THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

NOV 3 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1881-82

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

QUÉBEC

CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS

IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1883

Avec les compliments du surintendant de l'instruction publique.

LIBRA
JUN 28 197
THE ONTARIO IN

RAPPORT

DU

URINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1881-82

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE

RY

2

STITUTE
IN EDUCATION

QUÉBEC

CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS

IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1883

SECRÉTARIAT

QUÉBEC, le 27 décembre 1882.

A son Honneur THÉODORE ROBITAILLE, *Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.*

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'Instruction Publique pour l'année scolaire 1881-82.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

JEAN BLANCHET,
Secrétaire-Provincial.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'Honorable GÉDÉON OUIMET, Surintendant

OSCAR DUNN, Secrétaire du Département

ELSON I. REXFORD, Secrétaire du Département

L. DEVISME, Clerc de la correspondance

P. DE CAZES, Bibliothécaire et Clerc de la correspondance

F. X. COUILLARD, Clerc des statistiques et de la correspondance

J. H. RICHARDSON, Comptable

R. LAMONTAGNE, Assistant-comptable

L. LEFEBVRE, Clerc des comptes

L. J. PRÉJEN, Clerc-archiviste et régistraire

P. PRÉVOST, Clerc

J. E. OUIMET, Clerc

D. BITTNER, Messager

A. DORÉ, Messager.

Conseil de l'Instruction Publique

COMITÉ CATHOLIQUE

L'Honorable Gédéon Ouimet, Surintendant, Président

Mgr. l'Archevêque de Québec

Mgr. l'Evêque de Montréal

Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières

Mgr. l'Evêque d'Ottawa

Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe

Mgr. l'Evêque de Sherbrooke

Mgr. l'Evêque de Rimouski

Mgr. l'Evêque de Chicoutimi

Sir N. F. Belleau

L'Hon. P. J. O. Chauveau

L'Hon. Thos. Ryan

L'Hon. Juge A. B. Routhier

L'Hon. Juge L. A. Jetté

Jos. G. Bossé, C. R.

P. S. Murphy, Ecr.

Dr. Chs. F. Painchaud

Dr. Louis Giard, Secrétaire-archiviste.

COMITÉ PROTESTANT

L'Honorable Gédéon Ouimet, Surintendant

Le Très Rév. James Williams, D.D., évêque de Québec, Président

Le Très Rév. Wm. B. Bond, D.D., LL.D., évêque de Montréal

Le Vénérable Archidiacre Leach, M.A. D.C.L. LL.D., Vice-Principal du Collège McGill

Le Rév. John Cook, D.D., Principal du Collège Morin

Principal Dawson, C.M.G., LL.D., F.R.S., Collège McGill

L'Honorable Juge Day, LL.D., D.C.L., Chancelier de l'Université McGill

L'Honorable James Ferrier, Sénateur, M.L.C.

L'Honorable George Irvine, C.R.

R. W. Heneker, Ecr., D.C.L.

Membres Associés :

Le Rév. George D. Mathews, D.D.

L'Honorable W. W. Lynch, B.C.L.

L'Honorable L. Ruggles Church, C.R., M.D.

Dr. Cameron, M.P.P.

E. J. Hemming, Ec.

DÉPARTEMENT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, le 26 décembre 1882.

A l'Honorable JEAN BLANCHET, *Secrétaire de la Province.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'instruction publique dans la province de Québec en l'année scolaire 1881-82.

APERÇU GÉNÉRAL.

Comme je l'ai déjà fait dans mes autres rapports, je présente d'abord un tableau montrant notre situation générale actuelle comparée à celle des années dernières.

	1876–77	1877–78	Augmentation.	1878–79	Augmentation.	1879–80	Augmentation ou diminution.	1880–81	Augmentation.	1881–82	Augmentation.
Municipalités	949	967	17	970	3	988	18 aug.	1010	22	1051	41
Arrondissements	4193	4233	40	4291	58	4318	27 aug.	4403	85	4522	119
Maisons d'école	3826	3945	119	3948	3	4013	65 aug.	3939	26	4440	501
Ecoles (sous contrôle)	4115	4209	94	4282	73	4310	28 aug.	4368	58	4457	89
Nombre d'élèves	232765	234828	2063	239808	4980	234705	5104 dim.	235574	869	236699	1125
Présence moyenne	178621	180294	1673	183740	3446	180315	3425 dim.	180370	55	180463	93

Il faut comparer ce tableau avec le suivant :

Enseignement.	1876–77	1877–78	Augu tati
Histoire	65294	70826	553
Arithmétique	128432	134624	629
Tenue des livres	12101	13859	175
Géographie	58806	63658	485
Agriculture	16665	19625	296
Dessin industriel	8351	20914	1256.

1878–79	Augmentation.	1879–80	Augmentation.	1880–81	Augmentation ou diminution.	1881–82	Augm tatio
74849	4023	80143	5294	75496	4647 dim.	82308	681
139148	4524	153852	14704	148911	4941 dim.	157679	876
14932	1073	17891	2959	21295	3404 aug.	25245	395
67110	3452	72812	5702	71418	1394 dim.	78515	709
22846	3221	24792	1946	26070	1278 aug.	28123	205
35429	14515	50777	15348	48711	2066 dim	60099	1138

Le fait principal qui se dégage de ces statistiques officielles, c'est qu y a augmentation ou amélioration en tout et partout. L'an dernier, statistiques étaient bien moins consolantes. On venait d'abolir le "Dép de livres," et nos populations, abandonnées de nouveau à elles-mêmes po l'achat des livres classiques, négligèrent déplorablement le premier de leu devoirs dans l'administration des écoles, qui est de donner aux enfants tout les fournitures nécessaires à leurs études. La conséquence immédiate f une diminution du nombre des enfants étudiant les principales matières d cours primaire, l'histoire, l'arithmétique, la géographie, le dessin.

Pour conjurer le mal et remplacer dans une certaine mesure le "Dép de livres," suivant les propres paroles de mon dernier rapport, j'ai exprim le vœu que la législature votât une loi portant qu'à l'avenir les municipal tés scolaires seraient obligées de pourvoir elles-mêmes les écoles de livre et de fournitures classiques. De fait, le gouvernement a déposé un proje de loi dans lequel se trouvait l'article suivant :

" 2. Les municipalités scolaires, à part celles de Montréal et Québec seront autorisées à pourvoir les écoles tenues sous leur contrôle, des fou nitures classiques nécessaires, et à distribuer gratuitement aux enfant

inscrits sur le journal de classe, les livres, les ardoises, les cahiers, les crayons, l'encre et toutes autres choses nécessaires ou utiles à l'enseignement; et les dites municipalités devront acheter le tout avec leurs propres fonds.

" Si un enfant perd, détruit ou détériore, de manière à les rendre inutiles, ses livres ou fournitures classiques, il aura à payer ceux qui lui seront remis à la place par la municipalité.

" Il sera du devoir des titulaires des écoles tenues sous contrôle d'informer, le premier jour de chaque mois, le secrétaire-trésorier des commissaires ou syndics, du nombre d'enfants qui manquent des livres ou fournitures requis."

Mais cette loi, votée à l'unanimité par l'Assemblée Législative, a échoué au Conseil Législatif par suite de certains malentendus dont je ne puis me rendre compte.

En face de cette situation, mon devoir était tout tracé : il ne me restait qu'à chercher dans l'organisation existante les moyens de reconquérir le terrain perdu. J'ai toujours sous la main un levier puissant, c'est l'Inspectorat. Au moyen des bulletins d'inspection, dont j'ai parlé plus d'une fois dans mes rapports, je puis me tenir au courant du travail qui s'accomplit dans chaque localité en matière d'éducation. Toute école a son bulletin que l'Inspecteur me transmet à la suite de sa tournée règlementaire, et si l'école est mal tenue, j'en suis informé sans retard ; il m'est alors permis d'intervenir pour rappeler aux autorités locales les prescriptions de la loi.

Or, c'est au moyen de ces bulletins et des instructions spéciales données aux inspecteurs que j'ai pu réveiller le zèle des contribuables, réparer les mauvais résultats d'une certaine négligence, provoquer de nouveaux efforts pour le bien commun. Les inspecteurs se sont efforcés de convaincre les municipalités des avantages que présente le système prévu par le projet de loi cité plus haut, et de son côté le Surintendant, après avoir pris connaissance des bulletins d'inspection, a cru devoir adresser, avec plus de persévérance et d'énergie que jamais, ses conseils et ses remontrances aux commissaires et aux syndics d'écoles ; même il a usé de rigueur en plus d'une occasion.

La conséquence de ce travail de tous les jours est indiquée par les deux tableaux qui précèdent. L'année 1880-81 a été une mauvaise année ; nous nous sommes refaits en 1881-82, comme le démontre la comparaison entre cette dernière année et 1879-80 sur les matières où il y avait eu diminution en 1880-81 :

	1879-80	1881-82
Histoire	80143	82308
Arithmétique	153852	157679
Géographie	72812	78515
Dessin industriel	50777	60099

Ce résultat est dû au zèle des inspecteurs et à l'habitude que déjà plusieurs municipalités ont prise de pourvoir elles-mêmes les écoles. Quels succès plus grands n'aurions-nous pas obtenus si une loi formelle était venue sanctionner un système dont les avantages ont été démontrés par une courte expérience ! Aussi, je crois de mon devoir d'insister de nouveau pour que la législature s'occupe encore de cette question.

Je ne puis quitter ce sujet sans constater la grande amélioration qui s'est produite dans la construction et l'aménagement des écoles La loi qui oblige les commissaires à construire les maisons d'école sur des plans fournis ou approuvés par le Surintendant a été passée en 1876, et depuis cette date 714 maisons nouvelles ont été construites ; je puis affirmer qu'elles sont toutes convenables. Ce seul fait est d'une importance qui n'échappera à personne.

Je signalerai aussi certains cas particuliers où se sont produits des progrès vraiment surprenants. Ainsi, M. l'inspecteur Gay constate une augmentation de 240 pour cent dans le nombre des élèves étudiant l'arithmétique. De son côté, M. l'inspecteur Stenson présente le tableau suivant des résultats obtenus dans son district :

	1867	1882	Augmentation.
Nombre de municipalités	26	46	20
" d'arrondissements	85	173	88
" de maisons d'école	70	162	92
" d'écoles en opération sous contrôle	72	161	89
" d'élèves	2626	5469	2843
" d'élèves lisant couramment	2243	3802	1559
" d'élèves écrivant	1598	2616	1018
" d'élèves en arithmétique	1667	2689	1022
" d'élèves dans la tenue des livres	.....	378	378
" d'élèves apprenant la grammaire anglaise	124	88	.....
" d'élèves apprenant la grammaire française	564	1216	652
" d'élèves apprenant le dessin industriel	.....	1544	1544
" d'élèves apprenant l'agriculture	8	497	489

On peut dire que ce sont là de véritables conquêtes. Les fonctions de l'inspecteur, comme celles de l'instituteur, comportent souvent des ennuis, mais lorsqu'en jetant un regard sur le passé, on peut constater de tels progrès, on trouve une grande consolation dans le légitime orgueil d'un labeur qui a donné ses fruits.

M. le Dr. Giard.

Il y a quelques mois, M. le Dr. Giard, à cause de son grand âge, a pris sa retraite.

M. Giard était attaché à l'administration depuis trente-cinq ans Durant cette longue période de travaux persévérants, il a vu naître, grandir et se développer notre organisation scolaire, et il peut bien s'appliquer aujourd'hui le mot du poète : *quorum pars magna fui*. Collaborateur de M. Meilleur, de M. Chauveau, de M. de Boucherville, il a eu sa part à accomplir dans toutes les réformes dont nous constatons maintenant l'heureuse influence, et moi-même, pour qui il n'a pas cessé d'être un aide précieux, je me plais à reconnaître son intelligence, son jugement droit, son honnêteté scrupuleuse, ses aptitudes exceptionnelles pour le travail.

On trouverait peu d'hommes qui, sans arriver au premier rang dans conduite des affaires, aient porté avec plus d'honneur pour soi et de pro pour le public le titre de "serviteur du pays."

A la fin de sa carrière administrative, M. Giard a reçu du pays de n pères la décoration d'officier d'académie. Personne plus que lui n'éta digne de cette haute distinction.

Propositions des Inspecteurs.

MM. les inspecteurs, dans les rapports publiés ci-après, font plusieu propositions sur lesquelles il convient d'appeler l'attention du gouverne ment.

Ainsi, M. Grondin, frappé de la difficulté que les secrétaires-trésorier éprouvent toujours à percevoir les taxes scolaires, voudrait que les retarda taires fussent obligés de payer sur leurs arrérages un intérêt assez élevé pour constituer l'équivalent d'une véritable amende.

M. Magrath et M. Tremblay sont d'avis que le nombre des commissai res d'écoles devrait être réduit de cinq à trois.

M. Magrath insiste sur une opinion qu'il a déjà émise plus d'une fois, savoir : qu'une partie, plus ou moins considérable, des terres de la Couronne devrait être affectée à la formation d'un fonds de retraite et de secours pour les fonctionnaires de l'enseignement.

Souvent on m'a exprimé l'idée que la distribution des subventions devrait avoir pour base la moyenne de l'assistance des enfants à l'école. On croit que s'il en était ainsi, les contribuables, dans la crainte de voir diminuer leurs allocations législatives, seraient plus soucieux qu'aujourd'hui d'envoyer leurs enfants régulièrement à l'école durant toute l'année.

Enfin, presque tous les inspecteurs me paraissent favorables au système que je recommande si vivement, celui de charger les municipalités de pourvoir, de leur propre autorité, les écoles qu'elles dirigent de tous les livres et fournitures nécessaires.

Conférences des Instituteurs.

Je suis heureux de constater l'importance que prennent les conférences les instituteurs. Ces réunions, où sont discutées les questions pédagogiques de tout ordre, établissent un courant d'idées uniformes qui animent tout le corps enseignant ; elles favorisent l'étude des problèmes, elles en provoquent la solution pratique.

J'espère pouvoir publier dès l'année prochaine un rapport constatant le nombre de ces conférences, de ceux qui y ont assisté, des travaux reçus, la nature de ces travaux, etc.

Journaux d'éducation.

Les journaux d'éducation que l'initiative privée a substitués aux publications officielles, le *Journal de l'Instruction Publique* et le *Journal of Education*, obtiennent à bon droit un succès marqué. Ils sont bien dirigés et bien rédigés. Je ne saurais recommander trop vivement à la législature de les subventionner et au corps enseignant de leur donner son patronage.

Nos livres de lecture.

Les livres de lecture graduée de Montpetit ont produit beaucoup de bien dans le pays. Sans être parfaits, ils sont exécutés d'après les vrais principes. La gradation dans l'enseignement est d'une nécessité absolue, car on ne saurait donner indistinctement la même nourriture aux intelligences presque naissantes et à celles qui sont déja formées. C'est cette gradation des livres de Monpetit qui leur a valu l'approbation du Conseil et qui m'a déterminé à les recommander dans toutes nos écoles.

Je pourrais peut-être dire ici que certaines personnes se sont trompées en croyant que je recommandais ces livres à l'exclusion du *Devoir du Chrétien*, depuis longtemps populaire. Je n'exclus pas ce dernier ouvrage ; je dis seulement qu'il est de peu de valeur pour *l'enseignement* de la lecture. Il n'est pas gradué, et il est d'un genre trop élevé pour l'enfance, comme je l'ai déjà dit au Conseil de l'Instruction Publique. De là à l'exclure, il y a loin : c'est un livre qui devrait se trouver surtout dans les écoles modèles,

où il peut contribuer grandement à former le cœur et l'intelligence de élèves.

Le Conseil a aussi approuvé la série Robert, qui est vraiment d'un grand mérite et qui ne manquera pas avec le temps d'acquérir une des premières places sur la liste de nos livres d'école.

L'ESPRIT DE NOS LOIS.

A raison de certains faits récents, je crois devoir rappeler quel est l'esprit quel est le principe qui préside à la direction générale du département dont j'ai devant le gouvernement et devant le pays la responsabilité. Pour cela je préfère à des déclarations nouvelles le ressouvenir des déclarations passées. Dans ma circulaire du 10 mars 1877 je disais :

" Dans notre système d'instruction primaire, nous enseignons d'abord aux enfants le catéchisme des vérités religieuses, afin de leur apprendre à servir Dieu, puis les manuels d'agriculture et de dessin pour les mettre en état de servir leur pays. *Pro Deo et patriâ*, voilà les mots que le législateur canadien a inscrit au frontispice de nos maisons d'éducation. Instruit de ses devoirs religieux, l'enfant connaît aussi ses devoirs temporels ; il se prépare à l'agriculture et aux arts manuels. L'école primaire ainsi ne néglige aucune des classes populaires ; elle fait le bien de tout le peuple. Notre système est donc théoriquement complet."

Et dans ma circulaire du 15 juin de la même année :

" Enseignez à l'enfant la morale. Pas d'école sans Dieu. La religion est la meilleure école des devoirs ; elle relève l'homme et le fortifie."

Dans un discours que j'ai eu l'honneur de prononcer devant le Congrès Catholique de Québec, le 26 juin 1880, je disais :

" Je vous dirai en peu de mots sur quoi repose notre système scolaire élémentaire, qui a été considéré comme un des plus parfaits qui existent par les hommes spéciaux chargés, pendant la grande exposition de Paris, d'examiner les résultats obtenus par les systèmes scolaires en vigueur chez les différents peuples du monde, et qui a valu à la province de Québec 4

diplômes, 4 médailles de bronze et 4 distinctions honorifiques de premier ordre.

" Pour l'application de ce système d'éducation, la province est divisée en municipalités scolaires, régies par 5 commissaires d'écoles. Mais quand dans une localité il existe un certain nombre de familles qui ne partagent pas les croyances religieuses de la majorité des habitants, celles-ci ont le droit d'avoir pour leurs enfants des écoles séparées qui sont contrôlées alors par trois syndics. Chacune de ces écoles reçoit alors du gouvernement une subvention proportionnée au nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles. Le montant que le gouvernement débourse ainsi chaque année s'élève au chiffre assez rond de $163,000.

" Je viens de dire, Commissaires et Syndics d'écoles.

" Ce dualisme est le corollaire du dualisme des religions et des nationalités qui se partagent le pays L'Etat protège également le Français et l'Anglais et partant les deux croyances. De fait l'Etat s'unit aux deux cultes, en matière d'éducation, et il n'autorise pas une école à être athée ; mais s'il lui demande d'être chrétienne pour lui accorder ses secours, il n'exige pas qu'elle appartienne à une église plutôt qu'à une autre. Liberté pleine et entière sous ce rapport, et de là, harmonie parfaite dans la population.

" Ces deux corps de commissaires et de syndics représentent le peuple. Ils engagent qui ils veulent, administrent suivant la loi, etc. Donc, pas de conflit de religion, ni de nationalité.

" Nous n'avons pas de conseils, encore moins de leçons à donner à l'étranger ; mais il nous est permis de nous féliciter d'avoir su appliquer si avantageusement pour nous le grand principe de la liberté d'enseignement.

" Des inspecteurs d'écoles, au nombre de 36, sont tenus de faire, deux fois par année, la visite de chaque école et de fournir au département de l'instruction publique un état détaillé de leurs opérations.

" Enfin, pour aider le Surintendant dans ses travaux d'administration, on lui donne un Conseil composé d'hommes hautement recommandables et

offrant, par leur honorabilité et leurs capacités reconnues, toutes les garanties désirables, nommés par le gouvernement et choisis dans les différentes parties de la province. Qu'il me suffise de dire que dans ce conseil, formé de 17 catholiques et de 8 protestants, entrent de droit les 8 évêques de la province, chacun d'eux représentant son diocèse qui se trouve être pour lui une division scolaire dont il surveille la direction morale et intellectuelle. Ce conseil général se divise en comités, catholique et protestant, le premier composé de 17 membres, et le second de 8, ces derniers étant autorisés par la loi à s'adjoindre 5 membres supplémentaires.

" Le Conseil général de l'instruction publique est présidé par le Surintendant, dont la mission est de faire fonctionner tous les rouages de notre système scolaire.....

" Dans notre province, nous devons le reconnaître, Messeigneurs et Messieurs, l'Eglise et l'Etat se sont toujours donné fraternellement la main pour toutes les questions importantes en rapport avec l'éducation ; tous les deux ont une mission à laquelle ils ne peuvent faillir sans qu'il en résulte aussitôt de profondes perturbations dans l'ordre social.

" De tous temps l'Eglise a été la grande éducatrice du genre humain. Dans les âges les plus reculés nous voyons le sacerdoce investi de la glorieuse prérogative de conserver le dépôt précieux des traditions et des connaissances, et de répandre autour de lui la lumière de la sagesse dont il était le gardien vénéré.

" Faire des citoyens utiles à la société et à leur pays, telle a toujours été l'œuvre de l'Eglise.

" Le rôle de l'Etat dans l'éducation du peuple est aussi d'une grande importance, car de la culture intellectuelle des individus dépendent le bonheur et la prospérité des nations.

" L'Etat est donc grandement intéressé à encourager une éducation saine et morale, car il est le premier à bénéficier des lumières et des vertus qu'elle aura développées.

" Un peuple qui appliquerait rigoureusement les principes bien entendus du vrai, du bien et du beau, serait le premier peuple du monde. Il

offrirait le spectacle d'une civilisation incomparable où tout fleurirait à la fois, les lettres, les sciences, les arts, les industries, réglés par l'alliance harmonieuse de la religion et du patriotisme.

" Ainsi, Messeigneurs et Messieurs, deux grands intérêts se rencontrent sur ce même terrain : l'intérêt religieux et l'intérêt social ; mais entre les deux il ne doit pas y avoir conflit, il doit y avoir concours. A l'Eglise il faut des chrétiens ; à l'Etat il faut des citoyens. Or, comme entre ces deux qualités il y a des relations intimes et profondes, comme le chrétien sincère est toujours un bon citoyen, l'Eglise et l'Etat doivent combiner leurs efforts pour en arriver à la réalisation de cette œuvre sublime : l'élévation de l'homme.

" Voilà l'idéal d'un vrai système d'éducation nationale : l'Eglise exerçant librement son influence civilisatrice et son action souveraine sur le cœur, le caractère et l'intelligence ; l'Etat travaillant de son côté à multiplier les centres d'activité intellectuelle par la généreuse et équitable distribution de ses deniers, par des récompenses accordées au vrai mérite, par le soin qu'il apporte au choix de ceux à qui il confie la direction de sa jeunesse, par sa tendance constante à élever le niveau intellectuel et moral des générations qui grandissent. C'est cette union féconde de l'Eglise et de l'Etat, dans ce travail éducateur, qui donne à un peuple les plus sûres garanties de prospérité pour le présent et de sécurité pour l'avenir.

" Messeigneurs et Messieurs, cet idéal théorique d'une éducation parfaite auquel je songe parfois, quand j'approfondis toutes les responsabilités des devoirs de la charge que je tiens de Dieu et de mon pays, nous ne l'avons pas encore atteint dans la pratique. Mais, espérons-le, grâce aux éléments que nous possédons, la Providence aidant, notre système produira sinon des hommes parfaits, car il n'en existe pas sur la terre, au moins d'excellents chrétiens et des citoyens irréprochables."

Ces idées, qui me semblent toujours absolument justes, je les trouve formulées dans le document suivant cité dans le compte-rendu de la 69e conférence de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, le 26 février 1881 :

" M. U. E. Archambault donne ensuite communication à l'assemblée de la réponse de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec au Mémoire sui-

vant, que les instituteurs catholiques de la province ont présenté à NN. SS les Evêques réunis en conseil, en février dernier.

"MEMOIRE *présenté par les instituteurs laïques catholiques de la Province de Québec à NN. SS. les Evêques de la dite province, faisant partie du Conseil de l'Instruction Publique.*

"NOS SEIGNEURS,

"Il existe contre les instituteurs laïques de cette province un sentiment de malaise et de défiance d'autant plus regrettable qu'il semble s'accroitre au lieu de disparaitre.

"A la fondation des écoles Normales, plusieurs membres du clergé, malgré la haute approbation des Evêques d'alors, étaient opposés à l'ouverture de ces établissements qui, dans leur opinion, devaient produire ici le même résultat qu'en Europe. Or, il arrive que ce résultat se fait encore attendre, et que les Ecoles Normales, loin d'avoir donné au pays des impies et au clergé des ennemis, ont, au contraire, formé des instituteurs vraiment catholiques, dans la véritable acception de ce mot, et ont donné aux communautés religieuses et au clergé même plusieurs sujets marquants.

"Dans le but de définir la position pénible et précaire de l'instituteur laïque et aussi afin de faire cesser le sentiment de malaise et de défiance qui existe contre lui, nous prenons la respectueuse liberté de soumettre à l'approbation de Vos Grandeurs les déclarations suivantes, qui sont l'expression de notre croyance à l'enseignement de l'Eglise catholique, notre mère, et celle de notre filial attachement à ses Pasteurs.

"L'acte de cession du Canada à la Grande-Bretagne assure aux catholiques de ce pays le libre exercice et toutes les prérogatives de leur croyance.

"Ces dispositions du traité de 1763 sont respectées dans les lois sur l'instruction publique, qui instituent des écoles catholiques et des écoles protestantes.

"Du moment que la loi détermine qu'il y a des écoles catholiques et des écoles protestantes, il faut nécessairement conclure que les écoles catho-

liques sont placées sous la haute surveillance de l'Eglise catholique, et *vice versa.*

" Cette conclusion est non seulement une conséquence nécessaire, mais un droit reconnu explicitement par la loi :

" 1. Dans le fait que Nos Seigneurs les Evêques font partie *ex officio* du Conseil de l'Instruction Publique à qui est confiée, non seulement la haute surveillance, mais la haute direction de l'enseignement en cette province. (39 Vict., ch. 13, s. 11.)

" 2. Parce que les membres résidents du clergé sont visiteurs de droit des écoles de leur localité. (S. R. du B. C., c. 15, s. 121.)

" 3. Parce que le curé de chaque paroisse a le droit exclusif de faire le choix des livres qui ont rapport à la religion et à la morale, pour l'usage des écoles des enfants de sa croyance religieuse. (S. R. du B. C., c. 15, s. 65, par. 2.)

" Les lois sur l'instruction publique reconnaissent, pour les écoles catholiques, deux classes d'instituteurs : les instituteurs appartenant au clergé ou à une congrégation religieuse et les instituteurs laïques. (S. R. du B. C., c. 15, s. 110, par. 10.)

" Pour les premiers la loi les suppose qualifiés et les exempte de l'examen, du moment qu'ils appartiennent au clergé ou à une congrégation religieuse. (S. R. du B. C., c. 15, s. 110, par. 10.)

" Il n'en est pas ainsi des seconds : la loi exige de leur part des qualifications morales et des qualifications intellectuelles. (S. R. du B. C., c. 15, s. 110, par. 3 et 10.)

" Pour les candidats qui ne se préparent pas à l'enseignement dans les Ecoles Normales, un tribunal connu sous la dénomination de " Bureau d'Examinateurs " est établi dans différentes localités (S. R. du B. C., c. 15, s. 103), afin de constater que la personne qui se présente dans le but d'obtenir le pouvoir d'enseigner, possède d'abord les qualifications morales (S. R. du B. C., c. 15, s. 110, par. 3), et ensuite les qualifications intellectuelles qui sont aussi définies par la loi. (S. R. du B. C., c. 15, s. 110, par. 10.)

" Après avoir constaté que le candidat possède les qualifications exigées par la loi, le tribunal lui délivre un brevet ou diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles communes de la province, ou de telle partie du territoire pour laquelle le bureau d'examinateurs a juridiction.

" Voilà la loi qui, tout en respectant le pouvoir de l'Eglise, affirme les devoirs de l'Etat qui peut et qui doit faire enseigner les sciences et les arts nécessaires à la conservation et au développement de la richesse nationale (Essai théorique de Droit Naturel par Taparelli, Livre 4, chap. 4.)

" L'instituteur laïque pourvu du brevet de capacité a donc le droit d'enseigner les sciences profanes exigées par la loi absolument comme l'instituteur ecclésiastique ou religieux. Quant à la religion, nous savons que l'Etat ne peut pas nous déléguer le pouvoir de l'enseigner, puisqu'il ne l'a pas lui-même ; mais Vos Grandeurs nous en font une obligation morale. Et nous affirmons ici solennellement que jamais personne d'entre nous n'a failli à cette marque de confiance de Votre part, et que le catéchisme est enseigné dans toutes les écoles catholiques de la province.

" L'instituteur laïque, au point de vue légal, a le pouvoir d'enseigner, et son enseignement ne peut offrir de danger ni aux familles, ni à l'Eglise, ni à l'Etat, parce qu'il ne peut être donné que sous la triple surveillance des parents, du gouvernement et de l'Eglise.

" Puisque nous ne pouvons, et que nous ne voulons enseigner que sous la haute surveillance des trois grands corps qui constituent la nation, nous avons droit à leur protection. Or, la protection des familles et de l'Etat nous est acquise dans la même proportion qu'elle est accordée aux instituteurs appartenant au clergé ou aux congrégations religieuses ; mais cette protection nous fait défaut de la part d'un certain nombre de membres du clergé qui veulent, malgré nos protestations, nous appliquer les propositions XLV, XLVII et XLVIII du Syllabus, et voir en nous des *ennemis* et des *impies*. Voilà, Nos Seigneurs, les deux appellations injurieuses que l'on veut absolument nous infliger, et que nous repoussons de toute la force de nos âmes. Nous sommes catholiques et instituteurs ; et nous voulons, sous Votre égide paternelle, jouir de toutes les prérogatives attachées à ces deux titres glorieux.

" Après avoir affirmé nos droits et nos devoirs, nous prenons la respectueuse liberté de demander à Vos Grandeurs de vouloir bien approuver et ténir les déclarations contenues dans le présent Mémoire, et nous dire en même temps si les deux propositions qui suivent sont conformes aux lois t à l'enseignement de l'Eglise :

" 1o. L'Etat n'a pas le droit de faire enseigner les sciences profanes ; e droit est réservé explicitement à l'Eglise par ces paroles de Notre-Seigneur : *Docete omnes gentes.*

" 2o. La taxe pour le soutien des écoles est contraire aux lois de 'Eglise."

Réponse :

Québec, 19 mai 1881.

M. U. E. Archambault,
Montréal.

Monsieur le Principal.

" De concert avec cent trente-trois autres laïques catholiques employés dans l'enseignement, vous avez, en février dernier, adressé aux Evêques de cette Province un mémoire dans lequel vous les priez de prendre en considération le sentiment *de malaise et de défiance qui existe contre les instituteurs laïques de cette province, sentiment d'autant plus regrettable qu'il semble s'accroître au lieu de disparaître.* Vous nous demandez, en conséquence, de vous dire si les deux propositions suivantes sont conformes aux lois et à l'enseignement de l'Eglise :

" 1o. L'Etat n'a pas le droit de faire enseigner les sciences profanes ; ce droit est réservé explicitement à l'Eglise par ces paroles de Notre Seigneur : *Docete omnes gentes.*

" 2o. La taxe pour le soutien des écoles est contraire aux lois de l'Eglise.

" L'extrait suivant d'une circulaire de feu Mgr. Baillargeon, Archevêque de Québec, en date du 31 mai 1870, vous donnera la réponse à vos deux questions :

" Jésus-Christ a dit à l'Eglise : *Docete omnes gentes... docentes eos serv*
" *omnia quæcumque mandavi vobis* (S. Mat. XXVIII)... A elle seule donc a é
" confié l'enseignement *de la doctrine de Jésus-Christ*, depuis les éléments d
" catéchisme jusqu'aux plus sublimes vérités de la théologie. Par sa co
" titution divine, elle a le droit et le devoir de veiller à ce que la foi et l
" mœurs de la jeunesse chrétienne soient sauvegardées dans les écoles
" que ces biens précieux n'y soient point exposés au danger de se perdr
" Et comme il ne saurait y avoir de droit contre le droit, l'Etat ne peut j
" mais entraver l'Eglise, quand il s'agit de la foi et des mœurs. Pour c
" objet, l'Eglise doit avoir entrée dans les écoles, non par simple tolérance
" mais en vertu de sa mission divine... Partir de la condamnation des pr
" positions 45 et 47 du *Syllabus* pour refuser à l'Etat toute intervention da
" l'instruction littéraire et scientifique de la jeunesse, en tant que la fin l
" gitime de la société et le bien commun le demandent, pour stigmatise
" comme usurpation sacrilège toute loi civile concernant l'éducation de l
" jeunesse, pour dire, enfin, que, par sa constitution divine, l'Eglise do
" avoir seule la direction positive des écoles, même en ce qui concern
" les lettres et les sciences naturelles, ce serait méconnaître à la fois la log
" que et l'enseignement des docteurs les plus autorisés."

" Cet extrait que je vous communique de la part de tous NN. Seigneur
les Evêques de la Province, fait connaître clairement ce qu'il faut penser d
l'une et de l'autre question que vous nous posez.

" Veuillez agréer, monsieur le Principal, l'assurance de ma considératio
distinguée.

† E. A., Arch. de Québec."

D'autre part, le gouvernement exprime les mêmes idées dans la lettre
que voici :

QUÉBEC, 23 décembre 1882.

L'honorable GÉDÉON OUIMET,
Surintendant de l'Instruction Publique. Québec.

Mon cher Monsieur.

" J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 novembre der-
nier (No. 1522-82), contenant une résolution du comité catholique du

onseil de l'Instruction Publique, qui, " à raison de certains faits récents, exprime le vif désir que, dorénavant, aucun projet de loi sur l'éducation ne soit présenté à la législature sans avoir d'abord été communiqué à ce comité pour lui fournir l'occasion de donner son opinion."

" Comme vous le savez, en demandant au Parlement de Québec la réation du Conseil de l'Instruction Publique, le gouvernement a voulu se onstituer, dans les membres qui le composent, des auxiliaires éclairés et ompétents, dont la sagesse le mettrait à l'abri de toute erreur, dans une natière aussi importante, aussi délicate que celle de l'enseignement.

" C'est mon intention fermement arrêtée de poursuive le but de la loi t de continuer à mettre à profit les précieuses suggestions que voudront ien me faire les membres de ce conseil. J'apprécierai surtout celles enant de N.N. S.S. les évêques ; je sais qu'elles seront toujours le fruit de eur expérience et de leur travail, comme je suis persuadé qu'elles leur eront aussi dictées par le même zèle et le même dévouement dont ils ont nit preuve jusqu'ici pour la cause de l'éducation.

" C'est le vœu de la population de toute croyance, dans la Province de Québec, que la religion forme la base de l'éducation, et aussi longtemps que e serai au poste que j'ai l'honneur d'occuper maintenant, je resterai opposé toute législation tendant à mettre en danger notre instruction religieuse.

" Du reste, il n'y a rien à appréhender de ce côté, mais je dis cela pour aire connaître de suite et une fois pour toutes à Messieurs les membres du Conseil de l'Instruction Publique, surtout quand il s'agira de législater sur e sujet, que je serai toujours bien content de recevoir leurs sages conseils t d'en tirer tout le profit possible, dans une matière ou la religion a à jouer e premier rôle.

" J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) J. A. MOUSSEAU."

Dans cette lettre, le gouvernement, sans renoncer à la prérogative *gouverner* qu'il tient du peuple, et sans promettre de toujours demand l'avis du Conseil de l'Instruction publique avant de présenter ses proje de loi, cela pouvant être impossible à un moment donné, proteste de so désir d'accepter les propositions qui lui seront faites avec tout le respect d à des hommes de grande expérience et revêtus d'un caractère sacré. T est l'esprit de nos lois scolaires, qui ne reconnaissent que des écoles confe sionnelles. Pas d'école sans enseignement religieux : telle est la formul du gouvernement et des instituteurs ; telle est aussi, telle a toujours ét celle du Surintendant et de tous les officiers de son département.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

APPENDICE No. I

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

M. ARCHAMBEAULT

VARENNES, 4 septembre 1882

Comté de Verchères.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre avec le présent rapport le grand tableau statistique des écoles et institutions de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1881-1882.

Vous verrez par ce tableau qu'il y a dans ce district d'inspection :

34 municipalités :

12 dans le comté de Chambly,
9 " " Verchères,
13 " " Richelieu.

127 arrondisssements :

37 dans le comté de Chambly,
35 " " Verchères,
55 " " Richelieu.

121 maisons d'école appartenant aux commissaires :

35 dans le comté de Chambly,
35 " " Verchères,
51 " " Richelieu.

6 maisons louées :

2 dans le comté de Chambly,
4 " " Richelieu.

127 écoles en opération sous contrôle :

37 dans le comté de Chambly,
35 " " Verchères,
45 " " Richelieu.

98 écoles élémentaires :

25 dans le comté de Chambly,
26 " " Verchères,
47 " " Richelieu.

3,484 élèves : 1,726 garçons, 1,758 filles les ont fréquentées :

675 élèves : 335 garçons, 340 filles, dans le comté de Chambly,
1,076 " 528 " 548 " " " Verchères,
1,733 " 863 " 870 " " " Richelieu.

3 écoles modèles de garçons :

1 dans chacun des dits comtés.

211 élèves les ont fréquentées :

62 dans celle du comté de Chambly,
64 " " Verchères,
85 " " Richelieu.

6 écoles modèles, garçons et filles :

2 dans le comté de Chambly,
3 " " Verchères,
1 " " Richelieu.

296 garçons les ont fréquentées :

93 celles du comté de Chambly.
152 " " Verchères.
51 celle du " Richelieu.

289 filles les ont fréquentées :

68 celles du comté de Chambly,
120 " " Verchères,
55 celle " Richelieu.

1 académie de garçons :

dans le comté de Chambly.

101 élèves ont fréquenté cette institution.

9 académies de filles :

3 dans chacun des dits comtés.

2,059 élèves les ont fréquentées :

835 celles du comté de Chambly,
395 " " Verchères,
829 " " Richelieu.

3 écoles dissidentes élémentaires protestantes :

2 dans le comté de Chambly,
1 " " Richelieu.

75 élèves les ont fréquentées :

38 celles du comté de Chambly,

37 celle " Richelieu.

1 école modèle dissidente protestante

dans le comté de Chambly

fréquentée par 34 garçons et 19 filles.

6 collèges ;

2 dans chacun des dits comtés.

1,103 élèves les ont fréquentés :

352 ceux du comté de Chambly,

240 " " Verchères,

511 " " Richelieu.

127 institutions en tout :

37 dans le comté de Chambly,

35 " " Verchères,

35 " " Richelieu.

7,671 élèves : 3,520 garçons, 4,151 filles :

2,277	élèves :	1,002	garçons,	1275	filles,	comté de	Chambly.
2,079	"	984	"	1,095	"	"	Verchères.
3,315	"	1,534	"	1,781	"	"	Richelieu.

1,179	élèves :	616	garçons,	563	filles,	A B C et épellation.
6,492	"	2,904	"	3,588	"	lisent couramment,
4,931	"	2,148	"	2,783	"	écrivent sur papier,
4,863	"	2,043	"	2,820	"	en arithmétique,
3,351	"	1,370	"	1,981	"	en calcul mental,

722	élèves :	369	garçons,	353	filles,	en tenue des livres,
10	"	.....		.....		les mathématiques,
176	"	.....		.....		le mesurage.
792	"	335	"	457	"	grammaire anglaise,
3,512	"	1,453	"	2,059	"	" française,
917	"	339	"	579	"	l'orthographe,
3,187	"	1,274	"	1,913	"	grammaire et analyse raisonnées,
722	"	308	"	414	"	style épistolaire,
2,989	"	1,180	"	1,809	"	géographie,
3,391	"	1,270	"	2,121	"	l'histoire,
1,773	"	le dessin, 1er livre,				
754	"	" 2me "				
130	"	" d'après nature,				
919	"	agriculture,				
440	"	musique vocale,				
203	"	instrumentale.				

11 instituteurs brevetés,
40 religieuses,
94 institutrices brevetées,
3 " non brevetées,
83 religieuses.

8	instituteurs	ont	$200 à $400 de salaire,
3	"	"	plus de $400 "
40	institutrices	"	moins de $100 "
48	"	"	de $100 à $200 "
8	"	"	de $200 à $400 "
Les	religieux	"	de $120 à $160 "
Les	religieuses	"	de $80 à $100 "

On compte 13 bibliothèques, contenant 9,200 volumes.

Ces chiffres sont vraiment satisfaisants et prouvent, à l'évidence, qu'il y a progrès dans l'enseignement dans ce district.

En effet, quand on jette un regard sur les trente années écoulées depuis l'inauguration du système actuellement en vigueur dans nos écoles, et plus particulièrement dans nos institutions supérieures, sur l'augmentation en nombre des unes et des autres, et sur les progrès accomplis partout, on a le droit de se réjouir.

J'ai eu le plaisir de constater qu'il ne s'est présenté qu'une légère difficulté pendant l'année dans ce district, qui n'aurait jamais eu lieu sans l'intervention de quelques intrigants étrangers à la localité, mais que vous avez heureusement pacifiée par votre présence au milieu des intéressés.

Les autorités locales continuent à améliorer les bâtisses et le mobilier des écoles, excepté néanmoins dans certaines paroisses du comté de Richelieu ; mes bulletins ont fait connaitre ces paroisses en défaut.

La série de livres de lecture de Montpetit est en usage dans presque toutes les écoles de ce district, mais simultanément avec le Devoir du Chrétien, qui, je vous l'avouerai humblement, a conservé mes plus affectueuses sympathies.

La série du nouveau Cours de Calligraphie Canadienne de monsieur J. A. Langlais est déjà très répandue dans les institutions et écoles de ce district ; elle y est très estimée et produit dejà un très bon effet.

Un enseignement qui fait peu de progrès dans nos écoles élémentaires, je regrette de le dire, c'est celui du dessin, et plus encore, celui de l'agriculture.

Tandis qu'on les fait prendre dans une municipalité, ils sont abandonnés dans la voisine. Il faut l'avouer, nous avons presque partout contre nous l'autorité locale et paternelle.

Les bonnes années se font sentir jusque dans les affaires d'administration ; les contribuables paient mieux et les comptes sont mieux tenus.

Les récompenses que vous nous chargez de distribuer sont toujours bien vues et donnent un véritable prestige à l'inspecteur dans ses visites.

J'ai cru qu'il n'y avait pas d'inconvénient pour la bonne interprétation des statistiques du grand tableau, d'inscrire celles des écoles élémentaires protestantes à l'endroit indiqué à la seconde page pour école sous contrôle des syndics, vu qu'il n'y a que des écoles protestantes sous contrôle des syndics dans ce district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. N. A. ARCHAMBEAULT,
Insp. d'écoles.

M. BEGIN

RIMOUSKI, 31 août 1882.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le tableau statistique des écoles du comté de Rimouski pour l'année 1881–82.

Ce tableau vous permettra de constater qu'il y a eu dans mon district, cette année comme par le passé, un certain progrès. Deux nouvelles municipalités, cinq arrondissements, cinq maisons d'école, quatre écoles sous contrôle, deux écoles élémentaires, six institutions d'éducation de tout genre, une augmentation de 92 dans le nombre des élèves et de 54 dans l'assistance moyenne aux classes: tel est le résultat assez encourageant que nous présentent les douze derniers mois.

Seize institutrices non brevetées ont encore tenu des écoles élémentaires. Ces écoles sont presque toujours fort médiocres.

Les causes qui paralysent les progrès de l'éducation dans mon district ont déjà été signalées dans quelques-uns de mes rapports. Elles peuvent se réduire à quatre principales: les trop faibles salaires, le changement trop fréquent d'institutrices, le manque de savoir pédagogique ou d'expé-

rience de l'enseignement d'un certain nombre d'entre elles, et le peu d'assiduité des élèves aux classes.

Dans plusieurs municipalités la commission scolaire n'offrant pas aux institutrices une rémunération suffisante, il s'ensuit que bon nombre d'écoles ne sont pas en opération durant une partie notable de l'année. Naturellement ces intermittences sont extrêmement préjudiciables aux progrès des élèves.

A cette première cause d'insuccès ou de stagnation au point de vue des études, se joint une autre non moins grave, ni moins désastreuse ; c'est celle du changement trop fréquent d'institutrices. Les engagements ne se contractent que pour une année ; on voit se produire tous les ans, à la même époque, un bouleversement général. Les institutrices qui commençaient à bien connaître leurs élèves, quittent leur école et vont recommencer la même expérience dans une autre municipalité. Il est bien évident que ce changement se fait au grand détriment des élèves. En outre, quand, après ces déplacements qui durent deux ou trois semaines, tout devrait être rentré dans l'ordre, il reste encore un nombre trop considérable d'arrondissements qui, par suite de mesquineries incompréhensibles et impardonnables, ne sont pas pourvus d'institutrices. Ne vaudrait-il pas mieux faire ces engagements pour quatre ou cinq ans, sauf à les rompre avant l'expiration du terme, s'il y avait mauvaise conduite ou incapacité notoire du titulaire ?

Ce changement si fréquent nous ramène, tous les ans, de jeunes institutrices sans expérience, souvent non munies de diplômes, parce qu'elles n'ont pas l'âge requis ou qu'elles n'osent pas se présenter devant un bureau d'examinateurs. Une école qui se trouve dans de semblables conditions ne peut avoir que bien peu de chances de succès. Aussi voit-on ces institutions, généralement peu fréquentées, devenir désertes avant la fin de l'année. Et les commissaires de recommencer à chercher une nouvelle institutrice et de finir par en engager une qui avait été congédiée par la commission de la municipalité voisine.

Comme je l'ai déjà remarqué, ces écoles fermées bien trop longtemps durant la saison la plus favorable, et le besoin qu'ont les parents de leurs

enfants à d'autres époques de l'année, font que les élèves assistent peu aux classes et n'acquièrent que peu de connaissances.

Ne serait-il pas avantageux de faire amender le paragraphe 94e de la loi d'éducation, de manière à autoriser les commissaires d'écoles à payer, à même le fonds commun, toutes les dépenses nécessaires au soutien de leurs écoles, sans égard au nombre d'enfants de tel arrondissement ? La loi actuelle met certaines localités où il y a peu d'enfants dans l'impossibilité d'offrir un traitement suffisant pour se procurer une institutrice.

Je me permettrai de rappeler encore une fois que tout titulaire d'une institution sous contrôle des commissaires devrait avoir au moins un journal traitant de l'éducation.

Comme le font voir mes bulletins, les onze écoles modèles de mon district ont été, cette année, presque toutes tenues sur un excellent pied. Un bon nombre d'écoles élémentaires les ont suivies de près, en sorte que, s'il y a eu des points faibles, il y a eu aussi, en maints endroits, des succès considérables.

Le district de Rimouski a fait, cette année, une perte considérable, au point de vue de l'éducation, par le départ des Révérendes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame qui enseignaient ici depuis environ trente ans avec un succès et un dévouement dignes de tous éloges. Leur communauté a opéré, durant cette période, un bien immense dans notre district, et les témoignages de regrets du public de Rimouski, lorsque la nouvelle de la vente de leur établissement a été connue, n'ont pas fait défaut à ces excellentes religieuses qui avaient, à tant de titres, mérité l'estime profonde et la vive reconnaissance de toutes nos populations. Nous formons des vœux pour qu'elles soient dignement remplacées dans leur œuvre si admirable de progrès intellectuel et de dévouement chrétien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

D. BÉGIN,

Insp. d'écoles.

M. BÉLAND

Ste. Julie de Mégantic, juillet 1882.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année expirée le 30 juin dernier.

En faisant un tableau comparatif des 30 années passées de mon inspectorat avec celui de la présente année, je constate une différence du tout au tout et dans la quantité et, surtout, dans la qualité des écoles. Mais pour obtenir ce succès, il a fallu une étude sérieuse, du courage et une patience à toute épreuve.

L'instruction donnée à notre population suffit réellement aux premiers besoins ; mais il y a encore quelque chose à désirer, c'est de voir le gouvernement fournir amplement pour l'établissement *forcé* d'une école modèle de garçons dans chaque municipalité. J'ai déjà signalé mille fois cette lacune, sans succès jusqu'à ce jour ; mais je ne me rebuterai pas, je demanderai toujours.

Ce n'est pas assurément exiger trop que de vouloir faire établir une bonne école modèle de garçons dans chaque municipalité un peu importante.

Dans mon district d'inspection, je compte 122 institutrices, et je ne puis présenter que le nombre ridicule de trois instituteurs.

Je comprends un peu la raison de ce fait anormal, la voici : Les institutrices qualifiées pour école modèle s'engagent aujourd'hui pour des salaires très réduits.

Nous sommes parvenus, dans presque toutes les écoles, à faire enseigner les principes les plus élémentaires de l'agriculture ; c'est mieux que rien ; mais on n'arrivera à un succès pratique que quand cet art sera ensei-

gné par des hommes aussi compétents que possible. Nos instituteurs qualifiés pour école modèle sont bien les hommes qui peuvent remplir cette belle tâche avec le plus d'avantage et de profit.

Les augmentations que j'ai à signaler prennent rang surtout dans les écoles les plus utiles et les plus pratiques. L'enseignement intuitif n'est plus un mystère pour la plupart des institutrices de mon district. Ce système produit un bien immense. Les plus jeunes élèves ne sont pas ceux qui en retirent le moins d'avantages, et cela, pour la bonne raison que chaque institutrice s'occupe à la fois de tous ses élèves sans exception.

Dans mes visites, je me fais instituteur ; je constate dans les visites subséquentes les progrès obtenus, et je juge par là des aptitudes des institutrices. Je rencontre aujourd'hui, dans un grand nombre d'écoles, des jeunes enfants de 7 à 8 ans capables de donner des réponses tout-à-fait satisfaisantes sur la grammaire, l'histoire et la géographie ; ces jeunes enfants ne sont pas les derniers pour la calligraphie et le dessin ; les quatre premières règles en piastres et centins ne les effraient point.

Un autre succès, c'est que nous en sommes arrivés à établir dans presque toutes les écoles un enseignement général des matières exigées par le Conseil de l'instruction publique.

On rencontre encore ça et là quelques arrondissements où les contribuables veulent imposer leurs vues étroites et rétrécies aux institutrices, et quelquefois à M. l'inspecteur ; mais ces cas sont si isolés qu'on ne doti pas, strictement parlant, en tenir compte.

Les améliorations les plus désirables sont bien celles des maisons d'école.

St. Calixte de Somerset, Ste. Julie de Mégantic, Ste. Croix, St. Narcisse, qui ne se distinguent que sous ce rapport, ont des maisons tout-à-fait convenables. Toutes les autres paroisses laissent beaucoup à désirer sur ce point. St. Agapite a fait pourtant de grands sacrifices. Pour faire améliorer les maisons d'école et en faire bâtir de nouvelles, c'est une œuvre qui compte ; cependant avec mon système de temporisation, j'espère réussir assez bien.

Je compte cette année 116 arrondissements dans les 21 municipalités de mon district d'inspection, 3 de plus que l'an dernier, et aussi 3 maisons de plus, ce qui donne maintenant 85 maisons de bâties. On en loue 31. En général, l'appartement qu'on loue ne convient qu'à demi. 112 écoles sont sous le contrôle des commissaires ou syndics. Le total des institutions de tous genres est de 122, fréquentées par 2135 garçons et 2390 filles, donnant un grand total de 4525 ; un peu moins que l'an dernier, ce qui est dû à l'émigration.

Total de l'assistance moyenne, 3514, 9 sur 12 ; c'est mieux que jamais. Ecoles modèles mixtes, 10 ; une de plus, fréquentées par 203 garçons et 265 filles. Total, 473. Augmentation, 53 élèves. Les couvents sont toujours au nombre de trois, bien fréquentés, présentant toujours des résultats satisfaisants.

Calligraphie : dans cette branche 1741 garçons et 1988 filles. Total, 3729. Augmentation, 585, 10 sur 12. Dans le calcul, il y a 1265 garçons et 1491 filles. Total, 2756. Augmentation sur l'année dernière, 33. Tenue des livres ou comptabilité, 640 garçons et 797 filles. Total, 1437. Augmentation, 24. Grammaire anglaise, 164 garçons et 229 filles. Total, 393. Augmentation, 94. Grammaire française, 1029 garçons et 1296 filles. Total, 2325, un peu plus que la moitié du grand total des élèves. Augmentation sur l'année dernière, 229. L'orthographe et l'analyse grammaticale présentent les mêmes nombres, pour la bonne raison qu'on fait rendre compte de la valeur et de la qualité de chaque mot, tant après la leçon de lecture dans la grammaire qu'après avoir donné cette leçon ou une partie de cette leçon par cœur. On a le soin aussi d'épeler cette même leçon par cœur ou d'en écrire une partie à la dictée sur le tableau noir. Les mots et phrases ainsi répétés et étudiés se gravent profondément dans la mémoire de tous les élèves, surtout dans l'esprit des plus jeunes.

Dans le style épistolaire, je compte 640 garçons et 797 filles. Total, 1437. Augmentation, 84.

Je recommande tout particulièrement aux institutrices l'usage d'un cahier qui doit renfermer les meilleures dictées de l'année, une série de lettres pratiques, une page de bonne écriture, deux pages de comptes, dont

l'une pour le débit et l'autre pour le crédit. On balance ces deux pages puis on dresse un billet promissoire en faveur du créancier, on donne un reçu de ce montant dû, enfin on en cherche l'intérêt. Tout se fait dans ce cahier que j'appelle cahier unique. Là aussi je fais exécuter plusieurs figures de dessin. Ce cahier servira tous les jours de la vie ; et il sera d'une très grande utilité aux jeunes gens qui n'iront plus à l'école ; ils le consulteront très souvent, j'en suis persuadé.

Géographie, 902 garçons et 1124 filles. Total, 2026. Augmentation, 418. Histoire Sainte et du Canada, 975 garçons et 1196 filles. Total, 2171. Augmentation, 458. Ces augmentations sont rassurantes ; elles démontrent qu'on s'occupe très attentivement de ces deux parties si nécessaires dans le commerce de la vie. C'est par l'enseignement oral qu'on obtient un si beau résultat. Chaque élève écoute avec une attention religieuse la leçon que donne l'institutrice en langage simple et clair. Cinq bons points sont donnés à ceux qui répètent le mieux cette leçon. Grand sujet d'émulation que ces bons points. On en donne maintenant dans presque toutes les écoles pour toutes les branches.

Dessin, 1er livre, 623 garçons et 771 filles. Total, 1394. Augmentation, 314. 2ème livre, 124 garçons et 172 filles. Total, 296. Augmentation, 24. Dessin d'après nature, 81 garçons et 101 filles. Total, 182.

Horticulture et agriculture, 856 garçons et 1060 filles. Total, 1916, augmentation; 441. C'est avoir acquis beaucoup dans cette branche qu'on a tant combattue jusqu'à ce jour.

S'il y a eu augmentation dans toutes les branches, on doit en féliciter toutes les institutrices, sans oublier mes trois bons instituteurs. Tous ils remplissent leur noble tâche d'une manière irréprochable, ils accomplissent une somme considérable d'ouvrage ; alors, il va sans dire qu'on les récompense libéralement, pour ne pas dire royalement ! Oui, comme vous le savez déjà trop. Quatre-vingt-quatorze institutrices reçoivent comme salaire de cinquante à soixante-et-douze piastres ! 22 reçoivent un peu plus de cent piastres ; ces dernières ont reçu des diplômes d'école modèle ; quelques-unes d'entre-elles reçoivent ce salaire parce qu'elles enseignent les deux langues !

Deux instituteurs reçoivent un peu plus que cent piastres ; le troisième en reçoit trois cents. N'est-ce pas infiniment pénible de travailler pendant toute une année pour des salaires aussi minces ?

Encore tous ces utiles fonctionnaires, ces dignes serviteurs de la patrie sont obligés de se nourrir ! Mais, je le répète pour la millième fois, les institutrices font un peu volontairement le mauvais côté de leur position, car la plupart d'entre elles s'engagent au rabais.

Comme vous le voyez, M. le Surintendant, j'ai eu raison de dire que, à part la question des salaires, tout est pour le mieux dans mon district. Ce qui le prouve, c'est qu'il y a amélioration dans toutes les branches, malgré la diminution de 112 dans le grand total. J'ai dit que tous les fonctionnaires de mon district sont bien qualifiés ; mais il ne faut pas de là conclure que toutes les écoles sont de première qualité.

A St. Narcisse, deux écoles sur quatre ; à Lotbinière, deux écoles sur neuf ; à Ste. Anastasie de Nelson, deux écoles sur quatre, font exception. Ce manque de succès est dû un peu à la négligence des commissaires et beaucoup des parents. On m'a promis de mieux faire. Il va sans dire que l'enseignement religieux occupe le premier rang dans toutes les écoles. Proclamons bravement notre attachement à notre croyance catholique, communiquons des idées saines à nos enfants, et l'on en fera des citoyens respectables et remarquables ; ils seront aussi l'honneur et la gloire de la patrie. Portons haut l'étendard de notre foi, nos enfants marcheront noblement et courageusement sur nos traces.

Les secrétaires s'acquittent bien de leurs devoirs. Il y a peu d'arrérages, en règle générale.

J'ai l'honneur d'être, etc,

P. F. BÉLAND,
Insp. d'écoles.

M. BELCOURT

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon grand tableau statistique, et les quelques remarques suivantes sur l'état de l'éducation de mon district pour l'année 1881-82.

Les trente-deux municipalités de mon district d'inspection renferment deux cent quatre institutions de tout genre, savoir: un collège classique, dix couvents, une académie indépendante, deux écoles élémentaires indépendantes, et cent quatre-vingt-dix écoles sous contrôle, y compris les deux écoles des sauvages de St. Thomas de Pierreville.

J'ai fait, accompagné presque toujours par quelques commissaires, un examen bien détaillé de chaque école de mon district; j'y ai remarqué généralement des progrès assez satisfaisants.

Le tableau suivant fait voir d'un même coup-d'œil l'augmentation des enfants étudiant les différentes matières du programme:

	1880-81	1881-82	AUGMENTATION.
Total des élèves	8525	8659	134
Assistance moyenne	6296	6464	171
Elèves de l'a b c	2306	2167	
Elèves lisant couramment	6219	6492	273
Elèves apprenant l'écriture	4425	4567	142
Elèves apprenant l'arithmétique	3499	3891	392
Elèves apprenant le calcul mental	4040	4496	456
Elèves apprenant la tenue des livres	511	647	136
Elèves apprenant les mathématiques	298	185	
Elèves apprenant le mesurage	396	233	
Elèves apprenant la grammaire anglaise	289	355	66
Elèves apprenant la grammaire française	2826	2795	
Elèves apprenant le dessin	949	7629	680
Elèves apprenant l'agriculture	1261	1324	63
Elèves apprenant l'orthographe	2986	3517	531
Elèves apprenant l'analyse grammaticale	2664	2623	
Elèves apprenant le style épistolaire	957	1065	108
Elèves apprenant la géographie	1732	1798	66
Elèves apprenant l'histoire	2153	2222	69
Elèves apprenant la musique vocale	545	854	309
Elèves apprenant la musique instrumentale	78	161	83

Comme vous le voyez, monsieur le Surintendant, il y augmentation assez sensible sur presque toutes les matières du programme. Je suis heureux de pouvoir constater de plus que, généralement, l'enseignement se donne d'une manière plus pratique.

Il existe encore, cependant, des écoles bien médiocres dirigées presque toujours par des institutrices incapables ou insouciantes, et il en sera ainsi, je crois, tant que le traitement accordé par quelques commissions scolaires sera aussi minime.

On s'accorde à reconnaître partout que le corps enseignant n'est pas

convenablement rémunéré, et cependant on ne fait rien pour améliorer son sort.

L'indifférence des parents en matière d'éducation, le défaut d'assiduité et le manque de fournitures classiques, autant d'obstacles qui entravent le progrès, disparaîtront devant le zèle d'une institutrice bien qualifiée et bien rémunérée.

L'assistance moyenne, tout en étant meilleure que l'année dernière, laisse cependant beaucoup à désirer dans quelques municipalités.

Comme vous pouvez le voir par mes bulletins, monsieur le Surintendant, l'ameublement de plusieurs écoles est médiocre, et si je ne puis taxer quelques commissaires de mauvaise volonté, au moins je puis dire qu'il y a négligence ou indifférence chez eux.

Les secrétaires-trésoriers remplissent bien leurs devoirs, et si les perceptions ne se font pas toujours dans le temps voulu par la loi, il est assez rare que les instituteurs et institutrices aient à en souffrir. Les arrérages ne représentent nulle part un haut montant, mais il serait préférable encore qu'il n'y en eût pas.

L'enseignement du dessin se généralise assez rapidement, grâce aux lettres officielles du département adressées aux commissaires. Je suis persuadé que l'année prochaine le nombre d'élèves apprenant cette matière aura doublé.

D'injustes préjugés existent dans plusieurs endroits contre l'enseignement de l'agriculture. Certains parents prétendent être les seuls capables de donner à leurs enfants la bonne manière de cultiver.

Dans le cours de l'année, j'ai fait pourvoir un bon nombre d'écoles de cartes géographiques. Aujourd'hui la carte de la Puissance du Canada se voit dans presque toutes les écoles de mon district.

Quelques maisons ont été réparées, d'autres ont été rebâties ou sont actuellement en voie de construction.

Avant de mentionner les instituteurs et institutrices qui dirigent les meilleures écoles de mon district, je dois payer un juste tribut d'éloge aux

directeurs des écoles de la Doctrine chrétienne et aux supérieures des couvents de mon district. Ces communautés, au nombre de douze, donnent à la jeunesse qui les fréquente une éducation morale et intellectuelle très soignée.

L'enseignement de la calligraphie et du dessin atteint le plus haut degré de perfection dans les écoles des frères de La Baie et de St. Grégoire.

Ecoles supérieures du comté de Nicolet.

Demoiselle Léonie Leblanc, de Ste. Gertrude.

Demoiselle Eugénie Lelaidier, de St. Pierre.

Demoiselle Alphonsine Rhéault et M. Montambeau, de Bécancour.

Ecoles élémentaires.

Demoiselles Joséphine Langis et Emma Dubuc, de St. Pierre.

Demoiselle Rachel Blais, Ste. Sophie de Levrard.

Demoiselles Rosanna Deshayes et Agnès Tourigny, de Bécancour.

M. Théophile Roy, Nicolet-ville.

Demoiselles Henriette Hébert, Victorine Bourque et Sarah Hélie, de St. Grégoire.

Demoiselles Emma Lemire et Georgianna Beauchemin, de Ste. Monique.

Demoiselles Georgianna Noël, Virginie St. Cyr, Eugénie Duguay et Marie Jeanne Beaulac, Nicolet.

Ecoles supérieures du comté d'Yamaska.

M. Aquilas Tremblay, de St. Thomas.

M. Albert Arsenault, de St. David.

Ecoles élémentaires.

Demoiselles Paumela et Emilie Moreau, Adèle et Hermine Shooner, de St. Thomas.

Demoiselle Joséphine Romprey, de St. Bonaventure.

Demoiselles Rose de Lima dit Picard des Troismaisons et Ernestine Bergeron, de St. Guillaume.

Demoiselles Julie Proulx et Rose de Lima Labonté, de St. Zéphirin.

Demoiselles Marie Brouillard et Emilie Larivière, de St. David.

Demoiselles Georgianna Martel et Hermine Héroux, de La Baie du Febvre.

Il y a encore dans mon district plusieurs autres écoles qui, sans mériter une mention spéciale, sont assez bien tenues. L'année prochaine, je l'espère, j'aurai le plaisir d'en mentionner un plus grand nombre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. E. BELCOURT,
Insp. d'écoles.

La Baie du Febvre, 27 mai 1882.
Comté d'Yamaska.

M. BOUCHARD

SAINT-GERVAIS, 24 août 1882.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, avec le grand tableau statistique pour les écoles du district d'inspection de Geo. Tanguay, Ecr., que vous m'avez chargé de visiter pendant les six mois expirés le 30 avril dernier.

Mes bulletins d'inspection vous ayant déjà fait connaître l'état des maisons d'école, du mobilier, des cartes géographiques, les aptitudes du titulaire et la tenue générale de chaque école, ainsi que les progrès qui s'y

font, enfin l'état des comptes, etc, je ne vous soumettrai que les remarques suivantes :

Il y a 38 municipalités dans ce district. Le nombre d'institutions d'éducation de tous genres est de 209, qui se classent comme suit :

186 écoles élémentaires fréquentées par 5,574 élèves. L'assistance moyenne est de 4,197. 7 écoles modèles de garçons et 3 de filles. 422 élèves sont inscrits sur le registre des premiers et 159 sur celui des secondes. 334 garçons et 120 filles assistent régulièrement à ces écoles.

6 écoles modèles mixtes, fréquentées par 209 élèves. Moyenne de l'assistance, 175. 7 académies, une de garçons et six de filles. 750 élèves suivent les cours de ces écoles, et 637 y assistent régulièrement. Ces institutions sont sous la direction des dames religieuses, qui sont à la hauteur de leur position. C'est de ces académies que sortent la plus grande partie des institutrices de ce district.

Un collège classique qui, chaque année, forme un grand nombre de jeunes gens que l'on voit se distinguer dans l'état ecclésiastique ou dans quelques-unes des professions libérales.

Ces 209 institutions sont fréquentées par 7,466 élèves. Assistance régulière, 5,787. L'année dernière, il y avait 8,228 élèves. Diminution, 762. Cette diminution provient de ce qu'un grand nombre de cultivateurs, dans les paroisses nouvelles, abandonnent leurs terres pour aller travailler dans les manufactures des Etats-Unis.

Il ne faut pourtant pas se décourager de cet état de choses, car s'il y a moins d'enfants qui ont fréquenté les écoles, il y a un plus grand nombre qui ont étudié les principales matières du programme scolaire.

Il y avait, l'an dernier, 5,942 élèves lisant couramment et bien. Il y en a eu 6,296 cette année. Augmentation, 354. Pour l'étude de la tenue des livres, il y a eu 266 garçons et 417 filles. Total, 686. L'année dernière il n'y avait que 224 garçons et 202 filles. Total 426. Augmentation, 260.

Il y a augmentation de 71 élèves pour l'étude de la grammaire, de 445 pour l'orthographe et de 330 pour l'analyse et la grammaire raisonnée.

Le style épistolaire n'était enseigné l'an dernier qu'à 773 élèves ; cette année, 1,444 enfants ont étudié cette matière. Augmentation, 671.

31 élèves seulement de plus que l'an dernier ont étudié la géographie. Le manque de cartes géographiques que l'on rencontre encore dans beaucoup d'écoles est la cause du peu de progrès que j'ai constaté en cette matière.

Pour l'histoire, il n'y a qu'une augmentation de 182 élèves. Dans plusieurs écoles, les parents, et quelquefois les autorités, ne veulent pas que les institutrices enseignent même l'histoire Sainte à leurs enfants. Ils prétendent que leurs enfants ont assez d'ouvrage à apprendre la lecture et le catéchisme ; de sorte que ces enfants, n'étant occupés que pendant le tiers de la classe, se dissipent et font perdent le temps aux autres.

Il y avait l'année dernière 244 garçons et 128 filles qui étudiaient le dessin. Total, 672. Cette année 400 garçons et 777 filles l'ont pratiqué. Total, 1,177. Augmentation, 505. Je suis convaincu, monsieur le Surintendant, que ce résultat est dû au bon nombre de livres, de cahiers et de cartes de dessin que vous m'aviez chargé de distribuer lors de ma première visite. Distribution que j'ai faite ainsi judicieusement que possible et qui n'a pas manqué de produire de bons fruits, comme vous pouvez vous en convaincre par les chiffres qui précèdent.

J'ai constaté une diminution de 15 élèves pour l'étude de l'agriculture. La plupart des parents ne veulent pas que leurs enfants étudient cette matière. J'ai cru bien faire, en conseillant aux institutrices où j'ai rencontré de semblables obstacles pour l'étude de cette science, de faire acheter le petit manuel d'Agriculture du Dr. LaRue comme livre de lecture pour les enfants qui sortent de l'A B C. Par ce moyen, les parents auront moins de répugnance à l'acheter, et lorsqu'il sera une fois introduit dans les écoles, les institutrices qui sauront en faire apprécier les enseignements par une lecture raisonnée et intelligente, atteindront le but désiré.

Vous me permettrez, monsieur le Surintendant, de faire une mention honorable en faveur du notaire Gagnon, de St. Alexandre, qui, secondé par le Révd. M. Roy, curé de cette paroisse, a fondé un cercle agricole qui lui a valu les félicitations des plus hauts personnages du pays.

Je ne puis passer sous silence l'édification du magnifique couvent qui a été construit dans St-Alexandre, l'année dernière, par la générosité et les sacrifices que s'est imposés le Révd. M. Roy, curé de cette paroisse depuis près de vingt-cinq ans.

Ce couvent, sous la direction des sœurs de la Charité, ne peut manquer de rendre de grands services aux jeunes filles de St-Alexandre et à celles des paroisses environnantes.

Je suis heureux de pouvoir dire que MM. les commissaires d'écoles montrent, en général, de la bonne volonté pour l'avancement de l'éducation dans leurs paroisses respectives.

Vous me permettrez encore, monsieur le Surintendant, de vous donner les noms des instituteurs et institutrices qui se distinguent le plus dans l'enseignement. Pour les écoles modèles, M. Joseph Lavigne, Trois-Pistoles ; Léontine Dionne, St-Denis, et Joséphine Gaudreau, Saint-Paschal. Les demoiselles qui tiennent les meilleures écoles élémentaires sont : Marie Boucher, Louise Cimon et Malvina Hudon, de la Rivière Ouelle ; Hermina Boucher, St-Philippe, Dame Césarie Lajoie, St-André, et Arthémise Hudon, Trois-Pistoles.

Il y a certainement un élan et un mouvement remarquable pour le bon fonctionnement de la loi scolaire et les progrès des écoles de la part des commissaires, des contribuables et de tous ceux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CÉLESTIN BOUCHARD,

Insp. d'écoles pro. temp.

M. BRAULT

POINTE CLAIRE, 18 août 1882.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'instruction publique dans les comtés de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil, pour l'année 1881-82.

Ce rapport comprend :

1o Un grand tableau statistique ;

2o Un tableau synoptique de mes bulletins d'inspection du second semestre ;

3o Les renseignements suivants, qui ne sont qu'un résumé des deux documents précités.

TABLEAU COMPARATIF des statistiques des deux dernières années.

—	1880–81	1881–82	Augmentation.	Diminution.
Municipalités	24	25	1	—
Arrondissements	97	98	1	—
Maisons d'école appartenant aux comm. ou aux synd.	91	91	—	—
Maisons d'école louées	24	25	1	—
Total des maisons d'école	115	116	1	—
Ecoles sous contrôle	114	115	1	—
Ecoles indépendantes	1	1	—	—
Institutions de tout genre	115	116	—	—
Elèves	6523	6590	67	—
Assistance moyenne	4717	4841	124	—
Elèves de A B C, à lecture courante	1261	1393	132	—

TABLEAU COMPARATIF DES STATISTIQUES, ETC.—SUITE.

—	1880-81	1881-82	Augmentation.	Diminution.
Elèves lisant couramment	5235	5197	—	38
" apprenant l'arithmétique	4460	4760	300	—
" " calcul mental	4071	3817	—	254
" " tenue des livres	443	526	83	—
" " mathématiques	170	160	—	10
" " mesurage	250	299	49	—
" " grammaire anglaise	542	936	394	—
" " grammaire française	2365	2583	218	—
" " orthographe	2725	2801	76	—
" " analyse grammaticale	2500	2687	187	—
" " style épistolaire	932	1216	284	—
" " géographie	2016	2171	155	—
" " histoire	2106	2355	249	—
" " dessin, 1er livre	1886	1979	93	—
" " dessin, 2e livre	59	276	217	—
" " dessin d'après nature	28	62	34	—
" " horticulture et agriculture	1119	1163	44	—
" " musique vocale	814	1059	245	—
" " musique instrumentale	330	300	—	30
Instituteurs brevetés	21	20	—	1
" religieux	63	51	—	12
" non brevetés	1	0	—	1
Total des instituteurs	85	71	—	14
Institutrices brevetées	79	83	4	—
" religieuses	76	76	—	—
" non brevetées	3	4	1	—
Total des institutrices	158	163	5	—

L'érection, dans le cours de l'année dernière, de la paroisse du Très-Saint Rédempteur, dans le comté de Vaudreuil, a donné naissance à la municipalité du même nom. Les deux écoles de cette municipalité existent depuis longtemps.

Les sept paroisses du comté de Vaudreuil renferment maintenant neuf municipalités scolaires ; celles du comté de Jacques-Cartier, au nombre de six, en contiennent dix, et dans le comté de Soulanges le nombre des municipalités, qui est de six, est égal à celui des paroisses..

A mon avis, les limites des municipalités devraient toujours se confondre avec celles des paroisses, ainsi que le cas existe dans le comté de Soulanges. Les subdivisions de paroisses ordinaires en deux ou trois municipalités me paraissent tout à fait contraires à l'esprit de nos lois d'école et aux intérêts bien entendus des contribuables.

J'ai rangé au nombre des écoles louées celles appartenant aux congrégations enseignantes. Dans chacune de ces écoles il y a un département sous contrôle.

Les écoles louées directement par les commissaires sont au nombre de onze : une à Lachine (paroisse) ; une à Ste-Anne (paroisse) ; une à Ste-Geneviève, No. 1 ; six à la Pointe Claire ; une à St-Télesphore, et une à Vaudreuil.

Celles qui leur appartiennent sont au nombre de 91 ; celles appartenant aux congrégations religieuses sont au nombre de 13 ; il y a, de plus, une école laïque indépendante.

A Ste-Geneviève, la vieille maison où se tenait l'école modèle, récemment dirigée par M. O. Payment, a été remplacée par un superbe édifice très bien situé et pourvu d'un bon matériel. Les frères de Ste-Croix ont la direction de cette nouvelle institution.

Deux autres maisons d'école ont été construites durant l'année, l'une à St-Polycarpe, l'autre à Ste-Justine. Celle de St-Polycarpe, qui a coûté environ $1000, mérite la note " T. B."

A Ste-Marthe il y a deux maisons d'école en voie de construction l'une dans le haut du rang Ste-Marie, l'autre dans le haut du rang St-Guillaume (arrondissements Nos. 3 et 6).

PETITS TABLEAUX résumant mes bulletins du 2e semestre.

Etat des maisons.

—	T. B.	B.	A. B.	PASS.	MED.	MAUV.	TOTAL.
Jacques-Cartier	11	11	6	1	6	1	36
Soulanges	2	10	15	7	2	0	36
Vaudreuil	4	7	8	10	8	7	44
Total	17	28	29	18	16	8	116

Etat du mobilier.

—	T. B.	B.	PASS.	MED.	MAUV.	TOTAL.
Jacques-Cartier	5	11	18	1	0	35
Soulanges	2	9	19	4	1	35
Vaudreuil	3	10	17	8	3	42
Total	10	30	54	14	4	112

L'état du mobilier dans quatre écoles n'est pas indiqué, parce que ces écoles étaient fermées à ma dernière visite.

Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?

	OUI.	PAS TOUS.
Jacques-Cartier	32	3
Soulanges	32	3
Vaudreuil	39	3

Cartes géographiques.

	T. B.	B.	A. B.	M. M.	Canada.	Aucune.	Total.
Jacques-Cartier	14	2	11	—	8	1	36
Soulanges	12	9	15	—	—	—	36
Vaudreuil	8	18	11	5	—	2	44
Total	34	29	37	5	8	3	116

Il n'y a donc que trois écoles qui manquent de cartes géographiques.

Globes terrestres.

Jacques-Cartier	8
Soulanges	1
Vaudreuil	5
Total	14

Le journal d'appel est-il bien tenu ?

	Oui.	A. B.	Aucun.	Ecole fermée.	Total.
Jacques-Cartier	32	3	—	1	36
Soulanges	24	11	—	1	36
Vaudreuil	32	9	1	2	44
Total	88	23	1	4	116

Combien d'élèves dans chaque cours ?

	1er Degré.	2e Degré.	Modèle.	Acad.	Total.
Jacques-Cartier	1334	866	243	90	2533
Soulanges	1163	595	131	—	1889
Vaudreuil	1374	618	73	103	2168
Total	3871	2079	447	193	6590

Nombre d'institutions dans lesquelles le dessin, l'agriculture et la tenu des livres sont enseignés :

	Dessin.	Agriculture.	Tenue des livres.	Total.
Jacques-Cartier	32	25	12	69
Soulanges	26	27	12	65
Vaudreuil	33	24	12	69
Total	91	76	36	203

En quelle langue se donne l'enseignement ?

	F.	A.	F. A.	A. F.	F. A. L.	Total.
Jacques-Cartier	17	—	15	3	1	36
Soulanges	22	2	12	—	—	36
Vaudreuil	20	7	16	—	1	44
Total	59	9	43	3	2	116

Conserve-t-on les archives de l'école ?

Y a-t-il une armoire ?

J'ai peu de réponses affirmatives à donner à ces questions, comme vous pouvez le voir par mon tableau de bulletins.

Le titulaire de l'école est-il compétent ?

	Oui.	Suffis.	Douteux.	Non.
Jacques-Cartier	34	2	—	—
Soulanges	26	4	4	1
Vaudreuil	30	9	2	—
Total	90	15	6	1

Tenue générale de l'école.

	T. B.	B.	A. B.	Méd.	Ecoles fermées
Jacques-Cartier	10	19	6	—	1
Soulanges	6	26	3	—	1
Vaudreuil	4	31	7	—	2
Total	20	76	16	—	2

Y a-t-il progrès ?

	Oui.	Peu.	Non.	Ecoles fermées.	Trop peu d'élèves présents.	Total.
Jacques-Cartier	22	6	1	1	6	36
Soulanges	22	4	6	1	3	36
Vaudreuil	17	11	5	2	9	44
Total	61	21	12	4	18	116

Comme toujours, le manque de progrès est dû, en grande partie, à l'irrégularité d'assistance des élèves.

Les comptes sont-ils bien tenus ?

Sont-ils tenus d'après la méthode officielle ?

Y a-t-il des arrérages ?

Presque toutes mes réponses à ces questions sont affirmatives, ainsi qu'il appert par mon tableau de bulletins.

Les titulaires des écoles sont partout régulièrement payés. Les traitements ont été augmentés dans quelques municipalités.

J'espère, monsieur le Surintendant, que vous serez satisfait, somme toute, des résultats obtenus dans ma circonscription pendant la dernière année scolaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. BRAULT,

Insp. d'écoles.

M. CARRIER

Lévis, 15 septembre 1882.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état actuel de l'instruction publique dans les comtés de Lévis et de Dorchester pour l'année scolaire 1881-82.

Je suis heureux de pouvoir signaler un progrès soutenu, tant dans le nombre des écoles et des élèves qui les fréquentent que dans le degré d'efficacité de ces écoles.

Parmi les municipalités scolaires que comprend mon district d'inspection, il en est quelques-unes qui, aujourd'hui, comptent une ou deux écoles primaires supérieures, et dans plusieurs écoles élémentaires l'enseignement porte sur quelques branches qui font partie de l'enseignement donné dans une école modèle.

Ce n'est pas que je sois complètement satisfait des résultats obtenus et que je ne sente pas la nécessité de chercher à obtenir davantage, mais, du moins, il est notoire pour tout homme dont l'esprit n'est point prévenu, que le pays progresse tant sous le rapport intellectuel que sous le rapport matériel ; et il y a tout sujet d'espérer qu'un jour, dans un avenir peu éloigné, nous possèderons un système général d'éducation assez bien coordonné pour soutenir la comparaison avec les pays mieux partagés sous ce rapport.

Sans doute, avant de voir nos efforts ainsi couronnés de succès, nous aurons encore de grands obstacles à vaincre. Le peu de densité de nos populations rurales fait que presque toujours l'école se trouve à une distance considérable d'une partie des enfants ; si l'on joint à cette raison la rigueur de notre climat, on comprendra qu'il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, à de jeunes enfants de fréquenter régulièrement l'école. De là retard dans les progrès. De plus la rareté

et la cherté de la main-d'œuvre mettent les parents dans la pénible nécessité de retirer trop tôt leurs enfants de l'école, justement au moment où ceux-ci se développent dans leur intelligence et sont en état de profiter des leçons du maître.

Il serait donc désirable que les jeunes gens devenus capables de donner de l'aide aux parents dans leurs travaux, n'abandonnassent pas pour cela entièrement l'école; qu'ils continuassent à la fréquenter durant la saison d'hiver, jusqu'à ce qu'ils aient acquis les connaissances qui constituent une bonne instruction primaire.

Je crois de mon devoir de vous signaler de nouveau, monsieur le Surintendant, les principales causes qui entravent les progrès de l'éducation dans mon district d'inspection. Ces causes peuvent se résumer comme suit: 1o. La malheureuse tendance de quelques commissaires d'engager au rabais les instituteurs et les institutrices; 2o. le changement trop fréquent des institutrices; 3o. le manque d'un matériel suffisant; 4. la négligence de quelques parents à fournir à leurs enfants les livres, le papier et autres objets indispensables dans toute bonne école; 5o. enfin l'insuffisance de la plupart des maisons d'école, leurs dimensions trop petites et leur distribution défectueuse au point de vue de l'hygiène.

Il serait désirable que le traitement des instituteurs et des institutrices fût plus élevé, que leur remplacement fût moins fréquent, que les commissaires adoptassent le plan suivi par quelques municipalités d'acheter tous les livres et toutes les fournitures nécessaires aux écoles, de sorte que les enfants, pauvres ou riches, auraient tout ce qu'il leur faudrait.

Cependant, monsieur le Surintendant, je suis satisfait de l'ensemble des écoles de mon district d'inspection, qui, quoique n'ayant pas tout le confortable désirable que je signale, réussissent assez bien, grâce au dévouement du corps enseignant.

J'ai l'honneur d'être, votre etc.,

EDOUARD CARRIER,

Insp. d'écoles.

M. DELAGE

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de mes visites dans mon district d'inspection, accompagné de mon grand tableau statistique, pour l'année 1881–82.

Les chiffres de mon grand tableau accusent une petite diminution dans le nombre total des élèves fréquentant les écoles depuis mon rapport du mois d'août mil huit cent quatre-vingt-un, mais il ne faut pas conclure de là que le progrès se ralentit, car il faut savoir que les six couvents enseignants, les deux collèges classiques et le collège industriel de ce district que je n'ai pas visités, parce qu'il ne sont pas sous le contrôle des commissaires, étaient, l'an dernier, si je suis bien informé, fréquentés par un plus grand nombre d'élèves que dans les années précédentes.

J'ai constaté que l'assistance des élèves, cette année, a été plus régulière et plus nombreuse de l'automne au printemps qu'elle ne l'a été depuis cette dernière saison à la fin de l'année scolaire, ce qui s'explique par le fait qu'aussitôt la belle saison arrivée, bon nombre de cultivateurs retirent leurs enfants de l'école pour les occuper aux travaux des champs, et c'est aussi l'époque où plusieurs familles émigrent aux Etats-Unis.

La grande majorité des membres du corps enseignant m'a paru déployer beaucoup de bonne volonté dans l'accomplissement de ses importants devoirs. Deux matières du programme des écoles sont encore négligées dans quelques municipalités : le dessin et la théorie de l'agriculture. Malgré les efforts que font l'inspecteur et quelques amis de l'éducation pour encourager l'enseignement de ces deux branches, il se trouve encore des personnes assez arriérées pour se permettre de défendre aux institutrices de les enseigner. Je suis informé qu'il y a aussi des commissaires qui se mettent de la partie. Je dois un tribut d'éloges aux institutrices qui ont suivi mes instructions à ce sujet. A l'exception d'un, les instituteurs ont fait preuve de zèle et d'intelligence sous ce rapport.

Il me fait peine d'être obligé de vous dire que trois écoles modeles, cette année, sont descendues au niveau des écoles élémentaires, par suite du manque d'élèves assez âgés et, par conséquent, assez préparés pour suivre les cours exigés dans ces écoles.

Les commissaires des municipalités de St. Hyacinthe, de St. Damase, de St. Paul d'Abbottsford, de La Présentation, de St. Charles, de Notre-Dame de Richelieu et de St. Hugues ont suivi volontiers vos instructions au sujet des maisons que vous leur avez enjoint de réparer ou de renouveler ; il y a encore quelques paroisses où les commissaires ont fait défaut, j'y verrai prochainement.

Je crois devoir constater ici que cinq institutrices ont été destituées cette année dans mon district, pour avoir obtenu leur brevet de capacité avec de faux papiers : il est plus que probable que les mesures de rigueur qui ont été employées contre ces institutrices serviront de leçons à d'autres à l'avenir.

A l'exception de deux, les secrétaires ont adopté le nouveau système de comptabilité. Les comptes m'ont paru partout honnêtement tenus, le corps enseignant régulièrement payé.

Je vois avec plaisir que le traitement accordé par les commissaires aux instituteurs augmente peu à peu ; il n'y a que deux municipalités où les salaires sont stationnaires depuis plusieurs années : St. Denis, No. 2, et St. Barnabé dans quatre de ses écoles ; la première alloue $100, l'autre $92. Avec ce traitement, les institutrices sont tenues de chauffer et d'entretenir les maisons convenablement. Pendant mes examens, j'ai rencontré trop souvent des enfants qui n'étaient pas pourvus de fournitures d'école ; ces enfants appartenaient à des parents aisés, quelques-uns appartenaient à des commissaires.

Je vous ai déjà dit dans un de mes précédents rapports que j'avais préparé un règlement pour la tenue des écoles soumises à mon inspection ; j'avais soumis ce règlement à l'examen de plusieurs amis de l'éducation, bien compétents à juger d'un tel ouvrage, et ce règlement fut approuvé et distribué dans toutes les écoles du district de St. Hyacinthe. Il était facile à suivre, et mettait l'institutrice à l'abri de ces tracasseries qui paralysent

toujours le succès dans une école, et les commissaires y trouvaient aussi les moyens d'exercer une surveillance plus efficace.

Le règlement fut bien reçu dans un grand nombre de bureaux scolaires, mais il fut mal accueilli et peu compris dans quelques municipalités où la majorité des commissaires ne savait ni lire ni écrire ; le président seul savait signer son nom. Plusieurs articles du règlement furent biffés et remplacés par d'autres remplis d'absurdités.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. B. DELAGE,
Insp. d'écoles.

St. CÉSAIRE, 26 septembre 1882.

M. DORVAL

L'ASSOMPTION, 4 janvier 1882.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport d'inspection pour le premier semestre de 1881-82.

Depuis le 26 septembre dernier, j'ai visité cinquante écoles, tant élémentaires que modèles, dans onze municipalités qui sont toutes du comté de l'Assomption. Les bulletins d'inspection qui accompagnent le présent envoi, donnent les détails de ces visites. Sur ces cinquante écoles, j'en compte quinze qui sont excellentes, vingt-six qui sont bonnes, et neuf qui ne sont que médiocres ; il n'y en a point de mauvaises. Quant aux maisons, elles se répartissent comme suit : vingt sont en excellent état, vingt-six sont bien. deux sont médiocres, et deux sont en mauvais état. L'ameublement et les autres fournitures d'école nécessaires sont dans la même proportion.

Je me crois donc autorisé à me dire satisfait de ces écoles, *in globo*. A cette époque de l'année scolaire, où les enfants viennent, pour ainsi dire, de rentrer en classe, il est impossible de parler avec quelqu'exactitude des progrès qu'on a faits dans chaque école ; voilà pourquoi bon nombre de mes bulletins ont des lacunes sous ce titre.

Je ne connais pas, Monsieur, d'obstacles nouveaux aux progrès de nos écoles primaires. Ces obstacles ont été déjà souvent dénoncés et il est pénible d'avoir à le dire, ils sont toujours les mêmes : je demande cependant la permission d'y revenir ; ces obstacles sont :

1o. Le défaut d'assiduité des enfants à l'école, ou leur sortie prématurée de nos diverses institutions primaires.

2o. L'incapacité des commissaires ou leur apathie.

3o. L'inhabileté des institutrices.

Voilà l'ennemi, pour me servir d'un mot devenu célèbre, et sans chercher à récriminer, afin d'excuser nos défauts, je dis qu'il n'y a guère de pays où l'on ne souffre pas de ces calamités. Si l'on en croit certains publicistes, ceux mêmes de ces pays qui n'avouent pas tout haut leur faiblesse sous ce rapport, ne sont pas toujours les moins affligés ; seulement l'orgueil national les fait se taire, ou ne se le dire qu'en famille. De ces trois obstacles à nos progrès, le premier (défaut d'assiduité) échappera évidemment longtemps encore à toute législation ou règlementation : le remède sera l'œuvre du temps ; je ne crois pas à l'efficacité de la coërcition. Je pense que personne n'osera toucher au second, parce que ce sera toucher au peuple et qu'il faudra le forcer à se départir de certains privilèges que la loi n'aurait pas dû lui conférer dans le principe, mais qui lui sont acquis depuis longtemps. Or le peuple les abandonnera-t-il de plein gré ? J'en doute, Monsieur, car il faut compter avec la *politiquerie* qui probablement voudra exploiter la question, afin de pêcher en eau trouble.

Quant au troisième obstacle (l'inhabileté des institutrices), je ne vois, Monsieur, que l'établissement d'une Ecole Normale pour les jeunes filles de langue française, qui puisse y remédier ; je ne parle ici que de l'ancien district de Montréal, où, il ne faut pas l'oublier, les deux tiers au moins de nos écoles sont dirigées par des institutrices.

On fait bien souvent encore des reproches aux Bureaux d'Examinateurs sur la facilité avec laquelle ils accordent leurs diplômes. Mais après tout, Monsieur, leurs examens, comme leurs diplômes, que sont-ils? sinon une garantie pour les commissaires d'écoles que les personnes que ces bureaux ont brevetées ont certaines qualifications requises par la loi. Les bureaux ne forment pas eux-mêmes les institutrices ; ils ne font qu'un choix parmi celles qui se présentent devant eux. C'est donc à ceux qui doivent et qui veulent élever le niveau de nos écoles primaires, ou les rendre plus efficaces, à exiger de nos institutrices plus de qualifications et entr'autres parmi les plus nécessaires, l'art d'enseigner, de diriger une école, art difficile que le meilleur traité de pédagogie, dans la pratique, n'a réussi qu'exceptionnellement à inculquer dans certains esprits d'élite. La loi, cependant, suppose que chaque aspirante à un diplôme l'apporte en naissant.....à Montréal. Il faudrait donc, dans mon humble opinion, établir dans ce district, d'abord une école modèle de filles ; puis exiger de toute élève-maîtresse d'en avoir suivi les cours, avant de se présenter à l'examen. Malgré cette dernière précaution, il restera toujours assez de médiocrités sur le crible des bureaux d'Examinateurs, en dépit de leur bon vouloir. Au reste, Monsieur, Québec a une Ecole Normale pour les institutrices ; ce qui est vérité à Québec ne doit pas être erreur à Montréal ; je demande donc pour Montréal une Ecole Normale, ne serait-elle qu'une succursale de celle de Québec, pour nos jeunes filles qui veulent devenir institutrices. Si jamais nous avons ici cette école, Monsieur (je vous demande pardon d'une ancienne redite), je pense qu'elle sera un moyen d'augmenter les salaires en diminuant le nombre des incapacités qui concourent aujourd'hui avec les institutrices vraiment qualifiées, et qui sont cause que le montant des traitements est encore quelquefois une mise au rabais. Cette école sera encore un moyen d'attirer les enfants à l'école, parce que tant vaut la maîtresse, tant vaut l'école, et que dans la généralité des cas, c'est la médiocrité ou la nullité de l'école qui paralyse le zèle des parents et l'assiduité à l'école.

Au nombre des mesures, Monsieur, adoptées sous votre administration, et qui ont pour but de donner aux visites des inspecteurs plus de résultat pratique, se trouve en tête le bulletin d'inspection. On a dit bien souvent que les fonctions de l'inspecteur échappaient trop facilement au contrôle des autorités scolaires. On devra convenir qu'aujourd'hui ces bulletins

savent fort bien les y faire rentrer, puisqu'ils indiquent à ces mêmes autorités les moindres faits et gestes de l'inspecteur. Naturellement pour les adversaires de l'inspection, le beau côté du bulletin sera qu'il contraint l'inspecteur d'être son propre espion, et que s'il commet quelque négligence, il lui sera désormais impossible de la pallier, puisque le bulletin est une espèce de *liber scriptus in quo totum continetur.*

Aux yeux des économes, le titre le plus précieux du bulletin sera qu'il ne coûte rien au trésor. Voilà donc des heureux ! Quoi qu'il en soit, le bulletin, pour tout le monde sans prévention, et surtout pour l'inspecteur, qui ne le redoute point (il faut l'espérer), le bulletin, Monsieur, est une sorte de petit traître d'inspecteur-général qui force l'inspecteur-primaire de faire son devoir, et, s'il est fautif, d'être même son propre dénonciateur. Tout le monde admire cette nouvelle invention. Personnellement, je n'en dirai qu'une chose, c'est que *je n'aurais jamais, quant à moi, trouvé ce secret.*

Le registre spécial déposé chez le secrétaire-trésorier et où l'inspecteur consignera à l'avenir les observations qu'il peut avoir à faire aux commissaires concernant leurs écoles, va remédier à bien des lenteurs dans l'exécution des prescriptions de l'inspecteur. Les avis que cet officier laissait à l'adresse des commissaires, dans le registre des écoles qui avaient des besoins urgents, ne leur parvenaient, bien souvent, que tous les six mois, les commissaires ne visitant leurs écoles que deux fois l'an. Les commissions verbales dont l'inspecteur chargeait les instituteurs pour les commissaires entraînaient des délais interminables, cela se conçoit. Au moyen du registre spécial, tous les prétextes dilatoires n'auront plus droit d'être.

Monsieur, la loi nouvelle concernant le fonds de retraite et de secours en faveur des fonctionnaires de l'enseignement primaire, est le plus grand acte de justice que l'on aît encore fait en faveur des instituteurs invalides. La loi de 1856, due à l'initiative de votre prédécesseur, l'honorable M. Chauveau, était déjà un grand bienfait pour le corps enseignant ; mais avec les moyens limités mis à la disposition du département cette mesure ne pouvait pas être un succès, vu la faiblesse des ressources qu'elle offrait aux instituteurs. La nouvelle loi, plus libérale que l'ancienne, sera, il n'y a pas à en douter, un grand encouragement pour ces derniers. Il sera aussi

un nouveau moyen d'amélioration pour nos écoles, parce que tout ce qui se fait en faveur du maître se fait en faveur de l'école. Si l'on pouvait trouver quelque moyen d'augmenter raisonnablement le salaire de l'instituteur, de manière à lui permettre de vivre honorablement et d'élever sa famille, pendant qu'il enseigne ; si, par exemple, le corps enseignant devenait ici comme le clergé en France, un corps d'officiers publics salariés par le gouvernement avec les nouveaux avantages matériels que lui offre la loi actuelle pour les besoins de la vieillesse, l'enseignement cesserait bientôt d'être ce qu'il n'a été que trop longtemps, savoir : un pis aller, ou l'unique expédient pour vivre, d'une foule de jeunes gens instruits qui ne veulent pas se faire avocats ou médecins.

Je me plais à croire que l'enseignement deviendrait un état de vie rival des professions libérales, ces professions qui sont filles de nos nombreux collèges classiques, et qui sont bien trop courtisées pour les dots qu'elles apportent. Enseignement et professions gagneraient beaucoup, il me semble, à cette rivalité : le premier, en prestige dans la hiérarchie sociale, et les secondes en désencombrement.

Monsieur, la province n'a point d'ennemis apparents à l'extérieur, mais elle a, ainsi que tous les pays du monde, l'ignorance pour son ennemi le plus intime. Nous n'avons besoin pour nous prémunir contre cet ennemi que d'une armée toute pacifique d'instituteurs instruits, franchement chrétiens, et vaillants. Ces instituteurs instruits et franchement chrétiens, nous les avons, payons les mieux et nous les aurons vaillants. On rit bien un peu de ce préjugé populaire, qui dit que tout instituteur est un rentier ; cependant, à y penser un peu, la société agit-elle bien à son égard autrement que le peuple ne fait ?

Dans tous les pays du monde, par exemple, le militaire reçoit-il une blessure dans une bataille, un horion dans une émeute, vite une médaille, ou une pension, sans compter la gloire. Mais on n'a rien ou presque rien à offrir à l'instituteur qui s'use, qui vieillit sous le poids des ennuis et des fatigues de l'enseignement. Il n'y a point de trop belles récompenses pour des hommes qui ont acquis la triste habileté de tuer des hommes, pas de trop beaux hôtels des invalides pour leur vieillesse ; mais on n'a rien à donner à ces hommes qui se dévouent à former des intelligences qui com-

prennent et des cœurs qui aiment *Celui* qui nous a dit à tous: *Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* Cette société n'a pas même à leur offrir, quand la décrépitude est arrivée, le privilège gratuit d'un grabat à l'hôpital.

Monsieur, la dernière loi de retraite et de secours, que les instituteurs vous devront sans doute, ne détruira pas, probablement, dans la Province, ces bizarreries si tristes et cependant si envieillies par toute la terre ; mais elle sera du moins une généreuse protestation contre ces préjugés et contre l'espèce d'abjection où la société laisse languir le seul homme qui, après le prêtre, puisse dire que son état de vie est un apostolat.

Monsieur, une pareille loi, à ne considérer que ses motifs et ses effets, je l'appelle une loi expiatoire du passé ; tous les amis sincères de l'instruction publique l'appelleront une loi bénie.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. D. DORVAL.

Insp. d'écoles.

P. S.—M. Dorval est décédé et n'a pu faire son second rapport.

M. FONTAINE

JOLIETTE, 20 octobre 1882.

Monsieur,

Comme l'année dernière, mes statistiques établissent une légère diminution dans le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles en 1881-82. Il y a diminution proportionnelle dons le nombre d'élèves étudiant les diverses branches de l'enseignement élémentaire.

J'ai lieu de croire que les élèves des écoles sous contrôle auraient été aussi nombreux cette année que l'année précédente, n'eût été l'affluence extraordinaire des jeunes gens dans les collèges et autres maisons d'éducation supérieure de mon district d'inspection et que je ne visite pas. S'il en est ainsi, en tout cas, je ne puis que féliciter mon district pour son amour de l'instruction en général.

Bien que j'aie une municipalité nouvelle dans mon district, je ne compte, encore cette année, que 29 municipalités. Car j'ai retranché la municipalité *dissidente* de St. Gabriel de Brandon (Berthier), qui n'a pas donné signe de vie depuis trois ans et qui, de fait, doit être dissoute, parce qu'elle ne peut soutenir une école et se conformer à la loi.

Conformément à vos instructions, j'ai recommandé à tout le corps enseignant de mettre sur son programme le dessin et l'agriculture, comme deux des branches les plus importantes de l'enseignement. Mes bulletins d'inspection et mes statistiques vous diront jusqu'à quel point on a exécuté mes ordres. Beaucoup d'institutrices n'ont ni goût ni aptitude pour le dessin, et l'opposition des contribuables aidant, l'on abandonne facilement cette branche. Ainsi, seuls, les véritables bons maîtres et maîtresses, soucieux de remplir fidèlement tous leurs devoirs, l'enseignent, *envers et contre tous*, et arrivent à de bons résultats sur cette matière comme sur les autres.

L'agriculture est aussi beaucoup trop négligée. Les candidats au brevêt de capacité devraient, je pense, être astreints à répondre à certaines

questions théoriques sur cette branche. Les instituteurs devraient, en outre, être en possession d'un bon auteur d'agriculture pratique et théorique et connaître un peu de chimie agricole.

Aujourd'hui l'agriculture est beaucoup améliorée dans nos campagnes, mais c'est grâce au courage de cultivateurs vraiment intelligents qui n'ont pas craint de briser avec la routine et de donner le bon exemple. Cette conduite a plus fait pour l'avancement de l'art agricole que l'enseignement de l'école. Cependant je désire ardemment que l'on enseigne l'agriculture partout, et j'invite toujours les instituteurs et les institutrices à cultiver ces jolis jardins qui, d'ordinaire, entourent les maisons d'école. Hélas ! plus de cent, sur le nombre total, ne se donnent pas même la peine de cultiver les légumes les plus ordinaires qui offrent une nourriture si saine et si délicieuse. A peine voit-on, de loin en loin, quelques jolis pots de fleurs, seuls indices de quelques connaissances en horticulture et en botanique.

Le corps enseignant manque de livres pour étudier. Cependant il a besoin de s'instruire. C'est pourquoi j'ai engagé les instituteurs et les institutrices à souscrire, soit au *Journal de l'Instruction Publique*, soit à l'*Enseignement Primaire*, dont la lecture est toujours intéressante et très-utile. Dans chaque numéro de ces deux publications pédagogiques, le corps enseignant peut puiser des renseignements importants et qui ne se trouvent pas dans d'autres livres.

J'ai fait de grands efforts pour avancer le calcul mental et l'arithmétique en général, et je me flatte d'avoir assez bien réussi. La calligraphie s'améliore aussi de jour en jour par l'usage des exemples gradués des séries de Langlais et Cie., de Payson, etc. On comprend généralement l'importance d'une belle écriture et je fais très souvent des remarques à cet égard.

En règle générale, le salaire des institutrices a augmenté l'année dernière, et toutes—excepté celles de la municipalité de St. Charles Borromée, —ont été régulièrement payées de leur modeste salaire. A St. Damien de Brandon, le secrétaire-trésorier, Lemarle, a laissé un léger déficit dans sa caisse. Mais ce contre-temps, grâce à l'activité et au zèle de M. le curé

Brien et de quelques citoyens de l'endroit, n'a pas fait souffrir les institutrices.

Aujourd'hui, je puis dire qu'à deux ou trois exceptions près, les secrétaires-trésoriers remplissent exactement leur devoir, percevant promptement les cotisations et les rétributions, payant régulièrement les salaires et rendant compte de leur administration. Néanmoins je crois que peu d'entre eux se conforment à l'article 61 du chapitre 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada, qui oblige les commissaires à soumettre aux contribuables en Juillet de chaque année, un état détaillé des recettes et des dépenses de la municipalité. J'ai déjà demandé cette réforme qui, dans mon opinion, aurait de bons résultats.

J'ai visité mes écoles deux fois, sauf celles de l'île St. Ignace et de l'île Madame, fermées pour les *quarante-heures*, lors de ma visite ; de la paroisse de St. Cuthbert, moins une, de la ville de Berthier, de la paroisse de St. Félix et des cantons Provost et Brassard. Les premières étaient fermées lorsque je fus prêt à les visiter une seconde fois. Les écoles des cantons Provost et Brassard sont si éloignées que je ne puis les visiter plus d'une fois chaque année.

Je dois dire ici que les contribuables du canton Brassard ont fait de grands sacrifices pour bâtir, près de leur chapelle, une bonne maison d'école, que les enfants de la localité ont fréquentée avec un zèle qui fait honneur à tous, parents, élèves et institutrice. Cette dernière, Mlle Elizabeth Morrissette, quoique non-brevetée, a beaucoup d'aptitude pour l'enseignement et elle a réussi au de là de toute espérance. Avoir une bonne école où les enfants peuvent s'instruire, est un grand encouragement pour cette population énergique qui est allée se fixer, il y a à peine douze ans, au milieu de la forêt, à trente milles de toute habitation.

Pour toutes ces raisons, j'ose vous prier, M. le Surintendant, d'accorder un octroi spécial à cette jeune municipalité qui a fait les plus grands sacrifices pour construire une école et y payer une maîtresse.

L'école du canton Provost rend aussi de bons services, mais n'a pas l'efficacité de celle du canton Brassard.

Outre la maison d'école du canton Brassard, il en a été construite deux nouvelles en 1881, savoir, à St. Cuthbert et à St. Félix de Valois, pres de l'église de chaque localité. Ces deux maisons d'école sont spacieuses, de bonne apparence et offrent beaucoup de confort aux élèves et aux maîtres.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. FONTAINE,
Inspecteur d'écoles.

M. FOTHERGILL

[*Traduction*]

Monsieur le Surintendant,

En vous présentant mon rapport annuel sur les établissements d'éducation placés sous mon contrôle, je suis heureux de vous dire qu'ils font preuve de progrès sensibles.

High-school.—Le nombre des élèves du *High-school* s'est accru constamment, et la tenue générale des élèves, ainsi que l'ensemble de l'enseignement et de la direction, prouvent beaucoup en faveur du recteur et de ses assistants.

High-school pour les filles.—L'école supérieure des filles a été fréquentée par un grand nombre d'élèves; et j'ai pu constater des progrès bien marqués dans toutes les classes. Les élèves de cette école sont bien classés et sous de bons professeurs. L'édifice est aussi bien adapté à une maison d'éducation et tenu dans un ordre parfait.

Département préparatoire.—Le département élémentaire, ouvert en septembre dernier, a fait des progrès sensibles, et je suis persuadé que, sous la conduite de bons instituteurs, il contribuera grandement au succès de l'école supérieure.

Ecole de la rue Artillerie.—L'école de la rue Artillerie, sous la directio de M. Emslie, assisté de deux autres instituteurs, a été, comme toujours fréquentée par un grand nombre d'élèves, et le travail des élèves ne laiss rien à désirer. L'écriture est excellente. M. Emslie donne à ses élève une excellente éducation commerciale. Ses élèves obtiennent facilemen de bonnes situations dans les bureaux des marchands.

Ecole St. André.—M. Fergusson a placé l'école de St. André sur un bo pied. Mademoiselle Lay s'est acquittée scrupuleusement de ses devoir dans la classe élémentaire. La maison cependant ne convient point à un école aussi nombreuse.

Ecole de la rue d'Aiguillon.—L'école de la rue d'Aiguillon se maintien toujours sur un bon pied, sous la direction de mademoiselle Wilkins et d mademoiselle Clara Lloyd, chargée de l'école élémentaire. J'ai remarqué des progrès sensibles dans la lecture et l'épellation.

Ecole de la rue Champlain.—L'école de la rue Champlain était dans un si misérable condition à la fin de la dernière année scolaire, que je fus obligé de signaler son entière inutilité. Cependant, mademoiselle Armstrong a pu rétablir la position de cette école, et le dernier examen des élèves a été très satisfaisant. Le nombre des élèves s'est considérablement accru durant l'année.

Ecole de la rue Ste. Marguerite.—Les plus grands progrès faits dans les écoles de la cité sont ceux que l'on remarque dans l'école des garçons de la rue Ste. Marguerite. La tenue de cette école, qui n'offrait auparavant aucun intérêt, se distingue aujourd'hui par l'agréable coup-d'œil et la bonne discipline de ses classes.

Les élèves de l'école élémentaire sous les soins de Madame Purdie, comme ceux du cours supérieur, ont subi un examen qui leur fait honneur. J'ai visité cette école plusieurs fois pendant l'année, et j'ai toujours été satisfait des progrès. Madame Purdie a enseigné gratuitement depuis le mois de septembre.

Ecole des filles de la rue Ste. Marguerite.—Mademoiselle Ahern qui est chargée de l'école des filles, maîtrise bien ses élèves ; mais les commissaires

ont tort de placer une école si nombreuse et dirigée par une si bonne institutrice dans un si pauvre réduit. Le toit est si bas que la chaleur est parfois insupportable. Les moyens de ventilation sont tout à fait primitifs.

Avant de quitter les écoles de la cité, je crois devoir réitérer le désir que j'ai déjà exprimé, que la couture fût obligatoire, par ordre du gouvernement, dans toutes les écoles de filles.

St. Roch-nord.—Je regrette de constater que l'école de St. Roch-nord est encore fermée par suite de l'apathie des syndics, tandis que les autorités de Saint Sauveur de Québec ont placé leur école dans une excellente condition. On doit prochainement changer les instituteurs, vu que M. Aubé donne sa démission.

Montmorency.—A Montmorency, le mauvais état de la santé de mademoiselle Parker ne lui a pas permis de donner à l'éducation de ses élèves tous les soins qu'elle aurait dû leur donner. Je crois qu'elle se retirera pendant quelque temps. C'est une institutrice très recommandable, et son indisposition est bien regrettable.

Vacances.—Stoneham, Tewkesbury et St. Dunstan sont tous dans la plus déplorable condition. Les écoles de ces cantons sont toutes fermées aujourd'hui.

St. Raymond.—Les écoles dissidentes de St. Raymond, à Bourg-Louis, sont bien conduites, comme de coutume.

Le Révérend H. C. Stuart, M. A., s'intéresse beaucoup à l'éducation, et par ses efforts à perfectionner l'éducation des instituteurs, il est parvenu à doter les écoles de son district de maîtres instruits. L'arrondissement No. 1 a aujourd'hui à la tête de son école une institutrice d'école modèle de première classe dans la personne de mademoiselle Margaret Proctor.

J'espère que les contribuables de cet arrondissement feront tous leurs efforts pour élever cette école au rang d'école modèle. Il en faut au moins une dans la municipalité.

Portneuf.—Les trois écoles de Portneuf n'ont pas fait preuve de succès bien marquants durant cette année.

Les instituteurs de l'arrondissement No. 1 ont été changés, et j'augure beaucoup de progrès de ce changement.

L'école de l'arrondissement No. 2 a été fermée, et celle de l'arrondissement No. 3, sous les soins de mademoiselle Courtney, a fait des progrès satisfaisants.

Plusieurs moulins doivent être mis en opération dans le cours de l'été et de l'hiver, de sorte que l'on peut raisonnablement espérer beaucoup de progrès dans les écoles de la municipalité.

Valcartier.—Les sept écoles de Valcartier (St. Gabriel est et ouest) ont été bien dirigées durant cette année.

Une nouvelle institutrice, mademoiselle Cryan, a été chargée de la direction de l'école de Hill-mill, et a fait faire d'excellents progrès à ses élèves. On a aussi fait des réparations importantes à la maison d'école. Mademoiselle McKillop a remplacé mademoiselle McKechnie à l'arrondissement No. 3, St. Gabriel-ouest. Mademoiselle McKechnie remplace mademoiselle Barnford à l'école No. 1, de St. Gabriel est.

Mademoiselle Clark a eu un grand succès dans la direction de l'école No. 3, dans St. Gabriel-est, tandis que mademoiselle Beilly s'acquittait de ses devoirs d'une manière irréprochable dans l'école No. 2.

Mesdemoiselles Perrey et Cleary continuent encore à diriger avec beaucoup de talent les écoles Nos. 1 et 4 de St. Gabriel-ouest.

Je dois dire qu'il existe encore beaucoup de désagrément dans Valcartier, concernant les limites de certains arrondissements scolaires, et les habitants ne se montrent guère conciliants, mais, tout au contraire, sont toujours prêts à avoir recours aux tribunaux judiciaires, entraînant ainsi la municipalité dans des dépenses inutiles.

Ecoles indépendantes.—Quant aux écoles indépendantes, tout ce je puis en dire, c'est qu'elles rendent de grands services.

Les demoiselles Addie qui ont enseigné avec tant de succès dans l'école modèle de Marbleton, ont ouvert une école privée, avec beaucoup de succès,

à Lévis. Les demoiselles Addie n'ont besoin que d'être connues pour être appréciées.

Les Révds. A. A. Von Iffland, M. A., Bergerville, et H. C. Stuart, M.A., Bourg Louis, tiennent l'un et l'autre d'excellentes écoles pour les garçons ; ils ne prennent qu'un nombre limité d'élèves et les préparent pour les cours universitaires ou autres institutions supérieures.

Je suis fâché de dire que madame Morgan, connue si avantageusement depuis longtemps comme institutrice, s'est retirée. Son école est maintenant dirigée par madame Cook, qui a enseigné avec succès à St. Roch.

L'académie commerciale de M. Thom, pour les garçons, se maintient toujours au premier rang des institutions de ce genre.

Je constate avec plaisir que toutes les écoles sont maintenant mieux approvisionnées de livres de classe qu'elles ne l'étaient autrefois.

On se propose d'adopter uniformément les livres de lecture publiés par les messieurs Gage, de Toronto, ainsi que les livres d'épellation des mêmes éditeurs ; ces livres sont excellents et se recommandent par eux-mêmes aux instituteurs et aux élèves.

Le nouveau système adopté pour conduire les examens pour les diplômes a eu aussi l'effet de procurer de meilleurs institutrices qu'autrefois.

Les progrès qui se sont opérés dans les écoles de mon district d'inspection durant les cinq dernières années sont très-satisfaisants. Il ne reste plus qu'un ou deux points obscurs, tandis que, il y a quelques années, plusieurs écoles étaient dans une condition déplorable. Nous pouvons assurément remercier Dieu et prendre courage.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. M. FOTHERGILL,
Insp. d'écoles.

M. GAY

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année scolaire qui vient de finir.

Il y a eu une amélioration générale dans la condition des écoles de mon district, ainsi que le constate le résumé suivant :

——	1874-5	1880-1	1881-2
Nombre d'arrondissements	98	132	135
" d'institutions en opération	96	117	125
" d'élèves	3844	5620	6102
Assistance moyenne	3069	3800	4114
Elèves lisant couramment	2660	2941	3169
" en arithmétique	1535	2969	3719
" " calcul mental	688	873	1134
" " écriture	2010	2754	3563
" " grammaire anglaise	451	626	660
" " " française	702	1050	1234
" " analyse et orthographe	....	695	865
" " histoire	695	1001	1513
" " géographie	631	1050	1352
" " dessin	....	256	814
" " tenue des livres	42	187	157
" " agriculture	.....	238	221

Parmi les matières qui s'enseignent à toute la classe, celle qui montre la plus grande augmentation depuis huit ans, c'est l'arithmétique. Elle a augmenté de 140 p. cent. Je recommande habituellement aux maîtresses

de faire acheter des ardoises à tous les élèves, même aux plus jeunes ; à ceux-ci l'ardoise tient lieu de jouet et les premieres notions de calcul deviennent un amusement. On les voit ainsi passer sans ennui les six heures de classe que l'étude du syllabaire ne saurait remplir.

A part une légère diminution en agriculture et tenue des livres, on voit qu'il y a eu une augmentation générale sur le nombre des enfants apprenant les diverses matières de l'enseignement. Mais cela ne suffit pas pour nous renseigner entièrement sur la condition de nos écoles. Je parle des écoles de la campagne qui forment la grande majorité dans ce district. Il faut encore les envisager sous un autre aspect ; il faut examiner jusqu'à quel degré d'avancement peut parvenir un élève qui suit régulièrement le cours élémentaire. Eh bien, sous ce rapport, j'ai le regret de dire, monsieur le Surintendant, que nos écoles laissent à désirer, par suite de l'incompétence de nos maîtresses, sauf quelques rares exceptions.

Que les bureaux d'examinateurs délivrent des brevets avec trop de facilité, tout le monde le sait et tout le monde s'en plaint. C'est un abus qu'il convient d'arrêter au plus tôt.

Il y a encore une autre chose qui nuit au progrès de nos institutions scolaires et à laquelle il est difficile de remédier, parce qu'elle est inhérente à nos institutions démocratiques ; elle est la conséquence de notre système d'administration. Je veux parler des fréquents changements de maîtresses dans chaque école. Ces changements sont à peu près de cinquante pour cent chaque année. Ce mouvement de va-et-vient ne saurait avoir un bon résultat. Il est pourtant permis d'espérer que, lorsque le personnel enseignant sera plus instruit, et, par conséquent, donnera plus de satisfaction au public, les changements seront moins fréquents.....

En examinant les comptes de dépenses des municipalités, je trouve qu'il y a des secrétaires qui se font payer des sommes assez fortes comme indemnités pour être allés à la banque changer contre de l'argent les mandats du gouvernement. Ces mandats sont payables à ordre et peuvent être changés au pair dans n'importe quel endroit de la Province. Les commissaires feraient donc bien de ne rien accorder aux secrétaires à cet effet.

Les maisons d'école que j'ai citées dans mon dernier rapport comm étant trop basses vont, pour la plupart, être exhaussées pendant les vacance courantes. Si je vois dans mes prochaines visites que vos instructions à ce égard n'ont pas été suivies, je vous en informerai immédiatement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AUG. GAY,
Insp. d'écoles.

HULL, 25 août 1882.

M. GRONDIN

LAPRAIRIE, 21 août 1882.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport d'inspection pour l'année scolaire 1881-82.

Mon grand tableau statistique, que j'ai rempli avec tout le soin et l'exactitude possibles, et que je vous ai transmis il y a déjà plusieurs jours, démontre qu'il y a eu encore cette année plus d'élèves qui ont fréquenté les écoles que les années précédentes, et qu'un plus grand nombre ont étudié les différentes branches du programme scolaire.

Cette augmentation, quoique légère, est cependant très-satisfaisante quand on considère que la population a diminué dans plusieurs des vieilles paroisses.

Les manufactures qui se fondent de toutes parts, le Nord-Ouest par ses terres fertiles, et les belles forêts du pays qui se convertissent en établissements de colonisation, sont des avantages réels pour tous ceux qui ne possèdent que des terres de petite étendue, ou qui ne trouvent pas un travail toujours constant et assez rémunératif dans nos anciennes campagnes.

Les maisons d'école, en général, sont en assez bon ordre et assez confortables, quoique plusieurs soient mal divisées, et surtout de pitoyable apparence ; mais il me fait peine d'avoir à dire que malgré mes recommandations souvent réitérées, un grand nombre des écoles n'ont qu'un tableau noir presque toujours hors de service, et que plusieurs ne sont pas encore pourvues de bonnes cartes géographiques, ni de bancs commodes et appropriés à la taille des enfants, non plus que de tables bien faites et solides.

Le défaut d'assiduité, comme on l'a toujours dit, est le plus grand obstacle à l'avancement de l'instruction chez les enfants, mais l'absence d'ameublement et du matériel nécessaire, ou leur mauvaise qualité, sont aussi une cause directe de la lenteur des progrès dans plusieurs écoles.

De tous les instituteurs de ce district, il n'en est pas un seul manquant complètement de zèle ou de l'instruction suffisante, quoi qu'ils ne puissent pas tous réussir au même degré, et parmi les institutrices qui n'obtiennent que peu ou point de succès, c'est pour le plus grand nombre moins le défaut de la science voulue que du talent de savoir la communiquer.

Comme il n'y a pas un père prudent ni une mère chrétienne qui voudraient faire instruire leurs enfants par un maître irréligieux et sans principes, aucun titulaire des écoles que j'ai mission de surveiller n'a donné lieu à une seule plainte sur sa conduite.

L'instruction religieuse étant la base de toute éducation saine et solide, doit faire partie du programme des études, et chaque curé ou prêtre desservant en a la surveillance, et sous cette surveillance toujours éclairée, le catéchisme, avec ses explications, est enseigné dans toutes les écoles catholiques de sa paroisse.

Les finances sont généralement bien administrées, mais il reste chaque année, dans plusieurs municipalités, un fort montant d'arrérages ; voilà pourquoi je réitère, pour la troisième ou quatrième fois peut-être, la suggestion d'insérer une clause dans la loi scolaire aux fins d'obliger les arriérés à payer un intérêt qui équivaudrait à une amende. Une telle mesure, tout en rendant justice aux bons payeurs, aurait le bon effet

de diminuer chaque année de plus des trois-quarts le nombre des retardataires.

Les comptes, presque partout, sont tenus d'après la méthode officielle, et ceux des secrétaires-trésoriers qui n'ont pas encore adopté cette méthode le feront, je l'espère, pour l'année scolaire prochaine.

Maintenant un mot à l'adresse de quelques intéressés de certaines parties de municipalités qui ne manqueront pas de se reconnaître dans l'exposé que je vais faire. Voici : lorsque dans quelque paroisse il se trouve un arrondissement plus riche que les autres, les contribuables voudraient former une municipalité séparée pour que tout l'argent de leurs contributions scolaires et de leur part d'octroi fût employé au bénéfice exclusif de leur école, laissant aux autres arrondissements qui sont moins favorisés à payer des cotisations plus élevées et disproportionnées à leurs moyens pour soutenir leurs écoles respectives. Je me suis, en toute occasion, efforcé de déconcerter de pareils projets, dont la réalisation serait aussi injuste que contraire au but de la loi qui veut l'égalité suivant la fortune de chacun.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. GRONDIN,
Insp. d'écoles

M. HUBBARD

(*Traduction*)

SHERBROOKE, 21 août 1882.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, ainsi que les tableaux statistiques qui l'accompagnent, pour l'année scolaire qui vient de s'écouler. Ces tableaux, je crois, demandent à être expliqués. Je les avais préparés, il y a quelques mois, d'après les anciennes formules. Mais comme j'en ai récemment reçu de nouvelles qui demandaient certains détails que je ne connaissais pas, j'ai été obligé de faire mes visites d'été aux écoles, afin de pouvoir donner ces renseignements.

Quant à ce qui regarde la nouvelle classification des écoles catholiques, protestantes et mixtes, je dois dire que je n'ai pu obtenir de renseignements à ce sujet qu'après la fermeture des écoles qui avaient déjà donné leurs statistiques, et qu'en conséquence mes tableaux ne sont pas absolument exacts.

Je désire aussi constater, comme je l'ai déjà fait dans mes lettres, que les nouvelles formules des tableaux semblent apporter de la confusion dans certains items, qui étaient clairement et distinctement indiqués dans les formules précédentes.

D'après les nouveaux tableaux, il est difficile de déterminer si les écoles entrées sous le nom de " Mixtes," sont sous le contrôle du gouvernement ou des commissaires ou si elles sont indépendantes.

Je vous ai envoyé, en conséquence, les deux tableaux, dont le premier indique les items dont je viens de parler.

On remarquera que, comparé à celui de l'année dernière, ce tableau indique une amélioration considérable dans plusieurs détails, et qu'il constate un certain progrès sur l'année précédente dans le nombre des écoles et l'assistance des élèves.

Si plusieurs accidents sont arrivés à certaines maisons d'école, il faut constater aussi, d'un autre côté, que plusieurs d'entre elles ont été considérablement améliorées.

En parlant d'accidents, je désire faire particulièrement allusion à l'incendie des édifices du St. Francis College, à Richmond, de l'académie de Danville, d'une maison d'école dans le village de Robinson, et d'une autre à Newport. Les pertes résultant de ces incendies ont été en partie couvertes par les assurances.

Sous le rapport des améliorations effectuées pendant le cours de l'année dernière, une annexe considérable a été ajoutée à l'académie de Coaticooke, donnant ainsi à cette école plus de place et de commodités. Une école modèle a aussi été construite à Kingsey, ainsi que deux autres écoles ordinaires à Newport, l'une pour remplacer celle qui avait été incendiée, et l'autre dans un nouveau district. On a aussi construit une école à Durham, où une école modèle est en voie de construction, et deux ou trois autres dans les municipalités voisines.

Des réparations assez importantes ont été faites en différents endroits, et l'on se propose de construire un édifice plus convenable pour l'académie de Danville, lequel répondra amplement à tous les besoins d'une école graduée.

Les autres écoles incendiées seront aussi bientôt remplacées, espérons-le.

Il n'y a maintenant presque plus d'écoles en mauvais état, bien qu'un grand nombre d'entre elles ne soient que passables.

Ceci est constaté dans les bulletins envoyés pour les différentes écoles, et il y a certainement eu amélioration sous ce rapport durant l'année.

Quant à l'ameublement des écoles, on ne constate aucun progrès. Dans certains cas on s'est procuré des cartes, etc., mais il reste encore beaucoup à faire pour arriver à des résultats satisfaisants.

Nous avons éprouvé beaucoup de difficultés à trouver des instituteurs compétents. Cela est dû principalement à ce que "les temps sont meil-

leurs " pour les autres genres d'occupation et aussi à la modicité du traitement des instituteurs. Les écoles sont souvent restées fermées faute de professeurs, et on a dû quelquefois en employer temporairement qui n'avaient pas de diplômes. Les traitements ont cependant été légèrement augmentés, mais cette augmentation n'a pas été suffisante pour décider les instituteurs à se livrer à leur profession, les municipalités ayant négligé d'exiger les retenues (*stoppings*) requises par l'Acte des Pensions.

A défaut d'instituteurs, on a dû employer des maîtres catholiques dans un grand nombre d'écoles protestantes.

En général, les instituteurs ont fait preuve de capacité, et j'en ai rarement rencontré d'incompétents. J'ai eu plus souvent l'occasion d'attirer leur attention sur quelques lacunes dans leur instruction, et sur leur manque de méthode dans leur manière d'enseigner.

Les livres deviennent de plus en plus uniformes, bien que dans différents endroits, on se serve encore de livres non autorisés, et que l'introduction graduelle des auteurs approuvés cause pendant quelque temps une certaine confusion, les instituteurs se servant trop souvent de leur influence contre leur usage.

Quant à la question financière, elle n'a pas jusqu'ici présenté d'obstacles sérieux. Les temps étant plus heureux, les perceptions ont été faites plus facilement, et, en général, les instituteurs reçoivent régulièrement leur traitement, et j'attends moins d'exception à cette règle, cette année, que dans le passé.

Depuis mon dernier rapport, j'ai visité deux fois toutes les écoles en opération sous mon contrôle. Durant l'année, je les ai toutes visitées une fois, et presque toutes deux fois, excepté six durant l'été et quinze pendant l'hiver. L'hiver dernier a été très-défavorable pour les voyages et j'ai éprouvé beaucoup de difficultés à faire mes visites.

Le nombre des écoles qu'il est de mon devoir de visiter est tellement considérable, qu'il m'est impossible de les inspecter toutes dans une même tournée, mais je me fais un devoir de me rendre à ces écoles à ma visite d'inspection suivante.

En général, il m'est aussi impossible de donner avis aux écoles d l'époque de mes visites. et, tout bien considéré, je doute beaucoup de l'ut lité de cet avis.

Quelques-unes des écoles que j'ai inspectées jusqu'à présent sont main tenant tellement fréquentées par des élèves catholiques, qu'il vaudrai peut-être mieux qu'elles fussent inspectées par un Inspecteur catholiqu Je mentionnerai l'école No. 16 de Stanstead, comté de Stanstead, les école No. 13 et 14 d'Ascot, comté de Sherbrooke, et l'école No. 3 de Cleveland comté de Richmond.

Comme j'ai déjà donné des renseignements détaillés sur chaque muni cipalité dans mon tableau statistique et dans les bulletins des visites, il ne me semble pas nécessaire de les récapituler dans ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. HUBBARD,

Inspecteur d'écoles.

M. JUNEAU

QUÉBEC, septembre 1882.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles catholiques de mon district d'inspection pour l'année scolaire terminée le 30 juin dernier.

Je vous ai déjà adressé mon grand tableau statistique et mon livre de bulletins : ce tableau et ces bulletins me dispensent d'une foule de détails. Il ne me reste donc que quelques rémarques à vous soumettre.

Dans mon dernier rapport, je disais : " On tient encore quelque part au monotone *mot-à-mot ;* mais, dans les bonnes écoles, il est passé de mode. Pourquoi, en effet, exiger qu'un élève apprenne par cœur et mot-à-mot une leçon qu'il oubliera demain ?"

En recopiant ce rapport, je passais une page où j'ajoutais : " Si l'on ne doit plus obliger l'élève à s'astreindre au mot-à-mot quand il s'agit d'histoire, de géographie et de grammaire, il n'en est pas de même pour l'enseignement des prières et du catéchisme ; car il faut ici exiger que l'élève sache tous les mots, sans en omettre aucun ; il est même nécessaire, pour que l'enfant n'oublie jamais ses prières et son catéchisme, revenir souvent sur ces matières, puisqu'elles sont pour l'enfant le gage assuré de son salut éternel. Le catéchisme ne doit-il pas être sa règle de foi et de conduite dans les diverses étapes de la vie ?"

La prière élève l'âme vers Dieu, son auteur, sa fin ; elle la console dans les afflictions si nombreuses que l'on rencontre à chaque instant ; elle la fortifie, la soutient contre les dangers, aujourd'hui si multipliés partout. On ne saurait jamais trop enseigner à bien prier.

La vraie pédagogie doit se modeler sur l'enseignement religieux, et ceux qui prétendent que la religion n'a rien à faire, rien à voir dans l'en-

seignement de la jeunesse, sont assurément bien à plaindre. Heureusemen que ceux-ci sont impuissants dans notre pays, et qu'ils le seront toujours espérons-le.

Les écoles sans Dieu sont des écoles d'immoralité, d'impiété et de désordre, comme nous le constatons dans un grand nombre d'institutions étrangères. Pour ma part, je n'entretiens aucune crainte à ce sujet ; nos autorités scolaires sont des hommes éminemment catholiques, parmi lesquels sont NN. SS. les évêques de notre province.

L'enseignement des prières et du catéchisme dans les écoles, loin d'être une perte de temps pour les élèves, est au contraire un avantage pour eux : ils apprennent à être plus attentifs, plus sages, plus studieux ; ils comprennent mieux le respect dû au maître, aux condisciples, à soi-même. Il ne faut pas simplement instruire les enfants dans les sciences, il faut aussi les élever, former leur cœur à toutes les vertus, pour en faire des hommes utiles à la société, à la religion, et en faire des citoyens intègres. L'école doit être un petit sanctuaire où l'enfant apprend à aimer et à servir Dieu ; aussi y voit-on partout " le signe de notre rédemption."

J'ai constaté, encore cette année, que certaines institutions, pour donner plus de relief à leurs écoles, négligent les petits commençants, ne s'en occupent presque pas, employent la majeure partie de leur temps aux plus avancés de leurs classes, composées presque toujours de cinq ou six élèves tout au plus : cela est très regrettable.

Je regrette de dire que je rencontre assez souvent des institutrices qui, nouvellement arrivées dans un arrondissement, prônent partout que les élèves ne savent rien, qu'ils ont été mal enseignés, mal dirigés, etc. ; malheureusement, celles qui se permettent de déblatérer ainsi contre leurs devancières, ne font pas mieux qu'elles, et souvent même moins bien. Je ne dis pas qu'en parlant ainsi, elles le font par malice, non sans doute ; mais on veut se donner du ton, se faire passer pour savantes : elles manquent d'humilité, de savoir-vivre et même de charité ; elles sont par conséquent peu propres à la direction d'une bonne école.

J'ai pu, dans quelques paroisses où je me trouvais à passer le dimanche,

réunir après la messe les institutrices dans la maison d'école de l'église, afin de leur donner des conseils pédagogiques. Je me propose, chaque fois que j'en aurai l'occasion, d'en faire autant. On peut, dans ces réunions, donner des conseils, des avis qui ne peuvent que difficilement se donner ailleurs.

Il se rencontre des gens qui croient qu'une visite d'école est chose facile. Sans doute que la chose serait facile, s'il ne s'agissait que de faire un petit examen du savoir présent des élèves ; mais quand il s'agit de constater les progrès qu'ils ont faits dans un temps donné, il n'en est pas de même ; car ici l'inspecteur, pour rendre justice à qui de droit, doit tenir compte du temps, des lieux et des circonstances où se trouve placé un instituteur ou une institutrice, pour apprécier justement les progrès des élèves. On vous dira, par exemple, qu'un enfant a fréquenté l'école pendant cinq années consécutives, tandis que, pendant ce laps de temps, il n'a eu réellement que deux années d'école, comme on le constate en recourrant au journal d'appel de l'école de chacune de ces années. Un autre vous dira que son enfant ne manque presque pas l'école, et qu'il ne fait rien ; mais en consultant le journal, on voit que cet enfant perd constamment un ou deux jours de classe par semaine ; comment ainsi faire des progrès ? Est-ce la faute du maître si celui-ci ne réussit pas aussi bien qu'un enfant régulier et appliqué ? On vous dira encore : "Mon enfant n'apprend rien à l'école et cependant il ne perd point de temps." Mais cet élève est léger, étourdi, gâté par ses parents, un paresseux enfin, qui n'écoute jamais ; est-ce encore la faute du maître ou de la maîtresse, je le demande, si cet enfant ne fait pas aussi bien que les autres élèves ? Rendre compte des progrès d'une école, ce n'est très certainement pas, monsieur le Surintendant, chose toujours facile.

Je corrobore ce que disent messieurs Carrier et Béland, mes collègues, dans leur dernier rapport, relativement au changement des institutrices : une année d'épreuve pour une jeune institutrice qui débute, n'est certes pas suffisante pour exiger son renvoi, si toutefois les progrès n'ont pas semblé satisfaisants ; moins on change les maîtresses d'école, le mieux c'est.

M. Prémont dit dans son rapport "que les candidats qui se présentent devant les bureaux d'Examinateurs subissent leur examen de manière à

prouver qu'ils ont, non seulement le *savoir*, mais surtout qu'ils possèdent le *savoir-faire*."

Je me demande, moi, membre d'un de ces Bureaux depuis trente et quelques années, comment on peut s'assurer de l'aptitude à l'enseignement. Les candidats sont interrogés sur la pédagogie, qu'ils ont étudiée, et sur laquelle ils ont bien répondu. Mais autre chose est de savoir si ces derniers sauront mettre en pratique les divers moyens qui y sont donnés, avec discernement et connaissance de cause. " Un instituteur qui n'est pas tout entier à ses élèves ne sera jamais un bon maître ; il faut le *dévouement*."

Encore ce printemps, j'ai été obligé d'ordonner le renvoi d'une institutrice très capable en *savoir*, mais nulle en *savoir-faire*, et cependant, cette maitresse d'école avait étudié la pédagogie !

M. Carrier suggère " une très grande sévérité dans les examens pour diplôme, à cause de la concurrence que font certaines institutrices incapables à celles qui le sont," mais cela empêchera-t-il la concurrence ? non assurément. J'ai vu des institutrices, formées à l'école Normale, faire concurrence à d'autres de la même école. Comme j'en faisais un reproche à une d'elles, elle m'avoua qu'elle l'avait fait à contre-cœur et malgré sa volonté ; que ses parents l'avaient forcé d'agir ainsi : c'est triste à dire.

M. Brault donne d'excellents conseils ; entre autres, celui qui consiste dans la sortie des élèves vers le milieu de la séance du matin et de celle de l'après-midi. La classe, pendant ces cinq minutes que durerait cette sortie, serait aérée ; les élèves, aspirant à pleins poumons un air pur et vivifiant, seraient mieux disposés à continuer l'étude, sans fatigue et sans malaise. La maitresse aussi s'en trouverait bien, et en serait quitte pour rétablir l'ordre pendant que s'affectuerait la rentrée des élèves un peu tapageurs.

Je crois devoir dire, quant aux absences si fréquentes des élèves à l'école, qu'ils seraient plus assidus si toutes les institutrices savaient s'en faire aimer et toujours les intéresser dans leur enseignement ; car je constate que les écoles les plus fréquentées sont celles où la maîtresse sait rendre ses leçons intéressantes.

J'ai entendu dire à une mère de famille où je logeais : "Je ne sais pas comment la maîtresse s'y prend, je ne sais pas ce qu'elle fait, les enfants voudraient toujours être à l'école." C'est bien simple, lui répondis-je, c'est que mademoiselle B. sait intéresser ses élèves, se faire aimer ; elle comprend son état. Oui, si toutes les institutrices savaient mettre plus d'intérêt dans leur enseignement, les élèves seraient plus assidus à l'école, j'en suis certain ; j'en juge par moi-même ; je prolongerais mes visites jusqu'à la nuit, si je voulais en croire les enfants ; quand on me voit prêt à partir, on me dit presque partout : M. l'inspecteur, il n'est pas tard, restez donc encore un peu ; et pourquoi ? parce que je les intéresse, ils aiment à savoir, à s'instruire ; aussi, écoutent-ils avec avidité tout ce que je leur dis. Ils sont tout étonnés de comprendre si facilement des choses qu'ils trouvaient incompréhensibles ; mais il faut parler de manière à être bien compris : on parle à l'intelligence de l'enfant, à son cœur.

J'ai constaté avec plaisir que les commissaires d'écoles ont eu le bon esprit de ne point faire rembourser par les institutrices la retenue pour le fonds de pension faite par votre département.

Le corps enseignant a eu à enrégistrer, ce printemps, le décès de deux des plus anciens membres : celui de M. Jean-Marie Annet et celui de M. François-Xavier Gilbert. Le premier comptait 64 années d'enseignement (30 en France et 34 en cette province) ; le second en comptait 40. Sans aucun doute, ces vénérables doyens de l'enseignement ont reçu la récompense promise à ceux qui travaillent à la vigne du Seigneur.

A peu d'exceptions près, je suis heureux de vous dire, monsieur le Surintendant, que les écoles, quoique laissant encore à désirer, sont généralement bien dirigées et qu'on y met du zèle et du dévouement.

Je regrette que quelques institutrices n'aient pas encore reçu votre dernier rapport sur l'état de l'éducation ; c'est d'autant plus malheureux que ce rapport, comme tous les autres, est très intéressant ; c'est un précieux document où l'on trouve d'excellentes choses ; on y lit d'intéressantes

remarques sur la pédagogie que les institutrices pourraient mettre à profit tant pour elles-mêmes que pour leurs élèves.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. JUNEAU,
Insp. d'écoles.

M. LAMARCHE

St. Jean, 12 septembre 1882.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année scolaire 1881-82.

Les écoles de ce district ont été fréquentées, cette année, par 6728 élèves, soit 440 de diminution sur l'année 1880-81. L'assistance moyenne de 72 par cent de l'année dernière s'est élevée cette année à 75 par cent. Comme il y a plus d'assiduité à l'école, il y a aussi un peu plus de progrès.

Bien que les élèves se renouvellent continuellement, que les plus avancés quittent l'école, je puis dire que le degré d'avancement s'élève graduellement et que la somme des connaissances augmente tous les jours. C'est ainsi que malgré la diminution dont je viens de parler, il y a une augmentation de 41 élèves en tenue des livres, 54 en géographie, 79 en histoire, 311 en agriculture et 880 en dessin. La grande augmentation des élèves qui étudient cette dernière branche est due surtout aux manuels que j'ai placés dans les écoles.

Dans plusieurs municipalités, les commissaires ont complété l'organisation voulue pour l'enseignement du dessin, en mettant des manuels dans les écoles où je n'avais pu en fournir. Dans d'autres municipalités, les commissaires montrent un peu d'hésitation ; mais je n'en remarque qu'une seule qui se refuse à l'enseignement du dessin, en se prévalant de la section

, chap. XV, S. R. du B. C. pour ne pas adopter en entier le programme
études du comité catholique.

L'enseignement est aujourd'hui plus pratique qu'autrefois. Non seule-
ent l'élève apprend à calculer, il apprend aussi à raisonner son calcul, à
ppliquer aux transactions ordinaires de la vie. Il en est de même pour
grammaire: non seulement l'élève apprend l'orthographe, c'est-à-dire.
écrire suivant les règles, mais aussi il s'habitue à parler correctement·
pprenant à parler dans la famille, l'enfant perfectionne son langage à
'cole par la lecture. Comme le dit M. Bardoux: " apprendre à lire, c'est
meilleure manière d'apprendre à parler;" et surtout, je puis ajouter,
prendre à lire d'une manière raisonnée.

Il est nécessaire que l'élève se rende compte, par le raisonnement, de
ut ce qu'il lit, de tout ce qui se passe autour de lui, de tout ce que son
telligence conçoit. Pour cela, c'est de l'exercer à la lecture raisonnée, à
narration orale, si je puis m'exprimer ainsi, avant même qu'il sache
crire, afin de le mettre en état de faire de la narration écrite, lorsqu'il aura
mmencé l'étude de la grammaire. L'élève, appelé à donner de vive voix
substance, et non la lettre de sa leçon ou de sa lecture, ou bien à
conter devant son maître, qui le reprendra quand il se trompera, ce qu'il
ura entendu dire, ce qu'il aura observé lui-même sur tel ou tel sujet utile
pratique, l'élève, dis-je, se familiarisera aux termes usuels, à la correction
u langage, et pénètrera ainsi dans le domaine des idées.

Il est regrettable que l'enseignement de la composition soit encore
égligé. Il n'est pas nécessaire que l'élève connaisse en grande partie son
rthographe pour se livrer à la composition, dont l'étude peut marcher de
air avec celle de l'orthographe. Ses premiers travaux seront remplis de
utes, mais elles diminueront en proportion de ses progrès en orthographe;
t peu à peu il s'accoutumera à exposer ses idées, à les coordonner, et enfin
les exprimer avec facilité et précision.

Il s'est fait un grand pas dans l'amélioration des maisons d'école.
lusieurs municipalités s'imposent à cette fin de grands sacrifices. Pour
eu que le mouvement se maintienne ou s'accentue, nous aurons bientôt
es maisons d'école tout-à-fait convenables et propres au but auquel on les

destine. Sous ce rapport les commissaires me paraissent animés d'un bo esprit.

Les salaires s'élèvent graduellement, et les instituteurs sont payés, e général, avec régularité. Aucune plainte n'a été faite à ce sujet. C'e une bonne note pour les secrétaires-trésoriers, qui perçoivent les tax avec ponctualité, et dont les comptes sont généralement bien tenus.

Comme les bulletins que j'ai eu l'honneur de vous transmettre dar le cours de l'année renferment tous les renseignements nécessaires su chaque école, je crois pouvoir me dispenser de les répéter dans ce rappor

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Z. O. H. LAMARCHE,
Insp. d'écoles.

M. LEFEBVRE

TROIS-RIVIÈRES, le 7 septembre 1882.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'état de l'instructio publique dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1881-82.

Le nombre d'institutions d'éducation de tous genres dans mon distric d'inspection est de 123, trois de plus que l'année dernière.

Le nombre d'élèves incrits aux journaux d'appel était, en 1881, d 6306, cette année 1882, il est de 6666 ; soit une augmentation de 360.

Le nombre d'élèves composant l'assistance moyenne était, en 1881, d 3911, cette année 1882, il est de 4179 ; soit une augmentation de 268.

Le nombre d'élèves lisant couramment était en 1881, de 4675, cette année 1882, il est de 4895 ; soit une augmentation de 220.

Le nombre d'élèves écrivant était en 1881, de 4105, cette année 1882, il est de 6140 ; soit une augmentation de 2035.

Le nombre d'élèves apprenant le calcul était en 1881, de 2482, cette année 1882, il est de 2884 ; soit une augmentation de 402.

Quant au calcul mental, je n'ai inscrit dans mon grand tableau statistique que le même nombre étudiant l'arithmétique, comme étant le nombre qui étudient cette branche d'une manière plus rationnelle, mais à proprement dire, tous les élèves qui assistent aux écoles reçoivent des leçons sur cette matière ; de sorte qu'on pourrait compter 6666 élèves apprenant le calcul mental.

Le nombre d'élèves apprenant la tenue des livres était, en 1881, de 539, cette année 1882, il est de 792 ; soit une augmentation de 253.

Le nombre d'élèves apprenant la grammaire française était, en 1881, de 1948, cette année 1882, il est de 2067 ; soit une augmentation de 119.

Seulement 155 élèves étudiaient la grammaire anglaise en 1881, cette année 1882, nous en comptons 259 ; soit une augmentation de 104.

Le nombre d'élèves apprenant la géographie était en 1881, de 1077, cette année 1882, il est de 1224 ; soit une augmentation de 147.

Le nombre d'élèves étudiant l'histoire était en 1881, de 1494, cette année 1882, il est de 1680 ; soit une augmentation de 186.

Le nombre d'élèves étudiant le dessin linéaire industriel était en 1881, de 1705, cette année 1882, il de 2107 ; soit une augmentation de 402.

Le nombre d'élèves étudiant le manuel d'agriculture ainsi que les autres matières du programme officiel, a augmenté à peu près également.

Je suis heureux de constater que les diverses matières du programme de nos écoles s' enseignent aujourd'hui d'une manière de plus en plus intelligente, grâce aux combats soutenus que nous avons livrés à la routine, et

aux efforts qu'ont faits les instituteurs et les institutrices pour développer l'intelligence de leurs élèves, en adoptant un meilleur mode d'enseignement, en n'avançant que graduellement du connu à l'inconnu.

Il y a dans mon district d'inspection 5 académies, dont 4 de filles et une de garçons.

L'académie des Révérends Frères du Sacré-Cœur à Ste. Anne Lapérade est sous contrôle, ainsi que l'académie de filles dirigée par les Révérendes Sœurs du Bon-Pasteur à Champlain.

Les trois autres sont des écoles supérieures indépendantes ; l'une est dirigée par les Révérendes Sœurs de la Charité, à Deschambault, une autre par les Révérendes Sœurs de la Congrégation, à Ste. Anne Lapérade, et la troisième par les Révérendes Sœurs de l'Assomption, à St. Maurice.

J'ai visité les deux qui sont sous contrôle, plus celle de Deschambault, par suite de l'invitation cordiale que m'en font à chaque fois les bonnes Sœurs.

Je n'ai que du bien à dire de l'enseignement donné dans ces maisons, où l'éducation va de pair avec l'instruction. Je juge de la valeur des unes par les statistiques qu'on a l'obligeance de me passer à demande, et des autres pour en avoir examiné les classes.

Plusieurs de ces institutions peuvent être considérées comme des écoles normales ; notamment les couvents de Deschambault et de Champlain. Ces couvents ont fourni à la classe enseignante plusieurs institutrices qui enseignent dans mon district avec beaucoup d'efficacité.

Le couvent de St. Maurice, tout nouveau qu'il est, est déjà en état d'opérer beaucoup de bien dans la noble cause de l'éducation.

Quant aux bons Frères du Sacré-Cœur, à Ste. Anne Lapérade, ils n'attendent que le bon vouloir des contribuables pour le soutien de leur académie, pour les loger convenablement et leur fournir des salles de classes assez spacieuses, pour produire tout le bien dont ils sont capables et désireux d'opérer.

Maintenant je crois devoir faire connaître les noms des instituteurs et des institutrices laïques qui réussissent le mieux dans mon district.

Je compte 11 écoles modèles, dont trois de garçons, une de filles, et 7 sont des écoles modèles mixtes. De ces 11 écoles, 5 sont dirigées par des instituteurs, et 6 par des institutrices.

Celles qui se distinguent le plus par leurs succès sont celles de M. Alfred Dostaler, à St. Stanislas ; de M. Camille Dostaler, au village de Champlain ; de Dlle. Rose Descormiers, à Ste. Géneviève de Batiscan ; de Dlle. Virginie Douville, à Portneuf ; et de Dlle. Ernestine Deschesnes, à Batiscan.

Les écoles élémentaires dans mon district sont au nombre de 107, dont deux dirigées par des instituteurs, et 105 par des institutrices.

Celles qui se distinguent le plus sous le rapport de leurs succès sont :

Celles dirigées par Dame Philomène Thibodeau et Dlle. Isilda Gosselin, à St. Alban, Dlle. Adéline Pouliotte, à St. Ubalde, Dame Marie Bompré, et Dlle. Rose-Anna Bordeleau, à St. Tite, Dlle. Sophie Trudel, à Ste. Thècle, M. J. C. Laguerre, Dlle. Philomène Tessier, et Dlle. Vénérance Tessier, à Ste. Anne Lapérade, Dame Exilda St. Arnault, à St. Stanislas, Dlle. Albine Brassard, à Mont-Carmel, Dame Marie-Louise Leblanc, à St. Luc, Dlle. Marie-Louise Lanouette, à Batiscan, Marie Cloutier, à Ste. Geneviève de Batiscan, Dlle. Georgina Descôteaux, à Ste. Flore, Dlle. Lumina Provencher, Dlle. Joséphine Laneuville et Dlle. Philomène Levasseur, à St. Maurice, Dlle. Clara Lefebvre et Dlle. Georgina Cloutier, à St. Prosper, Dlle. Anna Nault, à Deschambault, Dlle. Elise Denis, à Cap-Santé, Dame Adelphine Hould, au Cap de la Magdeleine, et Dlle. Edwidge Ouellet, à St. Casimir.

Ces 24 écoles élémentaires sont de bonnes écoles, plusieurs pourraient même être notées comme des écoles modèles.

Des 83 écoles restantes, 75 peuvent être considérées comme suffisantes, et les 8 autres comme inefficaces.

Quelques-unes des institutrices dirigeant ces 8 écoles ont été congédiées et les autres, donnant quelques espérances, ont été remises à une nouvelle épreuve.

Connaissant la situation de nos instituteurs et institutrices comme je la connais, le peu d'encouragement qu'ils reçoivent généralement de la part des parents, qui ne s'efforcent pas assez de faire assister régulièrement leurs enfants aux écoles, ni de les bien fournir de tout ce qui leur est nécessaire, et de la part des commissions scolaires, en ne les rétribuant pas convenablement, je suis vraiment étonné de trouver tant de succès malgré tant d'inconvénients.

119 institutrices enseignent dans mon district d'inspection : de ces 119 institutrices, seulement deux obtiennent un salaire de plus de $200; 13 reçoivent de $100 à $200, et 104 reçoivent moins de $100.

Prendre l'habillement et la pension sur un salaire de moins de $100, surtout quand les denrées sont à un prix aussi élevé qu'il est aujourd'hui, est, à mon point de vue, un problème assez difficile à résoudre. Je suis convaincu que les institutrices qui résolvent ce problème, ne peuvent le faire que par le jeûne et le dénûment, et non par la connaissance des mathématiques.

Lors de ma dernière visite, j'ai pu rencontrer messieurs les commissaires d'écoles dans chaque municipalité ; sinon tous, au moins la plupart d'entr'eux. Je leur ai commenté votre circulaire en date du 15 novembre dernier, c'est-à-dire la partie qui les concerne, et, comme par le passé, je les ai invités à m'accompagner dans ma visite des écoles sous leur contrôle ; plusieurs se sont fait un devoir de se rendre à mon invitation, et ont reçu favorablement les suggestions que j'ai eu à leur faire au sujet de leurs écoles.

Messieurs les curés ont aussi été respectueusement invités à assister aux examens que j'ai fait subir aux élèves des classes de leurs paroisses respectives. Plusieurs se sont gracieusement rendus à mon invitation; d'autres, s'excusant sur leurs nombreuses occupations, et se confiant, me dirent-ils, à la manière dont je fais les choses habituellement, n'ont pas cru devoir se déranger.

J'ai distribué dans le cours de l'année un bon nombre de livres en prix aux élèves les plus méritants, principalement sous les rapports de l'assiduité

et de l'application ; la liste de ces prix distribués dans chaque municipalité, vous sera expédiée en même temps que ce rapport.

J'ai distribué aussi dans les principales écoles, les manuels, cartes modèles et les cahiers de dessin linéaire que le département m'a expédiés pour cette fin. Je désirerais en avoir encore à distribuer, principalement le premier livre et les cartes-modèles qui s'y rapportent.

Je suis heureux de pouvoir constater que l'enseignement du dessin prend beaucoup d'extension dans les écoles sous mon contrôle, parce qu'à force d'arguments, je suis parvenu à neutraliser, presque partout, l'opposition qu'on portait à l'introduction de cette branche d'enseignement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DAVID LEFEBVRE,
Insp. d'écoles.

M. LÉVESQUE

ROXTON FALLS, 17 août 1882.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction primaire dans mon district d'inspection, ainsi que le grand tableau statistique pour 1881-82.

J'ai vu avec plaisir le nombre des élèves ayant fréquenté les écoles s'élever à 5,330, montrant par là une augmentation de 610 ; la présence moyenne a été de 7,570, c'est-à-dire 670 de plus qu'elle n'était l'an dernier et les années antérieures. Les prix et les paroles d'encouragement que reçoivent de Messieurs les Curés les enfants chaque fois qu'ils visitent les écoles de leurs paroisses respectives, le système de bons points que j'ai partout recommandé et qui est adopté par plusieurs institutrices, et les récompenses que l'inspecteur accorde à l'élève le plus assidu, ont contribué beaucoup à assurer une fréquentation plus régulière de l'école.

On peut voir par le tableau statistique qu'un plus grand nombre d'élève ont étudié les différentes matières du programme. Ainsi il y a augmentatio en écriture de 307 en arithmétique, et en calcul mental de 252, en tenu de livres de 136, en grammaire anglaise de 19, en grammaire française d 164, en composition de 133, en dessin de 64, en agriculture de 76, et e musique instrumentale de 41. Ce beau résultat doit être attribué à un meilleure organisation des écoles et à la classification plus intelligente de élèves. Je me suis fait un devoir d'attirer tout spécialement l'attention de institutrices sur ces deux points essentiels au bon fonctionnement d'un école. Toutes n'ont pas réussi cependant: les unes ont failli, faute de tac et de connaissances suffisantes, les autres n'ont pas su résister aux exigence de certains parents qui ne comprennent pas que tous les enfants n'ont pa les mêmes aptitudes, et qui tenaient conséquemment à voir figurer dans un première division un grand garçon ou une grande fille qui aurait fait ur travail plus fructueux dans la deuxième division. Ce sont des obstacles qu les bonnes maitresses surmonteront, j'espère, avec un peu de temps et d patience.

L'écriture est plus belle et plus soignée depuis deux ans, grâce aux cahiers préparés en usage dans beaucoup d'écoles. Conformément à vos instructions, j'ai recommandé le nouveau cours de calligraphie préparé par J. A. Langlais ; et, afin d'en essurer plus promptement l'introduction, j'ai prié messieurs les marchands de chaque localité de bien vouloir se procurer ces cahiers qu'ils vendront au plus bas prix possible.

Si la grammaire, dans certaines écoles, est encore enseignée d'une manière défectueuse, c'est-à-dire, en chargeant la mémoire des enfants d'une foule de règles dont ils ne comprennent pas le premier mot et que le titulaire ne daigne pas expliquer, il en est un bon nombre, au contraire, où l'on a fait des progrès sensibles. Je remarquais avec plaisir, dans ces dernières, que les institutrices se bornaient à faire apprendre des définitions courtes et simples, et dont elles font l'application immédiatement au moyen de quelques phrases écrites au tableau noir ou sur l'ardoise.

L'arithmétique est un peu mieux enseignée; les nombreuses observations que j'ai faites aux instituteurs ou institutrices de mon district quant à cette branche importante ont produit un certain effet. On l'enseigne d'une

manière plus pratique, et je vois que quelques institutrices ne se contentent plus de faire résoudre les problèmes du livre, mais qu'elles s'efforcent de les tirer des usages ordinaires de la vie. Voilà, en effet, un des meilleurs moyens d'accoutumer l'enfant à se rendre compte de ce qu'il fait.

L'enseignement de la géographie laisse à désirer ; on passe trop rapidement sur ce qui a trait au Canada. Dans un grand nombre d'écoles on trouve des enfants qui, répondant d'une manière satisfaisante sur l'Europe, ne le font qu'imparfaitement s'il s'agit de la géographie de la Puissance.

Le dessin et l'agriculture rencontrent moins d'opposition de la part des parents. Je suis heureux de constater ce fait ; car l'étude de ces deux matières doit être d'un grand avantage pour l'homme de métier comme pour le cultivateur.

La plupart des écoles modèles sont bien tenues ; deux seulement ont eu le malheur de n'avoir pas été très bien dirigées, mais les autorités locales se sont pourvues d'institutrices compétentes pour l'année 1882-83. L'une d'elles est une ancienne élève de l'Ecole Normale.

Les maisons d'éducation supérieure, au nombre de trois, et dirigées par les dames religieuses forment des élèves distinguées. L'enseignement y est des plus satisfaisants.

Le nombre toujours croissant des élèves qui fréquentent le collège de St. Christophe, dirigé par les Frères du Sacré-Cœur, prouve beaucoup en sa faveur. Cette institution, où les enfants reçoivent une éducation industrielle et commerciale, opère un grand bien dans cette partie de la Province.

Il a été érigé une nouvelle municipalité, détachement du township Chénier et du township Tingwick, et qui porte le nom de St. Rémi de Tingwick. Le nombre total des municipalités est de 28, dont 17 dans le comté d'Arthabaska et 11 dans le comté de Drummond.

Il a aussi été bâti plusieurs maisons d'école, dont les plans ont dû vous être soumis. Elles sont bien faites, d'une belle apparence, bien situées, bien

éclairées et suffisamment grandes, si ce n'est l'école No. 2 de Chester Nord, où les enfants n'y trouvent pas tout le confort désirable à cause de l'exiguïté de la salle de classe. Une magnifique bâtisse est en construction à Warwick ; c'est un couvent qui sera, me dit-on, dirigé par les Dames de l'Assomption.

Les commissaires d'écoles, en général, montrent de la bonne volonté ; ils reconnaissent l'avantage d'avoir une bonne maison d'école et de la bien meubler, et ils travaillent en conséquence. Mais il en est encore malheureusement pour qui ces choses sont de peu d'importance ; je les ai fait connaître par les bulletins que je vous ai transmis dans le cours de l'année. Le département a attiré leur attention sur ces faits, et je suis convaincu que le temps des vacances va leur permettre de remplir les promesses qu'on m'a faites.

Les finances sont partout bien administrées par les secrétaires-trésoriers. Il y a un an, j'avais le regret de faire connaître quelques localités où la perception des taxes se faisait avec une lenteur extrême. Je dois dire qu'aujourd'hui les choses vont beaucoup mieux. Partout les institutrices m'ont témoigné leur satisfaction de la manière dont on les paie. Si leur salaire est bien minime, elles ont au moins l'avantage de le toucher aussitôt qu'il devient dû.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Ls. N. LEVESQUE,

Insp. d'écoles.

M. LUCIER

MARIA, 5 juillet 1882.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les écoles catholiques du comté de Bonaventure pour l'année scolaire terminée le 30 juin dernier. Je vous expédie en même temps mon grand tableau statistique pour la même année.

Je suis heureux de pouvoir constater que la marche progressive de nos écoles ne s'est pas ralentie cette année, malgré beaucoup de maladies parmi les enfants dans plusieurs parties de cette division.

Comme le fait voir le grand tableau statistique, le nombre total des élèves qui ont fréquenté les écoles pendant l'année est de 2090 contre 2063 l'année dernière, ce qui donne une différence en plus de 27. Le chiffre de l'assistance a augmenté dans la même proportion. Il y a une augmentation plus sensible dans le nombre des élèves qui ont étudié les branches les plus utiles et les plus recommandées dans vos circulaires. C'est ainsi que je compte cette année 240 élèves qui écrivent de plus que l'année dernière; 266 en arithmétique; 291 en calcul mental; 13 dans la tenue des livres; 35 en grammaire; 66 en art épistolaire; 34 en géographie; 44 dans le dessin et 41 en agriculture.

J'insiste beaucoup sur l'importance de ces différentes branches, et je vois avec plaisir qu'on les enseigne avec le plus grand soin dans la plupart des écoles. L'écriture est généralement bien soignée. On trouve des modèles imprimés dans toutes nos meilleures écoles. Le nouveau cours de calligraphie par M. J. A. Langlais est en usage dans plusieurs municipalités, et donne de très bons résultats.

Grâce au zèle de messieurs les Commissaires d'écoles, et au bon esprit qui les anime pour tout ce qui a trait à l'avancement de l'éducation, le système si avantageux qui consiste à acheter les fournitures de classe à même

le fonds commun de la municipalité et à les distribuer ensuite gratuitemen aux élèves, continue de bien fonctionner dans la plupart des municipalité de cette division.

A peu d'exceptions près, j'ai visité toutes les écoles de mon ressort deu fois durant l'année, et dans mes visites j'ai été presque partout accompagn de Monsieur le Curé de la paroisse et d'au moins quelques-uns de messieur les Commissaires d'écoles. J'ai remarqué que cette coutume renferme d grands avantages. C'est un puissant moyen d'émulation pour les élèves e les maîtres et même pour les Commissaires.

Il a été établi trois petites écoles pendant l'année, ce qui porte l nombre des écoles à 46 contre 43, l'année dernière. Ces écoles ont été tenues dans des salles louées, mais j'ai lieu d'espérer que bientôt les braves colons de ces localités seront en état de bâtir des maisons d'école, et de s procurer les services d'institutrices munies de diplômes Déjà les travaux de construction ont été commencés dans l'un de ces nouveaux arrondissements et la maison sera prête pour le commencement de la prochaine année scolaire.

Une autre maison d'école se construit actuellement dans la municipalité de New Richmond. Elle sera terminée sous peu de jours. Les municipalités de Maria, Paspébiac, et Port Daniel et St. Godfroi ont aussi fait faire des travaux considérables de réparation à leurs maisons d'école.

Les écoles modèles sont dirigées avec talent et succès par d'anciens élèves de l'école Normale Laval et fournissent chaque année des institutrices capables pour les écoles élémentaires.

Il en est de même du Couvent de St. Joseph de Carleton, qui a fourni encore cette année plusieurs sujets qui réussissent bien dans l'enseignement. Au mois de mai dernier, cette institution a eu l'honneur de voir une de ses élèves obtenir avec succès son diplôme modèle, après avoir subi un examen sévère devant le Bureau d'Examinateurs de St. Germain de Rimouski.

Dans toutes les municipalités de ce district, les secrétaires tiennent leurs comptes d'après la méthode officielle.

J'ai suivi pour la distribution des prix vos instructions comme par le passé. Le manque d'assiduité étant toujours l'un des obstacles qui retardent le plus les progrès dans nos écoles, j'ai donné partout une récompense à l'élève qui d'après le journal avait été le plus régulier aux classes. Ces livres de prix produisent de très bons effets dans cette division.

Je vois avec plaisir dans votre dernier rapport que nos écoles pauvres n'ont pas été oubliées ; elles ont toutes reçu une petite part du fonds d'aide supplémentaire. Je vous recommande de nouveau ces écoles qui ont encore cette année besoin de secours. Je vous recommande tout particulièrement les municipalités de St. Godfroi, St. Jean l'Evangéliste et St. Alexis. Il faudrait à ces municipalités une aide supplémentaire efficace pour pouvoir maintenir les écoles nouvellement établies.

Telles sont, Monsieur le Surintendant, les quelques remarques que j'ai cru devoir ajouter aux renseignements que contiennent les bulletins d'inspection que je vous ai déjà transmis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LUCIER,
Insp. d'écoles.

M. LYSTER

N'a pas transmis de rapport.

M. MAGRATH

[*Traduction*]

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément à la loi, le rapport suivant et les statistiques qui l'accompagnent, sur l'état des écoles établies dans mon vaste district d'inspection.

Je dois d'abord vous exprimer le plaisir que j'éprouve en vous voyant apprécier les progrès qui ont été faits dans quelques écoles que je vous ai signalées dans plusieurs de mes rapports.

Quelques-unes des institutrices les plus distinguées, chargées de la direction de ces écoles ont reçu de vous les félicitations qu'elles méritaient ; et je suis assuré que cet encouragement de votre part leur fera faire les plus grands efforts pour mériter votre approbation à l'avenir, en se livrant avec encore plus de dévouement, s'il est possible, à la cause de l'éducation dans leur sphère respective.

Dans le livre de notes que je vous ai adressé, j'ai fait voir en détail l'état de chaque école. J'ai tâché de mettre au jour le genre de l'enseignement et son résultat probable sur l'intelligence des élèves. J'ai expliqué ce que j'avais dit et fait pour venir en aide aux institutrices qui manquaient d'expérience.

J'ai montré la salle d'école avec sa ventilation bonne ou mauvaise, son apparence et son matériel.

J'ai fait voir le contraste qui se présente dans bien des cas entre l'église spacieuse et la cabane située à côté, appelée maison d'école par ironie, dans laquelle les enfants d'âges différents sont destinés à passer tant d'heures chaque semaine : cinq jours sur sept. On serait tenté de se livrer au découragement en présence d'une telle indifférence par rapport à l'avancement de l'éducation, si nécessaire partout, à l'enseignement moral et religieux, si de temps à autre on ne rencontrait pas des exemples d'un sentiment plus libéral et plus sage, dans certaines maisons d'école qui se font remarquer par leur construction et leurs dispositions intérieures, surtout dans les écoles du canton de Clarendon, et des villes de Hull, Thurso, Aylmer et Bryson.

Il se trouve cependant encore quelques maisons d'école qui sont une disgrâce pour le district, et je dois insister auprès de vous sur la nécessité d'adopter une loi semblable à celle d'Ontario, où les maisons d'école sont condamnées par l'autorité compétente et de nouvelles maisons convenables sont construites par autorité. Il est inutile de parler de construire des maisons d'école d'un grand prix ; ce qui est nécessaire dans chaque cas, c'est une maison commode et bien aérée.

Dans certains endroits, les contribuables ont construit de bonnes maisons d'école au moyen d'un arrangement par lequel les dépenses de construction se payaient en quatre ans avec intérêt.

On devrait envoyer gratis à toutes les municipalités qui ont à bâtir des maisons d'école des plans et des spécifications de ces bâtiments, d'un genre convenable et d'un prix proportionné aux ressources pécuniaires de ces municipalités.

Je désire que l'on fournisse aux élèves les livres de classe, les cahiers d'écriture et de devoirs, les crayons d'ardoise et la craie, et que ces dépenses soient chargées au compte du secrétaire-trésorier, surtout pour les écoles établies dans les parties les plus reculées de la province, où l'on peut difficilement se procurer ces objets à un prix raisonnable. Je dois ici exprimer le regret que j'éprouve de ce que l'on a jugé à propos d'abolir le Dépot de livres en rapport avec le département de l'éducation.

Je vous ai fait voir dans mes rapports précédents les inconvénients qui découlent du changement fréquent d'instituteurs. S'il était possible de rendre obligatoire l'engagement des maitresses d'école pour trois ans au lieu de douze mois, nous verrions moins de nouvelles institutrices chercher des situations, et l'éducation en retirerait un avantage signalé.

Je dois insister encore une fois sur la nécessité qu'il y a de n'avoir, comme dans la province d'Ontario, que trois commissaires d'écoles au lieu de cinq, dans chaque municipalité scolaire. Il est inutile pour moi de répéter de nouveau les raisons de ce changement ; elles se présentent d'elles-mêmes à tous ceux qui s'occupent de l'éducation dans nos municipalités rurales.

Je dois encore vous déclarer ici que, dans mon humble opinion, les pouvoirs discrétionnaires beaucoup plus étendus qui nous étaient accordés avant la formation des comités, nous mettaient plus en état de satisfaire aux besoins d'un vieil instituteur en détresse que le présent système.

J'ai attiré plusieurs fois votre attention sur le sort du vieillard livré à l'enseignement, et qui ne peut recevoir aucun secours, parce qu'il n'a pas souscrit au fonds de pension.

Les bruits circulent que la loi actuelle des pensions sera abrogée.

Il y a plusieurs années, j'ai suggéré qu'une faible partie des terres de la Couronne non arpentées fût donnée par le gouvernement pour former un fonds de pension ; et je suis encore de la même opinion.

En terminant, je dois vous exprimer mon opinion que l'idée d'accroître le niveau de l'enseignement dans les écoles élémentaires s'affirme davantage dans plusieurs endroits de mon district ; et j'ai tout lieu de croire que ce désir sera bientôt partagé par tout le monde, selon que les contribuables deviendront plus en moyens de supporter ces dépenses et acquierront une ambition plus élevée pour l'avenir de leurs enfants.

Nous avons déjà quelques écoles que nous pouvons signaler avec orgueil, comme preuve de l'énergie et de l'intelligence de la population,

et j'espère que le temps n'est pas éloigné où des écoles de ce genre seront la règle générale, et non pas l'exception, dans cette partie de la province.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOLTON MAGRATH,

Insp. d'écoles.

AYLMER, 9 août 1882.

M. McGREGOR

(*Traduction*)

HUNTINGDON, 8 août 1882.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1881–82.

Instruction.—Bien que l'état de l'instruction ne soit pas aussi satisfaisant qu'on pourrait le désirer, le caractère et les progrès généraux de la plupart de nos écoles sont de nature à donner beaucoup d'espoir. Les écoles de Montréal sont admirablement dirigées par un personnel d'instituteurs pleins de zèle et de savoir, sous la surveillance du Rév. Robins, qui prend un vif intérêt à tout ce qui concerne l'avancement de l'éducation. Les élèves de ces écoles sont classés suivant la somme de leurs connaissances ; et il n'y a que des éloges à faire sous le rapport des progrès marqués obtenus dans chaque département, et de l'ordre et de la précision avec lesquels se font les promotions d'une classe à l'autre. Ce n'est cependant qu'au prix des plus sérieux efforts que les autorités scolaires de Montréal réussissent à procurer aux élèves, en même temps que des locaux convenables, une bonne et saine instruction ; et, sous ce rapport, elles ont droit à un appui incessant de la part des contribuables. Le nombre des élèves inscrits dans les écoles de la cité est de 6,152, et le chiffre moyen des présences est de 5,544, environ 90 pour cent. Ces chiffres comprennent les institutions indépendantes aussi bien que les écoles publiques.

Pour ce qui est des écoles de la campagne, il y en a, généralement dans chaque municipalité, une ou deux qui surpassent toutes les autres Plusieurs circonstances concourent à produire cette supériorité : d'abord, les aptitudes naturelles ou acquises de l'instituteur, et une juste appréciation chez les parents des avantages de l'instruction, ce qui les induit à seconder les dictées du professeur dans la direction des études de l'élève ; puis, aussi, la régularité des élèves, la convenance du local, de l'ameublement et des fournitures d'école.

En vue de faire bénéficier les écoles moins avancées de l'exemple de ces écoles supérieures, nous avons fait des examens de concours sur les sujets suivants : la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la dictée, la grammaire, la géographie, l'histoire d'Angleterre et du Canada et le dessin, dans toutes les écoles de chaque municipalité des comtés de Huntingdon et de Châteauguay. Les concurrents heureux à ces examens ont encore concouru à la fin de l'année, pour l'honneur d'être reconnu comme le meilleur élève du district. Ce concours s'est fait par écrit, au village de Huntingdon, et a donné les résultats suivants :

No. d'ordre.	——	Municipalité.	District. No.	Premiers en
1	Mlle Jenn. A. Fergusson.	St. Anicet.....	4	Histoire d'Angleterre, arithmétique et dictée.
2	" Elizabeth Maw....	Ormstown.....	2	Dessin, géographie et grammaire.
3	" Min. R. Cameron...	Huntingdon ...	1	Lecture.
4	" Annie McGill.....	Ormstown.....	5	Ecriture.
5	" Georgina Watson..	Huntingdon ...	1	Histoire du Canada.
6	" Matilda A. Arnold..	Dundee	4	Dessin des cartes.
7	Mr. William Walsh.....	Ormstown.....	2	Ex œquo avec Mlle Fergusson pour l'arithmétique.

Les concurrents heureux, dont les noms précèdent, sont classés suivant le nombre de points obtenus avec l'indication de la matière sur laquelle ils ont eu la première place. Un grand nombre d'autres concurrents qui ont été secondés sur certains sujets, ont mérité des mentions honorables. En somme, cet examen a été satisfaisant, et provoquera, je n'en ai aucun doute, un nouveau zèle chez tous ceux qui ont à cœur l'intérêt de la jeunesse. L'histoire

sainte et la tenue des livres (par simple entrée) devront être ajoutées au programme des examens pour l'année courante. En faisant le classement des écoles élémentaires d'après le programme approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique, je trouve qu'il n'y en a que cinq qui puissent se placer dans la 1re classe, tandis que 155 peuvent à bon droit se ranger dans la 2e classe. Plusieurs de ces écoles de 2e classe étudient les matières prescrites pour les écoles modèles et avec des résultats meilleurs que dans certaines écoles désignées sous ce nom.

Je me permettrai de vous signaler ici quelques-unes des écoles qui devraient avoir le titre—qu'elles méritent réellement—d'écoles modèles :

Division scolaire No. 2, Ormstown.	Division scolaire No. 1, Huntingdon.
Division scolaire No. 1, Dewitville.	Division scolaire No. 5, Hemmingford
Division scolaire No. 1, St. André.	Division scolaire No. 2, Chatham.
Division scolaire No. 1, Lachute.	

Huntingdon et Lachute, cependant, possèdent d'excellentes académies et n'ont pas, en conséquence, un aussi grand besoin d'écoles modèles.

Le dessin et la tenue des livres s'enseignent dans une certaine mesure, dans la plupart de nos écoles, mais l'agriculture y est complètement négligée.

Le nombre des élèves des écoles de la campagne, entre 7 et 14 ans, est de 4,326 ; le chiffre inscrit sur les registres est de 4,942, et la présence moyenne de 3,048, environ 61 pour cent. On voit par là que le manque d'assiduité forme un des principaux obstacles au progrès de l'éducation dans le pays.

Il y a 5 écoles modèles, 2 couvents, 2 académies, 2 *high-schools* et 22 écoles indépendantes dans ce district d'inspection ; toutes ces institutions font un excellent travail, chacune dans sa sphère.

Instituteurs.—Le personnel de l'enseignement est de 381, dont 68 instituteurs et 313 institutrices. Sur ce nombre 50 instituteurs (dont 7 n'ont pas de diplôme) et 236 institutrices (dont 10 n'ont pas de diplôme) enseignent dans les écoles sous contrôle. Les autres 18 instituteurs et 77 institutrices enseignent dans les écoles indépendantes. Les instituteurs qui

n'ont pas de diplôme sont professeurs de cours spéciaux dans les écoles de Montréal et sont porteurs d'un brevet universitaire. Parmi les institutrices qui ne sont pas pourvues de diplôme, 6 sont religieuses dans le couvent de St. Anicet; sur les quatre autres, l'une tient une école indépendante, subventionnée toutefois par la municipalité No. 2 de Chatham ; une autre dans Harrington No. 1, possède un " certificat de 3e ordre " de la province d'Ontario ; la troisième est assistante dans une école de Grenville No. 2, et la quatrième enseignait dans l'arrondissement scolaire No. 9 de Grenville No. 1.

Nulle part les instituteurs ne sont trop payés, et le maigre traitement qu'ils reçoivent quelquefois, dans la campagne, indique la valeur à laquelle les commissaires aussi bien que les contribuables estiment l'instruction. Souvent, cependant, ce sont les instituteurs qui sont eux-mêmes blâmables d'accepter un emploi dont le traitement n'est pas suffisant pour les nourrir et les vêtir d'une manière convenable. Il y a beaucoup d'instituteurs qui, n'ayant jamais fait de grands sacrifices de temps ou d'argent pour acquérir la compétence nécessaire, sont toujours prêts à accepter un salaire quelconque et tiennent ainsi le niveau des traitements au-dessous du point de famine, tandis que, dans les autres professions, le chiffre des appointements s'élève graduellement. Ce serait un acte de justice de la part de la législature que de décréter une loi fixant le minimum des traitements à deux cents piastres par année.

Nous recommandrions à tout instituteur qui n'a pas déjà son diplôme, et à tous ceux qui veulent devenir instituteurs, de suivre un cours régulier d'enseignement à l'école Normale. Nous connaissons, toutefois, des instituteurs porteurs du seul diplôme de la commission d'examen de Montréal, qui ont donné autant de satisfaction que les meilleurs instituteurs pourvus du diplôme de l'école Normale ; cependant, il n'est pas douteux qu'un cours complémentaire dans cette institution n'eût rendu leurs travaux encore plus féconds en bons résultats. On naît instituteur comme on naît poëte ; et si l'instituteur ne possède pas ces dons naturels et ces talents qui sont essentiels à son état, aucune somme de culture intellectuelle ne pourra parvenir à lui assurer le succès.

Les commissaires et les syndics, en général, sont des hommes d'énergie

et d'intelligence qui remplissent bien les devoirs de leur charge ; mais il s'en trouve un certain nombre dont les idées en matière d'instruction et d'institutions scolaires sont assez arriérées. Ils pensent et agissent d'après cette hypothèse que " ce qui a été assez bon pour les parents est assez bon pour les enfants." On peut les appeler, à proprement parler, des faiseurs d'obstacles, attendu qu'ils combattent généralement toute mesure qui a pour but l'amélioration ou le progrès. Dans certains cas, ils ont pour système de ne jamais visiter leurs écoles, et, par suite, n'ont aucune connaissance exacte de ce qui s'y passe ou des besoins qui peuvent s'y faire sentir.

Il me semble que les commissaires et les syndics pourraient produire un bien sérieux en adoptant pour leurs écoles un programme d'études d'un degré raisonnable en vue de leurs visites semi-annuelles, et en donnant à chaque instituteur, au commencement de l'année scolaire, un exemplaire de ce programme pour lui servir de guide ; ils pourraient ensuite récompenser les bons examens en accordant à l'instituteur une augmentation de traitement, et, par contre, en retranchant dans les cas où l'examen ne serait pas satisfaisant, à moins qu'on ne donnât de bonnes raisons expliquant pourquoi les élèves n'ont pas atteint le degré exigé.

Secrétaire-trésorier.—La méthode autorisée de tenir les comptes est adoptée par presque tous les secrétaires, et leurs livres sont bien tenus. A peu d'exceptions près, les instituteurs reçoivent leur plein traitement pour chaque semestre avant que les rapports semi-annuels soient transmis au département de l'Instruction publique. Dans quelques municipalités, cependant, on a encore beaucoup de peine à opérer en temps utile la perception des contributions scolaires et de l'écolage. L'état des finances est satisfaisant, excepté à Montréal, où, sans doute, on y remédiera avant longtemps. Tous les secrétaires-trésoriers remplissent leurs devoirs avec fidélité, ordre et correction. Il serait donc injuste, sous ce rapport, de faire des distinctions.

Maisons d'école.—Il n'y a dans ce district d'inspection que peu de maisons d'école qui soient dignes de ce nom. Plusieurs ne sont que des foyers de maladie, parce qu'elles sont trop petites, mal chauffées et sans moyens convenables de ventilation. Cependant, on est à prendre des mesures pour améliorer l'ancien ordre de choses. Les maisons qui ont été construites

récemment ou qui sont actuellement en voie de construction sont bien meilleures et pourvues de pupitres améliorés, etc. On a agi sagement en décrétant que tous les plans et devis devaient être soumis à l'approbation du Surintendant. La municipalité de Chatham No. 1 occupe le premier rang sous le rapport des maisons d'école : elle en possède huit qui sont comparativement neuves, confortables, commodes et bien montées. Les municipalités de Godmanchester et de St. Anicet No. 2 ont consenti à remplacer les vieilles maisons d'école par des neuves, et ont déjà commencé les travaux. Hemmingford est à construire une jolie maison dans le village. Cette municipalité, de même que ses dissidents, auraient besoin d'un certain nombre d'autres maisons d'école. Il faudrait à Havelock trois nouvelles maisons ; celles de Franklin demandent à être renouvelées. De fait, il n'y a pas une seule municipalité, à part Huntingdon, dont les maisons d'école n'aient besoin d'être restaurées de fond en comble. Elles sont toutes défectueuses sous le rapport de l'ameublement et des fournitures.

Inspecteur.—L'inspecteur a fait 261 visites officielles, consacrant de 2 heures à 3 heures à examiner une école, suivant le besoin. Il a fait 10 examens de concours, distribué les livres de prix pour progrès généraux, assiduité, et progrès en écriture. Il a souvent conféré avec les commissaires et les syndics relativent aux matières d'éducation, et a examiné les livres des secrétaires-trésoriers. Cependant, il lui a été impossible de visiter deux fois les écoles d'Argenteuil, quoiqu'il aît fait de son mieux pour remplir tous les devoirs de sa charge.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JAMES McGREGOR,
Insp. d'écoles.

M. McLOUGHLIN

(*Traduction*)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année courante sur l'état des écoles dans mon district d'inspection. Ce rapport aurait été expédié en juin sans la demande que vous m'avez faite de renseignements supplémentaires au sujet des écoles mixtes, ce qui m'a obligé d'en retarder l'envoi jusqu'après mes visites d'été.

J'ai visité presque toutes les écoles de ce district deux fois durant l'année. Celles auxquelles je n'ai pas fait les deux visites sont mentionnées dans la feuille supplémentaire annexée à ce rapport.

Il a été extrêmement difficile de voyager dans ce district pendant l'hiver dernier, parce qu'on ne pouvait presque pas se servir de traîneaux. Il fallait, la plupart du temps, employer des voitures d'été, ce qui, sur des chemins gelés et cahotants, ne permettait d'avancer que très lentement. Voilà pourquoi j'ai perdu beaucoup de temps et n'ai pas pu visiter toutes les écoles l'hiver dernier.

Cet été, je les ai toutes visitées, moins cinq ou six dans Ste. Pudentienne, deux dans Milton et une dans Roxton Falls. C'est-à-dire que j'ai visité toutes celles qui étaient ouvertes à l'époque de ma tournée.

Les écoles, en général, ont fait un bon travail et des progrès satisfaisants. Un grand nombre de maisons d'école ont été construites et d'autres améliorées pendant l'année. Beaucoup de ces maisons ont été fournies de sièges et de pupitres perfectionnés, surtout dans le canton de Stanbridge. Le trait le plus saillant qui se soit produit, cependant, dans nos annales scolaires, c'est l'augmentation du traitement des instituteurs. Cette augmentation a été générale dans le district et, dans plusieurs endroits, les instituteurs reçoivent un quart de plus qu'ils n'avaient il y a deux ans. J'attribue ce progrès à deux causes : la prospérité générale des affaires et la rareté des instituteurs.

Il y a quelques années, nous avions dans ce district beaucoup plus d'instituteurs que d'écoles. Cet état de choses n'existe plus, grâce surtout à l'impartialité avec laquelle notre commission d'examen a appliqué la loi concernant l'octroi des diplômes. Elle exige que les aspirants aient dix-huit ans accomplis et refuse de les examiner même lorsqu'il ne leur manque que quelques jours pour compléter l'âge requis. Elle est également rigoureuse sur les autres points, ce qui fait que beaucoup d'aspirants qui auraient été admis sous l'ancien système, sont maintenant refusés : ce résultat, en réduisant le nombre des instituteurs, a élevé le chiffre de leur traitement.

Suivant la recommandation contenue dans votre circulaire du 15 novembre dernier, j'ai fait, dans le registre du bureau, tenu lors de chaque visite, un rapport succinct aux commissaires sur l'état des écoles de la municipalité. De cette façon, je puis leur signaler confidemment le mérite respectif des instituteurs qu'ils emploient, et, par leur intermédiaire, retenir les services des plus capables et des plus méritants pour les meilleures écoles et obtenir le renvoi de ceux qui ne sont pas compétents. Ce registre offre un excellent moyen pour communiquer aux commissaires d'écoles des suggestions sur les divers points qui se rapportent à l'administration des écoles.

Je vais maintenant donner un compte-rendu abrégé de la condition des écoles dans les diverses municipalités. .....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. A. McLOUGHLIN,

Insp. d'écoles.

SWEETSBURG, 30 septembre 1882.

M. McMAHON

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour 1881-82, accompagné de mon grand tableau statistique.

Ce tableau contient, à la colonne 47, la statistique des écoles indépendantes de la cité de Montréal.

Permettez-moi, Monsieur, de vous avertir franchement que je ne réponds pas de l'exactitude du contenu de cette colonne, parce que je n'obtiens que bien imparfaitement les informations nécessaires concernant ces écoles.

Plusieurs institutions auxquelles je demande chaque année de vouloir bien me transmettre leurs statistiques ne le font pas toujours. L'on m'a même répondu quelque part que l'on envoyait, chaque année, la statistique de l'institution au Département de l'Instruction publique et que l'on ne voyait pas la nécessité de l'envoyer de plus à l'Inspecteur.

L'Inspecteur, voyez-vous, Monsieur, n'est aux yeux d'un grand nombre qu'un officier bien inférieur, d'une autorité problématique, la loi ne lui en donnant pour ainsi dire aucune clairement définie. Auprès des commissaires, des professeurs, des contribuables, etc., son rôle doit se borner aux conseils, aux suggestions, à la prière, et rien ou presque rien de plus.

Pour ma part, je préfère bien ce rôle à celui du commandement. Le seul inconvénient que j'y trouve c'est d'essuyer parfois des refus, soit directs soit indirects, à mes prières. Il s'ensuit que, pour faire mon tableau, si la statistique d'une école me manque pour l'année courante, il me faut avoir recours à la statistique de l'année antérieure. C'est ce qu'il m'a fallu faire cette année pour plusieurs institutions qui n'ont pas répondu à mon appel, en sorte que je ne réponds pas de l'exactitude de la statistique qui les concerne dans mon grand tableau.

A Dieu ne plaise que je veuille faire un crime à qui que ce soit de ne pas répondre à ma demande. Je sais que ceux qui ne le font pas n'y sont

nullement tenus ; mais cela me fait apprécier plus hautement la politesse empressée et délicate avec laquelle les Révérendes Supérieures des grandes communautés enseignantes, celui des Frères de la Doctrine Chrétienne et M. le Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier répondent chaque année à mon appel.

Comme le programme des matières enseignées dans plusieurs écoles de jeunes enfants et même dans les collèges classiques diffère plus ou moins de celui contenu dans le grand tableau des Inspecteurs, je conçois que ces institutions, vous envoyant chaque année leur propre programme, n'aiment pas à en donner un différent à l'Inspecteur.

Je prends donc la liberté, M. le Surintendant, de vous prier de vouloir bien me dispenser pour l'avenir de donner dans mon grand tableau le détail des matières que les élèves des écoles indépendantes apprennent, détail que je ne puis obtenir de tous d'une manière correcte, que souvent même je n'obtiens pas du tout, et me permettre de vous faire connaître d'une manière exacte, dans un tableau spécial, le nombre d'élèves fréquentant ces écoles. J'obtiendrai facilement partout, je l'espère, cette dernière information quand il ne s'agira pas d'autres détails.

J'ai travaillé mon grand tableau avec beaucoup de soin ; vous y remarquerez une augmentation assez satisfaisante dans le nombre d'élèves apprenant certaines matières, telles que la calligraphie, la grammaire, surtout la grammaire anglaise, l'analyse, la géographie et le dessin linéaire.

Quant à l'agriculture, comme on ne l'enseigne pas dans les écoles de la cité, le nombre des élèves qui l'étudient dans les écoles de la campagne n'est que d'environ 2,000, proportion bien trop restreinte pour le nombre d'élèves (au-dessus de 9,000) qui fréquentent ces écoles.

Je ferai à l'avenir, comme par le passé, tout mon possible pour faire comprendre l'utilité de cette étude et pour la faire aimer de plus en plus. J'espère même qu'avec le temps, l'on finira par comprendre dans les classes de la cité, combien une telle étude est utile et même agréable.

Puisque je suis à parler des écoles de la cité, je vous dirai, Monsieur le

Surintendant, que les 26 écoles qui s'y trouvent, sous le contrôle des commissaires catholiques, ont été fréquentées cette année par 6,470 élèves.

Dans ces 26 écoles, il n'y a pas moins de 136 classes dont chacune est aussi nombreuse qu'une école ordinaire de campagne, et dans les grandes écoles des banlieues, il n'y a pas moins de 40 classes semblables. Cela peut vous donner une idée de la besogne qu'imposent ces institutions à l'Inspecteur chargé de les visiter. Dans plusieurs de ces établissements il n'a pas toujours le temps, durant l'espace d'une journée entière, d'examiner toutes les classes. Heureusement que j'ai presque toujours le plaisir d'être accompagné dans mes visites aux classes de la cité par Monsieur E. U. Archambeault, dont je ne puis trop apprécier la haute capacité comme examinateur.

Parmi ces 26 écoles, j'en compte 6 élémentaires, dont 2 sont faibles et laissent un peu à désirer. Deux écoles modèles de filles, dont je considère l'une, celle de Notre-Dame de Pitié, comme une excellente école Normale pour les jeunes personnes du sexe. Deux écoles modèles mixtes qui méritent la note *très-bien*. Neuf académies nombreuses de garçons qui toutes sont logées dans de belles et grandes maisons appartenant aux commissaires. Ces maisons sont dans le meilleur état possible, à l'exception de celle de l'académie Sainte-Marie, dont la vétusté se fait grandement sentir, et celle de Sainte-Brigitte qui laisse beaucoup à désirer tant par sa vétusté que par son mauvais site. Quatre académies de filles, tenues dans de belles et excellentes maisons fournies par les Révérendes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Je dois remarquer en passant que l'automne dernier ces Révérendes Dames ont ouvert des classes dans deux splendides maisons neuves, bâties à leurs frais, l'une dans la paroisse de St. Vincent-de-Paul de Montréal, et l'autre à la Pointe St. Charles. Messieurs les Commissaires ont fourni la moitié du mobilier nécessaire à la maison de la Pointe St. Charles, chose qu'ils auraient sans doute faite aussi pour celle de St. Vincent-de-Paul, si l'état de leurs finances le leur eût permis. Enfin il y a trois académies mixtes, tenues par d'excellentes maîtresses dans des maisons bien convenables.

Il m'avait fait peine, dans mes deux ou trois premières années d'inspection, de voir l'enseignement du français trop négligé dans une couple

de ces institutions dont la majorité des élèves appartient à des parents parlant l'anglais. Je me suis fortement prononcé contre un tel usage ; j'ai tâché de faire comprendre que si la connaissance de l'anglais est nécessaire, celle du français ne l'est pas moins dans un pays comme le nôtre, et je suis heureux de dire que les deux langues sont maintenant à peu près enseignées également dans toutes les classes. Quelqu'un me dit un jour en badinant, que si je continuais à parler en faveur du français, je courrais risque de me faire lapider dans un certain quartier ; or j'ai le plaisir de dire aujourd'hui que dans ce même quartier l'on a goûté et suivi mes conseils.

Je n'ai que des louanges à faire de toutes les institutions sous contrôle de la cité, à l'exception d'une couple d'écoles élémentaires. Les professeurs des grandes académies de garçons, l'académie commerciale du Plateau en tête, sont tous des hommes, tant les laïques que les religieux, possèdant des connaissances pédagogiques très-remarquables et doués du talent de faire faire de beaux progrès à leurs élèves ; et je rends avec plaisir le même témoignage aux institutrices tant laïques que religieuses.

Dans toutes ces institutions, l'enseignement des sciences profanes est accompagné de l'enseignement et surtout de la pratique la plus exacte possible des devoirs religieux.

La direction spirituelle de chaque école est confiée à la vigilante surveillance de quelque membre éclairé du clergé, en sorte qu'il est à espérer que notre jeune génération continuera toujours à marcher sur la trace de celles qui l'ont précédée et que la religion et la pratique de toutes les vertus chrétiennes continueront à l'avenir, comme par le passé, à fleurir dans la belle métropole du Canada.

Inutile pour moi de répéter ici ce que j'ai dit dans mes précédents rapports sur les bienfaits inappréciables prodigués à la jeunesse de Montréal par les communautés enseignantes ; ces bienfaits se continuent et se multiplient tous les ans.

J'ai le regret de dire, en terminant ces trop courtes remarques sur les écoles de la cité, que messieurs les Commissaires ont rencontré cette année

des entraves à leur désir de faciliter de plus en plus l'accès de leurs écoles à toutes les classes de la société, car je suis intimement persuadé que tel a toujours été leur plus ardent désir ; mais j'espère que, la Providence aidant, l'esprit de chicane et de désunion fera bientôt place à l'esprit d'entente, d'union et de bon accord.

Si j'ai lieu d'être satifait des écoles de la cité, j'ai également lieu de l'être d'à peu près toutes celles des campagnes de mon district d'inspection.

.....

Les comptes sont en général très-bien tenus par les secrétaires-trésoriers ; j'ai le plaisir de remarquer partout beaucoup plus de ponctualité dans le paiement des maîtres et maîtresses, et bien moins d'arrérages que par le passé.

Si l'on peut parvenir à faire acheter par les commissaires les fournitures d'écoles pour être fournies gratis aux élèves, selon votre heureuse idée, monsieur le Surintendant, cela fera un bien immense dans toutes les écoles. J'aurais même désiré que la chose ne fût pas facultative mais obligatoire pour les commissaires ; cependant, il faut espérer qu'avec le temps l'idée germera et portera ses fruits. Si avec cela on vient à empêcher les changements arbitraires et trop fréquents des maîtres et maîtresses au moyen d'engagements à longs termes, le progrès de l'éducation y gagnera immensément.

Pour toute information sur la tenue de chaque école en particulier, je prends la liberté, monsieur le Surintendant, de vous référer à mes bulletins de l'année écoulée.

Le tout respectueusement soumis.

S. F. McMAHON,
Inspecteur d'écoles.

STE. ROSE, 2 août 1882.

M. O'BRIEN

CHICOUTIMI, 20 mars 1882.

Monsieur le Surintendant,

Pour me conformer aux instructions spéciales que vous m'aviez données dans le mois de mai dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur les écoles du comté de Saguenay, pour l'année scolaire 1880-81.

TADOUSSAC

J'étais sur le point de faire la visite officielle de l'école No. 1 de cette localité, lorsque M. l'inspecteur S. Boivin se présenta et s'acquitta de cette tâche. Quelques jours après son départ, à l'invitation de l'un des commissaires, je me rendis à la classe dirigée par Mlle Boucher, près de l'église, et il me fut facile de constater que les éloges que m'en avait fait M. Boivin étaient loin d'être exagérés.

Mlle Boucher a plusieurs années d'expérience comme institutrice, et sa méthode d'enseignement ne laisse rien à désirer. Parmi les livres à l'usage des élèves plus avancés, pour lecture à haute voix, j'ai remarqué avec plaisir une brochure intitulée "Notice sur la Mission de Ste. Croix de Tadoussac." Certes, c'est là une excellente idée que de rendre familière aux jeunes Tadoussacciens l'histoire de leur paroisse natale, portant un des noms les plus connus de la Nouvelle-France.

Lors de son premier voyage, Jacques-Cartier ne monta le long de la côte du Labrador que jusque vis-à-vis de Natashquan : sur la côte du sud, il s'était rendu jusque dans la Baie de Gaspé. De là, il retourna en France, arrivant au port de St. Malo, d'où il était parti près de cinq mois auparavant, le 5 septembre 1534. Le premier septembre de l'année suivante (1535), le hardi marin au cours de son second voyage, s'arrêta à l'entrée du Saguenay, ou se " trousvayent, dit-il, quatre barques vesnues de Canada, pour y faire " pescherie de phoques & autres poissons....." Evidemment, le port de Tadoussac était fréquenté avant l'arrivée de Cartier, et celui-ci, émerveillé à la vue des avantages naturels qu'il présentait, et quelque peu entraîné

peut-être par le récit des interprètes, avait donné à toute cette contrée le nom de " Royaume de Saguenay."

Ce qui est incontestable, c'est que Tadoussac devint, dès les premières années de la colonie, le port de mer par excellence, et un centre de commerce des plus considérables pour la traite des pelleteries, laquelle, au dire de Bergeron dans son "Traité de Navigation," "s'y faisait sur un grand " pied ; on a vu quelquefois jusqu'à vingt navires au port de Tadoussac " pour le trafic."

En 1543, le Sieur de Roberval, encouragé par les racontars merveilleux qui avaient cours sur le Royaume du Saguenay, avait pris le commandement d'une expédition pour explorer la Rivière Saguenay, en amont de Tadoussac. Cette expédition eut lieu, mais le résultat en est peu connu. Le Frère G. Sagard, dans son "Histoire du Canada," parlant de cette expédition, dit que le Sieur de Roberval perdit un vaisseau monté par huit hommes "dans les eaux et gouffres du grand fleuve des Montagnais." L'on trouve aujourd'hui, en remontant le Saguenay, une anse appelée "Anse à la Barque" : la tradition rapporte qu'un vaisseau étranger s'y est brisé sur les rochers. En 1830, il y fut trouvé une ancre de forme ancienne et tout-à-fait étrange. Ce vaisseau étranger ne serait-il pas par hazard celui du Commandant de Roberval ?

Un fait que je considère digne d'être remarqué, c'est que l'arrivée de Samuel de Champlain dans le pays est due en grande partie à la croyance qui s'était répandue en France à cette époque (1578-1600), que le Saguenay était une région riche en mines d'or, d'argent, etc., à part son commerce de fourrures précieuses. La preuve ressort de l'histoire des diverses expéditions qui ont succédé à celle du Sieur de Roberval.

Le Sieur de Roberval, que les troubles de la Ligue avaient jeté en prison au château de Nantes, après son premier voyage en Amérique, obtint de Henri IV une seconde commission aussi ample que la première : c'était en 1598. Il n'est pas certain que le Sr. de Roberval ait fait un second voyage au Canada. En 1599, M. de Pontgravé, riche armateur de St. Malo, qui avait plus d'une fois visité Tadoussac avec des résultats fructueux, et qui désirait s'assurer le monopole du commerce des pelleteries, engagea un

capitaine de vaisseau, Pierre Chauvin, à faire des démarches pour obtenir la commission délaissée par le Sr. de Roberval. Chauvin qui avait des amis à la Cour, obtint cette commission, " mais à la condition d'y conduire " une colonie & d'y répandre la foy catholique."

Chauvin vint à Tadoussac en 1600, y fit un trafic considérable, et s'en retourna en France, après avoir induit seize de ses hommes à passer l'hiver dans ce pays. Au cours d'un troisième voyage, Chauvin mourut, sans avoir en aucune manière contribué à l'avancement de la colonie. Après Chauvin, l'on voit apparaître le Commandeur de Chates, jouissant du plus grand crédit à la Cour. La commission de Chauvin lui fut remise, et il réussit à fonder une compagnie puissante à Rouen en vue de créer des établissements dans la Nouvelle-France. Le Sr. de Pontgravé eut le commandement des vaisseaux, " et heureusement pour le Canada, comme le fait " remarquer M. l'abbé Ferland dans son " Cours d'Histoire du Canada," " le Commandeur de Chates rencontra un homme d'une grande capacité, " Samuel de Champlain, le futur fondateur de Québec." C'était en 1603. Pontgravé et Champlain partirent pour le Canada, arrivèrent à Tadoussac où ils laissèrent leurs vaisseaux. Ce fut dans ce premier voyage que Champlain remarqua le promontoire de Kébec. Après la mort du Commandeur de Chates, Champlain et Pontgravé s'associèrent Pierre du Gaust, Sieur de Monts, qui reçut du Roi le titre de Lieutenant-Général " au pays de la Cadie," etc. De cette année 1603 à l'année 1608, les trois compagnons animés du même esprit, Champlain, Pontgravé et le Sr. de Monts, s'occupèrent de découvertes importantes sur le littoral même des possessions Anglaises. En 1608, M. de Monts fréta un navire pour la traite de la pelleterie à Tadoussac, qu'il confia à Pontgravé. Champlain, agissant encore comme lieutenant du Sr. de Monts, partit de Honfleur le 13 avril 1608, s'arrêta à Tadoussac, y prit des " artisans et des manœuvres," et de là se rendit à Québec, dont il jeta les premières fondations.

A côté de ses jours de gloire, Tadoussac devait compter des jours de deuil. En effet, les frères Kerth, dans le printemps de 1628, s'emparèrent de Tadoussac. Ils firent prisonniers cinq des employés, brûlèrent deux maisons, etc.

En 1640, le Jésuite Paul Lejeune commença à former cette belle

chrétienté Montagnaise si pleine de foi et de piété, dit M. J. C. Taché, à laquelle le Père La Brosse devait mettre la dernière main. Les missionnaires Jésuites firent " le trafic d'âmes pour le ciel," suivant l'expression du Père Biard, pendant une période de 142 ans, de 1640 à 1782. Mgr. de Laval fit une visite pastorale à Tadoussac en 1668, et y donna la confirmation. Vous êtes peut-être surpris, M. le Surintendant, de me voir, à propos de l'école primaire de Tadoussac, entraîné dans une longue digression historique, mais je n'ai pu résister à la tentation de prouver jusqu'à quel point Mlle Boucher a raison de faire connaître à ses élèves l'histoire de leur pays natal.

Ce n'est que depuis 1864 qu'une école existe à Tadoussac. M. le curé A. Bernier dans le Rapport des Missions du Diocèse de Québec pour l'année 1864, écrit comme suit : " Toutes les familles soupiraient depuis longtemps " après une école ; elle est maintenant en opération, mais les livres et " autres choses nécessaires manquent le plus souvent."

Quant à l'origine même du mot *Tadoussac*, il y a divergence d'opinions. Mgr. Laflèche, longtemps missionnaire chez les Montagnais et les Cris, dit que c'est le mot cri *Totouohak*, pluriel de *Totoush*, mamelle. Je suis disposé à accepter comme plus vraisemblable l'étymologie que lui donne le Rév. P. Arnaud, Supérieur des Missions Montagnaises de la Côte Nord depuis plus de vingt-cinq ans, et qui possède à fond la langue de ces indigènes. Voici ce qu'il dit : " *Tadoussac.*—Tadoushak—Tatoustak, " *à l'endroit où la glace est brisée.* A cet endroit on ne voit jamais de glace " stable. Voilà le port d'hiver de la Province désigné par les sauvages. " Il est bon de vous faire remarquer que les sauvages donnent toujours un " nom qui marque la qualité de l'objet ou qui dépeint les lieux, ou ce qui " attire le plus leur attention." La même autorité dit que le mot *Saguenay*, est francisé du mot *Shagahnen-hi*, c'est-à-dire *la glace est percée, trouée.*

Escoumains

Escoumains—en montagnais *Escoumin*, *Eakomin* — il y a encore des graines. Les Montagnais disent en parlant des graines rouges qui passent l'hiver sous la neige *Uishatohimin.* Cette localité est située à 24 milles de Tadoussac, et n'est pas sans importance : l'exploitation des bois de

commerce s'y fait sur une grande échelle, et l'agriculture y fait beaucoup de progrès. La cause de l'éducation est loin d'être négligée. "Il y a " beaucoup de zèle de la part des parents, me dit le digne curé de la pa- " roisse M. l'Abbé Parent, s'il faut en juger par leur empressement à payer " les cotisations scolaires."

M. l'Inspecteur S. Boivin ayant fait son rapport officiel de l'école des Escoumains, ainsi que de celles du Moulin Baude et de Mille-Vaches, je me dispenserai d'en faire mention.

Saut-au-cochon

Tel est le nom prosaïque d'un endroit situé à plusieurs lieues à l'ouest des Escoumains. *Saut-au-Mouton*, *Mille-Vaches*, *Saut-au-Cochon*, tous noms plus ou moins grotesques appliqués par nos voyageurs en remplacement de noms pleins de poésie imagée des Montagnais. Il est probable que le nombre de *vaches* (*marines*) ou *morses* (*Artic morse*) qui abondaient dans ces régions lors de la découverte du Canada, est l'origine de *Mille Vaches* comme désignation de cette localité.

Les anciens marins Français avaient donné le nom de *marsouineau* (*petit marsouin*) à un poisson de l'ordre des cétacés, connu des pêcheurs de la Côte Nord sous l'appellation de *cochon-de-mer*, *porcille*, pourcie (*Sea-hog*). Il n'est pas invraisemblable que la désignation *Saut-au-Cochon* provient du fait que dans les temps reculés, ces rives étaient visitées par ces poissons en grand nombre.

Le *Saut-au-Cochon* est aujourd'hui une intéressante colonie de braves gens et de rudes travailleurs. Les Messieurs Price y possèdent une belle scierie, et avec l'esprit de libéralité qui les distingue, ils y ont bâti à leurs frais, en grande partie, une chapelle et une école pour leurs employés catholiques qui forment la totalité de la population.

L'école a été ouverte régulièrement en 1880, par Mlle Rosanna Pinault, du district de Rimouski. Quoique non diplômée, Mlle Pinault tient une bonne école primaire, fréquentée par 57 élèves, dont 28 garçons et 29 filles. La maison d'école n'est pas assez spacieuse malheureusement ; les élèves

manquent de quelques livres nécessaires, de cartes de géographie, etc. Quant aux autres détails de l'enseignement, je les ai consignés dans mon bulletin d'inspection.

Bersimis

Cette localité dont j'ai parlé au long dans mon rapport de l'année dernière, possède encore une école sous la direction de Mlle Rosalie Thibault. Lors de ma visite dans le mois de mai 1881, cette institutrice m'avait promis de faire les démarches nécessaires pour obtenir son diplôme, elle ne l'a pas fait malheureusement. Je ne devrais peut-être pas faire usage de ce mot, parceque Mlle Thibault me paraît compétente : elle se donne beaucoup de peine pour faire progresser ses élèves. Les parents sont pauvres, mais paient leurs contributions régulièrement. Depuis l'été de 1880, il y a un missionnaire résident à Bersimis, le Rev. M. Côté, du diocèse de Rimouski. Suivant la louable coutume de notre clergé canadien, il s'intéresse beaucoup à la cause de l'instruction populaire.

En toute justice, je dois ajouter que MM. Girouard et Beaudet, qui ont fondé cette colonie, encouragent généreusement le maintien de l'école, en donnant aux parents toutes les facilités possibles pour y envoyer leurs enfants. Je réfère à mon bulletin d'inspection pour les autres détails.

Sept-Isles

Depuis Bersimis jusqu'aux Sept-Isles, distance de près de cinquante lieues, il n'y a que des groupes épars de population ; de là la difficulté d'y établir des écoles.

Aux Sept-Isles, l'école dirigée par M. Pierre Bélanger fût discontinuée au commencement de l'automne de 1880, et un ancien élève de l'école Normale, Mr. Ed. Vigneault, dont j'ai eu occasion de parler dans mon rapport de l'année dernière, consentit à tenir une classe plutôt par dévouement pour la cause de l'enseignement que par espoir du gain.

Plusieurs citoyens marquants de cet endroit ont fait des démarches l'automne dernier à Québec auprès du gouvernement, afin d'obtenir un aide pour achat de livres, etc. Ces braves gens, malgré leur peu de res-

sources, s'imposent des sacrifices pour donner l'instruction à leurs enfants, et ils méritent d'être encouragés. M. Ed. Vigneault est pour eux une précieuse acquisition.

En quittant les Sept-Isles, le premier groupe important de population se trouve à la Rivière Moisic, improprement écrit Moisie. Louis de Moisic était le nom d'un chirurgien de vaisseau, et l'un des membres marquants de la *Compagnie des Cent Associés*, fondée en 1627 par le célèbre Cardinal de Richelieu. Il appert, d'après Lescarbot, que par courtoisie le nom de ce médecin aurait été donné à l'un des principaux comptoirs de la Compagnie sur la côte du Labrador, Moisic.

A Moisic, je n'ai pas trouvé d'écoles ; mais les citoyens sont mieux disposés qu'ils l'étaient l'année dernière, et étaient en recherche d'une personne compétente pour instruire leurs enfants.

Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Magpie, localités qui se trouvent entre Moisic et la Rivière St. Jean, sont importantes sous le rapport de la population et du commerce qui s'y fait. Il n'y a point d'écoles, au grand regret des habitants, mais je crois qu'avec le concours de leur bonne volonté, il serait facile pour le Département de l'Instruction publique de remédier à cet état de choses.

RIVIÈRE SAINT-JEAN

Lors de ma visite l'année dernière, j'avais constaté la fermeture de l'école autrefois tenue par Dlle Lelièvre. Malgré le bon vouloir et les efforts des citoyens de l'endroit, ils n'avaient pu réussir à s'assurer la présence d'une autre institutrice lorsque je fis ma visite cette année. Pendant quelque temps, une Dlle E. Baudin avait tenu une classe *volontaire*. Mgr. Chs. Guay, Protonotaire Apostolique et délégué de Mgr. Rimouski sur la Côte Nord l'été dernier, lors de son passage à St. Jean, a promis aux gens, dans une assemblée publique, de leur envoyer une personne compétente pour prendre la direction de leur école, dès son retour dans son diocèse.

SAINT-PIERRE DE LA POINTE-AUX-ESQUIMAUX

Le chef-lieu de la Côte du Nord continue à donner le bon exemple du zèle pour la cause de l'éducation. Il y a deux excellentes écoles fréquentées par près de 200 enfants. Mlle Langelier enseigne dans l'école No. 1, près de l'église, et sa méthode ne laisse rien à désirer. Le curé de la paroisse Messire D. Gillies et Messieurs les commissaires s'accordent à reconnaître que les élèves ont fait de notables progrès depuis l'année dernière. Mlle Langelier apporte un soin tout particulier à l'enseignement de l'arithmétique, du calcul mental, matières indispensables à savoir dans une localité où le commerce des produits de la pêche avec les étrangers remplace l'agriculture, etc.

On doit faire subir à la bâtisse scolaire des réparations devenues nécessaires. Grâce à l'intelligence et au dévouement de M. Eusèbe Leblanc, le secrétaire-trésorier, la classe est pourvue de tous les livres, cahiers et cartes géographiques d'ordonnance.

L'école de l'arrondissement No. 2 mérite les mêmes éloges que je viens d'appliquer à l'école No. 1. Mlle A. Garneau en a encore la direction, à la grande satisfaction de tous les intéressés.

Les cotisations scolaires se paient avec une régularité qui fait le plus grand honneur aux contribuables de la Pointe-aux-Esquimaux.

Natashquan

Cette localité ne possède qu'une école, laquelle est sous les soins de Dlle Joséphique Parent, institutrice diplômée pour école modèle. Je n'ai pu me rendre sur les lieux pour visiter cette école. Sa classe a dû être discontinuée l'automne dernier.

.....

Anticosti

M. F. Cabot tient encore l'école à la Baie des Anglais. Il a environ le même nombre d'élèves, mais j'ai raison de croire que ce nombre va diminuer notablement par le départ de vingt familles catholiques qui a eu

lieu l'automne dernier. La perspective certaine d'un hiver de privations de toutes sortes (la pêche ayant fait défaut) a été la cause de ce déplorable exode.

Les élèves ont fait des progrès depuis ma dernière visite, et M. Cabot n'épargne aucun effort pour donner à ceux qui lui sont confiés une instruction solide et pratique. M. le Missionnaire (le Rév. M. Beaumont) qui a fondé cette école, continue à l'encourager de toutes manières. Pour venir en aide à de pauvres familles, il a payé leurs cotisations scolaires, acheté des livres pour les enfants, le tout de ses propres deniers.

A un endroit sur la Côte Sud de l'Anticosti, connu sous le nom de l'Anse aux Fraises, l'école autrefois sous la direction de Dlle Béliveau n'a pas été ré-ouverte depuis le mois de mars 1880. Les parents sont des mieux disposés pour l'instruction de leurs enfants, et ne cessent de faire des démarches pour obtenir une autre institutrice.

En terminant ce rapport trop long peut-être, je me permettrai, M. le Surintendant, de vous faire remarquer que le comté de Saguenay, qui par sa grande étendue forme presqu'une province, devrait être séparé du comté de Charlevoix, pour les fins de l'inspection scolaire. La nomination d'un inspecteur produirait les meilleurs résultats au point de vue de l'uniformité dans les matières de l'enseignement, l'organisation des corporations scolaires, etc.

Un homme dont la compétence en matière d'éducation ne saurait être contestée, et que la mort a tout récemment enlevé à l'estime de ses concitoyens, feu le Dr. Ryerson s'exprimait ainsi devant un congrès d'instituteurs, à Toronto, en 1879 :

" Depuis plusieurs années, j'ai suivi avec un intérêt toujours croissant
" les rapports sur l'Instruction Publique dans la Province de Québec.
" Dès son entrée en fonctions, l'habile Surintendant actuel, l'Hon. M.
" Ouimet, s'est mis à l'œuvre avec une rare intelligence des devoirs de sa
" nouvelle charge. Il a réuni dans un seul acte de la législature, rédigé en
" termes clairs et précis toutes les dispositions concernant l'éducation,
" disséminées à droite et à gauche dans les Statuts de la Province. Son

" attention s'est fixée sur les moindres détails de l'organisation, et surtout " de l'inspection scolaire.

" Ce système d'inspection des écoles avait malheureusement de puis- " sants ennemis à la Chambre Législative : sous prétexte d'économie on " voulait à tout prix l'abolir. Tandis que l'orage grondait au dehors, et " que de sinistres craquements semblaient annoncer la fin, M. Ouimet s'é- " tait renfermé dans son cabinet, et rédigeait pour la gouverne des inspec- " teurs et l'agrandissement de leur sphère d'utilité, un code d'instructions, " modèle du genre, où j'ai moi-même puisé à pleines mains des aperçus " nouveaux et des suggestions pratiques.

" Les Inspecteurs d'écoles de la Province formés aujourd'hui sous un " maître d'un coup-d'œil sûr et embrassant de larges horizons, sont grou- " pés autour de lui comme un état-major d'élite. A l'heure voulue, on les " trouve sur le champ de bataille, luttant comme des preux, tantôt contre " les sophismes dangereux des faux économistes et des chercheurs de " popularité, tantôt contre les lourds préjugés nés dans l'ornière de la rou- " tine ou de l'apathie, mais tenant toujours haut et ferme le drapeau sur " lequel sont inscrits en caractères d'or ces mots magiques : *Religion et* " *Science.* Au-dessus des clameurs de leurs ennemis, on les entend répé- " ter le cri du héros chanté par Longfellow : *Excelsior ! Excelsior ! !* "

Cet éloge tombé des lèvres de l'illustre Surintendant de l'Instruction publique de la Province d'Ontario, dans une circonstance solennelle, a produit une grande sensation par tout le pays. Depuis 1879, le système de l'Inspection des écoles s'est rapproché de la perfection, au dire même de ses anciens détracteurs.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

FRS. H. O'BRIEN,
Magistrat de District.

SECOND RAPPORT

CHICOUTIMI, 1er décembre 1882.

Monsieur le Surintendant,

Conformément à votre désir, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans le comté de Saguenay, pour l'année courante.

J'ai commencé ma visite par les écoles de la municipalité de Tadoussac. Dlle. Matilda Boucher a encore sous son habile direction l'école No. 1, près de l'église. Le Rév. M. Gendron, le digne curé de la localité, m'accompagnait, ainsi que plusieurs des commissaires. Je n'ai pas besoin d'ajouter que tous ces messieurs rivalisent de zèle et de dévouement pour la cause de l'éducation.

Mlle. Boucher compte sept ou huit ans d'expérience comme institutrice, et elle semble avoir choisi la carrière de l'enseignement comme une carrière de prédilection. En référant aux rapports officiels des années dernières soumis à votre département par M. l'Inspecteur Boivin, je constate qu'elle a toujours su mériter des éloges flatteurs et, à mon avis, nullement exagérés.

L'examen auquel j'ai assisté le 28 juin dernier, lui fait beaucoup d'honneur sous tous les rapports. Les élèves ont répondu avec sûreté et aplomb sur presque toutes les matière du programme, et dans leurs diverses récitations orales, l'on a remarqué avec plaisir l'absence du *genre perroquet.* La tenue des enfants ne laisse rien à désirer; les livres de classe sont presque tous au complet. La bâtisse scolaire, quoiqu'ancienne, est en bon état. Le total des élèves fréquentant la classe est de 54, dont 33 garçons et 21 filles. Ce nombre est considérable vu que la population de Tadoussac ne comprend que peu de familles, mais les parents ont évidemment à cœur l'éducation de leurs enfants, et les confient tous jeunes à la bonne direction de celle qui, au milieu d'eux, a mission de façonner leur intelligence.

M. le curé Gendron exerce gratuitement les fonctions de secrétaire-trésorier des écoles de Tadoussac. Inutile de faire remarquer que les comptes et registres sont bien tenus. Il y a peu d'arrérages. Pour les autres détails, j'ai l'honneur de vous référer au bulletin d'inspection.

L'école No. 2 de la municipalité de Tadoussac est sise à environ trois milles de l'église, à l'endroit appelé "Moulin-à-Baude." Dlle. L. Boivin est chargée de la classe qui est fréquentée par une trentaine d'élèves des deux sexes. J'en ai fait l'inspection en compagnie du Rév. M. Gendron et de M.M. les commissaires. L'examen a été satisfaisant dans son ensemble. La calligraphie surtout accuse beaucoup d'attention de la part de l'institutrice, qui s'est évidemment appliquée à faire acquérir aux enfants une main sûre, soignée. L'édifice scolaire est certainement trop petit pour les besoins de la localité et le confort des élèves. On doit y remédier l'année prochaine. Les parents sont ponctuels dans le paiement des redevances obligatoires, et en général font preuve d'un zèle louable pour tout ce qui concerne l'instruction.

Il est à regretter, M. le Surintendant, que l'enseignement dans ces deux écoles, et dans d'autres que j'ai visitées, ne se fasse qu'en français, pour ainsi dire. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans une longue dissertation pour démontrer l'importance d'apprendre la langue anglaise dans un pays comme le nôtre. Que l'on étudie à fond le français si c'est possible, mais il est important que des enfants destinés au commerce, à l'industrie, etc., sachent l'anglais. L'immigration allemande étant devenue considérable dans les Etats-Unis depuis une dizaine d'années les autorités scolaires exigent que les aspirants aux diplômes d'école modèle soient compétents pour enseigner cette langue, vu son utilité pratique. Nos institutions collégiales par toute la Province donnent un cours spécial de langue anglaise, et ce, depuis nombre d'années, comme le collège de Ste. Annne. Notre séminaire naissant (Chicoutimi) suit une excellente méthode sous ce rapport, et je rencontre tous les jours des élèves de cette institution qui parlent facilement l'anglais.

L'époque des vacances étant arrivée, je n'ai pu visiter l'école tenue aux Grandes Bergeronnes par Mlle. L. Caron, ni celle tenue aux Escoumains par Mlle. Côté. Mais ayant eu le soin de prendre les renseignements néces-

saires auprès de qui de droit, quant à la compétence de ces institutrices et aux progrès des enfants, je puis informer votre département que ces demoiselles ont donné satisfaction sous tous les rapports. Pour les statistiques, le nombre d'élèves fréquentant les classes est en moyenne de 36. Ils ont les livres et fournitures classiques nécessaires, et les bâtisses scolaires répondent assez bien à leur destination.

..... A 15 ou 16 milles plus bas que les Escoumains, se trouve l'endroit appelé Saut-au-Mouton, qui possède une corporation scolaire depuis trois ans. Mlle Boivin en fut la première directrice, puis en novembre 1880, Madame Thomas Boily, institutrice diplômée pour école élémentaire, lui succéda, et y fit la classe avec succès jusqu'en juin 1881. L'école n'a pas été ré-ouverte depuis, au grand regret de la population. Le peu de ressources des parents, employés de chantiers pour la plupart, est probablement la cause de cet état de choses.....

A St. Paul de Mille-Vaches, deux milles à l'est du Saut-au-Mouton, Mlle Julia Tremblay tient une bonne école primaire, fréquentée par environ 50 élèves. Accompagné de M. le curé du lieu et de MM. les Commissaires, j'ai assisté à l'examen public. Le résultat général a été satisfaisant. L'institutrice m'a informé que par suite du manque de combustible l'hiver dernier, elle a été obligée de fermer l'école plus d'une fois. Cette négligence des contribuables s'explique difficilement, surtout à Mille-Vaches, où le bois de chauffage est si facile à se procurer. Mais à côté de cette mauvaise note, je m'empresse de placer un éloge des mieux mérités. Je veux parler de la maison d'école que ces braves gens viennent de construire spécialement, et qui répond parfaitement à son but. Il a été question d'ouvrir une autre école à six milles de l'église, mais la population est si pauvre !

Il n'y a qu'une seule école au Saut-au-Cochon, celle placée sous la direction de Mlle H. Pinault. Le 28 juillet dernier, j'ai fait l'inspection de cette école, en compagnie de M. Ls. Harper, le président des commissaires. Les élèves ont subi un bon examen, et sur certaines matières ils ont notablement progressé depuis l'année dernière. Mlle Pinault est dévouée à l'instruction des enfants : elle semble travailler consciencieusement à leur avancement moral et intellectuel.

La maison d'école est évidemment impropre à sa destination. Le local t trop petit, et je considère que la santé des enfants doit souffrir de cet ıbli des lois de l'hygiène. On doit y remédier pour l'année prochaine.

A mon arrivée à Bersimis vers la fin de juillet, je reçus une lettre de lle Beaumont, institutrice avec diplôme de l'école modèle, m'informant ue l'école dont elle avait été chargée avait été close, par suite d'un malen-ndu avec la commission scolaire de Bersimis.

Comme cette affaire devait être soumise à votre département par les arties intéressées, je me suis abstenu d'en prendre connaissance d'une ıanière officielle. Toutefois, MM. les Commissaires ont été unanimes à econnaître à Mlle Beaumont des aptitudes remarquables comme institu-rice : de leur côté les parents des élèves m'ont fait les plus grands éloges e son zèle et de son dévouement. Il serait à regretter que la population e Bersimis fût longtemps privée de la présence d'un bon instituteur ou ıstitutrice, car elle a à cœur l'éducation de la jeunesse, et sait dans l'occa-ion faire des sacrifices.

A la Rivière-aux-Outardes, sur l'extrémité ouest de la péninsule de Méta-etchouan, environ douze milles plus bas que Bersimis, il y a un groupe de ımilles peu considérable. Néanmoins, ces braves gens se sont cotisés en-r'eux pour ouvrir une école, et ont réussi à s'assurer depuis l'automne de 880, des services d'une bonne maîtresse, Mlle Boulanger, du comté de Ri-nouski. Le Rév. M. Côté, le zélé missionnaire de Bersimis, dans le temps, eut être considéré comme le fondateur de cette école, qu'il a continué à naintenir à ses propres frais, pour ainsi dire.

Par suite du départ de l'ancienne institutrice, Dlle Lelièvre, les citoyens le la Rivière Saint-Jean avaient dû fermer l'école pendant plus d'un an. e printemps dernier, Mdlle Délima Baudin, du comté de Gaspé, fut enga-gée comme maîtresse. J'ai visité sa classe en septembre, et il y avait très-eu d'enfants. Les parents ne manquent pas de zèle, mais ils sont pauvres.

Les écoles Nos. 1 et 2 de Saint-Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux taient fermées lors de ma visite : c'était l'époque des vacances. D'après es renseignements que j'ai obtenus, l'école No. 1 qui est sous la direction

de Dlle E. Lachance, donne beaucoup de satisfaction aux intéressés. L Rev. M. Gillies, curé de la localité, avait par ses nombreuses visites à l classe durant le cours de l'année, encouragé les efforts de la maîtresse e stimulé l'émulation des élèves. Mdlle A. Garneau est chargée de l'écol No. 2. Aimant la carrière de l'enseignement, Mlle Garneau est dévouée l'avancement des enfants qui lui sont confiés. Les parents paraissent con tents des progrès de leurs enfants et de la bonne tenue de la classe. M Eusèbe Leblanc est encore secrétaire-trésorier des deux arrondissement scolaires, et s'acquitte habilement des obligations de sa charge.

Mlle. Joséphine Parent, dont l'engagement comme institutrice re monte à septembre 1880, enseigne encore à Natashquan avec succès. Ell se plaint que les élèves manquent en général des livres et fournitures classiques ordinaires. Lors de son début à Natashquan, Mlle Parent avai soulevé quelques récriminations contre elle. On la trouvait trop sévère pour les enfants, etc. En toute justice, je dois déclarer qu'après mûr exa men, suivant moi, Mlle Parent ne méritait pas les reproches qu'on lu adressait.

A la Baie des Anglais (Anticosti), M Francis Cabot, l'ancien instituteur avait fermé sa classe le 15 mai dernier. Ayant interrogé Messieurs les commissaires à ce sujet, ils m'ont répondu que vu le départ de plusieurs familles de la Baie l'automne précédent, ils ne pouvaient plus assurer à M Cabot le paiement de son salaire, de là la cause de sa résignation. J'ai tout de même fait l'examen de ses livres et registres d'appel, etc., en vue des statistiques que j'ai consignées dans le bulletin d'inspection ci-joint.

L'école de l'Anse-aux-Fraises était fermée depuis longtemps, par suite du décès de l'ancienne institutrice.

Il est facile de conclure de ce qui précède, M. le Surintendant, que la cause de l'instruction publique a fait peu de progrès dans la partie Est du comté de Saguenay depuis 1881. On n'a point ouvert de nouvelles écoles: au contraire, deux ont été fermées. Cet état de choses est dû surtout au fait que la population a diminué dans certaines localités, comme à la Baie des Anglais, la Rivière Saint-Jean, et ensuite et surtout, au défaut de ressources des gens.

Mais une nouvelle ère vient d'être inaugurée pour la région du Golfe aint-Laurent, par la nomination de Mgr. Bossé comme Préfet Apostolique. et éminent ecclésiastique qui unit au zèle d'un apôtre un talent administratif hors ligne, est appelé à donner une vive impulsion à la cause de éducation sur la Côte du Labrador. Dans sa Lettre Pastorale qui vient 'être publiée, Mgr. Bossé déclare son intention de fonder un couvent à a Pointe-aux-Esquimaux, et parle au long de la question de l'instruction opulaire. Il est hors de doute, par conséquent, que mon rapport pour 883 aura à signaler beaucoup de progrès, par la fondation de nouvelles coles, comme à Magpie, Sheldrake, Moisic, etc.

J'ose ospérer, M. le Surintendant, que les renseignements qui précèdent uffiront pour vous faire connaître l'état de l'instruction publique dans le omté de Saguenay pendant l'année 1882.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

FRS. H. O'BRIEN,

Mag. de District.

M. PAQUET

ILES DE LA MADELEINE

HAVRE AUX MAISONS, le 30 juin 1882.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour 1881-82, accompagné de mon grand tableau statistique.

Des neuf écoles qui étaient en opération en 1881, une, l'école dissidente, dans la municipalité de St. Pierre de l'Etang du Nord, n'a pas fonctionné depuis le mois de septembre dernier.

Dans la municipalité d'Aubert, les trois écoles dirigées par MM. Gignac Côté et Bouchard, fonctionnent très-bien. Il est à regretter que les écoles de cette municipalité ne soient pas mieux pourvues de cartes géographiques.

Dans la municipalité de St. Pierre de l'Etang du Nord, les trois écoles dirigées par Mesdemoiselles Renauld, Delaney et Thérieau, sont inférieures aux autres écoles de ces Iles ; ceci est dû au manque de livres dans ces trois écoles. Il est bien difficile, en effet, d'enseigner avec succès sans l'aide des livres nécessaires. Les Commissaires de cette municipalité n'ont pas encore adopté les nouveaux livres de comptabilité, mais vont le faire bientôt. Je leur ai communiqué les instructions que vous avez bien voulu me donner et j'ai trouvé chez eux toute la bonne volonté désirable.

Dans la municipalité de Ste. Madeleine du Hâvre aux Maisons, deux écoles élémentaires fonctionnent très-bien, une troisième maison d'école est en voie de construction et va s'ouvrir assez prochainement. Dans cette municipalité, le couvent de la Congrégation Notre-Dame, où cinquante jeunes filles des différentes iles qui composent notre groupe reçoivent une éducation supérieure, donne la plus grande satisfaction.

Votre respectueux serviteur, etc.,

DANIEL PAQUET,
Insp. d'écoles.

M. PILON

STE-SCHOLASTIQUE, 6 juin 1882.

Comté des Deux-Montagnes.

Monsieur,

Conformément aux ordres que vous m'avez donnés dans votre lettre No. 589, 1882, en date du 11 mai dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre présentement le rapport que vous m'avez demandé sur les écoles de mon ci-devant district d'inspection, pour l'année scolaire 1881-82.

Je vous expédie pareillement le grand tableau statistique que j'ai préparé pour le même temps, et les bulletins d'inspection des écoles que j'ai visitées dans le second semestre, c'est-à-dire depuis le mois de février 1882 jusqu'au 6 mai dernier.

Je me permettrai de vous faire remarquer que tout ce travail ne peut donner une idée exacte de mes écoles, attendu que j'ai été obligé de m'en rapporter pour une bonne partie aux notes que j'avais receuillies lors de ma première visite. Je n'avais, en effet, visité que 81 écoles pour la seconde fois, lorsque j'ai reçu l'avis de ma destitution, le 6 mai dernier.

INSTITUTIONS D'EDUCATION

Il y a actuellement dans ce district d'inspection 149 institutions d'éducation de tout genre, en opération, savoir :

1 Collège classique : celui de Ste-Thérèse, dont les immenses bâtisses ont été détruites accidentellement par le feu, le 5 octobre dernier. Les classes se sont continuées depuis dans divers établissements privés et publics du village, et il est probable que dès l'automne prochain, elles pourront être installées dans le nouveau collège que l'on est à construire en ce moment, et qui surpassera de beaucoup l'ancien en grandeur et en beauté.

1 Collège commercial : celui de St-Jérôme, qui donne pleine satisfaction aux intéressés.

1 Académie de garçons ; celle de St-Eustache, qui fonctionne aussi bien que possible.

7 Académies de filles, qui toutes donnent les meilleurs résultats.

5 écoles modèles : celle de St-Joachim est remarquable ; celles de Terrebonne et de Ste-Scholastique sont excellentes ; celles de St-Hermas et de Ste-Anne sont bonnes.

112 écoles élémentaires sous contrôle des commissaires. Elles peuvent être classées comme suit, savoir :

5 sont remarquables : ce sont celles du Bas de Ste-Monique ; du village et du Petit Brulé, dans St-Augustin ; de St-Rémi dans Ste-Scholastique, et du Bas de la côte St-Pierre dans St-Janvier. 9 sont excellentes : ce sont celles du Haut de la Côte St-Louis, du Bas de la Côte St-Louis et de St-Joachim, dans Ste-Scholastique, du Nord-Ouest, dans Ste-Thérèse, du Grand Village et de Piémont, dans St-Sauveur, du Haut de Ste-Monique ; de St-Hyacinthe, dans St-Hermas, et du Dr. Lachaine, dans Ste-Adèle. 40 sont bonnes. 25 sont satisfaisantes. 16 sont faibles, et 17 sont médiocres. Ces dernières sont celles de la Baie, dans St-Placide ; du Petit-Brulé, dans St-Benoit ; du Bas Chicot, et du Lac, dans St-Eustache ; du Haut et du Bas de St-Joseph ; de St-Simon, dans Ste-Scholastique ; de la rivière Gagnon, du nord-ouest de la rivière du Nord, et de la côte St-Antoine, dans St-Jérôme ; de la rivière Cachée, dans Ste-Thérèse ; du Bras, dans Ste-Anne ; de Paisley, dans Ste-Sophie ; du nord du lac Morroi, et du Grand Ruisseau, dans St-Sauveur ; et enfin du village de Ste-Agathe.

18 écoles dissidentes, qui toutes donnent satisfaction.

Enfin 4 écoles indépendantes, toutes situées dans la paroisse de l'Annonciation, dans le comté des Deux Montagnes.

5 écoles sont demeurées fermées cette année ; ce sont les écoles dissidentes de St-Joseph et de St-Joachim ; l'école de Ste-Claire, dans la paroisse de Ste-Anne ; de St-Charles dans la paroisse de St-Augustin ; et enfin celle de la Vallée, dans le canton Morin. L'apathie des contribuables est la

principale raison pour laquelle la plupart de ces écoles sont demeurées fermées.

6 autres ne fonctionnaient pas lors de ma visite : ce sont les écoles dissidentes du canton Morin, du village de Grenville, et du village de St-André ; l'école de St-Faustin ; enfin l'école dissidente de Glasgow, et l'école de Back Bush, dans la paroisse de Ste-Sophie. Les titulaires de ces écoles étaient, les uns en vacances, les autres en promenade.

Il y a trois écoles nouvelles, cette année, savoir : celle du cinquième rang, dans St-Hypolyte ; celle du Lac Brulé, dans Ste-Agathe ; et celle du quatrième rang, dans Ste-Adèle.

Edifices, matériel et accessoires scolaires

C'est avec chagrin que je dois constater ici la destruction des bâtisses du collège classique de Ste-Thérèse, lesquelles sont devenues la proie des flammes le 5 octobre dernier. Il a suffi de quelques heures pour anéantir ce magnifique édifice, monument des travaux et des sacrifices de plusieurs existences. Cependant, grâce au dévouement et à l'énergie des directeurs de l'établissement, à la bienveillance et à la sympathie des citoyens de ce district, et de la province en général, cette maison si précieuse pour l'éducation va se relever promptement de ses ruines. Déjà les vastes murailles de la nouvelle construction s'élèvent avec rapidité, et à moins d'événements imprévus, il est probable que les élèves seront installés dans le nouveau collège cet automne.

Je n'ai rien de nouveau à dire sur les autres collèges, ni sur les académies et les écoles modèles, dont les bâtisses ne laissent, pour ainsi dire, rien à désirer. Il faut en excepter toutefois l'école modèle de la ville de Terrebonne qui est encore tenue dans un local loué.

Quant aux maisons d'écoles élémentaires, elles peuvent être classées comme suit, savoir ; 9 sont remarquables ; 14 sont excellentes ; 98 sont bonnes ; enfin 6 sont trop petites.

Cinq maisons d'écoles élémentaires ont été bâties pendant les dernières vacances. Sur ce nombre, 3 ont été construites sur un excellent plan ;

ce sont celles du village de St. André, du village de St. Jovite, et de la Frenière, dans St. Eustache. Les deux autres, savoir, celles de Ste. Adèle et de Ste. Agathe, sont des constructions bien médiocres.

Enfin 6 autres maisons d'école ont été réparées ou agrandies.

Le mobilier des collèges, des académies et des écoles modèles ne laisse rien à désirer. Quant à celui des écoles élémentaires, il s'améliore rapidement, et je suis heureux de constater qu'il y a aujourd'hui bien peu d'écoles dépourvues du matériel requis. Il est vrai qu'il n'y a pas encore beaucoup d'armoires ou bibliothèques, mais cela dépend de ce que jusqu'à présent le besoin ne s'en est pas fait sentir, attendu que les bureaux des professeurs suffisent amplement.

Les collèges, les académies et les couvents sont tous pourvus de beaux terrains sur lesquels se trouvent des plantations d'arbres, de belles cours et de beaux jardins placés à la disposition des élèves. Les emplacements de plusieurs écoles modèles sont aussi entretenus avec beaucoup de soin. Quant à ceux des écoles élémentaires, la plupart sont excessivement petits, et je puis dire qu'en général ils sont regardés et traités comme inutiles.

CORPS ENSEIGNANT

Bien qu'il soit difficile à cette époque de l'année, d'apprécier au juste le travail des professeurs, et partant, leur capacité, je puis dire cependant que tous les religieux et les religieuses qui enseignent dans ce district le font avec le plus grand succès, et donnent une entière satisfaction.

Parmi les professeurs laïques, je dois mentionner comme distingués Mesdemoiselles C. Dupuis, H. Guay, M. Sanche, V. Daoust, A. Clermont, V. Gauthier, et M. J. T. Rioux ; et comme professeurs excellents, Mesdemoiselles C. Valois, A. Fortier, A. Carrières, M. Payment, M. Guay, E. Gauthier, P. Gagnon, C. M. Giroux, E. Lauzon, G. Lafrance, M. Gratton, R. D. Matte, A. Courval, A. Guillemette, C. Chevalier, L. Charbonneau, et V. Fortier. Enfin les institutrices suivantes me paraissent bien médiocres ; ce sont Mesdemoiselles V. Taillon, J. Proulx, G. Lacasse, C. Thérien, Z. Lebeau, C. Gauthier, R. Rodrigues, M. Proulx, E. Charette, E. Lebuis, et

M. Desroches. Les autres réussissent bien, et donnent une entière satisfaction.

Je dois faire remarquer que depuis quelques années, il surgit assez souvent des difficultés au sujet des maîtresses qui obtiennent frauduleusement leur diplôme avant l'âge requis. Il paraîtrait qu'environ un quart de mes institutrices n'ont guère plus de quinze ans.

Parmi les instituteurs de ce district qui reçoivent une pension du Département, figure M. F. X. Martial Charbonneau, pour cause de cécité partielle. Je dois dire que ce Monsieur voit aussi bien aujourd'hui que le commun des mortels, qu'il est jeune et bien capable de gagner sa vie.

ENSEIGNEMENT.

Les diverses écoles de ce district suivent maintenant le programme qui leur est propre, tout en continuant à donner la plus grande attention possible aux quatre matières principales, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire. Sans m'arrêter aux collèges et aux académies qui tous donnent la plus grande satisfaction, je dirai qu'en général, dans mes écoles modèles et élémentaires, on enseigne avec un soin tout particulier l'épellation, la signification des mots, la lecture et l'orthographe usuelle. Tous les élèves rendent comptent facilement de la leçon qu'ils ont lue.

L'écriture et le dessin sont aussi l'objet de la plus grande attention. La série de cahiers d'écriture de Langlais, autorisée dans les écoles françaises, depuis au-delà d'un an, donne la plus entière satisfaction. L'arithmétique occupe la place qui lui appartient, et je puis dire que tous les élèves calculent mentalement et avec rapidité tout ce qui entre dans le commerce ordinaire de la vie. La tenue des livres (billets, comptes et reçus) se trouve presque partout. Enfin la grammaire, l'analyse grammaticale, l'agriculture, etc., etc., sont enseignées dans toutes les écoles. En somme, les choses vont sous ce rapport aussi bien qu'on peut raisonnablement le désirer.

L'usage des cahiers de devoirs journaliers, dans lesquels se trouvent tous les devoirs écrits des élèves, se répand de plus en plus, et si nous avions eu une exposition scolaire, je suis certain que les écoles de ce district

y auraient figuré avec beaucoup plus d'avantage qu'en 1880. J'ai par devers moi un grand nombre de ces cahiers; les autres sont entre les mains des élèves. C'est ce qui peut vous expliquer comment il se fait que l'on ne conserve pas d'archives dans mes écoles.

COMPTABILITÉ

Je puis dire que les comptes scolaires sont généralement bien tenus dans ce district, et que je les connais tous, moins ceux des municipalités de St. Hippolyte, St. Canut et Ste. Scholastique, que je n'ai pas compris, ou que je n'ai pas vus. Le secrétaire-trésorier de St. Hippolyte a été changé, et j'espérais que dans ma prochaine visite, j'aurais pu avoir un état des comptes de cette municipalité. Le secrétaire-trésorier de St. Canut est un peu négligent, et je n'ai pas compris ses chiffres.

MUNICIPALITÉS PAUVRES

Bien qu'il y aît plusieurs localités qui méritent d'être inscrites sous ce titre, je me contenterai pour aujourd'hui de recommander d'une manière spéciale aux faveurs du département la *municipalité dissidente de Grenville* et celle de *St. Colomban*. Les contribuables de ces deux paroisses sont pleins de bonne volonté, mais ils sont tellement pauvres qu'il leur est impossible de supporter leurs écoles, si le gouvernement ne leur accorde pas une aide supplémentaire un peu plus considérable.

MES VISITES

Honorable Monsieur, j'ai eu l'honneur de recevoir à temps votre circulaire en date du 15 novembre 1881, et j'ai suivi ponctuellement les sages avis que vous m'y donniez; 1o. en prévenant les autorités scolaires de ma visite, et 2o. en les priant d'y assister. Toutefois je dois vous dire que ces invitations n'ont pas produit l'effet désiré; car bien que pendant la dernière partie du premier semestre, je les aie envoyés régulièrement, et huit jours d'avance, comme cela était nécessaire pour qu'ils pussent être utiles, je n'ai été accompagné dans mes visites que des voisins des écoles et des personnes que j'y amenais moi-même, comme cela avait toujours eu lieu. Bien plus, je dirai que ces avis m'ont causé des pertes de temps, et j'en citerai un exemple. Ayant informé les commissaires de St. Eustache que

je visiterais les écoles de leur village le 30 novembre 1881, et n'ayant pu le faire par suite du mauvais temps, j'ai été obligé de rester chez moi, non seulement ce jour-là, mais encore tout le reste de la semaine, afin de donner de nouveaux avis ; ce que je fis, mais bien inutilement, car personne ne m'accompagna lors de cette visite.

De là je conclus que ces annonces et ces invitations faites d'avance, quoique bien belles en théorie, offrent cependant plus d'inconvénients que d'avantages, à la campagne surtout, et qu'il vaut mieux dans la pratique continuer à faire ces visites en présence des voisins des écoles et des personnes que l'inspecteur peut y amener. De cette manière les visiteurs trouvent les professeurs, les élèves et les écoles dans leur état ordinaire, et peuvent mieux en juger la valeur.

Au reste, l'insertion des observations faites lors de ces visites officielles dans un registre tenu par le secrétaire-trésorier, conformément à vos sages instructions du 15 novembre dernier, mettra messieurs les commissaires au courant de ce qui aura été fait ou recommandé lors de ces visites, tout comme s'ils y avaient assisté, et par conséquent, à même d'exécuter les réformes qui pourront leur être demandées.

Je dois dire que j'avais si bien compris la nécessité de mettre les autorités scolaires au courant de mes faits et gestes, pendant ces visites, que depuis plusieurs années j'en adressais un rapport aux commissaires d'écoles de chaque paroisse. J'ai fait ces rapports cette année comme par le passé après ma première visite, et je me proposais de les inscrire dans le registre projeté lors de ma seconde visite.

C'est le temps de dire que, depuis le 15 septembre 1881 à venir au 1er février 1882, j'ai visité une fois toutes les écoles de ce district d'inspection, et que, depuis le commencement de février 1882 jusqu'au 6 mai dernier, j'en ai visité quatre-vingt-une pour la seconde fois.

J'ose espérer monsieur le Surintendant, que les quelques remarques qui précèdent, jointes à mes bulletins d'inspection, suffiront pour vous faire conaître l'état de l'instruction publique dans ce district.

Il me reste à remercier bien cordialement tous ceux qui m'ont aidé dans l'accomplissement de mes devoirs officiels, et surtout messieurs les curés des paroisses de ce district ; car si je puis me flatter d'avoir quelque peu réussi à faire progresser mes écoles élémentaires, c'est à eux que revient en grande partie l'honneur de ce résultat. Je constate avec bonheur, en passant, que les municipalités les plus avancées et les plus prospères, sous le rapport des écoles, sont celles où monsieur le curé de la paroisse est à la tête de la commission scolaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. PILON,
Insp. d'écoles.

M. PREMONT

STE. FAMILLE, 7 octobre 1882.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'instruction publique dans les comtés de Québec et de Montmorency, pour l'année 1881-82.

Pour vous donner une vue d'ensemble de l'état des écoles de mon district et du progrès qui s'y opère, j'ai préparé le tableau synoptique suivant, qui n'est que le résumé des divisions les plus importantes du grand tableau statistique que je vous ai déjà transmis.

Et afin d'attirer davantage, s'il est possible, votre attention sur le mouvement progressif de notre enseignement primaire, j'ai fait le relevé

de la statistique correspondante de quelques années en arrière. La comparaison est très encourageante.

	Total des élèves.	Assistance moyenne.	Lecture courante.	Ecriture.	Arithmétique.	Calcul mental	Dessin.	Tenue des livres.
1881-82	4888	3343	3892	4871	4871	4871	2511	768
1880-81	4641	3219	3560	4582	4582	4582	2203	620
1879-80	4381	3065	3367	4174	4174	4073	1398	549
1878-79	4497	3286	3485	4131	4068	3991	901	457
Excédant	391	57	407	740	803	880	1610	311

	Grammaire anglaise.	Grammaire française.	Orthographe.	Analyse.	Style épistolaire.	Géographie.	Histoire.	Agriculture.
1881-82	539	1952	2054	2044	1088	1261	1982	1286
1880-81	542	1754	1804	1804	889	1081	1624	1049
1879-80	396	1680	1749	1717	827	974	1573	1133
1878-79	376	1603	1730	1645	736	882	1445	597
Excédant	163	349	324	399	352	379	537	329

Je répète que la population des comtés de Québec et de Montmorency ayant peu augmenté depuis quelques années, il s'ensuit que la population scolaire, en rapport avec la population totale, s'est accrue de un-douzième depuis quatre ans.

Ce résultat est d'autant plus magnifique que, dans la plupart des branches étudiées, le nombre d'élèves s'est élevé encore en plus grande proportion, et a doublé même en certaines matières.

Vous remarquerez avec plaisir que, sur 4,888 élèves, il y en a 4,871

qui apprennent l'écriture, l'arithmétique et le calcul mental—une différence de 17 seulement du nombre total, due à deux ou trois institutrices qui n'étaient pas au fait de mes exigences sur ce point.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'enseignement de ces trois matières ne se fait pas, ne peut se faire à de tout jeunes enfants, dès leur première arrivée en classe. Il faut que ces frêles créatures, qu'on a arrachées quelquefois bien violemment du doux nid maternel, s'acclimatent préalablement, si je puis m'exprimer ainsi, au séjour de l'école. Le maître doit d'abord apprendre à les connaître et à les aimer ; car, de l'amitié mutuelle du précepteur et de l'élève, dépend tout le succès de l'éducation de ce dernier.

Tous les élèves qui apprennent la grammaire font de l'analyse ; cependant, en jetant un coup-d'œil sur les colonnes de l'orthographe et de l'analyse, on remarque une petite différence de 10 en plus pour l'orthographe. Cet excédant s'explique par l'entrée, dans cette dernière colonne, des élèves qui, sans apprendre la grammaire ni l'analyse, voient néanmoins l'orthographe " absolue ou mécanique." Je n'ai pas d'objection à ce qu'on donne aux élèves quelques exercices d'orthographe usuelle, mais je suis d'opinion qu'ils peuvent apprendre, en même temps, au moins les premières règles de la grammaire et de l'analyse.

Je suis heureux d'attirer tout spécialement votre attention aux colonnes de la grammaire, du style épistolaire, de la tenue des livres, du dessin et de l'agriculture. Le surplus par rapport aux années précédentes est tout-à-fait remarquable. En somme, j'ai été satisfait des progrès réalisés durant la dernière année scolaire. Sans doute, il y a des ombres au tableau. On trouve encore quelques institutrices incompétentes, et des commissaires qui les engagent au rabais, des salles de classe manquant d'espace, des mobiliers qui laissent à désirer, etc., etc.; mais j'ai lieu de croire qu'avant longtemps, les vrais amis de l'éducation, dans ces quelques municipalités arriérées, se donneront la main, s'entendront une bonne fois, et réhabiliteront l'honneur de leur paroisse, en détrônant l'ignorance qui y a régné trop longtemps déjà.

Ces ombres mêmes font apprécier davantage la sagesse de nos lois

scolaires, l'excellence des règlements du Conseil de l'Instruction publique, qui ne laissent pas absolument à l'initiative privée la direction de nos écoles publiques. Grâce aux sages dispositions de la loi, les maisons d'école s'élèvent partout où le besoin s'en fait sentir, et elles sont construites sur un plan approuvé par M. le Surintendant. Bon gré malgré, il faut réformer les mobiliers scolaires, payer régulièrement le salaire des institutrices, et leur donner un logement plus convenable. Le cours d'études est réglé, et, outre le catéchisme, qui en est la base, l'on enseigne aujourd'hui dans nos écoles de la campagne tout ce qu'il est important d'apprendre aux enfants d'une nation civilisée. Bref, le branle est fait, l'élan est donné, et le public commence à comprendre que toutes ces ordonnances ont été éditées pour l'avantage et le bonheur du peuple.

Maintenant, M. le Surintendant, je ne serais pas sincère, si je vous laissais sous l'impression que toutes les matières du programme officiel sont toujours enseignées d'après les principes de la plus rigoureuse pédagogie.

Il faut le dire : la plupart des enfants de la campagne ne vont pas à l'école assez longtemps pour y suivre un cours régulier d'études, quelque élémentaire qu'il puisse être. On n'a pas conséquemment toujours le temps de mettre dans son enseignement ce raffinement pédagogique bien louable en théorie, mais souvent impossible en pratique. Ces enfants, véritables météores, qui apparaissent à l'école pour en disparaître aussitôt, y viennent pour apprendre à lire les prières de la messe et la constitution de leur pays; ils n'y viennent pas pour apprendre à écrire comme ces calligraphes qui lancent des défis à l'univers entier, mais dans le but de se rendre capable de signer leur nom, et de présider eux-mêmes à leur modeste correspondance ; ils y viennent encore moins pour apprendre à discourir sur la linguistique, mais seulement en vue de connaître quelque peu les principales règles de l'orthographe usuelle. Peu leur importe la valeur de ces belles théories : ils aiment mieux réchapper de leur triste maladie sous les soins d'un charlatan, que mourir par respect pour les règles de l'art.

Il va sans dire que je ne conseille pas ces écarts aux lois de la saine pédagogie, mais je ne fais pas trop de reproches à l'instituteur qui, ayant

une classe composée de ces sortes d'élèves, conduit sa barque comme peut, la lançant quelquefois trop vite au large, sauf à revenir s'approvisionner, si son équipage inconstant ne l'abandonne pas avant le terme de sa course.

J'ai déjà, dans mes bulletins, attiré votre attention sur ce que je considère comme le plus grand obstacle au bon fonctionnement de nos lois scolaires. Le défaut d'assistance à l'école est cette plaie que je travaille à cicatriser sans pouvoir y réussir, et qu'il faut bien que je vous signale encore dans ce rapport.

Si nous pouvions obtenir la présence régulière des élèves en classe nous aurions, par cela même, le fil d'Ariane, et il ne nous resterait plus qu'à marcher droit et vite au but. Est-il nécessaire de démontrer que si tous les enfants fréquentaient assidûment l'école, et suivaient ponctuellement le cours qui s'y donne, on irait à pas de géant dans la voie du progrès ?

Que l'on érige de magnifiques maisons d'école, qu'on y installe de superbes mobiliers, qu'on exige une meilleure qualification des institutrices, que l'on perfectionne le mode d'enseignement, voilà qui est bien, et tout cœur patriote ne peut que se réjouir à la vue de ces améliorations en partie réalisées ; mais, si l'on veut que toutes ces réformes importantes servent à quelque chose, il faudra bien toujours que l'élève se décide à aller prendre exactement sa leçon en classe. Sans cela, tout est perdu ou gravement compromis. Donc il faut, à tout prix, obtenir ce point capital : l'assistance régulière à l'école est le véritable centre de gravitation vers lequel doit tendre toute notre législation scolaire.

Que faut-il faire pour parvenir à cette fin ? Selon mon humble opinion, il ne s'agirait que d'adopter trois moyens bien simples : 1o. Examens publics obligatoires ; 2o. Récompenses décernées aux élèves assidus en classe ; 3o. Distribution du fonds des écoles communes en proportion du nombre d'écoliers dans chaque municipalité.

Voilà trois moyens que je n'hésite pas à qualifier de véritables spécifiques, tout-à-fait propres à guérir cet état de nonchalance dans lequel se

complaisent tant de parents, quand il s'agit de pourvoir à l'instruction de leurs enfants.

Permettez que je m'explique :

1o. *Examens publics obligatoires.*—Le 5e paragraphe de la 90e section du chapitre XV (S. R. B. C.) impose aux commissaires l'obligation de faire un examen public de leurs écoles. Cette loi si sage, qui fournit aux autorités locales, aux parents et aux amis de l'éducation un moyen si sûr de se rendre compte du travail annuel des élèves et des maîtres, comment, en général, l'interprète-t-on ? Comment l'exécute-t-on ? Ce jour de l'examen public, qui serait un jour de véritables jouissances pour l'élève et le professeur laborieux, passe inapperçu. Le public n'en a pas connaissance, ou n'y porte pas intérêt. Quoi ! on fait des expositions de bétail, qui se prolongent des semaines et des mois, et on marchande le prix du temps quand il s'agit de dépenser quelques heures, quelques journées tout au plus, au profit de l'intelligence et des autres facultés de l'âme !

Il me fait peine de dire que, dans trop de municipalités, on interprète mal la loi, quand on s'imagine que la visite de l'inspecteur remplace l'obligation imposée aux commissaires de faire un examen public, et qu'elle est niaisement exécutée, quand elle n'est pas éludée, lorsqu'on affecte de croire qu'un ou deux commissaires qui se rendent à l'école une fois l'an pour entendre lire les enfants, font l'examen public prévu par la loi. Je ne veux pas dire qu'on agit de cette façon dans toutes les municipalités. Oh ! non ! j'ai même été témoin qu'en plusieurs endroits on fait très-bien les choses ; mais le mal existe ; donc il faut le conjurer sans retard. Voilà pourquoi je désire qu'on réorganise nos examens publics ; qu'on en fasse un vrai jour de fête ; qu'on y mette même un éclat inusité. Par là on attirerait le public toujours avide de nouveautés, et quand le peuple une bonne fois portera intérêt à ces joûtes littéraires, ce sera déjà un grand progrès. On parle d'ajouter au calendrier civil un nouveau jour de fête qu'on appellerait " La fête des arbres forestiers." C'est très-bien ; mais ne serait-ce pas bien de même de créer la fête des examens publics ? Cette fête bien organisée attirerait des centaines d'enfants à l'école : cela vaut la peine qu'on y pense. Dans tous les cas, je fais mon devoir de sentinelle et je jette mon cri d'alarme.

2o. *Adoption d'un système de récompenses.*—Ce deuxième moyen est d'une logique trop frappante pour qu'il me soit nécessaire d'insister sur ce point. L'appât d'une récompense ferait faire des prodiges à l'école, et on met de côté un stimulant aussi énergique. Mais, c'est un levier si puissant qu'il fait mouvoir les grands enfants eux-mêmes, ou, si l'on aime mieux, les hommes, forts de toute la plénitude de leur raison !

Voici donc que le gouvernement fait voter une somme assez ronde pour achat de bons livres, qu'il transmet à chaque secrétaire-trésorier suivant l'assistance moyenne des élèves. M. l'Inspecteur, en présence de M. le curé, de MM. les commissaires et autres personnes présentes, distribue ces prix aux écoliers les plus assidus en classe. On aurait ainsi une nouvelle occasion d'encourager nos auteurs de littérature canadienne, en répandant leurs bons ouvrages dans les familles, qui prendraient elles-mêmes le goût de la lecture.

3o. *La distribution des fonds suivant l'assistance moyenne.*—Voilà mon idée favorite ! J'en ai déjà parlé dans mes rapports précédents, et j'y reviens encore aujourd'hui au risque de me rendre ennuyeux. J'ai même pris la peine de préparer un petit tableau que je vous soumets et qui prouve que, d'après le système actuel, l'argent public voté pour promouvoir les intérêts de l'éducation ne prend pas toujours ce que je croirais être la bonne direction.

Comme je n'ai pas sous la main toutes les statistiques des écoles dissidentes ou indépendantes de mon district, je me suis contenté d'établir la comparaison entre les 15 municipalités suivantes.

Je constate tout d'abord que ces 15 municipalités reçoivent suivant le mode actuel de distribution du fonds des écoles communes une subvention totale de $2,459.93. Evidemment cette somme est donnée en faveur des enfants qui s'instruisent ; or, comme il y a dans ces municipalités un total de 2,235 élèves fréquentant régulièrement les écoles, il ne sera pas nécessaire de faire un calcul bien long pour avoir la part de chacune. Le petit tableau suivant donne la réponse.

NOM DE LA MUNICIPALITÉ.	Subvention suivant le système actuel.	Assistance moyenne.	Subvention d'après l'assistance moyenne.
	$ cts.		$ cts.
1. St. Ambroise	440.92	314	345.60
2. L'Ancienne Lorette	290.00	275	302.68
3. Charlesbourg	290.00	302	332.39
4. Cap Rouge	123.00	109	119.97
5. St. Pierre	96.24	113	124.37
6. St. Jean	186.50	164	180.50
7. Ste. Famille	108.32	136	149.69
8. St. François	71.69	36	39.62
9. L'Ange-Gardien	136.24	126	138.69
10. Château-Richer	210.14	217	238.84
11. Ste. Anne	124.42	116	127.67
12. St. Joachim	119.88	117	128.77
13. St. Féréol	128.70	109	119.97
14. St. Tite	86.10	63	69.34
15. Ste. Pétronille	47.78	38	41.83
	$2459.93	2235	$2459.93

Il est évident que ce nouveau mode de distribution du fonds commun créerait une louable émulation entre les diverses municipalités d'un comté. Le nombre d'écoles augmenterait assurément, et l'assistance moyenne se chiffrerait presque à l'égal du nombre total des élèves. Combien de commissions scolaires qui refusent ou retardent d'ouvrir des écoles dans des cantons où le besoin s'en fait réellement sentir, s'empresseraient de le faire, si elles devaient recevoir une plus forte somme du gouvernement. On ne peut rendre justice aux intéressés que quand ils se plaignent, et assez souvent l'apathie des parents concernant l'instruction de leurs enfants fait qu'ils ne se plaignent jamais ou bien longtemps après que le mal existe. C'est ainsi que des générations entières croupissent dans l'ignorance, bien qu'un subside généreux soit voté chaque année pour l'instruction des

enfants du peuple. Si l'on tient à conserver la population comme base du partage des deniers publics affectés au soutient des écoles, que l'on veuille bien au moins restreindre ce mode aux comtés, et que la somme ainsi échue à chaque comté soit distribuée ensuite aux diverses municipalités scolaires qui en font partie, en prenant pour base de ce nouveau partage le total de l'assistance moyenne des enfants qui fréquentent l'école. Il y aura toujours assez de paroisses dans chaque comté pour constituer cette émulation, cette concurrence que je désire vivement voir s'établir au milieu de nous dans un si noble but.....

En terminant, je dois déclarer à la louange du corps enseignant de mon district qu'en somme son travail annuel a été excellent. Si toutes les écoles ne sont pas florissantes, ce n'est certes pas dû au manque de zèle de la part des instituteurs et institutrices qui, encore une fois, ont tous sauf quelques bien rares exceptions, fait leur devoir.

Je les remercie donc du fond du cœur pour leur dévouement si constant et si désintéressé à la noble cause de l'éducation ; je les remercie pour le sacrifice qu'ils font de leur repos, de leur santé et de leurs légitimes ambitions ; je les remercie enfin au nom du gouvernement, qui m'envoie les guider, les encourager, pour les nombreux et importants services qu'ils rendent à la patrie.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH PRÉMONT,
Inspecteur d'écoles.

M. RUEL

St. Charles, 15 juillet 1882.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport sur les écoles de mon district d'inspection.

Vu que ma nomination officielle n'a été sanctionnée que peu de mois avant l'expiration de l'année scolaire, je n'ai pu visiter toutes les écoles de mon district, qui est très-vaste ; il comprend quatre comtés, plus trois municipalités. Plutôt que de parcourir tout le district d'une manière superficielle, j'ai préféré en visiter une partie soigneusement et remettre le reste à l'automne, tout en me procurant dès maintenant les statistiques dont j'avais besoin pour mon grand tableau.

Mon district comprend trente-neuf municipalités, dont quinze dirigées par des commissaires catholiques, et huit par des commissions mixtes, catholiques et protestants.

Il y a un collège commercial, quatre couvents, une académie, trois écoles modèles et cent vingt-neuf écoles élémentaires. J'ai visité deux couvents, trois écoles modèles, une académie et quatre-vingt-deux écoles élémentaires ; l'enseignement dans les couvents et les écoles modèles est excellent, à l'académie c'est faible, et parmi les écoles élémentaires quatorze sont excellentes, trente-sept bonnes, cinq mal, les autres médiocres.

La suspension de mon prédécesseur et le retard qui s'est écoulé avant ma nomination ont été cause de grandes négligences chez les institutrices ; plusieurs d'entre elles m'ont avoué ingénuement que ne s'attendant point à ma visite, elles avaient négligé plusieurs matières d'enseignement et n'avaient pas tenu régulièrement leur journal de classe. Dans très peu d'écoles j'ai trouvé qu'on avait calculé et indiqué l'assistance moyenne.

Une autre négligence qui provient des mêmes causes, s'est montrée dans les livres de quelques secrétaires-trésoriers ; mais on a promis de la

faire disparaître pour ma prochaine visite. Tous ces messieurs me paraissent zélés et intègres.

Plusieurs municipalités de mon district sont très pauvres et ne peuvent que difficilement subvenir au soutien de leurs écoles ; dans quelques endroits on est même obligé d'ouvrir l'école cinq mois dans un arrondissement et cinq mois dans un autre.

De cela il y a plusieurs causes, dont la principale résulte de la loi qui devrait être amendée de la manière suivante ou à peu près :

" Lorsque dans un arrondissement la majorité de la minorité se décla-
" rera dissidente, la minorité de la minorité devra accepter la dissidence
" et payer cotisations et contributions aux syndics dissidents." Cet amendement serait bien vu de tous, protestants et catholiques, et rendrait un grand service aux municipalités pauvres dissidentes. Car il arrive souvent que certains contribubles se déclarent dissidents et qu'ensuite ils se retirent de la dissidence pour ne pas payer les frais nécessités pour le soutien de leur école : et alors l'école se ferme ou bien n'est soutenue que par quelques contribuables qui, coûte que coûte, ne veulent pas envoyer leurs enfants à une école d'une dénomination religieuse différente. J'espère que cette suggestion sera prise en sérieuse considération.

En examinant mon grand tableau vous trouverez que l'étude du dessin, de la tenue des livres et de l'agriculture est beaucoup négligée. J'ai donné des instructions sévères à ce sujet et j'ai lieu de croire qu'elles vont être suivies.

Le calcul mental est enseigné à beaucoup plus d'élèves que par le passé, et on m'a promis que, à peu d'exceptions, tous les élèves l'apprendraient à l'avenir. J'y tiens et j'ai déclaré y tenir.

Dans certaines municipalités, les maisons ne sont pas ce qu'elles devraient être : trop petites, mal aérées, basses et surtout très-froides. Quelques-unes vont être réparées cette année, on me l'a promis. Ailleurs c'est le mobilier qui fait défaut : tables à l'ancienne mode, bancs sans dossiers, absence de cartes et globes. Je m'en suis occupé d'une manière toute spéciale, et j'ose espérer qu'il y aura amélioration à ma prochaine visite.

Presque partout messieurs les curés et les commissaires d'écoles se sont fait un devoir et un plaisir de m'accompagner et je dois leur en témoigner ma reconnaissance.

Je vous recommande d'une manière spéciale les municipalités dissidentes de mon district : elles sont toutes très pauvres. Il y en a même quelques-unes, comme celles de West Shefford, Magog, Granby village et Granby township où l'allocation devrait nécessairement être augmentée.

J'ai donné dans mes cahiers de bulletins les détails concernant chaque école que j'ai visitée, aussi je n'y reviendrai pas.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P. J. RUEL,

Insp. d'écoles.

M. SAVARD

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice de 1881-82.

Il appert par le grand tableau statistique que je vous ai transmis précédemment que 3,620 élèves ont fréquenté les différentes écoles de mon district d'inspection durant l'année qui vient de s'écouler, ce qui donne une augmentation de 178, laquelle est beaucoup plus considérable que l'année dernière.

L'assistance moyenne a aussi augmenté dans la même proportion ; de 2,626 qu'elle était l'an dernier, on compte cette année 2,802 élèves ; augmentation, 176. La même augmentation proportionnelle se fait remarquer dans le nombre des élèves qui ont étudié les matières obligatoires les plus importantes. Mais je regrette qu'en ce qui concerne l'enseignement de l'agriculture, le nombre d'élèves ait diminué de 21. La cause en est aux

parents, imbus de préjugés, qui s'opposent plus que jamais à ce que les instituteurs et institutrices enseignent cette matière, pourtant si utile à leurs enfants. J'ai insisté, comme les années dernières, pour que cet enseignement fût donné au plus grand nombre des élèves, et ce, dans toutes les écoles.

J'ai constaté avec plaisir que l'écriture a beaucoup progressé cette année.

Vous remarquerez par les statistiques que les progrès augmentent chaque année ; il y a beaucoup d'obstacles et de préjugés, mais je lutte avec vigueur pour les faire disparaître. Comme j'ai déjà eu occasion de le dire, la modicité des salaires des instituteurs et institutrices, la protection que certains parents accordent à leurs enfants dans leur indiscipline et le défaut d'assiduité, sont des obstacles sérieux qui paralyseront toujours les progrès de l'éducation et même les efforts des personnes bien disposées à en promouvoir les intérêts. L'habitude aussi de retirer trop promptement les enfants de l'école est quelque chose de bien préjudiciable, et c'est le défaut dominant dans mon district.

A propos des maîtres et maîtresses, je crois qu'il serait préférable de les obliger à prendre leur logement dans la maison d'école, car je crois que l'usage contraire présente de sérieux inconvénients. D'abord, les enfants, laissés trop souvent à eux-mêmes, manquent de la surveillance que l'on doit exercer sur eux durant les heures de récréation ; puis en hiver, ils souffrent le plus souvent du froid, car la maison est généralement chauffée trop tard pour que les enfants y soient à l'aise. Je recommande aux maîtres et maîtresses de faire allumer le poêle à sept heures afin que l'école soit réchauffée pour l'arrivée des élèves.

Le Journal de l'Instruction Publique et *l'Ecole Primaire* sont reçus par la totalité des maîtres et maîtresses dont j'ai la surveillance ; et j'ai la satisfaction de constater que les connaissances pédagogiques qu'ils y puisent contribuent grandement à produire dans nos écoles de bons résultats, et nous laissent entrevoir dans l'avenir une heureuse perspective.

J'ai réussi à obtenir, dans toutes les municipalités, à l'exception de quelques paroisses du Haut-Saguenay et de Jonquières, que les vacances

fussent fixées à l'avenir depuis le 1er d'août jusqu'au 1er d'octobre, et j'espère que ce changement produira beaucoup de bien.

Je suis heureux de constater que le mobilier des classes est généralement plus complet. Les commissaires dans presque toutes les municipalités ont maintenant pourvu leurs écoles d'une série complète de cartes géographiques.

Le Petit Séminaire de Chicoutimi, dirigé par des prêtres et des ecclésiastiques instruits et habiles, continue toujours à progresser et à faire le bien. Les résultats obtenus sont excellents. Cette année, un des élèves de cette maison a obtenu avec distinction le grade de *Bachelier es-Lettres et es-Arts.* On y enseigne l'anglais, le français et toutes les branches les plus pratiques et les plus utiles en fait de science. Nombre d'élèves, 99.

L'académie des filles de Chicoutimi est toujours conduite par les Révérendes Dames du Bon Pasteur. On y enseigne à 73 élèves, le français, l'anglais, le dessin, etc, etc., avec autant de succès et de perfection que dans les meilleures communautés de ce genre.

Voici maintenant quelques remarques que vous me permettrez de faire sur chaque école de mon district d'inspection.

.....

Je dois mes plus sincères remercîments à Messieurs les Curés et aux Commissaires, qui lors de ma visite ont laissé leurs occupations pour m'accompagner. J'ai aussi trouvé, lors de mes examens, dans toutes les municipalités, un grand nombre de parents qui par leur présence voulaient témoigner l'intérêt qu'ils prennent à l'instruction de leurs enfants.

J'aurais pu entrer dans plus de détails, mais je crois y avoir suppléé par les bulletins d'inspection que je vous ai transmis.

Je demeure, etc.,

ED. SAVARD,

Inspecteur d'écoles.

CHICOUTIMI, 2 août 1882.

M. SIMARD

Monsieur le Surintendant,

En même temps que mon grand tableau statistique, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans les trois comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet.

Je suis heureux de pouvoir constater un progrès marqué dans ma division pour l'année scolaire qui vient de se terminer. Le tableau comparatif suivant le constatera, j'ose l'espérer, à votre satisfaction :

	1880–81	1881–82	Augmentation.	Diminution.
Nombre de maisons d'éducation de tout genre	166	169	3	—
Total des élèves	6703	6975	272	—
Total de l'assistance moyenne	5071	5430	359	—
Elèves depuis l'A B C à la lecture courante	3047	1547	—	500
" lisant bien	4656	5429	773	—
" écrivant	3780	3797	17	—
" apprenant l'arithmétique	3665	4491	826	—
" " le calcul mental	1842	3506	1664	—
" " la tenue des livres	439	845	406	—
" " les mathématiques	172	248	76	—
" " le mesurage	139	202	63	—
" " la grammaire anglaise	450	419	—	31
" " la grammaire française	2555	2458	—	97
" " le style épistolaire	307	357	50	—
" " la géographie	1589	1586	—	3
" " l'histoire	1919	2078	159	—
" " le dessin	1361	3080	1719	—
" " l'agriculture	1188	1681	493	—

Les institutrices, en général, ayant mis en pratique les remarques que je leur avais faites lors de ma dernière visite, se sont efforcées, tout en ne négligeant point la mémoire des enfants, de cultiver leur intelligence par des explications répétées.

La grammaire et l'arithmétique surtout sont enseignées avec beaucoup de soin et de méthode.

Comme vous le constatez par le tableau comparatif ci-haut, la tenue des livres, cette branche si utile pour toutes les classes de la société, a été enseignée, cette année, à un bien plus grand nombre d'élèves. J'attache beaucoup d'importance à cette matière ; je n'exige pas néanmoins que l'on enseigne cette branche d'après les grandes méthodes (chose que les maîtresses, en général, ne pourraient faire), mais d'une manière pratique. Cette étude accoutume d'ailleurs les enfants à calculer ; c'est un véritable exercice d'arithmétique pratique.

L'enseignement de l'agriculture va aussi se généralisant ; grâce à l'enseignement de cette science et à l'établissement de cercles agricoles dans presque toutes les paroisses de ma division, il s'est opéré des progrès remarquables, durant l'année qui vient de s'écouler, dans la manière de cultiver. Le petit livre du Dr. LaRue est en usage dans presque toutes les écoles de ma division, on commence enfin à comprendre toute l'importance d'un tel enseignement. J'en suis convaincu, l'agriculture devra surtout son amélioration à l'influence des éducateurs de la jeunesse, à la propagation par eux des saines doctrines. La nouvelle génération qu'ils forment ne sera plus routinière. Elle sera persuadée qu'il y a place au progrès pour la culture comme pour tous les arts. Les avantages qu'elle retirera journellement d'une culture améliorée feront le reste.

Trois mille quatre-vingts élèves ont étudié le dessin cette année, contre mille trois cent soixante-et-un l'année dernière ; cette augmentation prouve amplement que les efforts que j'ai faits pour propager l'enseignement de cet art ont été couronnés de succès. J'ai été étonné des résultats que certaines maîtresses ont obtenus. J'ai vu des plans ou des dessins parfaitement exécutés par de jeunes enfants.

La calligraphie a fait des progrès remarquables que j'attribue à l'étud du dessin et à la série de cahiers Langlais.

L'on a aussi compris l'importance des cartes géographiques, sans les quelles l'enseignement de la géographie est impossible. Toutes les école en sont aujourd'hui pourvues.

S'il y a progrès, est-ce à dire qu'il n'y a plus qu'à se croiser les bras e laisser faire ? Non, certainement non. Bien des réformes restent encore à opérer. Si la plupart des institutrices comprennent leur devoir, il en es encore un trop grand nombre qui n'embrassent cet état qu'en attendant une position meilleure, ou qui sont incompétentes. A quoi cela est-il dû, sinon aux engagements au rabais ? Cette plaie sévit encore dans plusieurs municipalités ; pourvu que l'on paie bon marché, l'on ne s'occupe nullement de la compétence. Tant que le gouvernement n'aura point fixé le *minimum* des salaires, l'instruction de la jeunesse sera entravée par ces engagements au rabais.

Le mobilier des maisons d'école a été considérablement amélioré ; de bons bancs à dossier, proportionnés à l'âge et à la grandeur des enfants, ont remplacé les anciens bancs, et presque toutes les maisons d'école sont pourvues de tables-pupitres.

Je regrette de ne pouvoir dire que des améliorations sensibles aient été opérées dans la construction des maisons d'école. En général, elles sont trop petites, mal aérées et pas assez éclairées. J'ai veillé scrupuleusement à ce que les nouvelles maisons fussent bâties de manière à procurer du confort, tâchant de me conformer aux vues du département. Le système de la location est encore en usage dans un trop grand nombre de municipalités, et, chose digne de remarque, c'est surtout dans les municipalités où les contribuables sont à l'aise que l'on a à déplorer ce système si nuisible aux intérêts des enfants et des contribuables.

Je n'ai que des louanges à adresser aux diverses commissions scolaires de ma circonscription ; tous les commissaires se sont montrés bienveillants à mon égard et très-bien disposés en faveur des améliorations ou changements que je leur ai proposés.

Si quelques municipalités sont restées en arrière et ne se sont point encore conformées à toutes les exigences de la loi scolaire, cela est dû, non à la mauvaise volonté, mais à la pauvreté des contribuables. Sur ce point, permettez-moi, M. le Surintendant, de vous recommander d'une manière spéciale les municipalités de Mailloux, St. Magloire et Armagh, dans le comté de Bellechasse ; de St. Cyrille, Ste. Perpétue, St. Benoit, St. Damase et St. Pamphile, dans les comtés de l'Islet, et de St. Paul de Montminy, dans le comté de Montmagny ; ces municipalités seront dans l'impossibilité de soutenir dignement leurs écoles si le gouvernement ne leur vient en aide libéralement.

Avant de terminer, permettez-moi, M. le Surintendant, de vous donner les noms des maîtresses qui se sont le plus distinguées durant l'année 1881–82.

Parmi les institutrices des écoles modèles, Mlles. Adèle Richard, de St. Jean Port-Joli, et Délima Legros, de St. Roch-des-Aulnets, sont celles qui se distinguent le plus. Parmi les institutrices des écoles élémentaires, Mlles. Eugénie Bellanger, de St. Jean Port-Joli, Z. Leclerc, de St. Eugène, Zéphirine Martineau, de St. Michel, Mélanie Côté et Domitile Paquet, de St. Charles, Hermine Tanguay, Marie LaBrie, Arthémise Lemieux et Sophie Toussaint, de St. Gervais, Philomène Dutil, de Lazare, Délima Boutin, de St. François, Marie Talbot, du Cap St Ignace, Célina Caron et Odile Morin de St. Aubert, Justine Lizotte, de Ste. Louise, sont celles qui ont le plus de mérite et qui enseignent le mieux.

Mademoiselle Anne Bellanger, directrice de l'école modèle de St. Valier, mérite aussi une mention honorable.

M. Amédée Tanguay dirige habilement le collège de St. Michel ; sous sa direction, les élèves font beaucoup de progrès et peuvent se rendre capables d'occuper une bonne position dans une maison commerciale.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. P. L. SIMARD,
Insp. d'écoles.

M. STENSON

SHERBROOKE, 20 septembre 1882.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection, pour l'année finissant le 30 juin dernier. Mon tableau statistique accompagne ce rapport.

Je vous prie de remarquer que les élèves du séminaire de Sherbrooke, dans lequel le cours classique est précédé d'un cours commercial complet, ceux des académies de filles de Sherbrooke, de Wotton, de St. Ferdinand d'Halifax et de Hereford, ne figurent pas dans les diverses colonnes de mon tableau statistique.

N'ayant pas de rapports officiels avec ces institutions, je ne me crois pas autorisé à demander aux autorités de ces différentes maisons d'éducation les renseignements nécessaires pour les entrer dans mes statistiques ; même plus que cela, je ne croyais pas que ces institutions devaient figurer dans les rapports des inspecteurs d'écoles, comme les autorités de chacune d'elles doivent fournir leur rapport particulier.

Je crois, cependant, que les colonnes des tableaux statistiques de plusieurs de mes collègues contiennent ces chiffres, et si la chose est régulière, je me ferai un plaisir de comprendre dans mon tableau statistique toutes les institutions d'éducation supérieure de mon district d'inspection. Je suis convaincu d'avance que je n'aurais pas de difficultés à obtenir toutes les informations nécessaires des autorités compétentes, car quoique n'ayant pas de rapports officiels avec ces corporations, je suis heureux de pouvoir dire que chaque fois que mes occupations m'ont permis de visiter ces institutions, comme ami de l'éducation, on m'a toujours accordé la plus cordiale bienvenue, et si je ne visite pas plus souvent ces différentes maisons, qui sont toutes admirablement bien tenues, ce n'est pas faute d'y être invité, ni parce que je ne leur porte pas le plus haut intérêt, mais bien parce que j'ai déjà trop à faire dans l'immense territoire compris dans mon district d'inspection.

Ici je crois qu'il est à propos de mettre en comparaison l'état de l'éducation dans ce district pour l'année 1867, alors que mon rapport a été publié pour la première fois séparément d'avec celui de mon collègue, M. Hubbard. et pour l'année qui vient de finir au mois de juin dernier.

	1867	1882	Augmentation.
Nombre de municipalités	26	46	20
" d'arrondissements	85	173	88
" de maisons d'école	70	162	92
" d'écoles en opération sous contrôle	72	161	89
" d'élèves	2626	5469	2843
" d'élèves lisant couramment	2243	3802	1559
" d'élèves écrivant	1598	2616	1018
" d'élèves en arithmétique	1667	2689	1022
" d'élèves dans la tenue des livres	....	378	378
" d'élèves apprenant la grammaire anglaise	124	88	
" d'élèves apprenant la grammaire française	564	1216	652
" d'élèves apprenant le dessin industriel	....	1544	1544
" d'élèves apprenant l'agriculture	8	497	489

Par cet état vous verrez que le nombre de municipalités a presque doublé pendant que le nombre d'écoles en opération, ainsi que le nombre d'élèves fréquentant ces écoles, a plus que doublé pendant les quinze dernières années. Quant aux matières enseignées, il est bon de remarquer que pas un élève n'apprenait la tenue des livres en 1867, tandis que l'année qui vient de s'écouler en compte 378. L'agriculture était apprise par 8 élèves en 1867 et par 497 en 1882. Le dessin industriel n'était pas encore introduit en 1867, et l'an dernier il y avait 1544 élèves qui l'apprenaient.

Dans les autres matières la différence n'est pas aussi prononcée, et je crois que cela doit être attribué au fait qu'un grand nombre des écoles récemment établies sont ouvertes dans des municipalités nouvelles où les élèves sont, pour la plupart, à leurs premières années d'école. En outre de cette augmentation dans les écoles sous contrôle des commissaires et des syndics,

j'ai beaucoup de satisfaction à constater le fait que l'instruction supérieure a marché de pair avec le progrès général dans cette partie du pays.

En 1867, le collège industriel de Sherbrooke donnait une éducation commerciale à quatre-vingts élèves ; cette année le nombre d'élèves suivant les cours commercial et classique au séminaire de Sherbrooke, qui remplace le collège industriel, est, je crois, de près de trois cents. Il n'y avait dans le temps qu'un seul couvent enseignant dans tout ce district d'inspection ; aujourd'hui on en compte quatre. Toutes ces maisons sont dans un état florissant et rendent des services innappréciables à la société en donnant une éducation chrétienne et convenable à une foule de jeunes filles, et en préparant un bon nombre d'institutrices compétentes et qualifiées, surtout sous le rapport de la morale et de la religion, pour bien diriger nos écoles communes.

Il m'est aussi agréable d'avoir à dire que les salaires des institutrices, quoique encore de beaucoup au-dessous de ce qu'ils devraient être, ont été généralement augmentés, et il est évident qu'ils le seront davantage l'an prochain, car il est peu de municipalités dans ce district qui ne soient encore à la recherche d'institutrices pour ouvrir leurs écoles, mais elles ne peuvent s'en procurer pour les salaires qu'elles avaient l'habitude de payer.

La qualité des maisons d'école et de l'ameublement est aussi grandement améliorée. Il est agréable de voir que, même dans une nouvelle colonie dont les bases viennent à peine d'être jetées, la maison d'école est construite d'une manière confortable et convenable, et que l'air de misère et de privations qui, il n'y a pas bien des années, paraissait s'exprimer sur la figure et dans les allures des nouveaux colons, ne se voit plus. Ceci est dû sans doute aux grandes facilités que donne le réseau de chemins de fer qui sillonnent de toutes parts maintenant nos cantons de l'Est.

Les chemins pour voitures ordinaires sont aussi bien mieux faits dès le commencement d'une colonie qu'ils ne l'étaient autrefois, mais cependant ils laissent encore à désirer dans beaucoup d'endroits.

Il y aurait encore une foule d'observations à faire relativement aux changements qui se sont opérés pendant ces quinze dernières années, mais

le cadre de ce rapport ne permet pas d'entrer dans de longs détails sur ce point. Je vous prie cependant d'observer l'augmentation rapide dans le nombre d'écoles de ce district depuis le 30 juin 1878.

Pendant plusieurs années j'avais été chargé de l'inspection des écoles catholiques du comté de Mégantic et d'une partie de celui de Beauce, en sus de celles du district de St. François. En 1877, sur la nomination de quatre nouveaux inspecteurs d'écoles, une partie de mon district fut détachée pour en former un nouveau, et alors je restai avec ma circonscription actuelle, moins toutefois les municipalités de St. Ferdinand et de Ste. Sophie, dans le comté de Mégantic, et celles de Lambton, de St. Sébastien, de St. Samuel et de Ste. Agnès, dans le comté de Beauce, que vous m'avez depuis donné ordre de prendre de nouveau sous ma charge.

Voici les statistiques de ces deux années :

	1878	1882	Augmentation.
Nombre de municipalités	33	46	13
" d'arrondissements	121	173	52
" de maisons d'école	107	162	55
" d'écoles en opération sous contrôle	99	163	64
" total des élèves	3518	5469	1951
" de l'assistance moyenne	2606	4105	1499

En déduisant du nombre total de l'augmentation des municipalités et des élèves les cinq municipalités des comtés de Mégantic et de Beauce avec leurs élèves, au nombre de 984, il nous reste pour les comtés du district de St. François, une augmentation de 7 municipalités et de 967 élèves, en quatre ans.

Je vais à présent passer en revue l'année scolaire qui vient de se terminer au 30 juin dernier.

Ayant fait allusion au commencement de ce rapport à la grande étendue de territoire comprise dans mon district d'inspection, il est à propos que je donne une idée approximative de son étendue et de sa composition.

Le district judiciaire de St. François composé de la cité de Sherbrooke, des comtés de Compton, Richmond, Wolfe et Stanstead, se trouve tout compris dans mon district d'inspection, moins toutefois le comté de Stanstead. J'ai ensuite les municipalités de Lambton, Aylmer, St. Samuel et Ste. Agnès, dans le comté de Beauce, et celles de Ste. Sophie et St. Ferdinand, dans le comté de Mégantic.

Dans cette étendue de pays il y a à peu près 400 écoles sous le contrôle des commissaires et des syndics d'écoles, et sur ce nombre j'en ai 163 sous ma juridiction, les autres étant divisées entre mes deux collègues protestants, MM. Hubbard et Thompson.

Chaque visite que je fais aux écoles dont je suis chargé me donne l'occasion de faire une route de 1550 milles en voiture ; je ne puis profiter des différents chemins de fer qui sillonnent ce pays, par le fait que je trouverais difficilement, et a de très grands frais, une voiture à chaque endroit pour me transporter aux différentes écoles de chaque municipalité.

Dans le cours de la dernière année, un bon progrès général s'est fait dans la plupart des écoles, comme vous pouvez le constater par les bulletins sur chaque école que j'ai eu l'honneur de vous adresser.

Il y a eu une grande amélioration dans l'ameublement, mais il reste encore beaucoup à faire avant d'avoir partout atteint l'état désirable ; cela se conçoit facilement dans un pays où la colonisation se fait avec une certaine rapidité et où rien n'a encore atteint le degré de perfection. Dans l'enseignement il y aura toujours de grandes lacunes tant que toutes les institutrices n'auront pas eu l'avantage de recevoir quelques leçons de pédagogie.

Pour l'enseignement de la grammaire, vous verrez par mon tableau statistique que j'insiste à faire comprendre la grammaire aux enfants en leur faisant apprendre à analyser dès leurs premières leçons. Le système d'apprendre en perroquet est banni sans miséricorde partout où je le rencontre.

Les nombres de ceux qui apprennent la géographie 718, et de ceux qui étudient l'histoire, 796, ne sont pas exactement balancés, quoique ces

deux matières doivent s'apprendre simultanément, mais il y a si peu de différence que j'espère réussir complètement sur ce point avant longtemps.

Je ne perds pas l'espoir de réussir dans mon projet de réunir les instituteurs et les institutrices de cette partie du pays en association, et de leur faire suivre un petit cours de pédagogie dans leurs réunions.

La corporation scolaire catholique de la cité de Sherbrooke a mis à exécution son projet de doter la cité de bonnes maisons d'école. Les quartiers Nord et Est en étaient déjà pourvus l'an dernier. Cette année, une magnifique bâtisse neuve en briques a été ouverte pour le quartier Centre. Sept Pères du Sacré Cœur y sont installés et ont déjà ouvert des classes pour environ trois cents élèves.

L'étage supérieur doit être converti en chapelle, où les élèves suivront les exercices religieux le dimanche.

L'an prochain, il est probable que chacune des écoles des quartiers Nord et Est auront l'avantage d'avoir un des révérends Frères pour faire la classe aux garçons de ces divisions.

La corporation des syndics de la ville de Richmond a construit une belle maison d'école au centre de la ville, et je suis persuadé que ceux qui ont montré tant de zèle et de dévouement pour l'établissement de cette école sur un pied convenable, auront à se féliciter des résultats obtenus, et qu'ils seront dédommagés de leurs peines par un succès satisfaisant. L'étage supérieur de cette maison est très bien fini, et forme une magnifique salle qui sera utilisée pour les examens publics des classes. La société St. Jean-Baptiste doit tenir ses réunions dans cette salle moyennant un loyer convenable payé à la corporation scolaire.

Je regrette d'avoir à dire que j'ai été considérablement dérangé dans mes visites d'écoles par une maladie qui m'a retenu à la maison pendant six semaines consécutives l'hiver dernier, mais comme c'est la première fois, depuis dix-sept ans que je suis inspecteur d'école, que j'ai été retardé par une pareille cause, je ne crois pas devoir m'en plaindre, et j'espère que l'on ne m'en voudra pas.

L'introduction du journal d'inscription et d'appel, dont j'avais l'honneur de vous soumettre le plan l'an dernier, dans les écoles, produit d'excellents résultats. Outre la facilité accordée par ce journal aux inspecteurs et aux autres visiteurs d'écoles de constater l'état d'avancement des élèves, les colonnes de bons points causent une grande émulation parmi les élèves, car c'est là que sont enrégistrés leurs mérites de l'année, et c'est là que l'on va chercher le témoignage qui doit décider de leur sort lors de la distribution des prix.

J'ai inauguré un nouveau système de distribution de prix cette année, qui consiste à laisser aux soins de l'institutrice, dans chaque école, lors de ma première visite, un certain nombre de livres de prix pour être distribués à la visite suivante. Je me mets au courant des réformes les plus nécessaires à opérer et des lacunes qu'il s'agit de combler, et j'informe alors et l'institutrice et les élèves des conditions à remplir pour gagner ces prix.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. T. STENSON,
Insp. d'écoles.

M. TETREAULT

LOUISEVILLE, 20 septembre 1882.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année terminée au premier juillet dernier.

J'ai visité deux fois toutes les écoles sous mon contrôle, à l'exception de dix-huit que je n'ai pu visiter qu'une fois.

Mon grand tableau statistique, que je vous ai déjà transmis, accuse encore une diminution dans le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école pendant l'année. Cette diminution, qui est de soixante-douze pour cette année, porte exclusivement sur les élèves des établissements supérieurs.

Je compte deux écoles modèles de plus que l'an dernier : celle de Ste. Ursule, dont l'établissement a été si longtemps entravé, et l'autre à Maskinongé. La première a donné une satisfaction générale, ce qui a beaucoup contribué à lui faire pardonner sa naissance et à ramener le calme dans cette paroisse. La deuxième, à raison de circonstances incontrôlables, a changé de titulaire trois fois dans le cours de l'année, et n'a pu, en conséquence de ces changements, faire tout le bien qu'on s'en était promis. On s'est assuré, pour l'année commencée, des services d'un jeune maître sur lequel on compte beaucoup pour le succès de cette école.

Les six autres écoles modèles ont continué à donner une satisfaction générale, si j'en excepte celles de Louiseville et de St. Sévère. Cette dernière n'est encore rien de plus qu'une école élémentaire bien ordinaire. Je compte cependant sur un changement favorable dans cette école pour l'avenir. Le refus de l'octroi sur le fonds d'éducation supérieure, que cette municipalité a bien justement éprouvé, a eu un bon effet : on s'est empressé de changer le titulaire de cette école, et d'engager une bonne institutrice qui enseigne depuis plusieurs années. Quant à l'école de Louiseville, elle a malheureu-

sement été bien négligée pendant les derniers six mois, au point que les élèves ont absolument perdu leur temps, pour ne dire rien de plus. Ici aussi on a changé le titulaire de cette école pour un autre qui depuis longtemps a fait ses preuves.

Pour les écoles élémentaires, les progrès, sauf quelques exceptions, ont été assez satisfaisants, si l'on considère le peu d'encouragement que reçoivent les membres du corps enseignant.

Je compte encore plusieurs écoles bien médiocres, c'est-à-dire dans lesquelles on n'enseigne que la lecture, le catéchisme, l'écriture et un peu des quatre premières règles simples du calcul. On cherche bien, il est vrai, à enseigner aussi un peu de chacune des autres matières du programme, mais ce n'est que pour la forme. Il y aura toujours de ces écoles, aussi longtemps que l'on voudra avoir les maîtres pour rien, et que l'on fera les engagements d'après la plus basse soumission.

Pour l'écriture, je ne permets plus à personne de se servir d'autres modèles que des exemples imprimés. Par ce moyen, il se fait des progrès satisfaisants partout, et je puis dire que cette branche d'instruction est passable, même dans les écoles les plus médiocres.

Il y a du progrès en arithmétique, mais pas autant qu'on pourrait le désirer, lorsque l'on considère l'importance de cette branche d'instruction, et son utilité pour tout le monde sans distinction. Bon nombre d'institutrices, bien instruites et capables d'ailleurs, sont trop faibles sur cette matière. C'est là le côté faible de la plupart de nos écoles tenues par des filles.

Pour le dessin, on s'est mis partout courageusement à l'œuvre ; et si les efforts des maîtres n'ont pas encore produit des résultats bien appréciables, on doit néanmoins être content de ce qui s'est fait, si l'on se rappelle que la plupart de ceux qui se livrent à l'enseignement n'avaient jamais appris cette branche. Il y a augmentation de près d'une centaine dans le nombre des élèves qui ont appris le dessin, et on l'apprend mieux que par le passé.

La tenue des livres a fait un bon pas, dans les écoles élémentaires

urtout ; il y a une augmentation de près de deux cents élèves dans cette matière.

Il y a une diminution apparente dans le nombre des élèves en arithmétique, en calcul mental et en agriculture. La raison de cette différence, c'est que je me suis montré plus exigeant que par le passé, et que je n'ai pas cru devoir inclure dans mes statistiques, comme je le faisais auparavant, les élèves qui ne faisaient que commencer ces matières.

Les écoles sont partout, sauf de rares exceptions, munies de cartes géographiques, de craie et du tableau noir, cet accessoire indispensable de toute bonne école.

Le mobilier s'améliore graduellement, et l'on fait assez volontiers les dépenses nécessaires à ce sujet ; mais il arrive souvent que ce mobilier est fait sur un plan mal conçu, et que son utilité n'est pas toujours en rapport avec le prix qu'il a coûté.

Six maisons d'école ont été refaites entièrement à neuf, et, cette fois, suivant les exigences de la loi. J'ai coupé court aux moyens détournés que l'on prenait d'éluder la loi, en achetant des maisons toutes faites qui n'avaient pas les dimensions voulues.

Une dizaine d'autres maisons ont subi des réparations considérables. J'ai profité de la circonstance pour les faire agrandir, en les allongeant et en les exhaussant entre les deux planchers, de manière à les rendre convenables. Cela ne se fait pas sans soulever des murmures et du mécontentement ; mais comme je n'ai à plaire à personne, je tiens bon, et l'on finit par s'exécuter. Avec de la vigilance et de la fermeté, on pourrait, en peu d'années, faire disparaître toutes ces maisons d'école malsaines, dans lesquelles le maître le mieux constitué ne peut impunément passer plusieurs années dans l'exercice de sa profession.

Les maîtres sont aujourd'hui payés régulièrement partout, aux termes de leur engagement, c'est-à-dire deux fois par année. Mais ici encore, il y aurait une réforme à faire, laquelle, pour ne rien coûter, n'en serait pas moins d'un grand avantage aux maîtres : je veux dire que les maîtres

d'école devraient être payés tous les deux mois, ou à chaque mois, comme cela se pratique pour les employés publics. Ces utiles serviteurs du public sont trop peu rétribués pour attendre si longtemps après leur salaire. La modicité de leur traitement exige impérieusement que l'on adopte un autre mode de paiement que celui qui prévaut aujourd'hui. Il suffirait pour cela d'un peu plus de diligence de la part des commissaires d'écoles dans la perception des taxes scolaires au commencement de chaque année.

Les élèves sont partout généralement bien fournis de tout ce qu'il leur faut à l'école, sauf de bien rares exceptions. Douze municipalités sur vingt-et-une ont commencé, lors de la création du Dépot de livres, à fournir gratuitement les livres aux enfants, et ont continué depuis dans cette bonne voie ; tout le monde s'en trouve bien. La plupart des autres municipalités se contentent d'acheter ces fournitures et de les mettre dans les mains des maîtres, pour les revendre aux élèves au prix coûtant. Le premier système est de beaucoup préférable à l'autre, mais le dernier ne laisse pas non plus d'avoir son utilité.

Il ne me reste plus, à proprement parler, de municipalités ayant des arrérages de cotisations.

Les secrétaires-trésoriers ont tenu honnêtement et assez bien leurs comptes, à l'exception d'un seul que j'ai trouvé redevable d'une somme de cent-cinquante piastres, et que je crois vous avoir signalé dans mes bulletins d'inspection. Les cautions ont dû se résigner à payer pour lui. S'ils ne l'ont pas encore fait lors de ma prochaine visite dans cette municipalité, je vous en donnerai immédiatement avis.

Avant de terminer, je citerai les noms des instituteurs et institutrices qui se sont le plus distingués pendant l'année. Ce sont Messieurs Maurice Deléglise, à Maskinongé ; Godfroi Caron et Ernest Magnan, à la Rivière-du-Loup, et Bruno Chagnon, à Ste. Ursule. Parmi les institutrices, ce sont : Mesdemoiselles Clara Béchard, Philomène Jalbert et Marie Voisard, à la Rivière-du-Loup ; Olive Lefebvre, à Saint Justin ; Elise Laperrière, à Shawinigan ; Elise Daveluy, à la Pointe-du-Lac, et Dame Marie Pepin, à Saint Elie.

Telles sont, Honorable Monsieur, les observations que j'ai cru devoir ajouter aux informations contenues dans les bulletins que je vous ai transmis dans le cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AMB. TETREAULT,
Inspecteur d'écoles.

M. THOMPSON

(*Traduction*)

LEEDS, 11 juillet 1882.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, avec mon rapport pour l'année expirée le 30 juin 1882, le tableau statistique ci-inclus.

Bien que je n'aie à signaler aucun grand changement, je suis cependant heureux de pouvoir dire que la plus grande partie des écoles de ce district ont beaucoup progressé durant l'année.

Il y avait, cette année, soixante-dix-neuf écoles d'ouvertes et elles ont été fréquentées par deux mille cent-quinze élèves, mille quatre-vingt-onze garçons et mille vingt-quatre filles. La moyenne des présences, durant les mois d'hiver, a été de mille six cent-cinq. Dix-huit de ces écoles ne sont restées ouvertes que pendant une partie de l'année.

Ces soixante-dix-neuf écoles sont réparties de la manière suivante dans mon district d'inspection : il y en a quarante-six dans le comté de Mégantic, quarante-cinq dans le comté de Compton, trois dans le comté de Wolfe, trois dans le comté de Dorchester et deux dans le comté de Beauce.

En général, les instituteurs et institutrices ont fait preuve de diligence dans l'accomplissement de leurs devoirs, et ont fait, dans la plupart des écoles, un travail sérieux.

Il est évident qu'il y a eu une grande amélioration depuis quelques années chez nos instituteurs et institutrices d'écoles élémentaires. Un bon nombre d'entre eux ont été formés à l'académie d'Inverness qui a été sous une habile direction depuis quatre ans.

D'autres ont été élèves de l'Ecole Normale McGill.

Cette amélioration est dû en grande partie aux modifications apportées aux règlements qui contrôlent l'octroi des diplômes par les différentes commissions d'examen.

Une autre réforme que je voudrais voir dans ces règlements, c'est celle qui a été suggérée par la convention des instituteurs protestants tenue dernièrement à Sherbrooke, et qui demande que les réponses par écrit des candidats soient soumises à l'examen et à la décision d'un comité central, et non à chaque commission, ainsi que cela s'est fait jusqu'à ce jour.

Il y a dans ce district onze instituteurs et soixante-huit institutrices qui sont tous, à une seule exception près, pourvus de diplômes.

Les maisons d'école de ce district s'améliorent considérablement. On en a construit tout récemment une excellente dans la municipalité d'Inverness. Les commissaires d'écoles de cette municipalité ont aussi pourvu leurs écoles de sièges brevetés améliorés ; et j'espère que d'autres commissions scolaires suivront leur exemple avant le retour d'une nouvelle année. Je dois encore exprimer mon regret de ce que les écoles élémentaires ne soient pas suffisamment pourvues de cartes, sans lesquelles il est impossible d'enseigner la géographie avec succès.

Il y a quatre écoles supérieures dans le district, les écoles modèles du village de Leeds, de Maple-Grove et de Scotstown, et l'académie d'Inverness.

Je n'ai pas cru devoir faire l'examen de ces écoles, cette année, atten-

du qu'elles ont été inspectées par le professeur Weir, inspecteur d'écoles modèles et d'académies, lequel a fait son rapport.

Les meilleures écoles élémentaires de ce district sont celles de M. George Murray et de Melle Catherine McKillop, d'Inverness ; de M. John Parker et de Melles Mary Kerr, Margaret Allen et Mary Ann Thompson, de Leeds ; de Melle Margaret Ross, de Tingwick ; et de Melle Anna M. Cameron Stornoway.

Sur demande spéciale, j'ai visité, le 14 janvier, l'école de la municipalité de Linière, sur le chemin de Kennébec. Je vous ai déjà transmis un rapport à ce sujet.

J'ai été aussi autorisé à inspecter une fois par année les écoles protestantes du comté de Lotbinière. Je ferai cette inspection aussitôt que possible et vous transmettrai mon rapport.

TABLEAU du nombre des élèves étudiant chaque branche d'enseignement, comparativement à l'année dernière:

—	1880-81	1881-82	Augmentation.	Diminution.
Nombre des municipalités	20	20	.....	.....
" d'écoles ouvertes	77	79	2	.....
" d'élèves	2111	2115	4	.....
Présence moyenne	1649	1605	.....	44
Nombre d'élèves apprenant l'écriture	1373	1417	44	.....
" " l'arithmétique	1305	1348	43	.....
" " le calcul mental	760	993	233	.....
" " la tenue des livres	173	110	.....	63
" " les mathématiques	62	81	19	.....
" " la mensuration	15	36	21	.....
" " la grammaire anglaise	668	686	18	.....
" " " française	54	70	16	.....
" " l'analyse	144	172	28	.....
" " la composition	387	378	.....	7
" " la géographie	806	816	10	.....
" " l'histoire	702	642	.....	60
" " le dessin	145	43	.....	102
Nombre d'écoles dissidentes	10	8	.....	2
" d'élèves	235	209	.....	26
Présence moyenne	176	140	.....	36

Par le tableau qui précède, vous verrez que, malgré l'augmentation dans le nombre des écoles ouvertes cette année, la présence moyenne a diminué.

Cela est dû surtout à la maladie épidémique qui a régné dans les cantons de Leeds et d'Inverness, et qui a obligé les commissaires à fermer plusieurs écoles pendant quelque temps.

Je suis heureux de voir que le nombre des élèves étudiant le calcul mental s'est élevé cette année à neuf cent quatre-vingt-treize, ce qui constitue une augmentation de deux cent trente-trois sur l'année précédente.

Le chiffre des élèves apprenant le dessin a diminué, depuis l'année dernière, de cent-deux. Bien peu d'instituteurs tiennent à enseigner le dessin dans l'école, attendu qu'ils ne l'ont eux-mêmes jamais appris.

Dans l'espoir que le rapport qui précède, avec ses statistiques, vous donnera une idée suffisante de l'état des écoles de ce district,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. THOMPSON,
Insp. d'écoles.

M. TREMBLAY

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre ce rapport sur l'instruction dans le comté de Gaspé, pour les deux semestres de 1881-82.

L'année scolaire qui vient de s'écouler je l'ai exclusivement consacrée aux soins et à la surveillance des écoles, surtout dans cette partie presque impraticable de la côte qui s'étend de la rivière au Renard à Ste-Anne des Monts, cent milles, où les maisons d'école ne peuvent être bâties et les écoles tenues en opération qu'à force de sacrifices, de dévouement et d'abnégation de la part du missionnaire et de quelques rares personnes. Je ne me plains pas dans mon intérêt personnel, pour mon avenir, qui ne peut être que de courte durée ; je me plains vivement, tel que mon devoir m'impose, au sujet de tous ces enfants, sans moyens, sans écoles, croupissant dans une déplorable ignorance, et cela, par *respect* pour quelques piastres qu'il serait urgent, non pas de retrancher, mais d'ajouter au fonds d'aide supplémentaire, au moyen duquel le nombre des écoles, au lieu de diminuer, pourrait augmenter en raison des besoins les plus pressants ; puis les livres recommandés seraient uniformément répandus. Evidem-

ment, il se trouvait bien dans le Dépot de livres une tendance à l'uniformité, mais la chose, étant impopulaire, a été soudain, avant maturité réduite à néant. Nul doute que certaines corporations, désirant énergiquement le bien, donneront gain de cause au système aboli et achèteront elles-mêmes les livres ; mais après tout chacune d'elles, sinon chaque contribuable, aura toujours ou son libraire ou son marchand différemment assorti. A l'heure même il n'est pas rare de rencontrer bon nombre d'écoles où les élèves, à un même degré d'avancement, suffisamment pourvus de livres, ne peuvent lire ensemble ; l'enseignement étant alors devenu presque individuel, le titulaire en examen vous présente ses élèves par 1, 2 et 3.

Pour maintes raisons, je verrais avec satisfaction la nomination d'un Inspecteur général, afin de partager les travaux de l'Inspecteur spécial, de s'en enquérir et au besoin d'en presser l'accomplissement.

Evidemment, les corporations scolaires pourraient être avantageusement réduites à trois membres, moyen très judicieux de simplifier le rouage déjà compliqué de l'administration sans en amoindrir l'autorité et en accélérant son mouvement.

Pour ce qui est de votre dernière circulaire aux inspecteurs, au sujet de la grave question des engagements d'instituteurs, j'en ai fait imprimer un extrait que j'ai distribué à plusieurs exemplaires dans chaque municipalité, avec injonction aux secrétaires de conserver soigneusement ces instructions dans les archives de leur corporation respective, afin d'y référer en temps et lieu. Le motif important de cette circulaire consiste, dans la mesure du possible, à faire disparaître les nombreuses difficultés, les procès mêmes qui naissent avec une étonnante facilité au sujet de tel ou tel engagement.

L'engagement à long terme (5 ans) aurait nécessairement un bon effet, lorsque contracté avec un instituteur ayant la vocation ; ce serait alors une vraie acquisition ; en tous cas il y a bien dans le sens de la proposition une louable réforme : celle de rendre les corporations plus sérieuses, plus attentives au sujet des engagements, alors devenus un acte de haute importance. Car avant de passer acte, on aurait sans doute, afin d'éviter toute erreur, le bon esprit de s'en rapporter ou à son curé ou aux principaux

et professeurs d'écoles Normales. On ne peut d'ailleurs se le dissimuler, disons-le : l'instituteur nous arrive généralement muni d'un brevet de capacité attestant les connaissances scientifiques nécessaires ; c'est humainement autant que l'autorité peut faire ; mais il y a loin de là à ces qualités spéciales qui distinguent et font le véritable instituteur : le savoir et le savoir-faire.

En 1881, au reçu de cette petite feuille "l'Enseignement Primaire," j'écrivais à messieurs les secrétaires de chaque municipalité ce qui suit : "Je viens par cette note vous prier de me faire connaître celles de vos institutrices qui ont accueilli avec le plus d'empressement cette utile et modeste feuille "l'Enseignement Primaire." Pour une raison toute facile à déduire, je tiens beaucoup à m'assurer de ce mouvement d'une incontestable importance. Assurément, il n'y a pas une institutrice prenant l'enseignement par son côté éminemment utile et sérieux qui veuille sous prétexte d'économie se soustraire à la réception de cette publication bi-mensuelle."

Monsieur le Surintendant, le défaut de préparation chez l'instituteur, voilà l'ennemi. Nul doute que le défaut de préparation est la cause principale du manque de ponctualité, la cause presque absolue des écoles désertes. Ah ! le maître ! Quel que soit l'auteur, quel que soit le livre en main, c'est lui, le maître, ce livre vivant qui parle et enseigne et la lecture correcte et la lecture complète ; c'est la simultanéité de l'enseignement physique, intellectuel et moral, c'est l'école par excellence. Bref, sans un travail préparatoire sérieux de la part du titulaire, nul succès à obtenir, des plaintes inévitables à s'ensuivre et une réputation à perdre Que nos écoles Normales redoublent donc de zèle et d'efforts afin d'inculquer profondément cette vérité dans le cœur des élèves-maîtres.

La statistique, les bulletins d'inspection et surtout une correspondance régulière à l'appui de ce rapport peuvent, je l'espère, en justifier la brièveté.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS TREMBLAY,
Insp. d'écoles.

STE-ADÉLAÏDE DE PABOS,
Comté de Gaspé,
21 août 1882.

M. VIEN

LAUZON, 22 août 1882.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de fin d'année sur mon district d'inspection, accompagné de mon grand tableau statistique.

Je constate par ce tableau qu'il y a une augmentation de 184 dans le nombre de ceux qui ont fréquenté les écoles pendant cette année. En le rapprochant de celui de l'an dernier, j'obtiens le résultat suivant pour les branches les plus importantes du programme officiel :

	ANNÉE 1880-81	ANNÉE 1881-82	AUGMENTATION
Grammaire	1409	1578	169
Histoire	1070	1204	134
Arithmétique	2900	3215	315
Tenue des livres	235	343	108
Géographie	705	817	112
Ecriture	3119	3358	239
Agriculture	682	695	13
Dessin industriel	545	581	36

ENSEIGNEMENT

Comme toujours, les communautés religieuses de mon district m'ont donné une très grande satisfaction. Dans ces maisons, les matières qui composent le programme d'études sont très nombreuses et sont bien enseignées : on y prend pour devise cet aphorisme qui devrait être inscrit à l'endroit le plus apparent de toutes les maisons d'école : " Comprendre et, ensuite, apprendre."

Le nombre de ces institutions a été augmenté d'une cette année, celle de St. Georges d'Aubert Galion ; c'est un vaste et spacieux édifice composé

d'un corps principal, avec deux ailes, construit de briques blanches et couronné d'un toit français couvert en fer-blanc.

J'ai déjà eu occasion de vous donner des détails sur le cours qui s'y donne. Comme je vous le disais dans mes bulletins, j'ai été vraiment étonné des progrès qui ont été obtenus depuis un an. L'instruction et l'éducation ont marché de pair, et je suis heureux d'offrir dans ce rapport aux Révérendes Sœurs qui ont dirigé cette maison, mes plus sincères félicitations.

Dans les écoles élémentaires de mon district, à part un certain nombre assez restreint, les progrès ont été plus lents et quelquefois nuls. Le système de la récitation par cœur sans explications, ni avant, ni après, est encore préconisé par un trop grand nombre d'institutrices ; ainsi, tout pour la mémoire et rien pour l'intelligence. Quelle différence dans le résultat entre une leçon de ce genre et celle qui est donnée d'après les principes les plus rationnels comme les plus naturels ! Je prendrai la grammaire en particulier et je citerai l'opinion de Messieurs Brouard et Defodon, pour l'enseignement de cette branche :

" Toute leçon de grammaire comprend : 1o. la récitation de la règle ou " du principe qui a été expliqué par le maître dans la classe précédente ; " 2o. la correction du devoir donné dans cette classe ; 3o. l'exposition de la " leçon suivante ; 4o. les interrogations par lesquelles le maître s'assure que " ses explications ont été comprises ; 5o. l'indication du devoir ou de la dic- " tée des exercices d'application.

" Les devoirs sont toujours corrigés au tableau noir....." Ainsi, sur six procédés indispensables pour rendre un enseignement fructueux, on ne se sert que d'une chose : la récitation.

" L'objet de l'enseignement primaire," dit M. Gréard, " c'est d'abord, " sans doute, d'inculquer à l'enfant un certain nombre de connaissances " positives, en dehors desquelles l'homme se trouve aujourd'hui, comme on " l'a dit, en dehors de l'humanité. Mais c'est aussi, en même temps, de for- " mer et de développer dans l'enfant le bon sens et le sens moral ; le bon " sens, par l'exercice du raisonnement, le sens moral, par la culture de tous

" les sentiments honnêtes, de tous les instincts élevés dont Dieu a déposé l
" germe dans son cœur."

Il me semble impossible que par une simple récitation, quelquefoi inintelligible, l'on puisse développer le bon sens et le sens moral chez aucu élève.

"Il faut instruire le peuple, disait un autre ami de l'éducation, mêm malgré lui, si c'est nécessaire ; c'est là la pierre philosophale de l'avenir d notre province." Mais comment parviendra-t-on à l'instruire, si un gran nombre de ceux qui sont chargés de former l'esprit et le cœur de la jeu nesse ne sont pas à la hauteur de leur sublime mission ? Selon moi, c'es la première de toutes les réformes à opérer.

MAISONS D'ECOLE

Un bon nombre de maisons d'école ne sont pas confortables ; elles n sont pas même logeables, la plupart sont insalubres, et il m'est pénible d dire que lorsqu'il s'agit de nouvelles constructions, plusieurs des corporations scolaires s'occupent fort peu des règlements passés par le Conseil de l'Instruction publique, et des lois de l'hygiène ; là où l'on craint la retenu de l'octroi, de la part du Département, on invite les contribuables à fair eux-mêmes ces constructions ; un plan est aussi vite exécuté que conçu

MOBILIER SCOLAIRE

Peu amélioré. Il consiste en quelques bancs sans dossier, quelques tables et un tableau, et ce n'est que par une suspension de l'octroi que j'ai pu obtenir quelques réformes.

PAIEMENT DES INSTITUTRICES

Dans beaucoup de municipalités, les commissaires continuent à payer irrégulièrement leurs institutrices, et point de récriminations possibles de la part de ces dernières, car ce serait suffisant pour les faire congédier.

Notre système d'éducation a besoin de beaucoup de réformes ; ce qui était bon pour l'organisation des écoles est devenu un rouage inutile et sans

efficacité, et comme ami de l'éducation, j'ose espérer que le gouvernement, s'inspirant des sages avis du Conseil de l'Instruction publique, et profitant en outre de la grande expérience que vous avez acquise pendant un grand nombre d'années passées au service de la province, remodèlera nos lois scolaires de manière à procurer au peuple avec la science, la prospérité et le bien-être.

J'ai l'honneur d'être, etc..

G. S. VIENS,
Inspecteur d'écoles.

RÉCAPITULATION

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1881-82.

No.	DISTRICT D'INSPECTION DE	No. de municipalités.	No. d'arrondissements.	No. des maisons d'école appartenant aux commissaires ou syndics.	No. des maisons d'école louées.	Total des maisons d'école.	No. des écoles en opération sous contrôle des commiss. ou syndics.	Écoles élémentaires sous le contrôle des Commissaires.							
								No. d'écoles catholiques.	No. d'écoles protestantes.	Garçons.		Filles.		Total des élèves.	Assistance moyenne.
										Catholiques.	Protestants.	Catholiques.	Protestantes.		
1	Archambeault, J. N. A.	34	127	121	6	127	127	98	.....	1726	.....	1758	.....	3484	2603
2	Bégin, Désiré	29	131	104	26	130	123	110	2	1937	33	1903	25	3898	2725
3	Béland, J. F.	21	116	85	31	116	118	101	.....	1784	.....	1895	.....	3679	2816
4	Belcourt, J. E.	32	199	166	25	191	188	181	.....	3346	.....	3677	.....	7023	4994
5	Bouchard, Célestin	38	210	155	45	200	203	184	.....	2854	.....	2660	.....	5514	4146
6	Brault, Calixte	25	98	91	25	116	115	78	.....	1606	.....	1528	....	3134	2087
7	Carrier, Edouard	27	174	135	24	159	161	139	.....	2631	.....	2614	.....	5245	4426
8	Delâge, J. B.	35	186	167	18	185	186	159	.....	3253	.....	2846	.....	6099	5046
9	Dorval, A. D.	28	121	109	1	110	115	107	7	2260	74	2337	78	4749	3027
10	Fontaine, A.	29	116	105	9	114	115	99	.....	2474	.....	2422	.....	4896	2966
11	Fothergill, rév. M. M.	18	29	26	14	40	31	.....	9	18	335	8	411	772	630
12	Gay, Aug.	47	135	109	17	126	122	96	.....	1935	.....	1758	.....	3693	2307
13	Grondin, L.	32	138	127	2	129	137	100	.....	2885	39	2982	41	5947	3929
14	Hubbard, H.	37	295	292	9	306	296	.....	163	.....	2016	.....	1893	5909	2780
15	Juneau, F. E.	10	68	43	15	58	136	107	.....	3829	.....	4045	.....	7874	7009

16	Lamarche, Z. O. H.	32	143	132	2	134	139	102	.....	1888	14	2229	10	4141	2849
17	Lefebvre David	25	121	82	35	117	119	107	.....	2621	.....	2514	.....	5135	3066
18	Lévesque, L. N	28	147	140	10	150	140	126	.....	2288	.....	2283	.....	4571	3362
19	Lucier, L.	15	47	41	2	43	42	37	.....	811	.....	787	.....	1598	1177
20	Lyster, rév. W. G.	20	42	40	1	41	34	.....	21	.....	341	.....	380	721	489
21	Magrath, Bolton	37	87	84	3	87	87	.....	31	.....	583	.....	478	1061	768
22	McGregor, James	36	167	160	7	167	160	10	35	186	2357	147	2329	5019	4252
23	McLoughlin, J. A	32	230	233	....	233	217	.....	70	.....	713	.....	695	1408	1101
24	McMahon, S. F	46	105	74	29	103	105	41	2	1105	27	1109	25	2266	1739
25	Paquet, Daniel	3	9	9	....	9	8	8	.....	246	.....	124	.....	370	174
26	Pilon, A.	51	148	137	8	145	141	108	4	2180	90	2068	61	4399	3626
27	Prémont, Joseph.	25	82	71	6	77	81	58	.....	1478	1	1445	1	2925	1924
28	Ruel, P. J.	39	130	121	14	135	129	80	.....	1454	.....	1617	.....	3071	2161
29	Savard, Edouard	20	80	73	5	78	79	70	.....	1417	.....	1371	.....	2788	2130
30	Simard, Jos. P.	31	162	116	48	164	167	145	.....	2711	.....	2391	.....	5102	3842
31	Stenson, M. T.	46	173	162	7	169	161	130	.....	2427	.....	2182	.....	4609	3459
32	Tétreault, Amb.	21	106	101	8	109	108	97	.....	1854	.....	2377	.....	4231	2855
33	Thompson, Wm.	20	85	80	4	84	79	.....	60	.....	741	.....	712	1453	1127
34	Tremblay, Ths. (Gaspé)	37	75	61	4	65	59	47	.....	1071	.....	1149	.....	2220	1690
35	Tremblay, Ths. (Charlevoix)	26	80	78	....	78	79	71	.....	1445	.....	1462	.....	2907	2261
36	Vien, G. S.	19	160	100	50	150	150	149	1	2139	16	2295	25	4475	2975
		1051	4522	3930	510	4440	4457	2945	405	59859	7380	59983	7164	134386	98518

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1881-82.

—Suite.

No.	Écoles élémentaires sous le contrôle des Syndics.								Écoles élémentaires Mixtes.							Écoles élémentaires Indépendantes.							
	Nombre d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Garçons.		Filles.		Total des élèves.	Assistance moyenne.	Nombre d'écoles mixtes.	Catholiques.		Protestants.		Total des élèves.	Assistance moyenne.	Nombre d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Garçons.		Filles.		Total des élèves.	Assistance moyenne.
			Catholiques.	Protestants.	Catholiques.	Protestantes.				Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.					Catholiques.	Protestants.	Catholiques.	Protestantes.		
1	....	3	.....	49	.....	26	75	55	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
2	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	....	65	....	72	....	137	134
3	3	1	28	5	40	10	83	68	1	11	21	1	1	34	15	1	....	22	....	23	....	45	40
4	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	40	17	53	15	125	70
5	...	1	.....	13	.....	14	27	27	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
6	....	5	.....	45	.....	51	96	60	6	87	44	60	37	228	150	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
7	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	125	120	11	21	277	216	6	....	115	....	83	....	198	168
8	....	7	.....	63	.....	46	109	76	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	....	5	....	4	....	9	9
9	2	3	35	35	41	31	142	80	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	....	12	....	25	....	37	31
10	....	3	.....	34	.....	32	66	36	4	62	53	7	16	138	58	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
11	....	14	32	187	24	188	431	294	7	30	28	64	82	204	172	....	9	14	138	12	151	315	251
12	1	.....	17	.....	25	.....	42	25	18	200	190	63	69	522	325	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
13	4	11	100	202	98	193	593	420	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
14	....	9	.....	84	.....	87	171	116	114	282	292	1157	999	2630	1972	....	8	.....	108	....	93	201	156
15	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	....	1682	....	1684	....	3366	3086

16	....	20	18	174	11	180	383	297	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
17	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
18	5	5	92	26	103	39	260	204	2	22	23	1	5	51	43	1	....	20	....	22	....	42	35
19	1	.....	43	.....	46	.....	89	55	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	....	49	....	50	....	99	49
20	....	13	.....	180	.....	164	344	260	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
21	....	27	.....	429	.....	375	804	579	21	125	98	363	356	942	677	....	6	7	59	...	61	127	90
22	9	9	117	175	73	135	500	314	99	158	139	1445	1285	3027	1820	....	1	.....	12	....	5	17	6
23	....	9	.....	66	.....	60	126	108	138	356	304	1459	1382	3501	2545	....	2	.....	8	....	19	27	24
24	....	12	.....	267	.....	259	526	440	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	53	2	5437	39	2512	28	8016	5732
25	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
26	9	7	122	66	128	67	383	330	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	60	38	53	17	168	138
27	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	....	48	....	44	....	92	73
28	26	.....	387	2	563	3	955	724	18	194	195	19	32	440	325	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
29	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
30	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
31	12	.....	265	....	219	.....	484	362	19	119	101	44	57	321	241	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
32	....	1	.....	10	.....	13	23	13	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	2	.....	24	....	20	44	36
33	...	8	.....	110	.....	99	209	140	8	22	21	106	102	251	198	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
24	4	.....	40	.....	50	.....	90	64	3	85	113	10	13	221	172	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
35	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	....	30	....	29	....	59	40
36	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	....	....	....	.....	.....
	76	168	1296	2222	1421	2072	7011	5147	464	1878	1742	4710	4457	12787	8929	142	33	7606	443	4666	409	13124	10168

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1881-82.

—*Suite.*

No.	ÉCOLES MODÈLES.										ÉCOLES MODÈLES MIXTES.									ACADÉMIES DE GARÇONS.				
	Garçons.					Filles.					Garçons.					Filles.								
	No. d'écoles de garçons.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des garçons.	Assistance moyenne.	No. d'écoles de filles.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des filles.	Assistance moyenne.	No. d'écoles mixtes.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des garçons.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des filles.	Assistance moyenne.	No. d'académies	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des élèves.	Assistance moyenne.
1	3	142	69	211	175	....	.....	....	.....	.....	6	206	90	296	234	187	102	289	220	1	75	26	101	80
2	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	11	297	144	441	361	274	205	479	414	....	....	....	....	....
3	2	39	37	76	65	....	.....	....	.....	.....	10	147	61	208	170	162	103	265	222	....	....	....	....	....
4	3	210	40	250	210	10	331	187	518	504	3	123	3	126	98	122	18	140	117	1	64	44	108	105
5	7	281	141	422	334	3	91	68	159	120	6	157	50	207	168	122	87	209	175	1	70	40	110	80
6	6	377	44	421	309	1	82	8	90	75	4	163	27	190	147	137	37	174	133	2	218	39	257	196
7	3	136	79	215	173	....	.....	....	.....	.....	5	125	50	175	146	151	104	255	222	2	463	177	640	530
8	2	84	35	119	92	....	.....	....	.....	.....	5	167	24	191	155	169	35	204	182	1	358	....	358	202
9	6	177	93	270	181	....	.....	....	.....	.....	3	34	21	55	40	29	16	45	25	....	....	....	....	....
10	3	210	28	238	151	....	.....	....	.....	.....	3	132	33	155	97	92	17	109	85	1	102	42	144	120
11	1	32	70	102	90	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
12	....	.....	.....	.....	....	1	550	26	576	420	5	302	17	319	265	334	28	362	264	1	300	31	331	300
13	4	199	70	269	189	1	58	22	80	70	5	235	88	323	241	219	124	343	267	5	561	285	846	634
14	....	.....	.....	.....	.....	1	42	44	86	65	6	114	26	140	104	77	29	106	76	1	14	17	31	29
15	9	138	407	545	495	3	122	145	267	230	10	191	224	415	349	127	145	272	241	11	210	410	620	602

16	4	328	67	395	348	....	.....	....	.....	.....	7	233	52	285	205	219	64	283	203	2	194	88	382	341
17	3	114	35	149	115*	1	31	5	36	25	7	410	32	442	288	339	52	391	260	1	76	20	96	69
18	2	60	5	65	55	....	.....	....	.....	.....	5	35	13	48	40	52	40	92	80	....	....	....	....	....
19	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	4	123	18	141	113	85	18	103	90	....	....	....	....	....
20	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
21	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	4	97	35	132	92	76	35	111	76	....	....	....	....	....
22	1	23	12	35	17	1	23	6	29	20	3	117	118	235	185	106	109	215	181	1	158	185	343	319
23	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	1	7	4	11	5	22	8	30	13	....	....	....	....	....
24	8	929	294	1223	1045	4	501	148	649	537	3	153	33	186	150	183	34	217	187	15	3423	829	4252	3599
25	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
26	2	173	27	200	175	....	.....	....	.....	.....	3	120	15	135	122	100	18	118	106	1	96	14	110	95
27	6	323	77	400	291	4	284	45	329	264	10	333	47	380	238	324	63	387	265	....	....	....	....	....
28	2	248	53	301	228	1	43	3	46	37	1	59	2	61	44	55	2	57	47	1	54	1	55	40
29	1	50	20	70	40	1	40	33	73	62	7	139	107	246	188	138	133	271	210	....	....	....	....	....
30	5	242	37	279	226	3	87	20	107	95	4	165	21	186	129	186	20	206	159	....	....	....	....	....
31	....	...	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....
32	2	150	6	156	120	....	.....	....	.....	.....	5	189	2	191	138	181	19	200	154	1	177	30	207	180
33	....	.....	.....	.....	.....	...	.....	....	.....	.....	3	50	22	72	53	41	20	61	41	....	....	....	....	....
34	....	.....	.....	.....	.....	....	.....	....	.....	.....	5	138	11	149	107	132	36	168	124	....	....	....	....	....
35	2	97	41	138	110	....	.....	....	.....	.....	4	76	43	119	86	77	66	143	117	1	80	28	108	95
36	1	70	.....	70	60	....	.....	....	.....	.....	1	14	.....	14	10	18	6	24	21	....	....	....	....	....
	88	4832	1787	6619	5294	35	2285	760	3045	2524	159	4851	1423	6274	4768	4536	1793	6329	4977	50	6793	2306	9099	7616

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1881-82.
—*Suite.*

No.	ACADÉMIES DE FILLES.					ACADÉMIES MIXTES.									ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES CATHOLIQUES.								
						Garçons.					Filles.				Garçons.					Filles.			
	No. d'académies de filles.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des filles.	Assistance moyenne.	No. d'académies mixtes.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des garçons.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des filles.	Assistance moyenne.	No. d'écoles	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des garçons.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des filles.	Assistance moyenne.
1	9	1228	831	2059	1766	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	..	....	....	....	....	....	....
2	1	24	50	74	70	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	....	....	....	....	....	....	....
3	3	60	75	125	118	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	..	....	....	....	....	....	....
4	1	73	11	89	89	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	....	....	....	....	....	....	....
5	6	416	224	640	557	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	....	....	....	....	....	....	....
6	9	958	266	1224	1033	1	33	....	33	26	33	8	41	30	..	....	....	....	....	....	....	....	....
7	6	799	460	1259	1188	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	....	....	....	....	....	....	....
8	8	673	67	740	628	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	....	....	....	....	....	....	....
9	9	194	311	505	459	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	....	....	....	....	....	....	....
10	2	182	80	262	210	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	....	....	....	....	....	....	....
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	....	....	....	....	....	....	....
12	2	85	61	146	120	1	46	....	46	25	55	10	65	63	...	...	....	....	....	....	....	....	....
13	6	716	475	1191	974	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	...	....	....	....	....	....	....	....
14	2	18	74	92	72	6	190	149	339	257	164	150	314	241	...	...	....	....	....	....	....	....	....
15	4	154	170	324	266	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									

16	7	447	174	621	600	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
17	1	50	44	94	85	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
18	1	45	16	61	61	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
19	1	40	20	60	48	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
21	.....	.....	.....	.....	.....	2	54	26	80	63	35	28	63	48	...	....	....	....	....	....	....	....	....
22	1	24	162	186	167	2	.....	56	56	37	.....	82	82	57	2	....	....	....	....	22	50	72	61
23	.....	.....	.....	.....	.....	12	163	248	411	284	109	280	389	309	...	....	....	....	....	....	....	....	....
24	16	3747	707	4454	3834	3	192	....	192	150	400	97	497	455	...	....	....	....	....	....	....	....	....
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
26	6	765	180	945	865	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
27	1	66	9	75	68	2	92	41	133	102	96	21	117	75	...	....	....	....	....	....	....	....	....
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
29	1	53	20	73	73	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
30	7	520	227	747	672	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
33	.....	.....	.....	.....	.....	1	26	14	40	27	22	7	29	20	...	....	....	....	....	....	....	....	....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
35	2	155	80	235	220	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....	....	....	....	....
36	2	143	121	264	236	2	88	28	116	100	105	74	179	160	...	....	....	....	....	....	....	....	....
	114	11640	4915	16555	14479	32	884	562	1446	1071	1019	757	1776	1458	2	....	....	....	....	22	50	72	61

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1881-82.

—Suite.

No.	Écoles Dissidentes Supérieures Protestantes.									Écoles Indépendantes Supérieures.									Collèges.				
	Garçons.					Filles.				Garçons.					Filles.								
	Nombre d'élèves.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des garçons.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des filles.	Assistance moyenne.	Nombre d'écoles.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des garçons.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des filles.	Assistance moyenne.	Nombre de collèges.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total des filles.	Assistance moyenne.
1	1	17	17	34	22	9	10	19	14	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	654	449	1103	989
2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	65	70	135	125
3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	143	137	280	280
5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	85	93	178	170
6	1	22	14	36	26	16	1	17	12	1	39	6	45	25	....	....	....	....	2	298	305	603	530
7	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	170	250	420	420
8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	12	12	12	....	....	....	....	2	204	42	246	220
9	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	40	230	270	230
10	1	13	23	36	32	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
11	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	8	16	24	24	35	13	48	40	....	....	....	....	....
12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
13	1	5	26	31	24	5	25	30	24	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
14	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	18	155	173	135
15	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7	....	150	150	140	300	555	855	788	1	87	644	731	[illegible]

16	2	45	35	80	57	42	28	70	48	1	36	20	56	50	22	10	32	30	.....	.....	.....	.....	.....
17	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	4	9	5	14	13	215	98	313	255	.....	.....	.....	.....	.....
18	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	110	30	140	134
19	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	21	344	145	489	438	431	221	652	597	.....	.....	.....	.....	.....
23	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	1	.....	12	12	10	.....	10	10	8	.....	.....	.....	.....	.....
24	2	130	30	150	130	78	24	102	85	28	2000	797	2797	1950	2757	449	3206	2662	6	741	419	1160	1062
25	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	9	41	50	50	.....	.....	.....	.....	.....
26	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	44	16	60	55	2	177	228	405	345
27	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	1	3	.....	3	3	29	18	47	40	.....	.....	.....	.....	.....
28	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	232	111	343	284	1	30	30	60	55
29	....	....	....	....	....	....	.....	.....	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	41	58	99	99
30	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	2	41	28	69	53	.....	.....	.....	.....	3	187	92	279	254
31	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	1	45	15	60	50	40	10	50	40	7	.....	.....	.....	.....	537	168	705	632	2	500	209	709	580
33	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	71	84	155	135
	9	267	160	427	341	190	98	288	223	83	2480	1191	3671	2718	4611	1710	6321	5441	35	3621	3525	7146	6463

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1881-82.

—Suite.

No.	ÉCOLES NORMALES.					GRANDS TOTAUX.					Élèves depuis l'A,B,C, jusqu'à la lecture courante.			Élèves lisant couramment.			Élèves écrivant.			Arithmétique.		
	Nombre d'écoles normales.	Garçons.	Filles.	Total des élèves.	Assistance moyenne.	Nombre des institutions d'éducation de tout genre.	Nombre des garçons.	Nombre des filles.	Total des élèves.	Total de l'assistance moyenne.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	....	....	....	....	.....	127	3520	4151	7671	6158	616	563	1179	2904	3588	6492	2148	2783	4931	2043	2820	4863
2	....	....	....	....	.....	127	2611	2553	5164	3829	787	678	1465	1102	1040	2142	1392	1564	2956	1398	1461	2859
3	....	....	....	....	.....	122	2135	2390	4525	3514	761	807	1568	1374	1593	2967	1741	1988	3729	1265	1491	2756
4	....	....	....	....	.....	204	4167	4492	8659	6467	1116	1051	2167	3051	3441	6492	2047	2520	4567	1737	2154	3891
5	....	....	....	....	.....	209	3784	3682	7469	5777	669	511	1180	3112	3184	6296	2063	2389	4452	2176	2387	4563
6	....	....	....	....	.....	116	3383	3206	6589	4839	788	605	1393	2595	2602	5197	2404	2460	4864	2390	2370	4760
7	....	....	....	....	.....	168	4332	4352	8684	7489	785	742	1527	3544	3613	7157	4332	4352	8684	4332	4352	8684
8	....	....	....	....	.....	186	4247	3840	8087	6622	1064	895	1959	3179	2949	6128	3276	3126	6402	2805	2591	5396
9	....	....	....	....	.....	140	3011	3062	6073	4073	827	712	1539	2173	2361	4534	1659	1771	3430	1694	1892	3586
10	....	....	....	....	.....	116	3150	2894	6044	3755	842	779	1621	2308	2114	4422	1515	1449	2964	1498	1366	2864
11	....	....	....	....	.....	43	944	952	1896	1501	115	99	214	657	466	1123	854	724	1578	813	708	1521
12	....	....	....	....	.....	125	2911	3191	6102	4114	1496	1437	2933	1415	1754	3169	1549	2004	3553	1660	2051	3711
13	....	....	....	....	.....	137	4695	4958	9653	6772	754	667	1421	3941	4291	8232	3126	3546	6672	2834	3143	5977
14	....	....	....	....	.....	312	4230	3962	8192	6003	733	622	1355	657	756	1413	2589	2447	5036	2184	2034	4218
15	1	44	64	108	100	213	8016	7511	15527	14006	2156	1782	3938	5860	5731	11591	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

16	....	....	....	....	....	145	3291	3436	6728	5028	692	642	1334	2600	2794	5394	2154	2287	4441	1901	2056	3957
17	....	....	....	....	....	124	3322	3348	6670	4176	971	800	1771	2351	2544	4895	3043	3097	6140	1333	1551	2884
18	....	....	....	....	....	148	2702	2628	5330	4014	766	594	1360	1936	2034	3970	1234	1401	2635	1133	1216	2349
19	....	....	....	....	....	46	1044	1046	2090	1532	373	342	715	670	705	1375	665	803	1468	681	797	1478
20	....	....	....	....	....	34	521	544	1065	749	101	110	211	213	221	434	392	404	796	363	398	761
21	....	....	....	....	....	91	1778	1542	3320	2393	587	539	1126	636	543	1179	1051	966	2017	1005	956	1961
22	1	14	123	137	122	196	5622	5472	11094	8593	1711	1477	3188	3911	3993	7904	5303	5210	10513	5323	5178	10501
23	....	....	....	....	....	233	3036	2889	5925	4407	683	589	1272	580	430	1010	2040	1994	4034	1853	1809	3662
24	1	78	....	78	45	196	16913	13058	29971	23802	6375	4710	11085	10537	8349	18886	12732	9979	22711	12178	10307	22485
25	....	....	....	....	....	9	246	174	420	224	37	53	90	209	121	330	164	120	284	169	117	286
26	....	....	....	....	....	147	3406	3517	6923	5857	980	900	1880	2156	2554	4710	1723	2193	3916	1753	2212	2965
27	....	....	....	....	....	87	2443	2445	4888	3343	553	443	996	1890	2002	3892	2434	2437	4871	2434	2437	4871
28	....	....	....	....	....	134	2533	2856	5389	3945	906	929	1835	1627	1927	3554	1219	1490	2709	1232	1421	2653
29	....	....	....	....	....	81	1832	1788	3620	2802	419	423	842	1413	1365	2778	1783	1731	3514	1794	1733	3527
30	....	....	....	....	....	169	3524	3451	6975	5430	792	755	1547	2738	2690	5428	1856	1941	3797	2296	2195	4491
31	....	....	....	....	....	161	2855	2559	5414	4062	926	741	1667	1950	1852	3802	1300	1316	2616	1339	1350	2689
32	....	....	....	....	....	118	3211	3365	6576	4798	664	725	1389	2547	2640	5187	2392	2375	4767	2277	2198	4475
33	....	....	....	....	....	80	1091	1024	2115	1606	148	142	290	168	191	359	712	705	1417	677	671	1348
34	....	....	....	....	....	59	1355	1493	2848	2157	443	485	928	912	1008	1920	626	689	1315	316	360	676
35	....	....	....	....	....	83	1840	1869	3709	2929	420	424	844	714	711	1425	1425	1345	2770	1328	1303	2631
36	....	....	....	....	....	157	2510	2787	5297	3697	1584	1406	2990	9 4	1371	2305	1412	1946	3358	1380	1835	3215
	3	136	187	323	267	4843	120212	116487	236699	180463	33640	29179	62819	78564	79528	158092	83439	84427	167866	78576	79103	157679

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1881-82.

—Suite.

No.	Calcul mental.			Tenue des livres.			Mathématiques.			Mesurage.			GRAMMAIRE. Anglaise.			GRAMMAIRE. Française.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	1370	1981	3351	369	353	722	10	.....	10	157	19	176	335	457	792	1453	2059	3512
2	1929	2036	3965	93	149	242	22	.....	22	73	105	178	154	90	244	615	890	1505
3	1265	1491	2756	640	797	1437	18	53	71	66	95	161	164	229	393	1029	1296	2325
4	2139	2357	4496	235	412	647	62	123	185	103	130	233	247	108	355	1075	1720	2795
5	2333	2576	4909	266	417	683	15	.....	15	60	44	104	262	168	430	1177	1608	2785
6	1764	2053	3817	232	294	526	132	28	160	213	86	299	626	310	936	1182	1401	2583
7	4332	4352	8684	962	1120	2082	125	142	267	125	142	267	702	677	1379	3544	3613	7157
8	1154	981	2135	252	170	422	44	25	69	24	17	41	65	53	118	1415	1347	2762
9	749	1228	1977	234	490	724	30	22	52	80	63	143	225	141	366	1066	1346	2412
10	709	584	1293	101	99	200	36	9	45	35	9	44	160	49	209	947	901	1848
11	704	515	1219	91	31	122	113	67	180	22	6	28	563	463	1026	175	211	386
12	441	693	1134	66	85	151	2	35	37	17	8	25	286	374	660	505	729	1234
13	1897	1973	3870	811	926	1737	670	586	1256	687	678	1365	810	587	1697	1831	2129	3960
14	987	934	1921	223	118	341	186	159	345	.....	.....	.....	896	1295	2191	151	192	343
15	7151	6003	13154	815	812	1627	308	244	552	308	245	553	652	618	1270	4584	4832	9416

16	1901	2056	3957	241	312	553	161	239	400	161	239	400	260	321	581	984	1366	2350
17	1333	1551	2884	328	464	792	4	27	31	67	54	121	130	129	259	861	1206	2067
18	1277	1343	2620	137	189	326	24	15	39	26	22	48	89	69	158	660	852	1512
19	656	758	1414	127	130	257	.....	.....	.....	7	17	24	60	91	151	264	394	658
20	298	331	629	23	14	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	186	247	433	.....	.....	.....
21	320	330	650	46	32	78	44	34	78	.....	.....	.....	384	402	786	35	41	76
22	3111	3243	6354	709	704	1413	409	496	905	253	289	542	3663	3579	6842	2606	2721	5327
23	810	782	1592	269	133	402	97	100	197	.....	.....	.....	554	880	1434	73	93	166
24	12049	10276	22325	2617	2044	4661	610	270	880	760	164	924	6502	2488	8990	9174	6422	15596
25	169	117	286	28	41	69	2	.....	2	.....	.....	.....	10	20	30	111	81	192
26	1753	2212	3965	187	449	636	71	68	139	74	93	167	212	290	502	973	1464	2437
27	2434	2437	4871	334	434	768	62	64	126	78	107	185	241	298	539	906	1046	1952
28	1339	1575	2914	77	108	185	4	.....	4	7	.....	7	112	152	264	652	883	1535
29	1778	1730	3508	270	420	690	13	.....	13	25	27	52	88	113	201	482	694	1176
30	1805	1701	3506	460	385	845	136	112	248	117	85	202	205	214	419	1140	1318	2458
31	1339	1350	2689	154	224	378	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45	43	88	530	686	1216
32	2341	2235	4576	306	295	601	70	33	103	102	61	163	184	104	288	1066	922	1988
33	498	485	983	57	53	110	36	45	81	18	18	36	341	345	686	33	37	70
34	912	1008	1920	40	55	95	2	3	5	2	3	5	86	91	177	269	350	619
35	1046	1140	2186	194	149	343	48	38	86	87	45	132	138	148	286	791	713	1504
36	1380	1835	3515	126	217	343	33	41	74	32	37	69	65	137	202	568	1010	1578
	67473	68252	135725	12120	13125	25245	3599	3078	6677	3786	3908	6694	193[illegible]2	16080	35382	42927	46573	89500

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1881–82.

—*Suite.*

No.	Orthographe.			Analyse et Grammaire raisonnée.			Style épistolaire.			Géographie.			Histoire.			DESSIN LINÉAIRE INDUSTRIEL. 1er livre.			DESSIN LINÉAIRE INDUSTRIEL. 2ème livre.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	339	578	917	1274	1913	3187	308	414	722	1180	1809	2989	1270	2121	3391	693	1089	1773	250	504	754
2	628	906	1534	628	906	1534	196	332	528	346	492	838	693	928	1621	305	456	761	.....	.....	.....
3	1068	1358	2426	1068	1358	2426	640	797	1437	902	1124	2026	975	1196	2171	623	771	1394	124	172	296
4	1459	2058	3517	968	1655	2623	366	699	1065	622	1176	1798	857	1365	2222	549	709	1258	60	116	176
5	2717	2817	5534	1120	1483	2603	506	938	1444	480	891	1371	1124	1726	2850	400	777	1177	.....	.....	.....
6	1281	1520	2801	1236	1451	2687	459	757	1216	1023	1148	2171	1051	1304	2355	888	1091	1979	72	204	276
7	3544	3613	7157	3544	3613	7157	962	1120	2082	1933	2101	4034	1933	2101	4034	962	1120	2082	.....	.....	.....
8	1066	1059	2125	339	350	689	56	58	114	823	830	1653	1060	1186	2246	498	454	952	10	.....	10
9	1846	2296	4142	878	1327	2205	405	660	1065	623	922	1545	553	894	1447	228	667	895	.....	.....	.....
10	708	731	1439	682	697	1379	173	118	291	587	676	1263	654	662	1316	452	532	984	.....	.....	.....
11	862	672	1534	310	275	585	459	349	808	612	479	1091	512	388	900	143	58	201	.....	.....	.....
12	381	484	865	381	484	865	62	336	398	526	826	1352	509	1004	1513	167	497	664	20	130	150
13	2161	2303	4464	1808	2021	3829	671	873	1544	1590	1955	3545	1563	1951	3514	1051	1035	2086	50	73	123
14	3300	3230	6530	724	1067	1791	525	524	1049	1649	1878	3527	558	767	1325	115	158	273	.....	.....	.....
5	6742	5788	12530	4424	4633	9057	658	1225	1883	3890	4025	7915	4433	4689	9122	1335	905	2240	150	.....	150

16	1056	1470	2526	1056	1470	2526	290	602	892	584	983	1567	679	1265	1944	744	1184	1928	.....	.....	.....
17	861	1206	2067	861	1206	2067	434	678	1112	488	736	1224	694	986	1680	1079	995	2074	.....	33	33
18	673	895	1568	673	895	1568	195	331	526	306	424	730	387	601	988	267	368	635	27	37	64
19	293	409	702	246	369	615	104	167	271	197	266	463	352	450	802	329	398	727	10	23	33
20	419	428	847	139	193	332	242	275	517	203	255	458	59	101	160	155	146	301	.....	.....	.....
21	586	555	1141	214	206	420	28	33	61	486	461	947	178	209	387	118	118	236	.....	.....	.....
22	3987	4045	8032	1999	1954	3953	2627	2795	5422	3914	4198	8112	3373	3657	7030	3487	3377	6864	.....	.....	.....
23	2249	2223	4472	554	880	1434	328	386	714	1064	1281	2345	393	503	896	199	160	359	.....	.....	.....
24	9257	6617	15874	8655	6586	15241	2934	4374	7308	6384	7288	13672	7734	7093	14827	5448	6264	11712	245	170	415
25	111	81	192	111	81	192	.....	32	32	60	51	111	84	63	147	180	98	278	32	41	73
26	965	1484	2449	976	1466	2442	187	575	762	713	1115	1828	546	943	1489	495	938	1433	.....	.....	.....
27	940	1114	2054	940	1104	2044	461	627	1088	556	705	1261	854	1128	1982	1148	1290	2438	35	38	73
28	645	882	1527	612	859	1471	28	112	140	330	503	833	271	581	852	160	330	490	.....	.....	.....
29	460	637	1097	456	641	1097	222	352	574	224	440	664	561	680	1241	1224	1322	2546	.....	.....	.....
30	1140	1318	2458	567	651	1218	150	207	357	753	833	1586	915	1163	2078	1453	1637	3090	.....	.....	.....
31	1950	1852	3802	543	703	1246	.....	.....	.....	284	434	718	307	489	796	745	799	1544	.....	.....	.....
32	1640	1645	3285	963	943	1906	164	247	411	825	814	1639	620	667	1287	454	433	887	.....	.....	.....
33	923	869	1792	84	88	172	182	196	378	413	403	816	318	324	642	17	26	43	.....	.....	.....
34	626	689	1315	294	330	624	124	210	334	130	212	342	130	212	342	41	114	155	.....	.....	.....
35	841	885	1726	708	724	1432	191	223	414	609	655	1264	762	745	1507	207	226	433	.....	.....	.....
36	568	1010	1578	568	1010	1578	78	103	181	235	582	817	350	854	1204	203	378	581	.....	.....	.....
	58292	59727	118019	40603	45592	86195	15415	21725	37140	35544	42971	78515	37312	44996	82308	26562	30911	57473	1085	1541	2626

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1881-82.

—*Suite.*

	Dessin d'après nature.			Horticulture et agriculture.			Musique vocale.			Musique instrumentale.			Instituteurs ou professeurs.			
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Brevetés.	Reli-gieux.	Non brevetés.	Grand total.
1	60	70	130	676	243	919	130	310	440	10	203	213	11	.....	40	51
2	.....	14	14	367	367	734	135	50	185	18	26	44	.....	.....	15	15
3	81	101	182	856	1060	1916	.....	.....	.....	.....	40	40	3	.....	.....	3
4	30	165	195	635	689	1324	422	432	854	30	131	161	6	1	35	42
5	.....	.....	.....	354	217	571	178	197	375	43	91	134	4	.....	25	29
6	20	42	62	508	655	1163	229	830	1059	51	249	300	20	.....	51	71
7	36	38	74	962	1120	2082	570	734	1304	40	145	185	8	2	33	43
8	9	.....	9	725	1	726	71	84	155	27	20	47	13	.....	17	30
9	.....	.....	.....	542	481	1023	122	239	361	32	82	114	10	1	19	30
10	6	.....	6	348	296	644	52	50	102	9	.....	9	15	.....	13	28
11	2	4	6	3	.....	3	198	247	445	20	186	206	15	3	1	19
12	.....	11	11	150	71	221	66	123	189	.....	70	70	12	1	6	19
13	15	137	152	1021	823	1884	149	518	667	26	249	275	17	.....	8	25
14	.....	40	40	16	.....	11	.....	.....	.....	2	56	58	26	1	2	29
15	174	.....	174	429	405	834	3412	4536	7948	220	710	930	30	1	101	132

16	.....	.....	.....	677	807	1484	120	303	423	8	202	210	22	4	10	36
17	.....	5	5	703	783	1486	280	439	719	.....	50	50	7	.....	2	9
18	.....	8	8	257	257	514	80	83	163	37	45	82	1	.....	8	9
19	.....	11	11	232	296	528	15	52	67	.....	10	10	4	.....	.....	4
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	217	287	504	.....	.....	.....	3	2	.....	5
21	.....	.....	.....	4	2	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	1	.....	23
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3897	3816	7713	70	247	317	43	7	.....	50
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	50	53	30	.....	.....	30
24	152	67	219	1021	903	1924	6833	8265	15098	186	1436	1622	75	.....	45	120
25	.....	.....	.....	38	7	45	.....	.....	.....	.....	4	4	4	.....	.....	4
26	.....	.....	.....	707	748	1455	131	359	490	.....	153	153	5	2	13	20
27	53	53	106	617	669	1286	244	486	730	1	13	14	12	.....	.....	12
28	.....	.....	.....	248	94	342	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	11	17
29	.....	4	4	316	361	677	885	921	1806	13	19	32	2	.....	14	16
30	22	37	59	831	850	1681	31	155	186	.....	109	109	6	.....	7	13
31	.....	.....	.....	238	259	497	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	4
32	.....	35	35	511	344	855	170	174	344	20	125	145	8	1	18	27
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45	39	84	.....	.....	.....	11	.....	.....	11
34	.....	.....	.....	146	83	229	23	40	63	.....	4	4	1	.....	.....	1
35	.....	45	45	142	257	399	.....	160	160	.....	45	45	4	.....	.....	4
36	.....	.....	.....	306	389	695	95	142	237	3	62	65	.....	.....	6	6
	660	887	1547	14586	13537	28123	18800	24071	42871	869	4832	5701	459	28	500	987

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les Inspecteurs d'écoles pour l'année 1881-82.

—*Suite.*

No.	TRAITEMENTS. Instituteurs laïques des villes. Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Instituteurs laïques des campagnes. Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	TRAITEMENTS. Instituteurs religieux des villes. Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Instituteurs religieux des campagnes. Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.
1	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	7	3	10	15	.....	.....	.....	15	25	.....	.....	.....	25
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	1	1	.....	2	3	.....	2	.....	5	.....	22	.....	.....	22	.....	.....	13	.....	13
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	25
6	.....	.....	.....	1	1	.....	3	14	2	19	.....	4	.....	.....	4	43	4	.....	.....	47
7	1	1	2	.....	4	2	1	3	.....	6	.....	33	.....	.....	33	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	5	1	13	.....	4	.....	.....	4	12	.....	.....	1	13
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	8	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	4	.....	19
10	.....	.....	.....	1	1	.....	8	6	.....	14	.....	12	1	.....	13	.....	.....	.....	.....	.....
11	.....	1	2	8	11	.....	3	3	1	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	10	.....	13	.....	.....	6	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	.....	2	3	5	.....	.....	10	2	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	2	8
14	.....	.....	.....	2	2	.....	16	4	5	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2
15	.....	2	3	24	29	.....	1	1	.....	2	.....	35	66	.....	101	.....	.....	.....	.....	.....

16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	16	5	26	.....	8	.....	1	9	.....	.....	.....	1	1
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	4	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	2
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	8
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	11	9	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	32	32	2	4	9	3	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21	3	6	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	.....	.....	.....	48	48	.....	.....	18	9	27	.....	.....	15	.....	15	4	10	16	.....	30
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	2	2	7	.....	.....	.....	.....	.....	1	12	.....	.....	13
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	9	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	3	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	11	.....	.....	.....	11
29	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	2	8	6	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	2	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	7
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	1	.....	1	1	3	.....	4	2	.....	6	.....	12	.....	.....	12	.....	6	.....	.....	6
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	2	1	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	6
	2	5	12	120	139	10	119	170	49	348	23	151	88	1	263	125	63	35	14	237

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par les Inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1881-82.

—*Fin.*

	Institutrices.				TRAITEMENTS. Institutrices laïques des villes.					TRAITEMENTS. Institutrices laïques des campagnes.					TRAITEMENTS. Institutrices religieuses des villes.					TRAITEMENTS. Institutrices religieuses des campagnes.					BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.	
	Brevetées.	Non brevetées.	Religieuses.	Grand total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Nombre.	VOLUMES.
1	94	3	83	180	....	....	1	....	1	40	48	8	....	96	25	....	....	....	25	58	....	....	....	68	13	9200
2	112	16	14	142	1	1	....	....	2	109	17	....	....	126	12	....	....	....	12	2	....	....	....	2	.....	.....
3	109	4	5	118	....	....	....	....	....	94	19	....	....	113	....	....	....	....	....	....	3	2	....	5	.....	.....
4	188	6	87	281	1	....	....	....	1	163	27	3	....	193	....	37	....	....	37	....	....	50	....	50	.....	.....
5	194	2	42	238	....	1	....	....	1	184	11	....	....	195	6	4	....	....	10	32	....	....	....	32	16	5995
6	83	4	76	163	....	....	....	....	....	7	80	....	....	87	26	....	....	....	26	50	....	....	....	50	11	9221
7	141	2	70	213	5	3	1	....	9	122	12	....	....	134	....	57	....	....	57	5	8	....	....	13	9	5810
8	144	14	26	184	....	1	....	....	1	21	133	3	....	157	6	1	....	....	7	10	9	....	....	19	16	16205
9	92	7	46	145	....	....	....	....	....	45	51	3	....	99	....	....	....	....	....	....	26	20	....	46	13	8100
10	88	2	12	102	....	1	....	....	1	31	58	....	....	89	....	3	1	....	4	....	8	....	....	8	9	6400
11	30	17	....	47	2	15	10	10	37	....	10	....	....	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	190
12	91	12	20	123	....	3	....	....	3	11	87	2	....	100	....	8	....	....	8	....	9	3	....	12	.....	.....
13	112	1	51	164	....	....	....	....	....	....	112	1	....	113	28	....	....	....	28	23	....	....	....	23	.....	.....
14	344	12	....	356	....	....	6	1	7	10	326	12	1	349	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
15	83	45	166	294	28	49	....	....	77	32	18	1	....	51	150	12	....	....	162	....	4	....	....	4	11	5940

16	103	13	58	174	....	....	3	....	3	10	101	2	....	113	....	18	....	....	18	....	31	9	....	40	.....	.....
17	113	6	15	134	....	....	....	....	....	104	13	2	....	119	....	....	....	....	....	15	....	....	....	15	9	3362
18	140	6	8	154	....	....	....	....	....	125	20	1	....	146	....	....	....	....	....	....	8	....	....	8	.....	.....
19	35	4	9	48	....	....	....	....	....	12	26	1	....	39	....	....	....	....	....	9	....	....	....	9	.....	.....
20	24	4	....	28	....	....	....	....	....	1	27	....	....	28	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
21	69	....	....	69	....	....	....	....	....	....	67	2	....	69	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
22	226	10	....	236	....	1	84	4	89	32	94	14	1	141	....	....	....	....	....	....	....	6	....	6	5	4565
23	209	1	....	210	....	....	....	....	....	1	202	7	....	210	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
24	91	9	128	228	23	17	2	2	44	2	29	23	2	56	41	14	....	....	55	32	41	....	....	73	66	60805
25	1	3	4	8	....	....	....	....	....	....	3	1	....	4	....	....	....	....	....	....	4	....	....	4	1	300
26	130	....	41	171	....	....	....	....	....	36	91	3	....	130	....	....	....	....	....	41	....	....	....	41	3	900
27	57	6	18	81	....	....	....	....	....	20	39	4	....	63	....	....	....	....	....	7	11	....	....	18	11	3989
28	108	9	13	130	....	....	....	....	....	23	93	....	1	117	....	....	....	....	....	....	13	....	....	13	.....	.....
29	76	1	6	83	....	4	....	....	4	63	10	....	....	73	6	....	....	....	6	....	....	....	....	....	.....	.....
30	149	9	33	191	....	....	....	....	....	136	22	....	....	158	....	....	....	....	....	9	19	5	....	33	.....	.....
31	167	5	5	177	....	8	2	....	10	67	95	....	....	162	....	3	1	....	4	....	1	....	....	1	4	1050
32	90	6	38	134	1	3	1	....	5	69	22	....	....	91	....	16	....	....	16	....	22	....	....	22	.....	.....
33	67	1	....	68	....	....	....	....	....	16	49	3	....	68	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
34	50	10	....	60	....	....	....	....	....	24	36	....	....	60	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
35	68	11	5	84	....	....	....	....	....	63	10	....	....	73	....	....	....	....	....	11	....	....	....	11	7	2250
36	121	29	23	173	....	....	....	....	....	142	7	1	....	150	....	....	....	....	....	23	....	....	....	23	.....	.....
	3999	290	1102	5391	61	107	110	17	295	1815	2065	97	5	3982	300	173	2	....	475	327	217	95	....	639	206	144282

APPENDICE No. II

ECOLES NORMALES

ECOLE NORMALE LAVAL

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'école normale Laval.

Cent quatorze élèves ont suivi les cours durant l'année scolaire 1881-82, savoir :

48 élèves-maîtres, dont 8 externes,
66 élèves-maîtresses.
—
114

Dans le département des élèves-maîtres, 42 ont fini l'année scolaire :

4 en académie,
19 en première division,
19 en deuxième division.
—
42

Sur ce nombre, 30 ont reçu un brevet de capacité :

4 pour école académique,
16 pour école modèle,
10 pour école élémentaire.
—
30

Dans le département des élèves-maîtresses, 51 ont fini l'année scolaire :

28 en première division,
23 en deuxième division.
—
51

Sur ce nombre, 51 ont reçu un brevet de capacité :

28 pour école modèle,
23 pour école élémentaire.
—
51

En résumé,

114 élèves ont fréquenté l'école,
93 ont terminé l'année scolaire,
81 ont reçu un brevet de capacité :

4 pour école académique,
44 pour école modèle,
33 pour école élémentaire.
—
81

Les écoles modèles annexes ont été fréquentées par 332 enfants :

115 petits garçons,
217 petites filles.
—
332

Durant le cours de cette année scolaire, nous avons continué à mettre en pratique les principes de pédagogie que j'ai déjà eu l'honneur de vous exposer dans les rapports précédents. Ces principes peuvent se résumer ainsi : Education de l'enfance par le développement des facultés, développement des facultés par l'acquisition des connaissances.

Or, parmi ces puissances dont l'âme humaine a été si admirablement douée par le Créateur, il en est deux dont le développement nous a surtout

préoccupé, et auquel nous avons apporté la plus scrupuleuse attention ; je veux parler de l'intelligence et de la volonté.

L'homme possède en commun avec les végétaux et les animaux, le bienfait de la vie physique ; il partage avec ces derniers les sens externes et internes, au moyen desquels il prend connaissance des choses singulières et concrètes. Mais ce qu'il a de plus qu'eux, ce qui le distingue tout à fait, c'est l'esprit et le cœur ; voilà ses facultés *à lui* C'est aussi celles que l'instituteur doit avoir sans cesse en vue. Ce sont les deux points vers lesquels converge toute l'éducation. L'âme humaine peut être comparée à une ellipse dont les deux foyers seraient l'intelligence et le cœur.

La culture de ces deux facultés n'a pas exigé de nous la même somme de travail. Généralement, chez les élèves qui nous arrivent, ces deux forces ne sont pas parfaitement équilibrées ; le développement moral a devancé celui de l'intelligence, qui souvent est un peu en retard.

Cela se conçoit facilement, d'ailleurs. D'un côté, les sujets qui tous les ans nous sont recommandés, appartiennent à des familles foncièrement chrétiennes. Ils ont été élevés au milieu d'une population profondément religieuse. Pour eux, et pour tous ceux qui les entourent, la parole du prêtre est une parole sacrée ; et, comme elle est toujours un encouragement au bien, il s'ensuit naturellement que leur éducation est avant tout une éducation morale. C'est même à ce titre qu'ils sont admis à l'école normale, où ils ne peuvent entrer sans un certificat de bonnes mœurs signé par le curé lui-même.

Cette heureuse impulsion, commencée au sein de la famille, à l'école et à l'église, il nous est facile de la soutenir et de lui donner même tous les jours un caractère plus ferme, plus accentué. Les impressions salutaires que le cœur a déjà reçues dès le bas âge se transforment aisément en une pratique consciente et éclairée.

D'un autre côté, malgré les progrès incontestables réalisés dans nos écoles depuis quelques années, il n'en est pas moins vrai que, dans bien des endroits du moins, le développement intellectuel est encore sacrifié au développement mnémonique, la culture de l'esprit à la culture de la mémoire.

L'enfant apprend, et ne comprend pas. On l'astreint à réciter le mot à mot du livre, et on ne le force pas à sortir de là ; on ne lui apprend jamais à s'orienter dans le domaine des idées. C'est ainsi que s'enseignent souvent l'histoire, la géographie, la grammaire et même l'arithmétique. Jamais de gymnastique d'esprit. Je dis jamais ; non, il y a d'heureuses exceptions ; et, tous les jours, elles tendent à devenir plus nombreuses.

Il suit de là, monsieur le Surintendant, que nous sommes obligés, comme je vous le disais plus haut, de porter plus d'attention à la culture de l'esprit, et de lui consacrer une plus forte somme de travail. Or, pour atteindre un but différent, il faut suivre un chemin différent ; et alors, ce n'est plus la mémoire seule qui est mise en action. La conversation, la lecture, la lecture à haute voix surtout, la gymnastique d'esprit sur toutes les branches de l'enseignement, les exercices de rédaction, le mouvement intellectuel, le travail de la pensée, la réflection, le raisonnement—toujours pour arriver à l'acquisition des idées — voilà les principaux moyens auxquels nous avons recours.

Quand je dis culture de l'esprit, je n'entends pas parler absolument de cette vivacité de l'âme qui fait trouver facilement des saillies piquantes, des mots heureux, des aperçus ingénieux ; car, on le sait,

Diseur de bons mots, mauvais caractère ;

mais bien plutôt de cette aptitude à comprendre, à saisir, à juger, qui fait dire de quelqu'un : voilà un esprit solide, un esprit cultivé. C'est la réflexion, l'attention, le bon sens, qu'il faut opposer à *l'impression*, chez la jeune fille surtout.

Et puisque nous sommes obligés de nous occuper aussi de son éducation, qu'il me soit permis d'invoquer ici le témoignage d'un des hommes les plus compétents en cette matière, et qui a écrit sur ce sujet un de ses plus beaux livres ; je veux parler des " Lettres sur l'Education des filles" par Mgr. Dupanloup.

" La nature des jeunes filles étant donnée ce qu'elle est, dit-il, faible, molle, légère, mobile, tout dans leur éducation doit être ferme, sérieux, grave, généreux ; en un mot, tout devrait tendre à en faire des femmes

solides. Tout cela, sans doute, dans la bonté, le dévoûment, l'affection, la tendresse de leur cœur, mais sans y laisser pénétrer la mollesse, l'afféterie ni dominer la vanité, la frivolité. Il faut donc, avant tout, former en elles le bon sens, la raison, la droiture, la fermeté de l'esprit et du caractère.....

" La raison, la réflexion, l'attention, la suite, c'est ce qui manque le plus à l'éducation et à l'instruction des jeunes filles.....

" On ne leur enseigne presque rien qui soit sérieux, réfléchi, solide ; rien qui forme leur raison, leur jugement.....

" A ce mal, il n'y a qu'un remède : c'est de substituer en tout la raison, la réflexion, à l'impression, à la curiosité ; la foi solide et agissante à la piété superficielle.

" On fait trop uniquement travailler la mémoire des filles quand il s'agit d'études,..... on développe trop exclusivement leur adresse mécanique quand il s'agit de beaux-arts. Mais surtout on laisse leur intelligence sans forte culture.

" Dans beaucoup de pensionnats, la grande et forte *instruction chrétienne* est médiocre, et les *dévotions* surabondent.

" Ce qui manque le plus aux institutrices, et par conséquent à l'éducation qu'elles donnent, c'est moins l'étendue des connaissances que la solidité de l'esprit. Très souvent même, dans de bons pensionnats, on ne fait travailler que la mémoire ; on ne forme pas le jugement. Il semblerait..... que les femmes n'ont pas besoin de bon sens, tant on cultive peu en elles la faculté de raisonner juste, qui seule cependant fait agir avec rectitude.

" On enseigne aux jeunes filles une multitude de choses,..... mais rien de fort, rien de grave."

Ici, l'auteur cite Mme de Maintenon : " Il vaut mieux que nos filles " sachent moins de choses, dit-elle, et qu'elles les comprennent, et que les " maîtresses s'occupent davantage de former leur jugement que de remplir " leur mémoire."

"Dans les meilleurs pensionnats, continue Mgr. Dupanloup, l'éducation de l'esprit est très vulgaire. On fait entrer dans la tête beaucoup de mots, et peu de lumière dans l'esprit; on n'exerce pas l'intelligence des enfants. On entasse dans la mémoire un chaos indigeste et confus.

....."On enseigne la lettre et non pas l'esprit des choses. Ah! je le sens, ajoute-t-il, il faut que je parle ici bien douecment, car je touche à des plaies vives; mais comment les dissimuler, si on veut les guérir? N'est-il pas certain que beaucoup de femmes sont *impressionnables* plutôt que *raisonnables*?..... C'est que leur raison n'a pas reçu dans leur première éducation, la culture et la discipline qui lui permettraient d'éclairer leur sensibilité et de gouverner leur imagination. Leur éducation a été manquée."

Je m'arrête, car aussi bien il me faudrait citer tout ce beau livre où l'éloquent évêque, pour apaiser certaines appréhensions, s'efforce de prouver que "cultiver, développer la raison, n'est pas un *péché contre la foi*, et qu'au contraire, c'est un *devoir* de religion et un devoir obligatoire que les femmes doivent réaliser leur vocation intellectuelle comme leur vocation morale, chrétienne et religieuse, et que ce qui manquera dans cette ordre là à leur intelligence, par leur faute, leur sera imputable au jugement de Dieu."

Jusqu'à quel point sont mérités les reproches que Mgr. Dupanloup adresse aux institutions de son pays où l'on donne une part trop large à la mémoire, au détriment de l'intelligence, je ne le sais; mais, ce qui est facile à comprendre, c'est qu'il accorde une importance extrême à la culture de l'esprit; c'est qu'il considère le bon sens et la raison comme la base de toute éducation vraiment éclairée.

Déjà un poète l'avait dit auparavant:

C'est le bon sens, la raison qui fait tout:
Vertu, génie, esprit, talent et goût.
Qu'est-ce vertu? raison mise en pratique.
Talent? raison produite avec éclat.
Esprit? raison qui finement s'exprime.
Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat,
Et le génie est la raison sublime.

Je suis heureux d'ajouter, monsieur le Surintendant, et les rappor que j'ai déjà eu l'honneur de vous soumettre sont là pour en rendre témo gnage, je suis heureux, dis-je, d'ajouter que, dans l'exercice de nos fon tions pédagogiques, nous nous efforçons de suivre la voie indiquée p Mgr. Dupanloup; et que, comme lui, parmi les facultés dont l'instituteu doit connaître la culture, nous mettons en première ligne, pour leur impo tance, l'intelligence et la volonté, l'esprit et le cœur.

Un jeune homme se présenta un jour devant Porpora, célèbre profe seur de chant, et lui demanda la faveur d'être admis au nombre de ses di ciples. Porpora, après l'avoir examiné, l'accepta en effet, et exigea de lu pour toute condition, qu'il se soumît sans hésiter et comme en aveugle, toutes les études vocales qu'il jugerait à propos de lui faire faire.

Le maître mit alors entre les mains de son élève deux pages d musique contenant des gammes et des exercices.

Une année, deux ans se passèrent sur ces deux éternelles pages. Po pora ajouta alors quelques notes d'agrément, quelques ornements de la voi Au bout de la troisième année, l'élève, découragé, croyant avoir perdu so temps, se disposait à prendre congé de son maître, lorsque celui-ci lui dit "Va, mon fils, tu es maintenant le plus grand chanteur du monde." I disait vrai, car ce chanteur était Farinelli.

L'âme humaine est un livre qui contient un grand nombre de page sans doute; mais il y en a deux qui résument en quelque sorte toutes les autres: l'esprit et le cœur. C'est en étudiant ces deux pages avec persévérance que l'instituteur pourra devenir, dans son art, de la même force que Farinelli dans le sien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P. LAGACÉ, Ptre,
Principal.

Québec, 23 août 1882.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état et les progrès de l'Ecole Normale Jacques-Cartier pour l'année scolaire 1881-82.

I.

Nous avons admis dans le cours de l'année 78 élèves-maîtres : c'est une augmentation de deux sur le nombre de l'année dernière ; c'est aussi le chiffre le plus élevé auquel nous soyons arrivés depuis l'ouverture de l'école en 1857.

Sur ce nombre il y avait :

47 élèves anciens.
31 élèves nouveaux.
3 anciens instituteurs.
1 ancien religieux.

9 élèves-maîtres diplômés à l'école Normale.
3 élèves-maîtres diplômés ailleurs.

Ils ont été divisés comme suit :

Classe de l'Académie	6
Classe de l'Ecole-modèle	27
Classe de l'Ecole élémentaire	16
Classe préparatoire	29

II.

Comme les années précédentes, plusieurs élèves ont quitté l'école sans terminer leurs cours : quatre avaient trouvé de bonnes places d'instituteurs, deux ou trois avaient besoin de repos ; les autres ne paraissaient pas avoir de dispositions pour l'enseignement. Malgré cette diminution, soixante élèves environ se trouvaient présents à la fin des cours.

III.

Après les examens d'usage, j'ai pu présenter :

1o. Pour le diplôme d'académie, 2 candidats.

2o. Pour le diplôme d'école-modèle, 16 candidats.

3o. Pour le diplôme d'école élémentaire, 6 candidats.

Cela fait un total de 24 diplômes. L'année dernière j'avais pu vous présenter 29 candidats : la différence provient surtout de la classe de l'école élémentaire qui était beaucoup plus nombreuse qu'elle n'est cette année.

Les élèves qui ont reçu les brevets d'école-modèle et d'école élémentaire ont presque tous demandé la permission de continuer leurs études, à l'exception : 1o. de trois qui ont pris des écoles ; 2o. d'un qui a besoin de se reposer, et 3o. de deux qui veulent embrasser l'état ecclésiastique.

IV.

Comme toujours, je n'ai qu'à me louer du zèle de MM. les professeurs, du bon esprit et du travail des élèves, principalement de ceux qui ont suivi les cours de l'année complète.

V.

Le 4 mars dernier se trouvait le vingt-cinquième anniversaire de l'ouverture de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Nous aurions pu, sans doute, à l'exemple de plusieurs institutions, célébrer cette date par des fêtes qui tirent leur charme et leur plus grande solennité de la réunion de famille où se retrouvent les anciens amis, maîtres et élèves. Mais j'ai cru que

nous pouvions procéder d'une manière plus utile pour tous, et rendre cette date plus mémorable, en faisant l'histoire de l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Les faits et les chiffres seront la meilleure manière de répondre à la juste attente des uns et aux inquiétudes, plus ou moins grandes, des autres. On pourra se convaincre que le gouvernement n'a pas à regretter les sacrifices qu'il a faits pour l'instruction élémentaire, et que les progrès qu'il a provoqués se constatent même dans l'instruction secondaire. Vingt-cinq ans, cependant, forment une période bien courte pour que l'influence d'une école normale puisse se faire sentir sur tout le peuple, même d'une seule paroisse. C'est à peine si les enfants formés par nos premiers élèves ont aujourd'hui l'âge de trente-cinq ans et commencent à exercer quelques charges parmi leurs concitoyens. Ce ne serait donc pas trop exiger que demander encore dix années pour voir se répandre partout, avec le goût de l'instruction, le zèle éclairé qui recherche les meilleurs instituteurs, laïques ou religieux. Quoi qu'il en soit, les heureux résultats que nous constatons en portant nos regards en arrière peuvent satisfaire nos amis les plus exigeants.

Aussitôt que mon travail sera fini, j'aurai l'honneur, Monsieur le Surintendant, de vous le transmettre.

VI.

Je continue à donner mes soins aux collections que nous avons commencées. Je les vois augmenter, lentement il est vrai, mais sans interruption par les dons principalement, et par les échanges. La bibliothèque a reçu de l'Hon. M. Chauveau, son fondateur, de M. Cherrier, doyen de la faculté de Droit, de M. J. F. D. Ricard, avocat, des livres et des journaux qui complètent des séries difficiles à former. M. Lechevallier nous a fait don d'un lot assez considérable de peaux d'oiseaux rares.

Pour conserver les objets et maintenir le musée dans un ordre convenable, je crois qu'il serait opportun d'en confier le soin et la surveillance à un des professeurs. Il y aurait dans cette mesure une prévoyante économie.

VII.

Je signale, une fois de plus, à votre attention, Monsieur le Surintendant, l'état de la tour de l'Ecole Normale. Elle continue à s'enfoncer dans le sol et à s'incliner d'une manière sensible. En même temps, les fenêtres, les portes, les escaliers éprouvent un dérangement considérable, qu'il faut absolument réparer, et cela chaque année. Il y a là une cause de dépenses continuelles, sans compter l'inconvénient du froid qui pénètre entre chaque pierre de la façade, pour ainsi dire.

VIII.

Comme j'avais l'honneur de le dire l'année dernière, l'école annexe de la Maîtrise St. Pierre est toujours fréquentée par un grand nombre d'enfants : 390 y ont été admis dans le cours de l'année. Le chiffre de la présence n'est jamais tombé au-dessous de 242. Ceux qui terminent trouvent assez facilement de bonnes situations.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. A. B. VERREAU.

ECOLE NORMALE McGILL

(TRADUCTION)

MONTRÉAL, juillet 1882.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la vingt-cinquième annnée de l'école Normale McGill.

Nous avons admis durant l'année dernière, 136 élèves, dont 59 de Montréal, et 77—proportion plus forte que d'ordinaire—des district ruraux. Neuf sont entrés dans la classe académique, 44 à l'école modèle, et 83 à l'école élémentaire. Deux des élèves de l'écadémie étaient des gradués de l'université venus chez nous dans le but d'obtenir le brevet académique suivant les règlements ordinaires.

Sur le total des étudiants de l'année dernière, 98 ont subi leurs examens de fin d'année, et j'ai pu vous en recommander 90 comme ayant satisfait à toutes les conditions requises pour le brevet d'école Normale Neuf ont obtenu le diplôme d'académie, vingt-neuf celui d'école modèle, et 52 celui d'école élémentaire.

En ajoutant ces brevets à ceux qui ont été accordés les années précédentes au corps enseignant de la province, nous arrivons au chiffre de 1496.

Des 81 élèves de l'école qui ont été brevetés l'an dernier, 37 sont revenus pour y obtenir un brevet supérieur, 27 ont trouvé de l'emploi peu de temps après l'obtention du brevet, et j'ai tout lieu de croire que les autres enseignent à l'heure qu'il est dans les écoles de la Province.

Il n'est arrivé rien de particulièrement remarquable durant la session.

Les sujets entrés à l'école pour se former à l'art d'enseigner ont été nombreux. Nous avons pu en choisir beaucoup qui nous ont paru posséder de bonnes aptitudes pour la profession, et j'ai la confiance que plus tard maîtres et élèves n'auront qu'à se louer des résultats obtenus.

Les maîtres des écoles modèles annexes ont été, comme d'habitude, infatigables dans les efforts qu'ils ont faits pour bien former nos élèves à l'enseignement. M. le Professeur Hicks continue d'occuper le poste de *Head Master* de l'école des garçons, en outre des conférences qu'il donne aux classes de l'école Normale sur l'histoire et la grammaire anglaise.

Mlle. Swallow a la direction de l'école modèle des filles, et Mlle. Derick celle de la division primaire.

Tout le temps dont j'ai pu disposer pendant la session, je l'ai employé à visiter les écoles modèles, dans le but de m'assurer autant que possible des aptitudes à l'enseignement de ceux qui nous viennent, et je n'hésite pas à dire que de tous les jeunes gens qui entrent dans notre école, il en est peu qui ne soient tout spécialement propres à la carrière qu'ils se sont sentis enclins à choisir.

Je regrette d'ajouter cependant que 11 heures de conférences par semaine, sans compter les autres devoirs qui m'incombent, m'empêchent de faire tout ce que je voudrais à cet égard.

J'ai à remercier de nouveau bien cordialement MM. les Professeurs qui m'ont aidé à faire prospérer l'école, et les succès de la dernière session qui ont tant dépendu de leurs travaux, doivent leur être aussi agréables qu'ils le sont à moi-même.

L'instruction religieuse a continué d'être donnée avec la plus grande régularité le jeudi de chaque semaine, et je ne puis parler en terme assez flatteurs de l'intérêt que nos révérends messieurs ont toujours montré pour les grands services que nos élèves sont appelés à rendre au pays.

Le comité de l'école Normale que préside M. le Dr. Dawson, a eu devant lui dans le cours de la session, plusieurs matières relatives à l'école, et comme toujours il y a donné ses soins et son attention.

Je suis, Hon. Monsieur, votre, etc., etc.,

W. H. HICKS,
Principal

Ecole Normale McGill,
MONTRÉAL, 7 juillet 1882

APPENDICE No. III.

TABLEAUX MONETAIRES

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
A. PILON ET JAS. McGREGOR.—*Argenteuil.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Arundel et diss	47 67	47 67	382 78	46 50	.....	476 95
Grenville No. 1	157 23	157 23	572 30	111 90	146 00	987 43
Grenville No. 2 et diss	48 15	48 15	495 00	102 55	.....	645 70
Grenville No. 3	63 65	63 65	271 71	57 20	.....	392 56
Harrington No. 1	59 56	59 56	63 94	16 00	.....	139 50
Chatham No. 1 et diss	347 54	347 54	418 11	369 97	.....	1135 62
Chatham No. 2	101 92	101 92	218 09	103 60	.....	423 61
Wentworth	77 38	77 38	112 57	53 00	.....	242 95
St. Andrews et diss	280 40	280 40	514 60	366 80	777 57	1939 37
Lachute et diss	223 23	223 23	833 19	392 49	156 86	1605 77
Mille Isles No. 1	22 28	22 28	90 72	.....	.....	113 00
Mille Isles No. 2	22 89	22 89	64 06	.....	.....	86 95
Mille Isles No. 3	24 77	24 77	51 23	.....	.....	76 00
Morin & Howard et diss	93 93	93 93	171 07	44 80	.....	309 80
Gore (Montcalm et Wolfe)	82 82	82 82	219 30	48 40	23 95	374 47
St. Jovite	62 29	62 29	168 71	7 00	.....	238 00
St. Faustin (Canton Wolfe)	46 28	46 28	13 72	10 00	.....	70 00
Harrington No. 2	30 55	30 55	107 25	11 20	.....	149 00
A. DORVAL.—*L'Assomption.*	1792 54	1792 54	4768 35	1741 41	1104 38	9406 68
L'Assomption (Village)	153 45	153 45	381 66	40 00	.....	575 11
L'Assomption (Paroisse)	189 37	189 37	392 72	127 00	453 81	1162 90
Lachenaie	77 60	77 60	372 40	128 64	.....	578 64
St. Lin et diss	330 35	330 35	469 97	94 40	100 00	994 72
St. Roch	294 43	294 43	681 87	128 45	.....	1094 75
St. Paul	171 01	171 01	404 99	94 40	.....	670 40
Repentigny	103 50	103 50	110 20	28 00	.....	241 70
St. Sulpice	87 64	87 64	312 36	44 40	200 00	644 40
L'Epiphanie	174 35	174 35	428 50	19 91	.....	622 76
Isle Bouchard	12 28	12 28	75 10	8 50	.....	95 88
Mascouche	282 27	282 27	967 73	141 60	.....	1391 60
	1876 25	1876 25	4597 50	845 30	753 81	8072 86

N. LEVESQUE & H. HUBBARD.—*Arthabaska.*						
Ste. Clothilde	52 77	52 77	177 23	48 50	.....	278 50
Bulstrode (St. Valère)	95 30	95 30	307 20	156 00	.....	558 50
Blandford	68 65	68 65	81 35	24 40	.....	174 40
St. Albert	64 02	64 02	255 98	70 00	.....	390 00
Victoriaville	176 60	176 60	663 40	326 00	200 00	1366 00
Arthabaskaville	103 99	103 99	624 51	48 00	.....	776 50
St. Norbert	102 09	102 09	197 91	127 20	.....	427 20
Stanfold	306 19	306 19	398 27	448 50	260 00	1412 96
Warwick	231 05	231 05	498 95	232 25	.....	962 25
St. Christophe	134 49	134 49	292 61	50 00	.....	477 10
Chester Nord	103 46	103 46	126 54	72 00	.....	302 00
Chester Est (Ste. Hélène)	191 38	191 38	99 12	125 50	.....	416 00
Chester Ouest (St. Paul)	187 09	187 07	398 86	414 50	.....	1000 45
Chenier	205 57	205 57	294 49	233 33	.....	733 39
Tingwick et diss	172 50	172 50	370 79	33 00	.....	576 29
St. Samuel (Paroisse)	30 00	.....	.....	.....	.....	.....
St. Rémi de Tingwick	109 60	109 60	143 20	58 00	369 00	679 80
J. B. DELAGE & M. STENSON.—*Bagot.*	2334 75	2304 75	4930 41	2467 18	829 00	10531 34
St. Pie et diss	398 39	398 39	1138 61	126 00	.....	1663 00
St. Dominique	274 78	274 78	271 26	133 80	.....	679 84
Ste. Rosalie	187 54	187 54	326 46	63 00	.....	577 00
St. Simon	233 00	233 00	306 00	40 00	.....	579 00
St. Hugues	274 43	274 43	647 11	103 20	.....	1024 74
Ste Hélène	150 03	150 03	249 96	57 20	.....	457 19
St. Liboire	218 13	218 13	406 34	79 20	.....	703 67
St. Ephrem	115 25	115 25	348 42	53 00	.....	516 67
St. Théodore	170 89	170 89	226 08	85 60	150 00	632 57
St. André	129 09	129 09	870 91	.....	.....	1000 00
Acton-Vale et diss	226 19	226 19	672 81	97 20	.....	996 20
St. Ephrem (Village d'Upton)	86 40	86 40	309 54	61 50	.....	457 44
L. GRONDIN.—*Beauharnois.*	2464 12	2464 12	5773 50	899 70	150 00	9287 32
Beauharnois, Ville et diss	177 88	177 88	1083 90	159 50	.....	1421 28
Beauharnois (Paroisse)	239 56	239 56	648 74	134 00	902 00	1924 30
St. Etienne et diss	130 38	130 38	381 48	90 80	.....	602 66
St. Timothée	295 56	295 56	985 56	232 00	.....	1513 12
St. Louis et diss	358 47	358 47	1528 03	260 00	.....	2146 50
Ste. Cécile (Valleyfield et diss)	486 96	486 96	4323 17	580 40	.....	5390 53
St. Stanislas	182 16	182 16	1070 07	78 50	.....	1330 73
	1870 97	1870 97	10020 95	1535 20	902 00	14329 12

TABLEAU des sommes levées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
J. P. SIMARD.—*Bellechasse.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Beaumont	126 74	126 74	173 26	123 95	.....	423 95
St Charles	253 62	253 62	396 52	156 72	.....	806 86
St. Gervais	290 34	290 34	627 82	400 16	135 92	1454 24
St. Michel (Village)	131 47	131 47	122 63	.....	.....	254 10
St. Michel (Paroisse)	126 81	126 81	148 12	15 20	.....	290 13
St. Raphaël	332 92	332 92	65 36	.....	.....	398 28
St. Valier	172 85	172 85	177 15	92 00	19 00	461 00
St. Lazare	268 14	268 14	268 86	.....	30 00	567 00
Buckland	159 82	159 82	43 69	.....	.....	203 51
Armagh (St. Cajetan)	177 21	177 21	203 79	35 20	.....	416 20
Mailloux (Township)	77 08	77 08	50 18	.....	.....	127 26
Roux (St. Magloire)	65 52	65 52	.....	.....	.....	65 52
	2182 52	2182 52	2277 38	823 23	184 92	5468 05
G. S. VIEN & W. THOMPSON.—*Beauce.*						
St. Martin	52 24	.....	.....	.....	.....	.....
Broughton (St. Pierre)	299 09	299 09	00 91	201 40	.....	501 40
St. Victor	240 24	240 24	512 35	102 75	.....	855 34
St. Ephrem	238 59	238 59	545 41	98 50	.....	882 50
Shenley (St. Honoré)	150 80	150 80	351 20	166 00	104 00	772 00
Forsyth	134 57	134 57	295 93	205 20	.....	635 70
Lambton	191 64	191 64	250 97	115 00	.....	557 61
Aylmer	94 20	94 20	318 80	68 90	.....	481 90
St. Elzéar	197 23	197 23	294 77	62 00	.....	554 00
Ste. Marie	338 07	338 07	761 93	390 45	.....	1490 45
St. Frédéric	203 09	203 09	206 91	140 00	236 00	786 00
St. Joseph	321 46	321 46	207 64	276 00	.....	805 10
St. François	497 00	497 00	430 00	260 00	.....	1187 00
St. George (Aubert Gallion)	291 67	291 67	408 33	179 00	410 00	1289 00
Medgermette	40 40	40 40	100 10	20 00	.....	160 50
St. Côme (Linière)	59 38	59 38	190 62	72 00	.....	322 00
Sacré-Cœur de Jésus et diss	112 98	112 98	333 17	123 80	.....	569 95

Saints-Anges	110 56	110 56	66 49	126 37	.....	303 42
Jersey	48 51	48 51	186 49	80 00	100 00	415 00
St. Sévérin	110 49	110 49	353 81	89 00	.....	553 30
St. Samuel de Gayhurst	60 97	60 97	108 03	65 00	81 00	315 00
Dorset	30 11	.....	.....	.....	.....	.....
L. LUCIER & Rev. W. G. LYSTER. *Bonaventure.*	3823 29	3740 94	5923 86	2841 37	931 00	13437 17
Port Daniel et diss	184 19	184 19	185 81	225 00	60 00	655 00
Hope et diss	101 63	101 63	136 37	160 00	.....	398 00
Cox et diss	217 93	217 93	174 92	285 69	.....	678 54
New Richmond et diss	214 06	214 06	158 94	110 00	.....	483 00
Maria	269 87	269 87	633 68	189 00	.....	1092 55
Carleton	125 99	125 99	183 01	186 50	.....	495 50
Nouvelle (St. Jean L'Evangéliste)	158 30	158 30	223 70	455 00	50 00	887 00
Shoolbred	54 30	54 30	132 83	74 00	.....	261 13
Mann	82 86	82 86	107 14	14 00	.....	204 00
Ristigouche	42 20	42 20	97 45	8 20	27 80	175 65
Paspébiac	128 99	128 99	71 01	160 00	.....	360 00
Miguasha	22 32	22 32	70 77	47 00	.....	140 09
St. Charles de Caplan	112 19	112 19	60 76	184 80	30 00	387 75
Hamilton et diss	200 57	200 57	374 43	125 49	.....	700 49
St. Laurent	33 65	33 65	28 98	21 75	.....	84 38
St. Alexis de Matapédiac	98 08	98 08	83 16	103 40	62 71	347 35
St. Godfroi	89 28	89 28	59 71	118 56	.....	267 55
Escuminac	25 20	.....	.....	.....	.....	.....
A. FONTAINE & A. D. DORVAL.—*Berthier.*	2261 61	2136 41	2782 67	2468 39	230 51	7617 98
Lavaltrie	160 14	160 14	197 86	30 00	.....	388 00
Lanoraie	259 95	259 95	540 05	33 20	.....	833 20
Berthier (Paroisse)	272 49	272 49	326 14	105 20	.....	703 83
Berthier (Ville) et diss	216 00	216 00	339 29	734 88	.....	1290 17
Isle du Pads	53 91	53 91	65 36	17 21	.....	136 48
Isle St. Ignace	74 08	74 08	6 07	13 20	.....	93 35
St. Barthelemi	323 28	323 28	608 07	78 40	.....	1009 75
St. Cuthbert	392 34	392 34	621 66	.....	1300 00	2314 00
St. Norbert	208 92	208 92	91 08	60 50	.....	360 50
St. Gabriel de Brandon	364 36	364 36	730 83	142 40	.....	1237 59
St. Damien	140 10	140 10	35 13	58 00	.....	233 23
Brassard (St. Michel)	35 53	35 53	36 47	.....	.....	72 00
Isle Madame	27 59	27 59	75 45	12 00	.....	115 04
Prevost canton	43 31	43 31	22 64	.....	.....	65 95
	2572 00	2572 00	3696 10	1284 99	1300 00	8853 09

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
J. A. McLOUGHLIN & M. STENSON *Brome.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Farnham Est et diss	303 61	303 61	24 72	302 00	.....	630 33
Brome	457 55	457 55	1625 18	208 03	173 85	2464 61
Sutton et diss	413 16	413 16	1078 73	45 00	116 20	1653 09
Potton	277 15	.....	.....	.....	.....	.....
Bolton Est	257 44	257 44	542 56	.....	.....	800 00
Bolton Ouest	113 93	113 93	413 07	.....	.....	527 00
	1822 84	1545 69	3684 26	555 03	290 05	6075 03
J. N. A. ARCHAMBAULT.—*Chambly.*						
Longueuil (Paroisse)	114 06	114 06	608 94	123 00	.....	846 00
Longueuil (Village)	269 56	269 56	1516 06	462 30	.....	2247 92
St. Hubert	130 56	130 56	776 41	236 80	.....	1143 77
Chambly (Paroisse)	230 16	230 16	1108 60	150 00	.....	1488 76
Chambly (Canton) et diss	71 36	71 36	672 46	235 40	.....	979 22
St. Bruno	115 72	115 72	344 28	74 00	.....	534 00
Boucherville	249 58	249 58	714 42	149 20	.....	1113 20
St. Basile le Grand	79 72	79 72	324 59	51 00	.....	455 31
	1260 72	1260 72	6065 76	1481 70	.....	8808 18
D. LEFEBVRE.—*Champlain.*						
Cap de la Madeleine	161 56	161 56	143 84	57 60	.....	363 00
St. Maurice	354 68	354 68	429 79	79 20	.....	863 67
Champlain (Paroisse)	129 37	129 37	126 31	58 00	49 80	363 48
Champlain (Village)	69 71	69 71	183 17	52 48	.....	305 36
St. Luc	94 31	94 31	105 69	73 80	.....	273 80
Batiscan	150 14	150 14	285 14	188 00	100 00	723 28
Ste. Geneviève	278 68	278 68	156 86	149 80	.....	585 34
Ste. Anne de la Pérade (Paroisse)	241 68	241 68	359 60	162 30	.....	763 58

St. Prosper	153 29	153 29	300 49	76 00	300 00	829 78
Mont Carmel	156 64	156 64	458 92	15 20	235 78	866 54
St. Narcisse	210 30	210 30	259 41	195 70	161 52	826 93
St. Stanislas	360 00	360 00	439 66	116 00	.....	915 66
St. Tite	227 09	227 09	465 89	.....	615 26	1308 24
Ste. Flore	124 12	124 12	375 88	85 00	.....	585 00
Fermont	28 56	28 56	17 44	7 00	.....	53 00
Ste. Thècle	72 53	72 53	131 31	32 80	160 92	397 56
	2938 60	2938 60	4362 27	1449 31	1623 28	10373 46
H. HUBBARD, M. STENSON, W. THOMPSON. *Compton.*						
Hereford	165 29	165 29	985 26	249 00	.....	1399 55
Compton et diss	355 88	355 88	1456 68	5 00	.....	1817 56
Clifton	119 99	119 99	630 01	55 25	.....	805 25
Clifton Est	55 49	55 49	219 07	205 50	.....	480 06
Auckland	40 76	40 76	399 24	36 00	.....	476 00
Eaton	279 27	279 27	1027 85	63 83	.....	1370 95
West Bury	53 67	53 67	253 82	105 60	.....	413 09
Bury	170 42	170 42	983 03	289 00	.....	1442 45
Lingwick	111 03	111 03	483 69	8 40	250 00	853 12
Winslow Nord	94 98	94 98	244 02	177 60	48 00	564 60
Winslow Sud et diss	117 14	117 14	477 86	100 40	.....	695 40
Newport	124 66	124 66	673 77	156 00	395 00	1349 43
Marston	67 75	67 75	182 25	87 00	.....	337 00
Hampden	84 70	84 70	736 64	45 60	.....	866 94
Whitton	82 88	82 88	37 12	32 00	.....	152 00
Ditton (La Patrie)	86 15	86 15	270 85	62 50	.....	419 50
Chesham (N. D. des Bois)	88 69	88 69	211 31	82 40	.....	382 40
Emberton (St. Jean-Baptiste)	46 71	46 71	100 71	31 20	.....	178 62
Marton Sud (Piopolis)	42 27	42 27	107 73	21 60	.....	171 60
	2187 73	2187 73	9480 91	1813 88	693 00	14175 52
T. TREMBLAY.—*Charlevoix.*						
Petite Rivière	82 40	82 40	56 60	77 00	.....	216 00
Isle aux Coudres	91 68	91 68	80 32	36 48	.....	208 48
Baie St. Paul	392 55	392 55	387 45	87 00	.....	867 00
St. Placide	59 07	59 07	60 93	50 00	.....	170 00
St. Urbain	115 80	115 80	34 20	127 00	.....	277 00
Eboulements	280 93	280 93	269 07	230 00	.....	780 00
Settrington	114 15	114 15	45 85	36 00	.....	196 00
St. Irénée	126 45	126 45	113 55	112 50	.....	352 50
Ste. Agnès	206 26	206 26	65 74	138 00	.....	410 00
Malbaie	341 94	341 94	691 39	625 00	.....	1658 33

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Charlevoix.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Fidèle	107 88	107 88	147 12	106 80	.....	361 80
St. Siméon	61 12	61 12	31 88	40 00	.....	133 00
Callières (Baie des Roches)	10 75	10 75	5 25	.....	.....	16 00
De Salles	51 82	51 82	.....	30 00	.....	81 82
Pointe au Pic	43 58	43 58	145 42	54 00	.....	243 00
	2086 38	2086 38	2134 77	1749 78	.....	5970 93
E. SAVARD.—*Chicoutimi.*						
Chicoutimi (Paroisse)	329 01	329 01	870 99	137 50	.....	1337 50
St. Jean	76 98	76 98	4 02	28 00	.....	109 00
Grande Baie	184 42	184 42	217 57	59 20	.....	46 19
Bagotville (Paroisse)	136 47	136 47	323 53	169 20	.....	629 20
Bagotville (Village)	57 35	57 35	123 65	60 00	.....	241 00
Laterrière	160 92	160 92	109 76	358 20	.....	628 88
Jonquières	169 93	169 93	67 33	218 80	.....	456 06
Ouiatchouan	122 83	122 83	154 17	90 00	.....	367 00
Harvey (St. Fulgence)	82 54	82 54	2 21	50 00	.....	134 75
Ste. Anne (Tremblay)	147 11	147 11	85 01	147 50	50 00	429 62
St. Jérôme	174 25	174 25	281 96	220 70	.....	676 91
Hébertville	209 64	209 64	729 36	253 00	70 00	1262 00
Métabetchouan	99 49	99 49	195 51	92 80	85 00	472 80
St. Prime	81 13	81 13	391 94	98 40	243 00	814 47
St. Gédéon de Grandmont	60 02	60 02	119 98	66 00	.....	246 00
St. Félicien d'Ashuapmachouan	45 55	45 55	154 45	96 20	222 60	518 80
St. Joseph d'Alma	69 71	69 71	16 29	12 60	.....	98 60
Bourget	37 85	37 85	39 55	24 00	350 00	451 40
Chicoutimi (Village)	200 81	200 81	224 19	69 00	.....	494 00
	2446 01	2446 01	4111 47	2251 10	1020 60	[illegible]

L. GRONDIN & J. McGREGOR.—*Chateauguay.*						
St. Joachim et diss	229 40	229 40	805 89	239 50	.....	1274 79
Ste. Philomène	178 07	178 07	379 93	97 15	.....	655 15
Ste. Martine et diss	273 67	273 67	878 72	139 50	.....	1291 89
St. Urbain	183 28	183 28	385 97	.....	842 11	1411 36
St. Jean Chrysostôme No. 1 et diss	169 24	169 24	373 02	99 20	425 00	1066 46
St. Jean Chrysostôme No. 2 et diss	268 10	268 10	367 28	262 50	121 00	1018 88
St. Antoine	117 41	117 41	660 87	76 25	.....	854 53
St. Malachie et diss	308 51	308 51	1631 49	693 00	.....	2633 00
Howick et diss	142 87	142 87	703 04	155 08	.....	1000 99
	1870 55	1870 55	6186 21	1762 18	1388 11	11207 05
E. CARRIER & W. THOMPSON.—*Dorchester.*						
Cranbourne	87 82	87 82	74 18	15 00	.....	177 00
St. Bernard	216 90	216 90	.....	152 50	.....	369 40
St. Isidore	282 55	282 55	202 05	134 60	.....	619 20
Ste. Hénédine	146 80	146 80	.....	78 00	.....	224 80
St. Edouard et diss	224 44	224 44	71 56	92 00	.....	388 00
St. Anselme	267 30	267 30	658 97	235 20	351 75	1513 22
Ste. Claire	282 69	282 69	258 21	24 90	100 00	665 80
Standon	50 67	50 67	.....	23 60	.....	74 27
St. Léon de Standon	134 36	134 36	.....	29 40	6 98	170 74
Ste. Germaine	109 50	109 50	127 68	43 80	.....	280 98
Ste. Justine de Langevin	58 92	58 92	196 94	58 50	204 00	518 36
Ste. Marguerite	194 10	194 10	443 90	320 40	.....	958 40
St. Malachie et diss	181 98	181 98	239 02	80 00	100 00	601 00
	2238 03	2238 03	2272 51	1287 90	762 73	6561 17
L. N. LÉVESQUE & H. HUBBARD. *Drummond.*						
St. Eugène de Grantham	60 18	60 18	161 64	28 80	.....	250 62
Kingsey	252 19	252 19	597 81	94 00	436 00	1380 00
St. Germain et diss	254 15	254 15	44 35	168 40	.....	466 90
Grantham	68 11	68 11	376 18	60 00	.....	504 29
Wendover & Simpson	122 75	122 75	669 25	329 20	.....	1121 20
Wickham Est	68 26	68 26	374 37	44 24	.....	486 87
Wickham Ouest	70 68	70 68	429 32	140 95	.....	640 95
Durham South et diss	187 43	187 43	878 88	190 80	315 00	1572 11
Durham	87 26	87 26	316 70	304 00	396 00	1103 96
St. Pierre de Durham et diss	193 55	193 55	694 45	153 00	39 00	1080 00

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Drummond.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Kingsey Falls et diss	90 97	90 97	253 79	224 42	759 90	1329 08
Drummondville	76 00	76 00	233 78	119 00	.....	428 78
	1531 53	1531 53	5030 52	1856 81	1945 90	10364 76
A. PILON.—*Deux-Montagnes.*						
St. Placide	139 75	139 75	460 25	32 00	.....	632 00
St. Joseph	150 45	150 45	14 51	.....	.....	164 96
St. Eustache et diss	344 13	344 13	1862 36	106 80	750 00	3063 29
St. Augustin et diss	186 55	186 55	466 91	78 75	238 30	970 51
St. Benoit	193 70	193 70	858 53	156 00	.....	1208 23
St. Hermas	156 32	156 32	295 15	56 00	.....	507 47
Ste Scholastique	280 52	280 52	1419 48	.....	525 00	2225 00
St. Canut No. 1 et diss	49 69	49 69	333 57	.....	.....	383 26
St. Canut No. 2	30 12	30 12	79 88	8 80	.....	118 80
St. Columban	77 55	77 55	283 20	48 00	150 00	558 75
St. Jérôme No. 4	30 53	30 53	151 49	.....	.....	182 02
Côte St. Joachim	47 16	47 16	191 32	26 00	.....	264 48
Ste. Monique	107 56	107 56	258 29	35 20	.....	401 05
Oka (Annonciation)	124 26	124 26	164 74	.....	.....	289 00
	1918 29	1918 29	6839 08	547 55	1663 30	10968 82
T. TREMBLAY & Rev. W. G. LYSTER. *Gaspé.*						
Cap Chat	122 74	122 74	277 26	140 00	98 00	638 00
Ste. Anne des Monts	184 06	184 06	171 78	148 00	.....	503 84
Mont Louis	60 58	60 58	57 06	78 00	120 00	315 64
Cloridormes	40 00	40 00	195 00	80 00	.....	315 00
Fox (Fox River)	88 98	88 98	161 02	59 00	.....	309 00
Anse à Valeau	40 44	40 44	128 67	25 00	.....	194 11
Anse à Grisfond	81 16	81 16	92 84	60 00	.....	[illegible]

Grande Grève	52 47	52 47	217 53	65 00	.....	335 00
Cap des Rosiers	49 15	49 15	221 85	73 00	.....	344 00
Gaspé Baie Sud	90 54	90 54	459 46	39 00	.....	589 00
York et diss	46 04	46 04	256 48	83 00	.....	385 52
Douglass	111 18	111 18	177 35	140 40	.....	428 93
Haldimand	36 00	36 00	84 00	60 00	.....	180 00
Malbaie et diss	79 80	79 80	263 06	112 80	.....	455 66
Percé et diss	200 91	200 91	392 15	146 80	150 00	889 86
Isle Bonaventure	15 20	.....	.....	.....	.....	.....
Cap Désespoir et diss	159 98	159 98	466 72	102 90	.....	729 60
Grande Rivière	219 16	219 16	434 84	120 00	.....	774 00
Pabos	109 86	109 86	241 14	104 00	.....	455 00
Newport	108 47	108 47	237 55	30 00	.....	376 02
Magdalen Island	121 19	121 19	235 81	49 00	.....	406 00
Aubert (Amherst)	153 84	153 84	547 16	77 65	.....	778 65
St. Pierre de l'Etang	155 56	155 56	414 44	169 00	.....	739 00
Grande Vallée	26 47	26 47	73 53	40 00	500 00	640 00
St. George de Malbaie	24 12	24 12	55 88	24 00	.....	104 00
Barachoir et diss	50 24	50 24	148 54	112 00	.....	310 78
Cap Ozo	21 10	21 10	70 40	17 60	.....	109 10
Petit Pabos	18 80	18 80	61 20	30 00	.....	110 00
La Madeleine	27 46	27 46	143 54	.....	.....	171 00
Gland Harbour	18 20	18 20	49 80	76 00	.....	144 00
Gaspé Baie Nord	32 40	32 40	73 60	38 00	.....	144 00
Roseville et diss	36 16	36 16	122 87	56 20	.....	215 23
Rivière à Marte	24 01	24 01	25 99	29 00	.....	79 00
Grande Vallée Est	12 54	12 54	87 46	40 00	130 00	270 00
	2618 81	2603 61	6645 98	2425 35	998 00	12672 94
JAMES McGREGOR.—*Huntingdon.*						
Hemmingford et diss	287 73	287 73	1283 96	60 17	.....	1631 86
Havelock et diss	162 00	162 00	924 67	131 00	.....	1217 67
Franklin	163 20	163 20	813 87	58 56	.....	1035 63
Hinchinbrooke et diss	291 61	291 61	684 33	450 30	.....	1426 24
Elgin	132 55	132 55	452 69	114 25	98 45	797 94
Godmanchester	241 40	241 40	1272 27	236 61	631 96	2382 24
Huntingdon et diss	98 37	98 37	599 31	125 42	.....	823 10
St. Anicet No. 1 et diss	270 50	270 50	533 10	393 14	.....	1196 74
St. Anicet No. 2	106 78	106 78	421 22	15 40	.....	543 40
Dundee et diss	188 21	188 21	44 39	94 35	.....	326 95
	1942 35	1942 35	7029 81	1679 20	730 41	11381 77
FELIX S. McMAHON.—*Hochelaga.*						
St. Louis de Mile End et diss	154 03	154 03	4058 47	50 70	.....	4263 20
St. Jean Baptiste et diss	621 21	621 21	2343 79	588 06	.....	3553 06

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Hochelaga.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Côte St. Louis et diss	167 05	167 05	1589 02	68 95	.....	1825 02
Longue Pointe	129 18	129 18	334 82	77 00	.....	541 00
Rivière des Prairies	98 32	98 32	65 65	217 00	.....	380 97
Côte Visitation et diss	56 22	56 22	442 88	32 40	.....	531 50
St. Henri et diss	614 20	614 20	7846 80	916 32	.....	9377 32
Côte des Neiges	111 03	111 03	808 97	110 00	.....	1030 00
Pointe aux Trembles et diss	129 00	129 00	348 96	374 00	.....	851 96
Sault-aux-Récollets	162 56	162 56	432 84	144 00	.....	739 40
Haut du Sault	42 85	42 85	129 25	17 75	.....	189 85
Côte St. Michel	98 41	98 41	408 22	51 00	.....	557 63
Ste. Cunégonde	425 03	425 03	2322 97	399 15	.....	3147 15
Outremont (Village)	37 99	37 99	.....	15 00	.....	52 99
Notre-Dame de Grâces et diss (Côte St. Antoine)	165 64	165 64	2831 36	433 92	.....	3430 92
St. Pierre (Village) Verdun	33 91	.....	.....	.....	.....	.....
St. Gabriel et diss	376 38	376 38	3415 46	608 74	458 96	4859 54
Côte St. Paul êt diss	137 28	137 28	1990 92	105 40	.....	2233 60
Hochelaga et diss	303 33	303 33	4690 66	263 90	.....	5257 89
Notre Dame de Grâce Ouest	173 82	.....	.....	.....	.....	.....
	4037 43	3829 71	34061 04	4473 29	458 96	42823 00
Z. O. H. LAMARCHE.—*Iberville.*						
Henryville et diss	225 48	225 48	753 68	369 90	.....	1349 06
St. Athanase	244 80	244 80	655 20	.....	630 00	1530 00
Iberville et diss	202 54	202 54	1430 97	85 20	.....	1718 71
St.Grégoire	251 93	251 93	969 35	92 40	.....	1313 68
Ste. Brigide et diss	256 63	256 63	875 50	66 40	.....	1198 53
St. Alexandre	400 51	400 51	1099 25	50 00	683 00	2232 76
St. Sébastien et diss	243 52	243 52	756 48	.....	73 05	1073 05
	1825 41	1825 41	6540 43	663 90	1386 05	10415 79

J. P. SIMARD.—*L'Islet.*						
St. Aubert	168 71	168 71	274 29	60 00	.....	503 00
St. Cyrille	141 41	141 41	59 39	23 00	.....	223 80
St. Jean Port Joli	307 70	307 70	424 88	210 80	.....	943 38
L'Islet	335 11	335 11	478 65	300 00	.....	1113 76
St. Roch	225 49	225 49	174 51	174 00	.....	574 00
Ste. Louise	171 24	171 24	205 47	44 00	.....	420 71
Ashford	43 90	43 90	10 10	10 00	.....	64 00
Ste. Perpétue	53 69	53 69	78 31	100 08	.....	232 08
St. Pamphile	78 56	78 56	1 84	112 00	.....	192 40
St. Eugène	162 18	162 18	127 82	29 50	.....	319 50
Lac Noir	26 34	26 34	3 66	17 20	.....	47 20
C. BRAULT, A. FONTAINE.—*Jacques-Cartier.*	1714 33	1714 33	1838 92	1080 58	.....	4633 83
Lachine (Paroisse)	112 51	112 51	329 99	64 80	.....	507 30
St. Laurent et diss	364 89	364 89	1467 11	104 00	.....	1936 00
Pointe Claire	171 59	171 59	795 91	187 50	.....	1155 00
Isle Bizard	101 61	101 61	119 14	.....	.....	220 75
Ste. Geneviève No. 2	38 67	38 67	46 29	12 00	.....	96 96
Ste. Geneviève No. 1 (Village)	103 87	103 87	340 05	30 00	.....	473 92
Ste. Anne	85 74	85 74	245 26	75 00	.....	406 00
Ste. Anne de Bellevue	104 61	104 61	590 39	138 40	.....	833 40
Ste. Geneviève No. 3	89 33	89 33	102 09	26 80	.....	218 22
Lachine (Village) et diss	247 33	247 33	2822 24	536 25	1180 93	4786 75
	1420 15	1420 15	6858 47	1174 75	1180 93	10634 30
A. FONTAINE.—*Joliette.*						
St. Paul	230 07	230 07	447 93	.....	130 00	808 00
St. Charles Borromée	145 40	145 40	366 32	.....	.....	511 72
Joliette et diss	384 22	384 22	1619 67	199 00	.....	2202 89
St. Ambroise et diss	223 15	223 15	567 73	35 00	.....	825 88
St. Alphonse	136 39	136 39	359 07	.....	.....	495 46
St. Côme	88 08	88 08	36 22	.....	.....	124 30
St. Thomas	207 23	207 23	103 98	.....	.....	311 21
Ste. Elisabeth	348 72	348 72	651 28	77 60	.....	1077 60
St Félix de Valois et diss	347 14	347 14	203 76	44 40	500 00	1095 30
Ste. Mélanie	178 75	178 75	467 25	.....	.....	646 00
St. Jean	270 55	270 55	79 45	110 00	.....	460 00
Ste. Béatrix	111 65	111 65	248 35	.....	123 16	483 16
Ste. Emmélie	80 95	80 95	103 05	.....	.....	184 00
	2752 30	2752 30	5254 06	466 00	753 16	9225 52

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1881-82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
C. BOUCHARD.—*Kamouraska.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Eleuther	38 76	38 76	.....	10 50	.....	49 26
Ste. Anne Lapocatière No. 1	253 66	253 66	468 38	94 00	.....	816 04
Ste. Anne Lapocatière No. 2	113 97	113 97	103 30	65 80	.....	283 07
St. Onésime	95 00	95 00	92 00	.....	.....	187 00
Rivière Ouelle	248 38	248 38	336 60	108 98	.....	693 96
St. Pacôme	250 14	250 14	49 86	90 00	.....	390 00
St. Denis	117 82	117 82	212 18	.....	.....	330 00
St. Philippe	123 32	123 32	163 99	73 00	8 00	368 31
Mont Carmel	130 56	130 56	71 00	50 00	76 00	327 56
Kamouraska	271 12	271 12	664 85	30 00	.....	965 97
St. Paschal	397 63	397 63	302 37	.....	.....	700 00
St. André	211 47	211 47	278 53	84 20	.....	574 20
Ste. Hélène	180 89	180 89	106 11	175 50	.....	462 50
St. Alexandre	217 53	217 53	300 47	98 80	.....	616 80
	2650 25	2650 25	3149 64	880 78	84 00	6764 67
L. GRONDIN.—*Laprairie.*						
Laprairie (Paroisse)	215 18	215 18	824 01	152 00	.....	1191 19
Laprairie (Village) et diss	158 18	158 18	3774 02	257 10	.....	4189 30
St. Philippe	208 27	208 27	938 11	96 80	.....	1243 18
St. Jacques	210 57	210 57	379 68	54 00	.....	644 25
St. Constant et diss	221 45	221 45	891 81	10 00	11 00	1134 26
St. Isidore	208 52	208 52	456 15	.....	.....	664 67
Sault St. Louis	200 19	.....	.....	.....	.....	.....
	1422 36	1222 17	7263 78	569 90	11 00	9066 85
P. F. BÉLAND & G. S. VIEN.—*Lotbinière.*						
St. Jean Deschaillons	304 34	304 34	.....	209 40	.....	513 74
Ste. Emmélie	72 21	72 21	163 79	18 00	.....	254 00
Lotbinière	252 87	252 87	281 24	228 00	.....	762 11

Lotbinière.—Suite.						
St. Edouard	156 88	156 88	221 94	58 50	.....	437 32
Ste. Croix	282 31	282 31	453 31	111 00	.....	846 62
St. Flavien	182 65	182 65	352 86	233 30	.....	768 81
St. Antoine	219 32	219 32	340 68	288 40	.....	848 40
St. Apollinaire	191 07	191 07	248 93	155 87	.....	595 87
St. Agapit	91 36	91 36	191 04	161 30	.....	443 70
Ste. Agathe No. 1	40 57	40 57	59 43	48 00	.....	148 00
Ste. Agathe No. 2	83 63	83 63	132 37	124 50	35 00	375 50
St. Giles	84 87	84 87	170 08	60 48	.....	315 43
St. Narcisse de Beaurivage	66 25	66 25	140 75	103 50	.....	310 50
St. Patrick et diss	140 47	140 47	329 70	186 00	.....	656 17
St. Sylvestre et diss	254 77	254 77	467 56	494 80	.....	1217 13
Leclercville	73 60	73 60	17 40	47 00	.....	138 00
	2497 17	2497 17	3571 08	2528 05	35 00	8631 30
FÉLIX S. McMAHON.—*Laval.*						
Ste. Rose (Village)	95 64	95 64	622 36	152 00	.....	870 00
Ste. Rose (Paroisse)	202 66	202 66	449 34	80 66	.....	732 66
St. Vincent de Paul	292 76	292 76	454 45	61 53	700 75	1509 49
St. François	107 71	107 71	246 64	114 50	.....	468 85
L'Abord à Plouffe	101 85	101 85	9 24	50 00	.....	161 09
Côte St. Elzéar	39 20	39 20	101 80	13 00	.....	154 00
Côte St. Antoine	38 93	38 93	34 07	.....	.....	73 00
Bas du bord de l'eau	37 99	37 99	101 89	20 00	.....	159 88
Haut de St. Martin	42 35	42 35	57 65	.....	24 00	124 00
Bas de St. Martin	37 01	37 01	177 39	22 80	.....	237 80
Ste. Dorothée	69 43	69 43	14 57	.....	40 00	124 00
St. Martin (Village) No. 1	101 96	101 96	466 13	53 60	.....	621 69
	1168 09	1168 09	2735 53	568 09	764 75	5236 46
E. CARRIER.—*Lévis.*						
Lévis (Ville) et diss	867 71	867 71	1151 35	463 75	158 60	2641 41
Bienville (Village)	121 92	121 92	236 18	442 00	.....	800 10
Lauzon (Village)	383 69	383 69	564 41	1740 00	.....	2688 10
Notre-Dame de la Victoire	87 44	87 44	282 86	74 40	.....	444 70
St. Joseph	142 45	142 45	180 07	332 70	.....	655 22
St. Henri	297 76	297 76	675 92	237 15	50 81	1261 64
St. Jean Chrysostôme	220 57	220 57	503 43	217 00	.....	941 00
St. Nicolas	281 07	281 07	270 69	410 60	.....	962 36
St. Etienne	95 94	95 94	112 06	109 60	.....	317 60
St. Lambert	187 95	187 95	334 15	171 60	.....	693 70

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Lévis.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Romuald (Paroisse)	167 53	167 53	123 11	328 80	.....	619 44
Etchemin (Village)	234 91	234 91	25 09	600 00	.....	860 00
St. David	85 06	85 06	391 69	66 66	.....	543 41
St. Télesphore	34 04	34 04	36 96	59 00	.....	130 00
	3208 04	3208 04	4887 97	5253 26	209 41	13558 68
A. TÉTRAULT.—*Maskinongé.*						
Maskinongé	260 13	260 13	825 95	156 00	.....	1242 08
Rivière du Loup No. 1	143 88	143 88	377 27	17 85	.....	539 00
Rivière du Loup No. 2	231 05	231 05	591 15	123 24	.....	945 44
St. Justin	213 90	213 90	161 10	47 00	.....	422 00
Ste. Ursule et diss	287 06	287 06	1049 57	36 00	936 69	2309 32
St. Léon	218 86	218 86	396 14	92 00	.....	707 00
St. Paulin	143 42	143 42	76 58	123 90	.....	343 90
Hunterstown	103 89	103 89	26 11	62 80	.....	192 80
St. Didace	258 46	258 46	361 42	102 00	.....	721 88
Peterborough	43 92	43 92	34 34	.....	.....	78 26
St. Alexis	100 54	100 54	24 36	40 40	.....	165 30
	2005 11	2005 11	3923 99	801 19	936 69	7666 98
G. S. VIEN, P. F. BÉLAND, W. THOMSON.—*Mégantic.*						
Halifax Nord	245 68	245 68	350 44	40 92	.....	637 04
Halifax Sud, et diss	323 56	323 56	333 09	186 08	.....	842 73
Somerset, Nord et diss	221 83	221 83	519 17	290 80	54 00	1085 80
Somerset, Sud	277 31	277 31	486 09	67 20	.....	830 60
Inverness te diss	220 95	220 95	652 00	120 60	.....	993 55
Nelson	74 47	74 47	322 96	35 78	26 18	459 39
South Ireland	123 08	123 08	161 26	114 00	52 50	450 84
North Ireland	77 76	77 76	778 24	51 20	.....	907 20

Mégantic.—Suite.						
Leeds et diss	165 90	165 90	278 35	219 20	174 00	837 45
Sacré-Cœur de Marie	63 81	63 81	133 50	67 80	.....	265 11
Inverness Ouest	83 26	83 26	216 74	24 00	.....	324 00
Leeds South	131 33	131 33	180 47	152 10	.....	463 90
Ste. Anastasie	135 43	135 43	314 97	72 80	215 00	738 20
Notre-Dame de Lourdes	29 40	.....	.....	.....	.....	.....
	2173 77	2144 37	4727 28	1442 48	521 68	8835 81
J. PRÉMONT.—*Montmorency.*						
St. Laurent	113 75	113 75	104 16	150 23	.....	368 14
St. Pierre	91 63	91 63	154 37	83 00	.....	329 00
St. Jean	173 77	173 77	230 65	388 00	.....	792 42
Ste. Famille	100 75	100 75	.....	91 00	.....	191 75
St. François	64 14	64 14	164 27	152 04	.....	380 45
L'Ange-Gardien	132 84	132 84	91 65	152 68	.....	377 17
Laval	88 89	88 89	90 40	48 00	.....	227 29
Château-Richer	208 86	208 86	511 51	352 00	270 00	1342 37
Ste. Anne	120 66	120 66	119 34	42 22	.....	282 22
St. Joachim	114 63	114 63	244 37	90 00	.....	449 00
St. Féréol	124 85	124 85	91 88	90 00	.....	306 73
St. Tite	84 51	84 51	75 49	40 00	125 00	325 00
St. Adolphe	16 58	.....	.....	.....	.....	.....
Les Crans	25 28	25 28	.....	24 49	.....	49 77
Ste. Pétronille	42 88	42 88	33 12	146 00	.....	222 00
	1504 02	1487 44	1911 21	1849 66	395 00	5643 31
J. A. McLOUGHLIN.—*Missisquoi.*						
St. Thomas	102 81	102 81	339 45	80 05	.....	522 31
Clarenceville	148 80	148 80	521 07	211 20	.....	881 07
Frelighsburg	187 29	187 29	840 71	42 10	.....	1076 10
Philipsburg	162 60	162 60	815 08	134 80	.....	1112 48
Dunham Township et diss	346 91	346 91	1150 88	244 92	435 00	2177 76
St. Romuald (Village) et diss	192 73	192 73	807 27	.....	.....	1000 00
Notre-Dame des Anges et diss	187 49	187 49	626 81	88 40	.....	902 70
St. Damien et diss	372 40	372 40	1401 77	97 80	.....	1871 97
Cowansville	82 25	82 25	167 15	32 00	.....	281 40
Dunham (Village)	29 69	29 69	66 31	44 00	100 00	240 00
Farnham Ouest et diss	137 09	137 09	714 91	46 40	.....	898 40
St. Ignace et diss	136 01	136 01	442 43	65 40	.....	643 84
	2086 12	2086 12	7893 84	1087 07	535 00	11602 03

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
A. D. DORVAL.—*Montcalm.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Donat	19 56	.....	.....	.....	.....	.....
St. Jacques No. 1	116 82	116 82	308 18	13 00	.....	438 00
St. Jacques No. 2	231 67	231 67	548 33	19 00	.....	798 00
St. Liguori	170 28	170 28	429 72	.....	.....	600 00
St. Alexis	159 32	159 32	180 68	.....	.....	340 00
St. Esprit	195 90	195 90	464 10	42 00	.....	702 00
Ste. Julienne	137 08	137 08	212 92	35 20	.....	385 20
Rawdon et diss	183 75	183 75	794 25	.....	.....	978 00
Kilkenny et diss	154 59	154 59	400 56	37 00	.....	592 15
Chertsey	137 33	137 33	113 80	.....	.....	251 13
Wexford	60 53	60 53	104 66	18 00	.....	183 19
Doncaster	82 93	82 93	217 07	.....	.....	300 00
	1649 76	1630 20	3774 27	164 20	.....	5568 67
JOS. P. SIMARD.—*Montmagny.*						
Berthier	168 73	168 73	103 62	149 40	34 39	456 14
St. Thomas	368 18	368 18	456 82	195 00	.....	1020 00
St. Ignace	434 63	434 63	165 37	92 00	.....	692 00
St. François	197 41	197 41	260 01	216 08	338 66	1012 16
St. Pierre	154 38	154 38	178 62	248 00	274 00	855 00
St. Paul de Montmini	152 84	152 84	24 50	122 00	.....	299 34
Isle aux Grues	77 42	77 42	40 58	90 00	.....	208 00
Grosse Isle	50 00	50 00	.....	10 00	.....	60 00
Montmagny (Village)	197 29	197 29	202 71	93 80	.....	493 80
	1800 88	1800 88	1432 23	1216 28	647 05	5096 44
Z. O. H. LAMARCHE.—*Napierville.*						
St. Rémi et diss	334 58	334 58	855 50	171 50	5 00	1366 58
St. Edouard	204 17	204 17	499 33	.....	136 00	839 50
Sherrington	223 80	223 80	944 17	72 40	.....	1240 37

St. Michel	223 11	223 11	234 29	64 40	53 99	575 79
St. Cyprien	372 72	372 72	1123 42	165 50	.....	1661 64
	1358 38	1358 38	3656 71	473 80	194 99	5683 88
L. M. LAPLANTE.—*Nicolet.*						
Nicolet (Ville)	237 74	237 74	147 26	44 00	.....	429 00
Nicolet (Paroisse)	207 04	207 04	424 96	57 00	915 00	1604 00
St. Grégoire	298 46	298 46	492 54	424 00	.....	1215 00
Ste. Angèle	130 87	130 87	99 13	28 40	.....	258 40
Bécancour	303 30	303 30	222 77	109 50	.....	635 57
Ste. Gertrude	216 54	216 54	143 46	165 00	1400 00	1925 00
Gentilly	322 59	322 59	324 14	296 00	.....	942 73
Ste. Marie de Blandford	19 29	19 29	30 71	18 00	.....	68 00
St. Pierre les Becquets	305 59	305 59	383 58	95 70	.....	784 87
St. Célestin No. 1	86 06	86 06	33 94	57 60	.....	177 60
St. Wenceslas	121 30	121 30	206 10	112 50	256 00	695 90
Ste. Monique	275 07	275 07	428 93	123 60	.....	827 60
Ste. Perpétue	43 60	43 60	151 20	50 40	.....	245 20
Ste. Brigitte	80 30	80 30	366 70	50 00	315 00	812 00
St. Léonard	125 44	125 44	297 47	230 50	235 89	889 30
St. Samuel	26 88	26 88	25 12	30 00	.....	82 00
Ste. Eulalie	37 12	37 12	209 88	69 00	215 00	531 00
Ste. Sophie de Lévrard	83 04	83 04	138 28	.....	.....	221 32
St. Célestin No. 2	112 86	112 86	162 14	28 70	.....	303 70
	3033 09	3033 09	4288 31	1989 90	3336 89	12648 19
A. GAY & B. McGRATH.—*Ottawa.*						
Notre-Dame de Laus	103 93	.....	.....	.....	.....	.....
Notre Dame de la Salette et diss.	66 26	66 26	391 84	90 60	.....	548 70
St. Edouard de Wakefield	41 98	41 98	206 41	80 50	.....	328 89
Templeton et diss	215 22	215 22	1311 78	132 50	.....	1659 50
Pointe à Gatineau	165 34	165 34	286 36	316 80	.....	768 50
Eardley et diss	156 80	156 80	480 20	195 50	.....	832 50
Masham	121 11	121 11	382 39	156 28	.....	659 78
Ste. Cécile de Masham	105 98	105 98	153 02	115 00	.....	374 00
Wakefield et diss	60 59	60 59	415 66	173 13	.....	649 38
St. Joseph de Wakefield	34 48	34 48	140 52	40 00	.....	215 00
Lowe	154 98	154 98	108 32	21 50	100 00	384 80
Aylwin	49 77	49 77	50 23	145 20	.....	245 20
Hincks (Lac Ste. Marie)	54 60	54 60	58 73	77 60	.....	190 93
Northfield & Wright et diss.	176 91	176 91	1403 67	16 00	.....	1596 58
Bouchette	96 05	96 05	298 40	72 00	.....	466 45
Maniwaki et diss.	130 75	130 75	416 75	65 90	.....	613 40

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Ottawa.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Buckingham et diss	294 86	294 86	1991 05	669 00	.....	2954 91
Ange-Gardien et diss	168 46	168 46	424 79	717 36	.....	1310 61
Lochaber et diss	246 61	246 61	1971 35	87 13	.....	2305 09
St. Malachie	59 71	59 71	79 29	79 20	.....	218 20
Ste. Angélique et diss	239 29	239 29	600 86	208 09	.....	1048 24
Notre-Dame de Bonsecours	53 14	53 14	56 64	44 50	270 00	424 28
Montebello	105 57	105 57	268 34	103 90	.....	477 81
St. André Avellin	243 08	243 08	566 92	152 00	.....	962 00
Ripon	182 86	182 86	.....	57 75	.....	240 61
Hartwell & Suffolk	84 64	84 64	.....	35 00	.....	119 64
Aylmer et diss	213 99	213 99	1136 01	278 00	.....	1628 00
Hull	116 43	116 43	783 57	57 00	.....	957 00
St. Etienne	199 59	199 59	510 41	296 80	.....	1006 80
Cantley and diss	148 91	148 91	442 37	149 50	.....	740 78
Hull Cité (Catholiques)	624 96	624 96	4019 69	693 40	.....	5338 05
Hull Cité (Protestants)	67 76	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière Gatineau	14 63	.....	.....	.....	.....	.....
Smeyerstadt	46 00	46 00	52 50	31 00	.....	129 50
La Pesche	19 60	19 60	240 40	.....	.....	260 00
Buckingham (Village) et diss	168 68	168 68	1185 67	379 70	.....	1734 05
	5033 52	4847 20	20434 14	5737 84	370 00	31389 18
A. GAY & B. MAGRATH.—*Pontiac.*						
Onslow Sud	83 73	83 73	497 87	28 00	245 70	855 30
Onslow Nord et diss.	103 50	103 50	588 60	92 40	.....	784 50
Bristol	265 73	265 73	1059 27	309 61	.....	1634 61
Clarendon	308 95	308 95	91 05	.....	.....	400 00
Thorne	90 48	90 48	78 37	188 00	.....	356 85
Leslie	59 66	59 66	240 34	50 00	.....	350 00
Litchfield	25 20	25 20	97 85	1 60	.....	124 65
Portage du Fort	75 64	75 64	549 52	96 04	.....	721 20

Pontiac.—Suite.						
Calumet et diss	142 49	142 49	499 43	131 20	.....	773 12
Chichester	78 86	.....	.....	.....	.....	.....
Sheen	64 04	64 04	663 29	129 60	.....	856 93
Mansfield	117 47	117 47	425 65	169 00	.....	712 12
Waltham	48 64	48 64	126 36	59 00	16 50	250 50
Allumettes Island	195 40	195 40	1463 40	134 50	.....	1793 30
Ste. Elizabeth de Frankton	118 32	118 32	262 08	216 00	.....	596 40
Bryson	41 41	41 41	468 59	47 60	.....	557 60
Lower Litchfield	17 61	17 61	119 49	24 00	.....	161 10
Shawville	28 93	28 93	301 21	137 60	.....	467 74
Quyon	50 35	50 35	391 18	27 00	.....	468 53
Cawood	37 06	.....	.....	.....	.....	.....
Pontiac	18 90	18 90	94 36	28 00	.....	141 26
Aberdeen	13 42	.....	.....	.....	.....	.....
Aldfield	65 90	65 90	257 84	16 80	.....	340 54
	2051 69	1922 35	8275 75	1885 95	262 20	12346 25
F. E. JUNEAU & D. LEFEBVRE.—*Portneuf.*						
Grondines No. 1	122 42	122 42	113 70	133 20	.....	369 32
Grondines No. 2	72 53	72 53	116 84	121 20	70 00	380 57
St. Casimir	275 12	275 12	252 40	89 20	.....	616 72
St. Ubalde	74 38	74 38	58 82	42 40	33 00	208 60
Deschambault	307 49	307 49	139 84	253 60	.....	700 93
St. Alban	206 16	206 16	220 99	149 33	.....	576 48
Portneuf et dis	223 00	223 00	626 83	174 00	.....	1023 83
Cap Santé	161 28	161 28	129 22	66 00	232 69	589 19
Ecureuils	69 38	69 38	100 62	28 05	.....	198 05
St. Basile	241 85	241 85	244 14	115 00	347 00	947 99
St. Raymond et diss	419 82	419 82	713 30	436 00	33 17	1602 29
Pointe aux Trembles	193 20	193 20	94 07	142 00	.....	429 27
Ste. Jeanne de Neuville	161 63	161 63	412 69	139 80	.....	714 12
St. Augustin	211 55	211 55	364 73	.....	.....	576 28
Ste. Catherine	150 57	150 57	189 43	197 00	120 00	657 00
Notre-Dame des Anges	45 82	45 82	219 18	.....	.....	265 00
F. E. JUNEAU, Rev. M. M. FOTHERGILL. *Québec.*	2936 20	2936 20	3996 80	2086 78	835 86	9855 64
La Roche Platte	20 05	.....	.....	.....	.....	.....
Ste. Foye et diss	167 39	167 39	353 61	138 85	.....	659 85
Ancienne Lorette	286 88	286 88	388 12	49 50	.....	724 50
St. Ambroise	420 79	420 79	262 21	335 00	.....	1018 00

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Québec.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Charlesbourg	269 03	269 03	1022 70	254 00	23 10	1568 83
Beauport (Paroisse)	447 17	447 17	241 04	827 40	.....	1515 61
Beauport (St. Michel de)	68 59	68 59	178 13	122 95	.....	369 67
St. Dunstan et diss	39 35	39 35	228 07	45 40	.....	312 82
St. Gabriel Est	68 46	68 46	58 64	98 07	.....	225 17
St. Gabriel Ouest	106 65	106 65	143 35	247 10	.....	497 10
Cap Rouge	100 16	100 16	131 37	195 00	.....	426 53
St. Columban et diss	526 07	526 07	973 93	438 50	.....	1938 50
St. Sauveur et diss	1372 19	1372 19	1568 62	709 99	908 00	4558 80
Tewkesbury No. 1	28 19	28 19	66 81	27 10	.....	122 10
St. Roch Nord	327 33	327 33	414 67	18 25	.....	760 25
Tewkesbury No. 2 et diss	12 93	.....	.....	.....	.....	.....
Mill Hill No. 4	13 16	13 16	7 84	36 00	.....	57 00
Stoneham et diss	50 27	50 27	134 51	61 20	.....	245 98
	4324 66	4291 68	6173 62	3604 31	931 10	15000 71
J. N. A. ARCHAMBAULT.—*Richelieu.*						
St. Roch	121 29	121 29	258 71	44 80	.....	424 80
St. Ours (Paroisse)	218 78	218 78	341 22	60 00	.....	620 00
St. Ours (Village)	91 61	91 61	348 39	76 00	.....	516 00
Ste. Victoire	220 34	220 34	479 66	.....	.....	700 00
St. Pierre de Sorel	111 96	111 96	48 04	44 80	.....	204 80
Sorel (Ville) et diss	696 22	696 22	2668 46	984 40	.....	4349 08
St. Robert	219 68	219 68	498 32	.....	.....	718 00
St. Aimé	299 52	299 52	543 89	.....	.....	843 41
St. Marcel	162 59	162 59	225 41	25 80	.....	413 80
St. Louis	102 76	.....	.....	.....	.....	.....
Ste. Anne	162 52	162 52	.....	67 20	.....	229 72
St. Joseph de Sorel	55 13	55 13	55 60	14 40	.....	125 13
	2462 40	2359 64	5467 70	1317 40	.....	9144 74

D. BÉGIN.—*Rimouski.*						
St. Damase	53 04	53 04	46 96	36 00	.....	136 00
St. Valérien	21 61	21 61	29 10	35 00	.....	85 71
St. Simon	149 22	149 22	219 19	55 20	.....	423 61
St. Mathieu de Rioux	125 18	125 18	140 72	68 04	.....	333 94
St. Fabien	213 63	213 63	262 87	89 60	.....	566 10
Ste. Cécile du Bic	345 61	345 61	563 39	55 00	.....	964 00
Rimouski (Paroisse)	216 14	216 14	487 19	182 00	.....	885 33
Rimouski (Village)	157 82	157 82	166 18	115 00	.....	439 00
St. Anaclet	158 12	158 12	223 49	138 14	150 00	669 75
Ste. Luce	204 55	204 55	105 45	261 00	.....	571 00
St. Donat	105 30	105 30	164 70	90 80	.....	360 80
Ste. Flavie	201 22	201 22	498 78	154 00	.....	854 00
Ste. Angèle de Mérici	114 80	114 80	170 39	133 00	.....	418 19
Métis	68 54	68 54	52 83	43 20	.....	164 57
St. Octave et diss	224 11	224 11	482 39	150 50	.....	857 00
St. Moïse	46 00	46 00	56 00	29 00	.....	131 00
McNider	281 89	281 89	318 11	200 00	203 00	1003 00
Matane (St. Ulric de)	206 45	206 45	134 02	232 00	.....	572 47
St. Jérôme	269 55	269 55	230 45	80 00	.....	580 00
Ste. Félicité	158 53	158 53	401 47	175 00	.....	735 00
Cherbourg	45 82	45 82	.....	.....	.....	45 82
St. Joseph	62 36	62 36	137 64	52 00	.....	252 00
St. Gabriel	82 87	82 87	54 63	30 00	.....	167 50
Ste. Blandine	43 66	43 66	26 34	22 00	.....	92 00
Dalibaire	29 31	29 31	115 69	24 00	.....	169 00
Notre-Dame du Sacré-Cœur	95 11	95 11	191 89	69 00	.....	356 00
Les Capucins	20 11	20 11	19 89	20 00	.....	60 00
St. Edmond	68 19	68 19	44 81	20 00	.....	133 00
Mont-Joli	49 15	49 15	15 46	28 20	.....	92 81
	3817 89	3817 89	5360 03	2587 68	353 00	12118 60
M. STENSON.—*Richmond.*						
Brompton et diss	136 85	136 85	432 81	481 77	.....	1051 43
Melbourne (Township)	285 34	285 34	599 88	.....	.....	885 22
Melbourne (Village)	34 92	34 92	5 08	4 40	.....	44 40
Cleveland, Richmond et diss	324 59	324 59	1325 41	174 00	.....	1824 00
Shipton et diss	286 77	284 77	808 86	600 30	.....	1695 93
Windsor (Township) et diss	86 65	86 65	511 67	172 00	.....	770 32
St. George de Windsor	153 33	153 33	213 77	94 00	.....	461 10
Stoke	76 96	76 96	.....	34 40	.....	111 36

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1881-82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
M. STENSON.—*Richmond.—Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Windsor Mills et diss	87 89	87 89	316 34	203 40	.....	607 63
Danville et diss	87 38	87 38	311 77	94 00	.....	493 15
	1560 68	1560 68	4525 59	1858 27	.....	7944 54
J. B. DELAGE.—*Rouville.*						
Richelieu (N.-D. de Bonsecours)	94 12	94 12	365 88	24 75	.....	484 75
St. Mathias	109 62	109 62	341 36	31 00	.....	481 98
St. Hilaire	157 31	157 31	752 44	111 25	.....	1021 00
St. Jean-Baptiste	215 07	215 07	275 93	67 20	12 47	570 67
Ange-Gardien	272 77	272 77	336 88	112 00	.....	721 65
Ste. Marie de Monnoir	325 21	325 21	921 38	100 00	.....	1346 59
Ste. Angèle	182 93	182 93	421 95	36 20	.....	641 08
St. Césaire	598 16	598 16	1161 84	.....	95 00	1855 00
Abbottsford et diss	200 24	200 24	574 18	85 11	1380 31	2239 84
	2155 43	2155 43	5151 84	567 51	1487 78	9362 56
J. B. DELAGE.—*St. Hyacinthe.*						
St. Damase	272 72	272 72	625 26	130 00	.....	1027 98
La Présentation	167 96	167 96	369 72	58 00	.....	595 68
St. Charles	130 66	130 66	819 34	.....	.....	950 00
St. Denis No. 1 (Village)	116 58	116 58	891 09	48 50	.....	1056 17
St. Denis No. 2	173 72	173 72	443 81	.....	.....	617 53
St. Jude	237 04	237 04	512 96	.....	.....	750 00
St. Barnabé	149 80	149 80	450 20	.....	400 00	1000 00
St. Hyacinthe (Ville) et diss	546 68	546 68	1359 67	332 00	.....	2238 35
St. Hyacinthe (Paroisse)	338 15	338 15	730 85	.....	39 00	1108 00
St. Hyacinthe le Confesseur	104 49	104 49	353 11	.....	.....	457 60
Ste. Marie Magdeleine	113 75	113 75	186 25	.....	.....	300 00
	2351 55	2351 55	6742 26	568 50	439 00	10101 31

T. TREMBLAY.—*Saguenay.*						
Anse aux Fraises	12 78	12 78	12 22	12 00	15 00	52 00
Tadousac	30 23	30 23	39 77	28 00	.....	98 00
Ste. Marguerite	14 66	14 66	5 34	10 00	.....	30 00
Escoumains	77 19	77 19	27 81	95 00	.....	200 00
Pointe aux Esquimaux	157 19	157 19	80 81	45 00	.....	283 00
Anticosti	68 55	68 55	.....	20 00	.....	88 55
Mille Vaches	58 78	58 78	.....	12 00	.....	70 78
Saguenay (Rivière aux Canards)	27 05	27 05	.....	45 00	.....	72 05
Petites Bergeronnes	16 99	16 99	7 01	25 00	.....	49 00
Bergeronnes	39 20	39 20	35 80	60 00	20 00	155 00
Sault-au-Cochon	39 96	39 96	10 04	30 00	.....	80 00
Moulin de Baude	25 84	25 84	34 16	3 50	.....	63 50
Sault-au Mouton	31 41	31 41	6 59	12 00	.....	50 00
St. Joseph	20 95	20 95	5 05	3 00	.....	29 00
	620 78	620 78	264 60	400 50	35 00	1320 88
P. J. RUEL & J. A. McLOUGHLIN. *Shefford.*						
Stukely North et diss	147 67	147 67	805 59	132 30	.....	1085 56
Granby Township et diss	218 50	218 50	1230 23	282 72	15 35	1746 80
Granby (Village) et diss	116 19	116 19	885 83	30 70	.....	1032 72
Ste. Cécile et diss	161 06	161 06	744 53	22 40	100 00	1027 99
St. Valérien	183 32	183 32	412 95	58 00	189 91	843 18
Shefford et diss	384 63	384 63	1473 94	676 00	.....	2534 57
Waterloo	172 73	172 73	1527 27	302 00	.....	2002 00
Roxton Township	276 82	276 82	3066 07	138 00	.....	3480 89
Ely Nord et diss	112 16	112 16	968 47	151 24	.....	1231 87
Ely Sud et diss	171 00	171 00	952 00	219 10	673 06	2015 16
Stukely Sud	94 52	94 52	379 99	85 90	.....	560 41
Ste. Anne de Stukely	118 66	118 66	389 88	86 80	.....	595 34
Ste. Pudentienne	188 38	188 38	342 58	129 10	.....	660 06
St. Alphonse	86 92	86 92	113 08	37 00	.....	237 00
Roxton Falls	131 14	131 14	615 86	204 00	.....	951 00
	2563 70	2563 70	13908 27	2555 26	977 32	20604 55
C. BRAULT.—*Soulanges.*						
Coteau-Landing et diss	249 11	249 11	642 51	676 36	.....	1567 98
St. Polycarpe	325 84	325 84	747 26	345 70	.....	1418 80
St. Clet	123 33	123 33	319 30	145 20	.....	587 83
St. Ignace	189 15	189 15	102 29	104 80	.....	396 24

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881--82.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Soulanges.—Suite	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Joseph	242 11	242 11	417 14	268 20	.....	927 45
St. Télesphore et diss	155 10	155 10	333 46	141 28	.....	629 84
	1284 64	1284 64	2561 96	1681 54	.....	5528 14
A. TÉTRAULT.—*St. Maurice.*						
Pointe du Lac	186 90	186 90	509 10	.....	.....	696 00
Yamachiche	315 22	315 22	508 78	223 20	.....	1047 20
St. Sévère	104 02	104 02	81 02	48 00	.....	233 04
St. Barnabé	213 72	213 72	186 28	134 70	.....	534 70
St. Etienne	345 00	345 00	256 00	20 00	.....	621 00
Shawinigan	155 23	155 23	254 79	63 80	.....	473 82
St. Elie	76 10	76 10	270 15	136 00	.....	482 25
Trois-Rivières (Banlieue)	72 44	72 44	127 56	18 00	.....	218 00
Trois-Rivières No. 1	28 16	28 16	296 84	59 00	.....	384 00
Trois-Rivières et diss (Cité)						
	1496 79	1496 79	2490 52	702 70	.....	4690 01
Z. O. H. LAMARCHE.—*St. Jean.*						
St. Valentin et diss	255 23	255 23	1003 08	134 55	392 50	1785 36
Lacolle et diss	378 98	378 98	1937 99	603 80	.....	2920 77
Lacadie, Blairfindie et diss	200 62	200 62	687 90	8 00	.....	896 52
St. Jean (Ville)	452 70	452 70	2395 82	524 45	.....	3372 97
St. Jean (Paroisse)	104 12	104 12	421 83	64 40	.....	590 35
St. Luc	94 94	94 94	334 32	36 80	.....	466 06
	1486 59	1486 59	6780 94	1372 00	392 50	10032 03
M. STENSON.—*Sherbrooke.*						
Orford	125 02	125 02	1118 88	100 00	482 66	1826 56
Ascot	334 64	334 64	1318 13	.....	150 00	1802 77

Sherbrooke.—Suite.						
Lennoxville	90 33	90 33	371 72	.....	.....	462 05
Sherbrooke (Cité)	432 75	432 75	2703 15	436 20	.....	3572 10
Sherbrooke diss	267 18	267 18	4699 53	520 00	.....	5486 71
	1249 92	1249 92	10211 41	1056 20	632 66	13150 19
P. J. RUEL & H. HUBBARD.—*Stanstead.*						
Stanstead	452 86	452 86	1647 14	310 00	400 00	2810 00
Stanstead Plain	70 23	70 23	237 77	35 60	.....	343 60
Magog et diss	147 44	147 44	814 63	146 40	150 00	1258 47
Hatley et diss	292 22	292 22	918 78	154 40	.....	1365 40
Barnston	314 94	314 94	1810 41	352 50	368 00	2845 85
Coaticook et diss	228 26	228 26	1950 74	120 00	.....	2299 00
Barford et diss	146 27	146 27	417 73	176 75	.....	740 75
Beebe Plain	42 06	42 06	104 09	67 80	.....	213 95
Dixville (Village)	45 96	45 96	54 04	80 40	.....	180 40
	1740 24	1740 24	7955 33	1443 85	918 00	12057 42
A. PILON.—*Terrebonne.*						
Terrebonne (Ville)	147 91	147 91	910 84	57 50	.....	1116 25
Terrebonne (Paroisse)	105 27	105 27	397 15	50 80	.....	553 22
Ste. Anne des Plaines	213 84	213 84	332 16	117 40	.....	663 40
St. Sauveure t diss	211 96	211 96	533 09	16 65	212 00	973 70
St. Hypolite	110 41	110 41	189 59	.....	.....	300 00
St. Adèle	196 80	196 80	378 20	.....	.....	575 00
Beresford	187 62	187 62	522 98	21 20	.....	731 80
Ste. Marguerite	67 89	67 89	24 99	.....	.....	92 88
St. Janvier (Paroisse)	77 35	77 35	360 36	50 00	.....	487 71
St. Janvier (Village)	42 54	42 54	151 13	31 20	.....	224 87
St. Janvier No. 1 Bas	27 69	27 69	51 46	16 80	.....	95 95
Ste. Sophie et diss	205 83	205 83	824 17	160 60	.....	1190 60
Ste. Thérèse (Paroisse) et diss	171 72	171 72	557 28	101 50	350 00	1180 50
Ste. Thérèse (Village)	159 67	159 67	1040 33	343 00	.....	1543 00
St. Jérôme (Village)	191 15	191 15	1250 44	70 40	.....	1511 99
St. Jérôme (Paroisse) et diss	303 66	303 66	1095 00	51 90	.....	1450 56
St. Jovite	74 59	74 59	235 41	5 60	139 00	454 60
	2495 90	2495 90	8854 58	1094 55	701 00	13146 03
C. BOUCHARD.—*Témiscouata.*						
Notre-Dame du Portage	81 80	81 80	192 20	112 80	.....	386 80
Rivière du Loup	149 74	149 74	303 82	140 00	.....	593 56

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82 —*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Subvention mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Témiscouata.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Fraserville et diss	230 72	230 72	805 28	312 80	.....	1348 80
Cacouna	204 11	204 11	455 89	56 00	.....	716 00
Isle Verte	366 75	366 75	233 25	438 60	.....	1038 60
St. Eloi	141 16	141 16	152 17	45 00	.....	338 33
Trois-Pistoles No. 1	239 87	239 87	146 67	235 17	.....	621 71
Trois-Pistoles No. 2	145 79	145 79	171 35	102 10	.....	419 24
St. Antonin	147 32	147 32	24 52	110 00	.....	281 84
St. Modeste	102 58	102 58	117 42	87 20	.....	307 20
St. Honoré	32 85	32 85	57 15	16 00	.....	106 00
St. Arsène	177 17	177 17	222 83	83 50	.....	483 50
St. Epiphane	138 58	138 58	261 42	204 00	53 66	657 66
St. François Xavier	59 12	59 12	104 88	46 00	166 41	376 41
St. Jean de Dieu	111 21	111 21	168 79	52 00	.....	332 00
Notre-Dame du Lac	143 15	143 15	206 85	113 60	.....	463 60
St. Louis de Ha Ha	53 54	53 54	100 41	63 20	.....	217 15
Ste. Rose de Dégelé	63 20	63 20	126 50	25 20	.....	214 90
Ste. Françoise	75 50	75 50	36 90	9 25	.....	121 65
St. Clément	69 97	69 97	67 03	.....	.....	137 00
St. Paul de la Croix	109 64	109 64	140 36	.....	.....	250 00
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	41 23	41 23	44 57	48 95	.....	134 75
St. Hubert (Township Demers)	36 72	36 72	43 28	15 00	55 00	150 00
St. Cyprien	54 15	54 15	.....	16 00	.....	70 15
	2975 87	2975 87	4183 54	2332 37	275 07	9766 85
C. BRAULT.—*Vaudreuil.*						
Isle Perrot	113 41	113 41	451 39	22 00	.....	586 80
Newton (Ste. Justine)	174 97	174 97	696 40	64 40	132 01	1067 78
Ste. Marthe et diss	249 74	249 74	758 21	136 60	1285 84	2430 39
Rigaud (Paroisse) et diss	289 33	289 33	257 17	179 46	.....	725 96
Rigaud (Village)	94 43	94 43	231 11	105 00	.....	430 54
Vaudreuil et diss	226 65	226 65	773 35	152 90	.....	1152 90

St. Lazare et diss	138 85	138 85	303 15	57 50	.....	499 50
Como	50 30	50 30	379 70	106 00	.....	536 00
Très-Saint Rédempteur	63 53	63 53	1128 77	37 40	.....	1229 70
	1401 21	1401 21	4979 25	861 26	1417 85	8659 57
J. N. A. ARCHAMBAULT.—*Verchères.*						
Varennes (Paroisse)	164 67	164 67	469 72	365 50	380 00	1379 89
Varennes (Village)	135 44	135 44	541 12	162 00	.....	838 56
Ste. Julie	142 22	142 22	412 78	70 50	.....	625 50
Belœil	210 40	210 40	642 43	110 00	.....	962 83
St. Marc	131 60	131 60	210 40	69 00	.....	411 00
Verchères	272 91	272 91	527 09	106 80	.....	906 80
Contrecœur	214 96	214 96	221 46	95 60	.....	532 02
St. Antoine	195 81	195 81	818 19	107 00	.....	1121 00
Ste. Théodosie	67 70	67 70	12 30	192 00	.....	272 00
	1535 71	1535 71	3855 49	1278 40	380 00	7049 60
M. STENSON & W. THOMPSON.—*Wolfe.*						
Wotton	230 99	230 99	669 01	140 00	300 00	1340 00
Ham Nord	105 36	105 36	194 64	118 00	.....	418 00
Ham Sud (St. Joseph)	61 56	61 56	266 19	30 00	45 00	403 15
Wolfestown	172 77	172 77	102 23	191 40	182 55	648 95
St. Fortunat	96 79	96 79	138 00	153 60	.....	388 39
St. Camille	81 04	81 04	286 01	46 60	.....	413 65
Stratford (St. Gabriel)	73 46	73 46	267 54	46 40	268 00	655 40
Garthley	66 27	66 27	433 73	220 00	.....	720 00
Dudswell	131 58	131 58	604 12	46 00	.....	781 70
Weedon	178 05	178 05	1049 63	108 50	200 00	1536 18
Ham South West	44 62	44 62	88 46	20 80	204 90	358 78
	1242 49	1242 49	4099 56	1121 70	1200 45	7664 20
L. M. LAPLANTE.—*Yamaska.*						
St. Michel No. 1 (Paroisse)						
St. Michel (Village)	49 51	49 51	250 49	65 00	.....	365 00
St. Michel No. 2						
St. Michel N. 3	24 43	24 43	64 00	24 00	.....	112 43
St. Michel N. 4	22 97	22 97	128 24	18 00	60 00	229 21
St. François (Paroisse)	210 26	210 26	389 74	46 40	350 00	996 40
St. François (Village)	73 92	73 92	126 08	13 60	.....	213 60
St. Thomas de Pierreville	394 69	394 69	555 31	144 00	.....	1094 00
Baie du Febvre	321 64	321 64	578 36	241 60	.....	1141 60
St. Zéphirin	201 64	201 64	555 36	.....	129 00	886 00

TABLEAU des sommes levées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1881-82.—*Fin.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total levé.
Yamaska.—Suite.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Pie	168 41	168 41	371 86	86 40	.....	626 67
St. David	367 64	367 64	459 33	127 60	.....	954 57
St. Guillaume	321 30	321 30	244 58	251 40	346 96	1164 24
St. Bonaventure	134 91	134 91	121 21	119 78	.....	375 90
	2291 32	2291 32	3844 56	1137 78	885 96	8159 62
MONTRÉAL, CITÉ.						
Catholiques	10127 55	10127 55	50875 45	586488 00	.....	647491 00
Protestants	3952 91	3952 91	62185 59	210000 00	.....	276158 50
QUÉBEC, CITÉ.						
Catholiques	4991 43	4991 43	963 43	410194 00	.....	416148 86
Protestants	781 46	781 46	2744 00	72000 00	.....	75525 46
	19853 35	19853 35	116768 47	1278682 00	.....	1415303 82

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1881–82.

No.	Institutions.	FINANCES. Dépenses annuelles des institutions.	Revenu annuel des institutions provenant de toutes sources.	Nombre d'élèves recevant l'instruction gratuitement.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement partie de la pension.	Valeur des propriétés foncières des institutions, y compris les édifices occupés, etc.	Montant total des dettes des institutions.	Valeur des édifices occupés par les institutions.	COURS D'ÉTUDES. Nombre de volumes, comprenant la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes, comprenant la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.
		$	$				$	$	$			
1	Universités	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	103000	.....	103000
2	Collèges classiques	281279	284628	418	24	160	1681000	485524	1242368	58923	65437	124360
3	" industriels	43033	41658	95	9	34	198800	37752	163350	2890	3117	6007
4	Académies de garçons ou mixtes	76560	75301	581	4	16	375600	44365	259681	3164	7024	10188
5	" de filles	331361	290192	5266	236	700	1253136	491726	1036930	19149	20536	39685
6	Ecoles modèles	343197	338787	8222	582	509	1385385	354333	1154054	15399	17232	32631
7	" normales	42000	42000	184	2	47	.....	.....	.....	300	13007	13307
8	E. modèles annexes aux E. normales	.....	.....	136	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		1117430	1072566	14902	857	1466	4893921	1413700	3856383	202825	126353	329178

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1881-82.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES—*Suite.*

No.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques.	Valeur des musées d'histoire naturelle.	Valeur des cabinets de physique.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorologiques.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.
			$	$												
1	.....	.....	.....	.....	140	25	.....	140	140	140	117	75	111	28	28	110
2	70	959	3900	14000	3352	2626	675	714	685	313	133	34	306	154	263	310
3	17	156	.....	383	1811	1276	484	215	201	37	12	26	70	13	16	9
4	40	515	25	1600	4432	3504	1245	700	627	64	48	77	230	25	8	112
5	147	1846	820	200	11070	11350	2917	543	506	13	26	10	134	62	273	75
6	246	3196	300	.....	29532	28012	6704	1710	2073	125	73	107	95	39	231	29
7	18	222	1600	4000	286	286	255	135	219	19	4	.....	54	.....	79	98
8	6	40	.....	.....	1082	923	65	58	58	.....	.....	.....	110	.....	.....	25
	544	6934	6640	20183	51705	48002	12345	4215	4509	711	413	329	1130	321	898	768

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1881–82.—*Suite*

COURS D'ÉTUDES.—*Suite.*

No.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle, apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle, apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.	Nombre d'élèves s'exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire latine.	Nombre d'élèves apprenant la versification latine.
1	28	.....	15	15	15	15	5	11	.....	.....	.....	.....	25	2	.....
2	512	2901	1004	2980	2500	2745	201	1913	2442	2904	2929	236	1089	2011	643
3	110	1197	192	1423	1272	1267	88	271	584	691	689	69	356	35	.....
4	116	1969	1064	2567	2180	2370	46	822	2328	2603	2637	50	1760	202	2
5	562	5020	683	8604	8447	8383	134	5819	2555	2600	2780	16	1860	1	.....
6	683	13362	2094	18865	17662	17704	662	8225	5244	6929	6609	401	2497	49	1
7	253	183	145	328	322	203	.....	147	328	319	286	.....	157	63	4
8	.....	544	346	616	395	562	.....	190	475	556	525	.....	190	50	.....
	2264	25176	5543	35398	32793	33249	1136	17398	13956	16602	16455	772	7934	2413	650

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1881-82.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES—*Suite.*

No.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification latine.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire grecque.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification grecque.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire hébraïque.	Nombre d'élèves apprenant l'allemand.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire sainte.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire ancienne.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire d'Angleterre.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire de France.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire du Canada.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire des Etats-Unis.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire générale.	Nombre d'élèves apprenant les belles lettres.	Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.
1	25	2	25	17	.....	.....	296	10	4	.....	.....	.....	.....	7	4	19	40
2	900	1251	188	8	33	3181	1583	808	975	511	1113	217	809	585	359	1638	317
3	34	5	3	.....	.....	1335	1069	104	119	59	908	64	193	91	36	188	.....
4	108	26	21	.....	12	3433	2381	294	901	234	2449	56	185	83	194	795	9
5	.....	.....	.....	.....	12	7449	6368	825	834	1189	4510	321	553	284	700	1361	50
6	21	5	1	.....	1	16553	17682	842	1495	2354	11685	380	795	458	502	2632	137
7	53	9	4	.....	.....	313	270	131	232	105	159	.....	4	157	10	233	19
8	50	.....	.....	.....	.....	1082	772	.....	110	50	753	.....	50	.....	.....	110	.....
	1191	1298	242	25	58	33346	30421	3014	4670	4502	21577	1038	2589	1665	1805	6976	572

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1881–82.—*Suite*

COURS D'ÉTUDES—*Suite.*

No.	Nombre d'élèves apprenant la théologie.	Nombre d'élèves suivant la faculté des arts.	Nombre d'élèves apprenant les éléments du droit constitutionnel.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture théorique.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture pratique.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.	Nombre d'élèves apprenant l'architecture.	Nombre d'élèves apprenant la couture.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant le dessin.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.	Nombre d'élèves apprenant la gymnastique.
1	300	231	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....
2	239	73	52	258	17	54	601	772	247	.....	.....	174	25	711	467	930
3	2	26	.....	254	73	66	331	344	89	.....	.....	542	.....	86	517	26
4	.....	18	23	774	70	74	339	1712	122	78	40	2025	102	238	1729	1005
5	.....	....	.....	1119	28	864	20	7481	4	7966	2621	441	99	2121	3997	852
6	.....	62	70	6628	887	1695	969	13273	67	7580	2456	5306	61	1542	8139	1311
7	.....	.....	6	110	48	78	.....	233	.....	66	66	202	.....	89	280	78
8	.....	.....	.....	95	.....	.....	.....	582	.....	397	.....	591	.....	10	360	159
	541	410	168	9238	1123	2831	2260	24397	529	16087	5183	9281	287	4797	15501	4361

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1881-82.—*Suite.*

SANTÉ DES ÉLÈVES.

No.	Nombre d'élèves atteints de maladies graves durant l'année.								Nombre d'élèves décédés durant l'année.									
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxations, fractures et autres accidents.	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie	Maladies des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidentellement.	Noyés accidentellement.	Morts par suite d'autres causes.	Nombre total d'élèves décédés durant l'année.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	7	27	2	8	22	59	9	134	3	5	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	12
3	3	1	.....	.....	.....	20	4	28	2	.....	.....	.....	.....	4	.....	1	1	8
4	8	18	.....	5	4	59	3	107	2	.....	.....	.....	.....	5	.....	1	1	9
5	5	34	6	4	16	372	3	440	3	10	.....	.....	.....	27	4	.....	4	48
6	82	118	12	55	51	590	16	924	11	14	1	1	.....	38	10	1	13	89
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	105	208	20	72	93	1100	37	1635	21	29	1	1	.....	77	14	3	20	166

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1881–82.—*Suite*

No.	Carrière embrassée par les élèves sortis depuis deux ans.														Professeurs.		
	Nombre d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours l'année précédente.	Nombre d'élèves sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	Nombre d'élèves sortis depuis deux ans ayant embrassé l'état ecclésiastique.	Nombre d'élèves se livrant à l'enseignement.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	Nombre d'élèves étudiant l'arpentage.	Nombre d'élèves étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant à quelque branche d'industrie.	Nombre d'élèves ayant quitté le pays.	Nombre de religieuses institutrices.	Nombre d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou religieux.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	217	290	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29
2	197	288	50	140	43	67	49	64	29	8	17	241	27	28	.....	8	341
3	101	178	69	.....	34	196	1	.....	.....	3	1	305	39	80	.....	2	80
4	135	173	88	13	75	85	4	1	.....	18	16	305	73	16	.....	59	75
5	148	508	75	10	159	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	47	626	29	.....
6	399	1123	369	24	363	37	.....	1	1	12	.....	499	97	265	600	271	96
7	3	6	2	.....	15	2	.....	2	.....	.....	.....	16	.....	4	.....	.....	4
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
	983	2276	653	187	689	387	271	358	30	41	34	1386	236	440	1226	369	627

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure, pour 1881-82.—*Fin.*

No.	Professeurs.		ÉLÈVES.													
	Nombre de professeurs laïques.	Nombre total de professeurs, instituteurs ou institutrices.	Nombre de garçons.	Nombre de filles	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	Nombre de pensionnaires.	Nombre d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le comté où se trouve l'institution.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs dans le Bas-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident aux Etats Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.
1	100	129	1075	.....	651	.....	424	623	452	422	441	117	95	.....	1075	1075
2	44	393	4840	99	1977	1353	1609	4109	830	2880	1694	65	300	2990	1949	4939
3	14	96	2182	75	1568	351	338	2067	190	1950	235	5	67	1945	312	2257
4	69	203	4282	1006	4787	324	177	3587	1701	4915	330	9	34	4392	896	5288
5	2	657	.....	13543	9066	1314	3163	13386	157	12478	768	74	223	12136	1407	13543
6	153	1120	18309	20798	35022	1622	2463	37958	1149	38059	767	56	225	36832	2275	39107
7	16	20	140	188	157	2	169	192	136	254	69	3	2	35	293	328
8	11	13	685	397	1082	.....	.....	719	363	1078	4	.....	.....	1064	18	1082
	409	2631	31513	36106	54310	4966	8343	62641	4978	62036	4308	329	946	59394	8225	67619

APPENDICE No. IV.

PETITS TABLEAUX

TABLEAU A

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1881-82.

No.	LIVRES DISTRIBUÉS PAR	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, grand in-8	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-12.	Les Canadiens de l'Ouest, Tassé.	Histoire du Canada, Ferland.	L'Instruction Publique au Canada, Chauveau.	Le Canada sous l'Union, Turcotte.	A travers l'Europe, juge Routhier.	Essai sur la littérature Allemande, Lefaivre.	La littérature canadienne.	Fête nationale des Canadiens, 1880, Chouinard.	Minéralogie et Géologie, L'Abbé Laflamme.	Premier Congrès catholique à Québec.	Mélanges historiques et littéraires.	Œuvres complètes, L'Abbé Casgrain.
1	Le Surintendant	20	43	64	34	4	48	8	37	24	25	41	5	24	22	8
2	L'Inspecteur Archambeault	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	5	4	5	5	.....	4	5	1
3	" Béland	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	3	.....	5	5	.....	2	5	1
4	" Bégin	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	4	1	4	4	.....	2	5	1
5	" Brault	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	4	2	5	5	.....	2	4	1
6	" Belcourt	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	4	2	5	5	.....	3	5	1
7	" Bouchard	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	3	.....	4	5	.....	2	5	1
8	" Carrier	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	6	3	6	6	.....	3	6	.....
9	" Dorval	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	5	3	4	5	.....	3	4	1
10	" Delâge	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	5	3	5	5	.....	3	5	1
11	" Fontaine	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	4	2	4	5	.....	3	3	1
12	" Fothergill	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
13	" Grondin	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	4	1	5	5	.....	2	4	1
14	" Gay	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	3	4	4	4	.....	3	4	.....
15	" Hubbard	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	" Juneau	.....	.....	.....	.....	.....	3	1	9	9	5	9	1	5	9	1

17	"	Lucier	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	2	1
18	"	Lyster	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	"	Lamarche	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	4	3	5	5	.....	3	5	1
20	"	Lefebvre	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	2	.....	4	5	.....	2	5	1
21	"	Lévesque	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	3	.....	3	5	.....	2	5	1
22	"	Magrath	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	"	McLoughlin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	"	MacMahon	.....	.....	.....	2	.....	5	1	10	10	7	10	1	5	10	1
25	"	McGregor	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	2	.....
26	"	Nantel	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	4	2	4	5	.....	3	.....	1
27	"	Prémont	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	2	1	6	5	.....	3	8	1
28	"	Pâquet	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	1
29	"	Ruel	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	3	5	.....	3	5	.....
30	"	Stenson	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	3	2	4	5	.....	3	3	1
31	"	Savard	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	3	3	.....	1	3	1
32	"	Simard	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	4	5	.....	5	5	1
33	"	Thompson	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	(Gaspé) l'Ins.	Tremblay	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	2	1
35	L'Inspecteur	Tétrault	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	3	2	5	5	.....	3	5	1
36	(Charl'x) l'In.	Tremblay	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	1	3	.....	.....	3	.....
37	L'Inspecteur	Vien	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	3	1	5	5	.....	3	5	1
			20	43	64	36	4	166	10	132	79	145	180	8	97	155	33

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1881–82.—*Suite.*

No.	La famille et ses traditions, Brunet.	Une colonie féodale en Amérique, Rameau.	Une Fleur du Carmel, Braun.	Le culte catholique, L'Abbé Bégin.	La règle de foi, L'Abbé Bégin.	Causeries du dimanche, Juge Routhier.	La vén. Mère de l'Incarnation, L'Ab. Casgrain.	Souvenirs de voyage d'un soldat de Pie IX, Rouleau.	Ste. Clothilde, L'Abbé Monteil.	Les anciens Canadiens, DeGaspé.	Le Saguenay et le Lac St. Jean, Buies.	Le Verger, l'Abbé Provancher.	Traité d'Agriculture, Landry.	Nouveau Manuel du cultivateur, Lamontagne.	Notes sur le Canada, DeCazes.	Manuel d'Horticulture, Dr. Laroque.	En canot, Juge Routhier.	Chants canadiens, Poisson.	Au foyer de mon presbytère, l'Abbé Gingras.
1	33	18	30	5	5	30	38	64	24	32	25	24	8	10	64	8	40	50	25
2	1	.....	1	3	3	2	16	30	5	5	2	2	.....	2	30	1	20	30	5
3	2	.....	.....	.....	.....	1	12	30	.....	5	.....	5	2	3	30	1	3	.....	5
4	1	.....	.....	1	1	1	10	30	.....	5	2	5	1	3	20	1	5	.....	3
5	2	.....	.....	1	1	1	12	30	.....	5	.....	5	1	2	30	.....	3	1	5
6	2	.....	.....	1	1	1	16	35	.....	5	.....	5	2	3	35	1	10	.....	5
7	1	.....	.....	1	1	1	16	35	.....	5	1	5	1	2	25	1	15	.....	.....
8	3	.....	1	1	1	2	12	45	2	8	2	1	1	2	30	1	5	40	5
9	1	.....	1	2	2	2	14	30	2	5	1	2	.....	2	30	1	15	25	5
10	1	.....	1	2	2	3	20	35	3	5	2	3	.....	3	35	1	20	33	5
11	2	.....	.....	1	1	1	14	25	.....	5	1	5	1	3	30	.....	5	12	5
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	2	.....	.....	1	1	1	14	30	.....	5	1	2	1	3	30	.....	5	.....	5
14	1	.....	.....	1	1	1	10	20	1	5	.....	2	.....	2	20	.....	1	20	3
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	5	.....	3	4	3	3	20	30	5	6	7	3	1	3	30	.....	25	30	10

17	2	.....	.....	.....	.....	.....	6	25	.....	5	1	.....	.....	.....	10	1	5	15	2
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	2	.....	.....	1	1	2	14	30	.....	5	1	4	3	3	30	.....	5	13	5
20	1	.....	.....	.....	.....	1	10	30	.....	5	4	5	1	3	25	1	10	.....	5
21	1	.....	.....	.....	.....	1	10	30	.....	5	.....	5	2	3	30	1	2	30	5
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	7	.....	3	5	5	5	20	32	5	6	5	3	1	5	35	1	25	30	10
25	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	5	.....	2	.....	1	5	1	2	5	.....
26	2	.....	.....	1	1	1	16	30	.....	5	2	5	.....	3	30	.....	8	.....	5
27	1	.....	.....	.....	1	2	14	22	.....	6	6	4	.....	3	27	1	10	26	6
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	1	1	1	.....
29	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	12	2	5	3	5	32	5	5	28	5
30	3	.....	.....	.....	.....	2	15	25	2	7	.....	3	1	2	20	1	5	20	5
31	3	.....	.....	.....	.....	.....	7	25	.....	6	9	.....	.....	1	22	1	15	29	2
32	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	10	3	2	5	5	50	.....	3	25	3
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	1	.....	.....	.....	.....	.....	5	22	.....	5	1	.....	.....	.....	10	1	5	15	.....
35	1	.....	1	1	1	1	8	25	2	5	5	1	.....	1	25	1	20	30	5
36	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	25	.....	7	5	1	.....	1	20	.....	15	30	.....
37	1	.....	.....	1	1	1	16	50	.....	6	.....	5	3	5	30	1	3	50	7
	94	18	41	33	33	67	369	873	56	203	88	114	38	34	834	33	311	588	151

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1881-82.—*Suite.*

No.	Une paroisse canadienne, l'Abbé Casgrain.	Essai sur le luxe, G. V. Mailloux.	Mgr. Plessis, l'Abbé Ferland.	Voyages, F. X. Garneau.	Discours, Et. Parent.	Une mine d'or et d'argent, R. P. Lacasse.	Une mine de pierre, R. P. Lacasse.	Au coin du feu, Suite.	Lecture pour tous, Dunn	A la veillée, Faucher de St. Maurice.	Les Muchabées de la Nouv.-France, Marmette.	Héroïsme et trahison, Marmette.	Histoire populaire du Canada, Dr. LaRue.	Le tomahawk et l'épée, Marmette.	Le chercheur de trésors, DeGaspé.	La santé pour tous, Dr. Lachapelle.	Trois Souvenirs, l'Abbé Trudel.	Opuscules, l'abbé Casgrain.	Petites leçons de choses, Juneau.
1	21	59	31	13	12	17	8	11	26	3	25	21	26	1	7	1	16	11	10
2	15	30	10	20	20	30	20	20	20	10	10	10	20	10	20	5	10	10	5
3	20	30	10	15	15	30	20	15	.....	10	10	10	15	15	15	5	25	.....	20
4	25	30	15	20	15	25	20	15	25	15	10	.....	20	15	20	3	15	5	10
5	20	30	10	10	10	30	20	10	15	10	10	.....	20	10	10	5	10	.....	15
6	30	50	25	25	25	35	25	25	30	20	20	.....	20	15	30	5	20	.....	5
7	50	50	25	25	20	35	25	25	35	20	20	.....	35	20	25	5	25	20	11
8	18	50	.....	20	15	30	20	15	25	.....	10	.....	10	10	20	2	15	10	10
9	15	30	10	15	15	30	20	15	20	10	10	10	20	15	15	5	10	10	3
10	15	40	20	20	20	50	25	20	20	15	.....	10	20	20	20	5	20	10	.....
11	15	30	10	15	15	30	20	10	15	10	10	.....	15	20	15	5	15	.....	12
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	20	30	15	15	10	30	20	20	20	15	15	10	20	15	20	5	15	10	15
14	5	20	2	5	5	10	5	10	10	5	2	5	5	5	5	2	1	5	.....
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	15	30	10	10	10	25	20	10	5	5	10	5	5	5	10	5	10	5	5

17	5	10	5	5	5	10	10	3	5	.....	5	3	10	2	5	2	5	5	10
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	15	30	10	15	10	30	20	10	15	10	10	5	20	15	15	5	15	5	13
20	20	30	15	15	15	30	20	15	15	10	15	10	15	10	15	5	15	1	20
21	25	30	15	20	20	30	20	20	20	10	15	10	20	15	20	5	25	.....	20
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	20	35	10	20	20	25	25	20	25	5	10	10	5	15	20	5	10	15	.....
25	1	5	1	1	1	5	5	5	5	.....	1	.....	5	1	.....	2	.....	.....	.....
26	20	30	15	20	20	35	25	20	25	9	10	.....	25	15	20	5	20	.....	10
27	11	31	5	11	16	27	15	10	11	5	5	5	12	5	.....	3	10	6	5
28	1	1	1	1	1	2	.....	.....	3	1	1	1	5	.....	1	1	1	1	6
29	10	.....	10	15	10	25	20	15	20	5	20	10	25	10	20	5	25	5	25
30	15	25	5	10	10	20	10	10	15	2	10	10	10	10	10	3	15	10	2
31	5	20	12	18	7	30	25	7	17		18	5	13	5	17	4	20	5	23
32	15	.....	15	15	15	100	25	10	40	30	15	.....	20	5	15	2	20	5	22
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	5	10	5	5	5	10	10	5	5	1	5	4	10	5	5	1	5	5	25
35	11	30	5	15	10	30	20	10	20	.....	10	.....	20	10	15	2	5	5	.....
36	10	30	.....	10	10	30	20	3	20	.....	10	.....	20	3	10	3	10	10	8
37	20	40	15	20	15	30	20	20	20	15	15	10	25	15	20	3	20	10	5
	493	866	337	444	397	876	558	404	541	251	337	164	511	317	440	114	428	184	315

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1881-82.—*Suite.*

No.	Histoire du Canada, l'Abbé Laverdière.	Histoire du Canada, F. X. Garneau.	Opuscules, l'Abbé Ferland.	Légendes, l'Abbé Casgrain.	Trois Légendes, Taché.	Les cercles agricoles, Dr. Dionne.	Divers.	Anglais catholiques.	Publié par Sadlier.	Publié par Kennedy.	Publié par Kelly.	Publié par Benziger.	Lecture and sermons of Father Burke.	The Irish Race in America, Rev. Thebaud.	The rule of Faith, l'Abbé Bégin.	The poetical works of Mrs. Leprohon.	Old and New Canada, Dr Bender.	Literary Sheaves, Dr. Bender.	Mission book.
1	1	1	20	6	5	1	45	.....	17	61	22	4	4	2	1	16	8	26	.....
2	5	5	5	5	5	5	38	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	10	10	10	10	10	2	23	.....	4	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	3	1	2
4	10	10	10	10	10	5	27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	5	5	10	10	10	3	15	.....	4	6	1	.....	.....	.....	1	.....	2	5	5
6	10	10	15	10	15	5	58	.....	4	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	3
7	15	15	20	20	20	10	44	.....	5	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	3	4
8	10	10	10	10	10	2	52	.....	5	16	2	4	.....	.....	2	.....	20	15	20
9	5	5	10	10	10	5	41	.....	.....	4	1	1	.....	.....	1	.....	1	2	2
10	10	10	10	10	15	5	44	.....	3	8	1	2	.....	.....	1	.....	3	4	4
11	5	5	10	5	10	.....	15	.....	5	6	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	3
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	10	10	10	10	10	5	37	.....	8	10	1	2	.....	.....	1	.....	5	6	10
14	1	1	5	.....	5	.....	13	.....	22	58	2	.....	.....	.....	3	.....	15	45	50
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	4	4	5	5	5	1	36	.....	6	14	3	11	.....	.....	5	3	20	14	10

17	10	10	5	5	5	.....	30	.....	.....	5	.....	5	.....	.....	.....	.....	2	3	6
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	5	5	10	5	10	4	38	.....	5	8	1	.....	.....	.....	1	.....	3	7	10
20	10	10	10	10	10	5	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	10	10	5	10	10	5	16	.....	5	3	.....	1	.....	.....	.....	.....	5	5	10
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	2	3	15	15	15	2	47	.....	6	21	4	5	1	.....	10	5	15	20	15
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	15	20	.....	3	.....	.....	.....	.....	3	7	.....
26	10	10	15	5	10	5	33	.....	3	5	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	4	5
27	5	5	10	10	10	3	24	.....	4	11	1	2	.....	.....	.....	.....	6	5	6
28	10	10	5	1	1	.....	16	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	4
29	10	10	5	5	5	5	72	.....	3	9	1	3	.....	.....	.....	.....	7	13	15
30	5	5	5	5	10	2	22	.....	9	17	2	5	.....	.....	2	2	10	15	10
31	10	10	5	5	5	5	41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	20	20	5	5	5	15	115	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	10	10	5	5	5	.....	51	.....	5	5	.....	2	.....	.....	.....	.....	3	2	25
35	5	5	5	5	5	5	34	.....	4	7	1	.....	.....	.....	1	.....	3	3	5
36	10	10	10	10	5	5	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
37	10	10	10	10	10	2	42	.....	6	10	.....	2	.....	.....	.....	.....	7	6	10
	243	244	275	332	261	112	1132	.....	149	319	44	53	5	2	30	26	149	218	234

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1881-82.—*Fin.*

No.	Divers.	Anglais protestants.	Publié par Routledge.	Publié par Warne.	Publié par Nelson.	Publié par Cassell.	Publié par Dutton.	Society for promoting christian knowledge.	History of Canada, Dr. Miles.	The frontier sch'l Master, Thomas.	Old and New Canada, Dr. Bender.	Literary Sheaves, Dr. Bender.	The Book Society.	Divers.	Total des livres français.	Total des livres anglais.	Total des livres anglais catholiques.	Total des livres anglais protestants.	Total des livres français et anglais.
1	30	.....	5	9	1	3	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	4	1332	217	191	26	1549
2	.....	.....	2	7	1	1	1	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	555	15	.....	15	570
3	2	.....	1	1	.....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	480	20	15	5	500
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	500
5	6	.....	13	11	.....	1	1	.....	3	1	2	3	.....	.....	430	65	30	35	495
6	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	680	20	20	.....	700
7	5	.....	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	750	30	25	5	780
8	16	.....	2	4	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	1	580	110	100	10	690
9	.....	.....	26	16	.....	2	2	.....	5	4	.....	.....	.....	.....	533	67	12	55	600
10	4	.....	7	6	1	1	2	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	660	50	30	20	710
11	1	.....	2	2	.....	1	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	450	30	20	10	480
12	.....	.....	62	41	11	10	51	13	20	10	10	10	2	20	.....	260	.....	260	260
13	7	.....	10	10	1	1	5	.....	5	5	1	2	.....	.....	540	90	50	40	630
14	20	.....	8	2	.....	.....	2	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	245	230	215	15	475
15	.....	.....	192	206	16	22	89	15	70	40	15	15	18	27	.....	725	.....	725	725
16	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	90	90	.....	590

17	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	250	30	30	.....	280
18	.....	.....	40	47	1	4	20	6	15	7	.....	3	1	6	.....	150	.....	150	150
19	5	.....	29	20	2	3	8	.....	7	7	1	2	.....	1	495	120	40	80	615
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	500
21	6	.....	3	3	2	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	555	45	35	10	600
22	.....	.....	76	91	7	10	50	19	21	15	1	8	5	17	.....	320	.....	320	320
23	.....	.....	181	196	5	14	60	13	70	40	10	15	4	17	.....	625	.....	625	625
24	13	.....	6	9	4	4	.....	.....	8	7	1	2	1	3	659	160	115	45	819
25	7	.....	85	115	16	13	92	27	25	25	.....	10	12	30	80	505	55	450	585
26	5	.....	14	16	.....	.....	6	.....	6	1	2	5	.....	.....	545	75	25	50	620
27	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	420	40	40	.....	460
28	2	.....	2	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	85	15	10	5	100
29	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	530	70	70	.....	600
30	13	.....	2	6	1	1	2	.....	6	6	.....	.....	.....	1	390	110	85	25	500
31	.....	.....	.....	1	.....	1	1	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	465	5	.....	5	470
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	700	.....	.....	.....	700
33	.....	.....	80	71	4	7	15	6	35	20	5	7	4	11	.....	265	.....	265	265
34	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	285	55	55	.....	340
35	6	.....	1	4	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	442	38	30	8	480
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	400
37	9	.....	5	7	1	.....	3	.....	2	2	.....	.....	.....	.....	640	70	50	20	710
	209	.....	855	907	74	101	413	99	314	196	48	83	47	142	15676	4717	1438	3279	20393

TABLEAU B.

TABLEAU indiquant chaque district d'inspection, le domicile et le traitement des inspecteurs.

No	Nom de l'inspecteur et son district.	Domicile.	Traitement.
1	J. N. A. Archambault, (1) comtés de Richelieu, Verchères et Chambly	Varennes	$ 900
2	D. Bégin, comté de Rimouski et partie du comté de Gaspé	Rimouski	750
3	P. F. Béland, comté de Lotbinière et partie du comté de Mégantic	Ste. Julie	800
4	J. E. Belcourt, comtés de Nicolet et Yamaska	Baie du Febvre	850
5	C. Bouchard, comtés de Kamouraska, Témiscouata & l'Islet	St. Gervais	1000
6	C. Brault, comtés de Jacques-Cartier, Soulanges & Vaudreuil	Pointe Claire	800
7	E. Carrier, comtés de Dorchester et Lévis	Lévis	850
8	J. B. Delâge, partie de Bagot et comtés de Rouville et St. Hyacinthe	St. Césaire	900
9	A. D. Dorval, (2) comtés de Montcalm et L'Assomption		950
10	A. Fontaine, comtés de Berthier et Joliette	Joliette	800
11	Rév. M. M. Fothergill, population protestante de la Cité et du comté de Québec	Québec	400
12	A. Gay, population catholique des comtés d'Ottawa et de Pontiac	Hull	800
13	L. Grondin, comtés de Beauharnois, Laprairie et Châteauguay, moins les écoles protestantes d'Ormstown et de St. Jean-Chrysostôme	Laprairie	800
14	H. Hubbard, écoles protestantes des comtés de Stanstead, Richmond, Compton, & partie de Drummond & Arthabaska	Sherbrooke	900
15	F. E. Juneau, partie du comté de Portneuf, et population catholique de la Cité de Québec	Quebec	1000
16	Z. O. H. Lamarche, comtés de Napierville, Iberville & St. Jean	St. Jean	800
17	D. Lefebvre, comté de Champlain et partie de Portneuf	Trois-Rivières	800
18	L. N. Lévesque, comtés d'Arthabaska et Drummond	Roxton Falls	800
19	L. Lucier, comté de Bonaventure	Maria	650
20	Rév. W. G. Lyster, écoles protestantes des comtés de Gaspé et Bonaventure	Cape Cove	500
21	B. Magrath, écoles protestantes des comtés d'Ottawa et Pontiac	Aylmer	700
22	J. McGregor, comté de Huntingdon, partie de Châteauguay et Argenteuil, et population protestante de la Cité de Montréal	Huntingdon	1000
23	J. A. McLoughlin, écoles protestantes de Shefford, Brome et Missisquoi	Sweetsburgh	800
24	S. F. McMahon, comtés d'Hochelaga et Laval, et population catholique de la Cité de Montréal	Ste. Rose	1000
25	J. P. Nantel, comtés de Terrebonne, Deux-Montagnes et partie du comté d'Argenteuil	St. Jérôme	800
26	D. Pâquet, Iles de la Madaleine	Hâvre-aux-Maisons	250
27	J. Prémont, comtés de Québec et Montmorency	Ste. Famille	800
28	P. J. Ruel, partie des comtés de Bagot, Brome, Missisquoi, Shefford et Stanstead (écoles catholiques)	St. Charles	800
29	E. Savard, comté de Chicoutimi	Chicoutimi	700
30	J. P. Simard, comtés de Bellechasse et Montmagny	St. Michel	850
31	M. T. Stenson, comtés de Compton, Richmond, et division électorale de Sherbrooke et Wolfe	Sherbrooke	1000
32	A. Tétreault, comtés de Maskinongé et St. Maurice	Riv. du Loup (*en haut*)	800
33	W. Thompson, les écoles protestantes des comtés de Mégantic, Dorchester, Beauce, Wolfe et Compton	Leeds	700
34	T. Tremblay, comté de Gaspé	Ste. Adelaïde	700
35	T. Tremblay, comtés de Charlevoix et Saguenay	Baie St. Paul	800
36	G. S. Vien, le comté de Beauce et une partie des comtés de Mégantic et Lotbinière	Lauzon	1000

(1) M. Archambeault a été mis à la retraite et remplacé par M. B. Lippens.

(2) M. Dorval est décédé et son successeur n'est pas nommé.

TABLEAU C.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier	Ecole McGill.			Ecole Laval			Nombre d'élèves-instituteurs	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1st Session, 1857	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	79
Session 1857–1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	182
Session 1858–1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859–1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860–1861	52	9	56	61	41	53	94	98	109	207
Session 1861–1862	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
Session 1862-1863	57	8	72	80	39	52	91	104	125	229
Session 1863–1864	56	7	60	74	34	49	83	97	116	213
Session 1864–1865	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
Session 1865–1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866–1867	41	2	73	75	43	55	98	80	128	108
Session 1867–1868	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868–1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869–1870	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870–1871	63	6	70	66	54	59	113	123	129	252
Session 1871–1872	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
Session 1872–1873	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
Session 1873–1874	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
Session 1874–1875	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275
Session 1875–1876	60	14	110	124	47	63	110	121	159	294
Session 1876–1877	60	18	107	125	50	74	124	128	181	309
Session 1877–1878	62	29	106	135	46	63	109	137	169	306
Session 1878–1879	70	70	70	140	51	66	117	191	136	327
Session 1879–1880	63	12	130	142	46	63	109	121	193	314
Session 1880–1881	76	12	114	126	52	60	112	140	174	314
Session 1881–1882	78	14	123	137	44	64	108	136	187	323

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Brevets octroyés.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies.....	83	48	70	118	79	.....	79	210	70	280
Ecoles modèles...	222	88	380	468	238	430	668	548	810	1358
Elémentaires	157	42	878	920	214	538	752	413	1416	1329
Totaux...	462	178	1328	1506	531	968	1499	1171	2296	3467

TABLEAU D.

Tableau Synoptique des cinq grandes divisions. 1881-82.

PREMIÈRE DIVISION

—	Nombre.	Professeurs	Elèves.
Universités	3	129	1075

DEUXIÈME DIVISION

No.	—	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
	Ecoles secondaires comprenant :			
1	Collèges			
2	Académies de garçons			
3	" de filles	231	1349	36022
4	" mixtes			

TROISIÈME DIVISION

—	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
Ecoles Normales	3	20	323

TABLEAU SYNOPTIQUE des cinq grandes divisions.—*Suite.*

QUATRIÈME DIVISION

No.	ECOLES SPÉCIALES	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
	Ecoles spéciales comprenant :			
1	Ecoles des sciences appliquées aux arts	2	15	53
2	Ecoles des arts et manufactures	14	29	862
3	Institut des aveugles	1	7	39
4	Instituts des sourds-muets et sourdes-muettes	3	62	397
		20	113	1351

CINQUIÈME DIVISION

SECTION.	ECOLES PRIMAIRES	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
1ère Section...	Ecoles primaires supérieures, comprenant :			
1o.....	Ecoles modèles de garçons			
2o.....	" " de filles			
3o.....	" " mixtes	376	1367	33046
4o.....	" supérieures dissidentes			
5o.....	" " indépendantes			
2ème Section...	Ecoles élémentaires, comprenant:			
1o.....	Ecoles élémentaires communes			
2o.....	" " dissidentes	4233	4233	167308
3o.....	" " indépendantes			
		4609	5600	200354

TABLEAU E

RÉCAPITULATION DES CINQ GRANDES DIVISIONS.

No.	—	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
1	Universités	3	129	1075
2	Ecoles secondaires	231	1349	36022
3	Ecoles normales	3	20	323
4	Ecoles spéciales	20	113	1351
5	Ecoles primaires	4609	5600	200354
	Grand total	4866	7211	239125

TABLEAU F

ÉCOLES CATHOLIQUES ET PROTESTANTES.

Sections.	—	Nombre d'écoles catholiques.	Nombre d'écoles protestantes.	Totaux.	Elèves catholiques	Elèves protestants.	Totaux.
1ère Section.	Ecoles élémentaires.						
1	Sous contrôle des commiss...	2945	405	3350	119842	14544	134386
2	" " des syndics...	76	168	244	2717	4294	7011
3	Mixtes.	131	333	464	3620	9167	12787
4	Indépendantes.	142	33	175	12272	852	13124
2ème Section.	Ecoles supérieures.						
1	Collèges						
2	Ecoles normales	545	65	610	64282	5107	69391
3	Académies						
4	Ecoles modèles						
		3839	1004	4843	202733	33966	236699

TABLEAU G.

Fonds de pension et de secours en faveur des fonctionnaires de l'instruction primaire.

EXPOSÉ FINANCIER.		
Année 1880-81.	$ cts.	$ cts.
Provenant du Fonds des écoles communes	775 00	
" des traitements des fonctionnaires de l'instruction primaire	5438 32	
" des arrérages	1808 18	
		8021 50
Année 1881-82.		
Provenant du Fonds de l'éducation supérieure	1568 20	
" " des écoles communes	2325 00	
" des traitements des maîtres et maîtresses	16770 92	
" des arrérages	5531 03	
		26195 15
Subvention du Gouvernement pour deux ans		2000 00
Intérêt sur dépôts pendant les deux ans (inconnu).		
Montant total du Fonds		36216 65

Statistique du Fonds de pension et de secours.

Nombre des fonctionnaires qui ont envoyé leurs états de services	457
Moyenne des années de services passés dont il a été ainsi fait rapport	13½
Montant total des arrérages, ainsi que l'indiquent les déclarations de services passés	$37738 19
Nombre de ceux qui ont payé les arrérages (en tout ou en partie)	127

Note.—L'exposé pour 1881-82 comprend les retenues faites jusqu'au 20 novembre 1882 sur les subventions de l'année finissant au 30 juin 1882. Ces subventions forment, à proprement parler, partie du revenu du fonds de pension, bien qu'elles n'aient pas été déposées au Trésor de la Province au crédit du dit Fonds.

RAPPORTS DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

DIPLÔMES accordés suivant les règlements du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE	FÉVRIER 1881.						MAI 1881.					
	Candidats.			Diplômes.			Candidats.			Diplômes.		
	E	M	A	E	M	A	E	M	A	E	M	A
Aylmer	.....	.....	.....	.....	.....	.....	41	.....	.....	26	.....	.....
Baie St. Paul	2	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	.....
Beauce	3	.....	.....	3	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....
Chicoutimi	5	.....	.....	4	.....	.....	8	3	.....	5	3	.....
Danville	4	.....	.....	2	.....	.....	6	.....	.....	6	.....	.....
Kamouraska	12	.....	.....	12	.....	.....	10	.....	.....	10	.....	.....
Montréal	30	4	1	18	4	1	79	6	.....	36	6	.....
Rimouski	.....	1	.....	.....	1	.....	7	3	.....	5	3	.....
St. Hyacinthe	8	.....	.....	7	.....	.....	22	10	.....	15	10	.....
Trois-Rivières	7	.....	.....	4	.....	.....	45	24	.....	34	24	.....
Waterloo et Bedford	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....	8	.....	.....
Totaux	71	5	1	52	5	1	230	46	.....	148	46	.....

RAPPORTS DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

DIPLÔMES accordés suivant les règlements du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique—*Suite.*

BUREAU DES EXAMINATEURS DE	OCTOBRE 1881.						NOVEMBRE 1881.						TOTAUX.					
	Candidats.			Diplômes.			Candidats.			Diplômes.			Candidats.			Diplômes.		
	E	M	A	E	M	A	E	M	A	E	M	A	E	M	A	E	M	A
Aylmer	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	6	.....	.....	56	.....	.....	32	.....	.....
Baie St. Paul	4	.....	.....	4	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	9	.....	.....	9	.....	.....
Beauce	12	.....	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....	.....	15	.....	.....
Chicoutimi	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	3	.....	11	3	.....
Danville	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	11	.....	.....
Kamouraska	2	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	.....	.....	24	.....	.....
Montréal	64	8	.....	25	8	.....	22	.....	.....	17	.....	.....	196	18	1	96	18	1
Rimouski	2	2	.....	2	2	.....	3	2	.....	3	1	.....	12	8	.....	10	8	.....
St. Hyacinthe	14	4	.....	9	4	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	48	14	.....	31	14	.....
Trois-Rivières	11	4	.....	10	4	.....	4	1	.....	3	1	.....	67	29	.....	51	29	.....
Waterloo et Bedford	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	13	.....	.....
Totaux	119	18	.....	73	18	.....	50	3	.....	30	3	.....	470	72	1	303	72	1

RAPPORTS DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

DIPLÔMES accordés suivant les règlements du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE	NOVEMBRE 1881.						MAI 1882.						TOTAUX.					
	Candidats.			Diplômes.			Candidats.			Diplômes.			Candidats.			Diplômes.		
	E	M	A	E	M	A	E	M	A	E	M	A	E	M	A	E	M	A
Montréal	8	1	.....	7	.....	.....	15	12	1	7	12	1	23	13	1	14	12	1
Québec	4	1	.....	4	1	.....	9	6	.....	10	4	.....	13	7	.....	14	5	.....
Sherbrooke	2	2	.....	2	2	.....	5	3	1	5	3	1	7	5	1	7	5	1
Bedford	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....	.....	16	.....	.....	16	.....	.....	16	.....	.....
Richmond	2	.....	.....	2	.....	.....	9	.....	.....	9	.....	.....	11	.....	.....	11	.....	.....
Bonaventure	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....
Pontiac	2	.....	.....	3	.....	.....	5	.....	.....	1	.....	.....	8	.....	.....	4	.....	.....
Trois-Rivières	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ottawa	11	.....	.....	4	.....	.....	11	.....	.....	11	.....	.....	22	.....	.....	15	.....	.....
Stanstead	10	.....	.....	8	.....	.....	15	.....	.....	15	.....	.....	25	.....	.....	23	.....	.....
Gaspé	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	40	4	.....	30	3	.....	86	21	2	75	19	2	126	25	2	105	22	2

APPENDICE No. V

RAPPORTS FINANCIERS

DES

COMMISSAIRES DES ECOLES CATHOLIQUES ET PROTESTANTES

RAPPORT FINANCIER

Des Commissaires d'écoles Catholiques Romains de la Cité de Montréal pour l'année scolaire 1881-82.

ETAT des recettes et des dépenses générales du 1er Juillet 1881 au 30 Juin 1882 inclusivement

RECETTES.		$ cts.	$ cts.
Argent en mains le 1er Juillet 1881			4437 21
Reçu de la Cité de Montréal, montant de la taxe pour 1881		63831 90	
" de la même, à-compte " " " 1882		8386 82	72218 72
" du Surintendant de l'instruction publique, octroi annuel en faveur des Ecoles Communes	11,010 26		
Moins—Montant déduit des salaires et octroi pour le fonds de pensions	956 55	10053 71	
Reçu du même, octroi à même le fonds de l'éducation supérieure		1905 75	
" " " spécial en faveur de l'Ecole Polytechnique pour 1880-81	1,000 00		
Reçu du même, avec octroi du fonds de l'Education supérieure pour 1881-82	2,500 00	3500 00	15459 46
Reçu de la Fabrique pour travaux faits au cimetière par les élèves de l'Ecole Polytechnique			200 00
Reçu contributions des élèves pour 1881-82			0947 79
" " " de l'Ecole Polytechnique			283 35
" loyers de maisons			467 30
" du magasin, pour livres, etc			113 75
" pour le fonds de pensions			956 55
" emprunt temporaire			2578 76
			$106661 89

DÉPENSES.	
Payé pour le soutien des écoles (voir cédule A)	51103 38
" avances aux R.R. F.F. de St. Joseph et de Ste. Anne	
" achats de livres, instruments de physique et de chimie, etc. Traitement des professeurs et pour le maintien de l'Ecole Polytechnique (voir cédule C)	1000 00
Payé mobilier pour les diverses écoles	5261 73
" achats de livres pour la bibliothèque de l'Académie commerciale, et	412 02
d'objets pour la chapelle	1631 74
Payé pour améliorations aux bâtisses et aux terrains, réparations, etc	9426 05
" intérêts sur billets et obligations	8595 07
" " débentures	22200 00
" fonds d'amortissement sur débentures	8114 38
" frais d'administration	3044 62
" bureau du Surintendant, traitement et autres dépenses	1871 90
	$106661 89

SCHEDULE A.

ETAT des paiements faits pour le soutien des diverses écoles.

NOMS DES ECOLES.	Salaires et octrois.	Entretien des classes.	Livres de prix.	Papeterie et livres de classes.	Impressions.	Chauffage.	Eclairage.	Taxes et cotisations.	Dépenses générales.	Totaux.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1. Académie Commerciale du Plateau...	9793 67	562 12	163 25	53 04	102 75	478 55	172 40	1517 18	396 18	13239 14
2. Ecole Montcalm	5116 32	294 63	53 54	14 78	10 75	98 38	21 00	125 62	7 66	5742 68
3. " Champlain.....	4879 99	404 81	50 00	6 96	4 25	215 65	52 20	222 78	23 22	5859 86
4. " Sarsfield.....	3210 44	270 32	51 25	1 75	4 25	200 95	45 60	150 17	31 12	3965 85
5. " de Belmont	4799 26	498 95	50 00	30 26	4 75	248 78	37 00	340 25	25 85	6035 10
6. " Olier.....	4307 48	401 63	50 00	15 20	9 75	246 80	32 60	236 42	13 85	5313 73
7. " Plessis.....	1400 00	.....	50 00	.....	.....	289 64	.....	252 20	.....	1991 84
8. " Ste. Brigide.....	1800 00	.....	20 85	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1820 85
9. " 256 Notre-Dame.....	152 00	.....	5 55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	157 55
10. " Rue Mullins	720 00	.....	11 40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	731 40
11. " 102 Ste. Catherine.....	720 00	.....	13 30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	733 30
12. " coin Maisonneuve et Ontario...	720 00	.....	26 85	.....	.....	.....	.....	.....	.....	746 85
13. " coin Visitation et Craig.....	475 00	.....	27 75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	502 75
14. " coin Mignonne et St. Denis....	285 00	.....	3 25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	288 25
15. " des Aveugles.....	380 00	.....	1 70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	381 70
16. " 7 Ste. Elizabeth	680 00	.....	11 65	.....	.....	.....	.....	.....	.....	691 65
17. " 165 Ste. Elizabeth	189 97	.....	2 45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	192 42
18. " 526 Ste. Marie.....	288 74	.....	4 45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	293 19
19. " 39 St. Antoine.....	379 94	.....	4 30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	384 24
20. " coin Cadieux et Roy.....	285 00	.....	7 90	.....	.....	.....	.....	.....	1 00	293 90
21. " 312 Logan.....	380 00	.....	5 75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	385 75
22. " 259 Panet	237 48	.....	2 55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	240 03
23. " 474 Ste. Catherine.....	285 00	.....	1 95	.....	.....	.....	.....	.....	.....	286 95
24. " 199 Chatham	380 00	.....	9 15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	389 15
25. " 624 Ste. Catherine.....	285 00	.....	5 60	.....	.....	.....	.....	.....	0 65	291 25
Ecole du soir.....	144 00	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	144 00
	42294 29	2432 46	634 44	121 99	136 50	1778 75	360 80	2844 62	499 53	51103 38

CÉDULE B.

ETAT indiquant la dépense nette pour le maintien de chaque école.

NOMS DES ÉCOLES.	Dépenses générales.			Recettes spéciales.			Dépenses nettes.	Nombre d'élèves.	Coût net par élève par année.
	Salaires et octrois.	Autres dépenses.	Dépenses totales.	Allocation du Gouvernement.	Reçu des élèves.	Recettes totales.			
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.		$ cts.
1. Académie Commerciale du Plateau	9793 67	3445 47	13239 14	1905 75	5107 71	7013 46	6225 68	371	16 78
2. Ecole Montcalm	5116 32	626 26	5742 68	.....	1509 75	1509 75	4232 93	398	10 64
3 " Champlain	4879 99	979 87	5859 86	.....	478 29	478 29	5381 58	405	13 29
4. " Sarsfield	3210 45	755 41	3965 85	.....	670 15	670 15	3295 70	353	9 33
5. " de Belmont	4799 26	1235 84	6035 10	.....	986 30	986 30	5048 80	317	15 99
6. " Olier	4307 48	1006 25	5313 73	.....	1049 09	1049 09	4261 64	336	12 70
7. " Plessis	1400 00	591 84	1991 84	.....	.....	.....	1991 84	331	6 01
8. " Ste. Brigide	1800 00	20 85	1820 85	.....	.....	.....	1822 85	558	3 26
9. " 256 rue Notre-Dame	152 00	5 55	157 55	.....	.....	.....	157 55	170	0 92
10 " rue Mullins	720 00	11 40	731 40	.....	.....	.....	731 40	312	2 34
11. " 100 rue Ste.Catherine	720 00	13 30	733 30	.....	.....	.....	723 30	356	2 06
12. " coin Maisonneuve et Ontario	720 00	26 85	746 85	.....	.....	.....	746 85	727	1 03
13. " coin Visitation et Craig	475 00	27 75	502 75	.....	.....	.....	502 75	732	0 68
14. " coin Mignonne et St. Denis	285 00	3 25	288 25	.....	.....	.....	288 25	101	2 85
15. " des aveugles	380 00	1 70	381 70	.....	.....	.....	381 70	37	10 32
16. " 7 rue Ste. Elizabeth	680 00	11 65	691 65	.....	.....	.....	691 65	344	2 01
17. " 165 rue Ste. Elizabeth	189 97	2 45	192 42	.....	.....	.....	192 42	86	2 24
18. " 526 rue Ste. Marie	288 74	4 45	293 19	.....	.....	.....	293 19	136	2 15
19. " 39 rue St. Antoine	379 94	4 30	384 24	.....	.....	.....	384 24	141	2 72
20. " coin Cadieux et Roy	285 00	8 90	293 90	.....	.....	.....	293 90	227	1 30
21. " 312 rue Logan	380 00	5 75	385 75	.....	.....	.....	385 75	179	2 10
22. " 250 rue Panet	237 48	2 55	240 03	.....	.....	.....	240 03	111	2 16
23. " 474 Rue Ste. Catherine	285 00	1 95	286 95	.....	.....	.....	286 95	64	4 48
24. " 199 rue Chatham	380 00	9 15	389 15	.....	.....	.....	389 15	299	1 30
25. " 624 rue Ste. Catherine	285 00	6 25	291 25	.....	.....	.....	291 25	201	1 45
Ecole du soir	144 00	.....	144 00	.....	146 50	146 50	.....	24	.....
	42294 29	8809 09	51103 38	1905 75	9947 79	11853 54	39252 34	7316	.....

CÉDULE C.

ETAT des paiements faits pour le maintien de l'Ecole Polytechnique.

	$ cts.	$ cts.
Traitement des professeurs	.....	3623 34
Dépenses	21 66	
Entretien	337 63	
Réparations au laboratoire	462 57	
Chauffage	115 07	
Impressions	25 00	
Papeterie	91	
Assurance	14 12	
Eclairage	9 20	
		986 16
Bibliothèque		301 73
Collection ornithologique		60 00
" minéralogique		1 55
Mobilier		6 60
Cabinet de Physique		47 03
Laboratoire de Chimie		41 38
Livres commandés		193 94
		5261 73
AVOIR :—		
Reçu du Gouvernement, octroi spécial pour 1880-81	1000 00	
" du même, a/c octroi du fonds de l'Education supérieure pour 1881-82	2500 00	
" des élèves	283 35	
" de la Fabrique de Notre-Dame	200 00	3983 35
Balance due par le Gouvernement, $500.		$1278 38

CÉDULE D.

ETAT indiquant le nombre des Professeurs et des élèves dans chaque école

NOMS DES ÉCOLES	Nombre de Professeurs.	Nombre d'élèves.	SEXE
1. Académie Commerciale du Plateau	11	371	Garçons.
2. Ecole Montcalm	6	298	do
3. " Champlain	6	405	do
4. " Sarsfield	4	353	do
5. " De Belmont	6	317	do
6. " Olier	6	336	do
7. " Plessis	6	331	do
8. " Ste. Brigide	9	558	do
9. " 256 rue Notre-Dame	8	170	Filles.
10. " rue Mullins	5	312	do
11. " 100 Ste. Catherine	8	356	do
12. " Coin Maissonneuve et Ontario	12	727	do
13. " " Visitation et Craig	12	732	do
14. " " Mignonne et St. Denis	3	101	do
15. " des aveugles	5	37	Garçons et Filles.
16. " 7 rue Ste. Elizabeth	9	344	do
17. " 165 rue Ste. Elizabeth	1	86	do
18. " 526 rue Ste. Marie	2	136	do
19 " 39 rue St. Antoine	7	141	do
20. " Coin Cadieux et Roy	4	227	Filles.
21. " 312 rue Logan	1	179	Garçons et Filles.
22. " 250 rue Panet	1	111	do
23. " 474 rue Ste. Catherine	1	64	do
24. " 199 rue Chatham	4	299	do
45. " 624 rue Ste. Catherine	4	201	do
Ecole du soir	1	24	Jeunes gens.
	142	7316	

Je certifie avoir examiné les livres de comptes tenus par les Commissaires d'Ecoles Catholiques Romains de la Cité de Montréal, et je déclare que toutes les entrées contenues dans le rapport financier qui précède sont tirées des dits livres, lesquels livres j'ai comparés ensemble et trouvés corrects.

J'ai de plus comparé et examiné attentivement et en détail toutes les entrées d'argents payés, avec les pièces justificatives à leur appui et j'ai trouvé le tout correct.

ED. FOURNIER,
Auditeur.

MONTRÉAL, 31 octobre 1882.

ETAT des revenus et des dépenses du bureau des commissaires des

RECETTES	$	cts.	$	cts.
Balance en mains d'après l'état de l'année dernière	.....	....	82	35
Taxe des écoles de la cité pour 1881	66138	50	.....	....
Moins montant avancé comme dans l'état précédent	6443	26	59695	24
Taxe des écoles de la cité, accompte pour 1882	.....	....	8613	79
Octroi du gouvernement. Fonds des écoles communes	.....	....	3699	74
Octroi du gouvernement. Octroi pour l'éducation de 30 élèves boursiers	1173	15	.....	....
Honoraires ordinaires, High-School de Montréal	6283	25	.....	....
" " High-School des filles	5506	91	.....	....
" " High-School préparatoire	3881	25	.....	....
			16844	56
HONORAIRES DES ÉCOLES COMMUNES				
Ecole de la Pointe St. Charles	855	40	.....	....
Ecole de la rue Mill	184	10	.....	....
Ecole "Royal Arthur"	1622	10	.....	....
Ecole de la rue Ste. Anne	1332	80	.....	....
Ecole Senior	1581	....	.....	....
Ecole de la rue Ontario	350	80	.....	....
Ecole "British Canadian"	1296	55	.....	....
Ecole de la rue Sherbrooke	1891	50	.....	....
Ecole de la rue Dorchester	514	50	.....	....
Ecole de la rue Panet	899	30	.....	....
			10528	05*
Fonds de retraite, montant déduit des traitements	.....	....	615	50
Billet dû	.....	....	4249	12
Total des avances, la Banque de Molson	17548	59	.....	....
Montant avancé, d'après l'état précédent	11549	18	.....	....
Nouvelles avances pendant l'année scolaire courante	.....	....	5999	41
			110327	76

* Comprenant les honoraires de juin.

écoles protestantes de Montréal, du 1er juillet 1881 au 30 juin 1882.

DÉPENSES	$	cts.	$	cts.
Pour le maintien des écoles pour 1881–82, d'après l'extrait annexé..	*72106	55	.....	....
Livres de prix et médailles.....	595	75	.....	....
			72702	30
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Traitement du secrétaire du Surintendant.....	*2200	....	.....	....
Traitement du comptable.....	*1300	....	.....	....
Dépenses du bureau.....	*252	60	.....	....
			3752	60
Diverses dépenses.....	550	15	.....	....
Impressions.....	166	60	.....	....
Annonces.....	80	63	.....	....
			797	38
Intérêt sur $300,000 d'obligations à 6 par cent.....	.....	....	18000	....
Fonds d'amortissement pour le rachat des obligations.....	.....	....	6849	48
Intérêt sur terrain, hypothèques, traites à découvert à la banque...	.....	....	2648	63
Fonds de retraite, montant déduit des octrois.....	.....	....	664	15
DÉPENSES SUR LES TERRAINS				
Terrains sur la rue Sherbrooke et la rue St. Hypolite.....	3212	50	.....	....
Terrain à la Pointe St. Charles.....	438	48	.....	....
			3650	98
AMEUBLEMENT NOUVEAU POUR LES ÉCOLES				
Nouveau High School.....	.....	....	30	....
Argent en caisse.....	.....	....	1232	24
Total.....	.....	....	110327	76

* Y compris les traitements pour le mois de juin de l'année dernière.

Audités et trouvés exacts.

COURT, MACKINTOSH & HYDE, *Auditeurs.*

EXTRAIT INDIQUANT LE PRIX D'ENTRETIEN DES ÉCOLES, POUR 1881-82.

NOM DE L'INSTITUTION.	TRAITEMENTS.	PAPETERIE.	DÉPENSES.	COMBUSTIBLE.	RÉPARATIONS.	GAZ, EAU ET COTISATIONS.	TOTAL.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
High-School de Montréal	13111 10	109 08	155 59	329 77	209 86	795 16	14710 56
High-School des filles	7025 27	59 97	177 23	329 77	190 79	795 17	8578 40
High-School préparatoire	3552 46	58 10	38 95	92 02	55 85	190 52	3987 90
Ecole de la Pointe St. Charles	3588 24	32 82	80 57	373 34	59 82	292 22	4427 01
Ecole de la rue Mill	412 50	1 15	12 89	34 95	00 80	3 80	466 09
Ecole "Royal Arthur"	5288 51	62 34	129 52	481 11	109 61	406 15	6477 24
Ecole de la rue Anne	5607 93	59 32	91 66	538 70	223 86	271 39	6792 86
Ecole "Senior"	3752 34	20 45	48 60	141 41	18 99	232 11	4213 90
Ecole "British Canadian"	4870 53	44 10	71 93	413 12	64 67	166 08	5630 43
Ecole de la rue Sherbrooke	5983 73	71 02	115 01	492 56	102 20	210 47	6974 99
Ecole de la rue Dorchester	2169 40	18 72	2 50	129 24	8 74	56 95	2385 55
Ecole de la rue Ontario	1263 29	5 53	14 44	123 08	71 48	87 90	1565 72
Ecole de la rue Panet	3832 13	46 16	65 51	475 55	91 33	166 33	4677 01
Ecole modèle, rue Stanley	360 00	.....	.....	.....	.....	.....	360 00
Ecole Hébraïque	858 89	.....	.....	.....	.....	.....	858 89
	*61676 52	588 76	1004 40	3954 62	1208 00	3674 25	72106 55

* Y compris les traitements du mois de Juin de l'année dernière.

Audité et trouvé exact,

COURT, MACKINTOSH & HYDE, AUDITEURS,

STATISTIQUES de l'assistance dans les écoles High, Senior, communes et subsidées, sous le contrôle du Comité protestant des Commissaires d'écoles de Montréal, pour l'année finissant le 30 juin 1882.

NOM DE L'ECOLE.	Nombre de jours d'école.	Moyenne d'enrôlement.	Total de jours d'asistance.	Percentage de l'assistance journalière.	Nombre de temps de retard.
Ecole High de Montréal, comprenant les classes préparatoires	194½	320·1	58483	94	6·3
Ecole High pour filles	195	164	30158	94·3	2·2
Ecole Senior	193	132·6	23552½	92	·5
Ecoles communes	195½	2825·9	489016	88·5	2.6
Ecole Hébraique	170	119	13428	66·3	7.7
Ecole St. George	186½	114·9	18703½	87·3	6.6
Total, 1881-82	.....	3676·5	633341	.....	.....
Total, 1880-81	.....	3610·8	643457½	.....	.....

La dernière colonne indique le nombre de temps que chaque élève a été en retard pendant l'année en moyenne.

ETAT du nombre des instituteurs et des élèves en assistance, et le coût de chaque élève dans chaque école.

NOM DE L'ECOLE.	Nombre en moyenne des instituteurs.	Nombre en moyenne des élèves.	Total du coût de l'entretien.	Récompenses.	Coût net.	Coût net par élève, 1881-82.	Coût net par élève, 1880-81.
Ecole High pour garçons	26	320·2	$ 16953 72	$ 11337 65	$ 5616 07	$ 17 54	$ 16 40
Ecole High pour filles		164·	7925 98	5506 91	2419 07	14 75	12 69
Ecole Senior	4·	132·6	3723 57	1425 50	2298 07	17 33	32 11
Ecole de la Pointe St. Charles	7·4	261·3	4132 93	774 20	3358 73	12 86	10 64
Ecole de la rue Mill	1·4	60·1	428 59	172 60	255 99	4 26	8 11
Ecole Royale Arthur	11·8	507·9	5992 08	1477 10	4514 98	8 89	9 54
Ecole de la rue Ann	10·9	421·5	6173 20	1214 10	4959 10	11 67	13 29
Ecole British et Canadienne	10·9	412·7	5187 77	1177 25	4010 52	9 72	10 94
Ecole de la rue Ontario	3·	130·1	1452 39	323 00	1129 39	8 68	8 46
Ecole de la rue Sherbrooke	13·7	574·4	6443 33	1724 80	4718 53	8 22	8 45
Ecole de la rue Dorchester	4·9	165·	2190 55	471 50	1719 05	10 48	11 09
Ecole de la rue Panet	7·9	292·9	4324 85	821 30	3503 55	11 97	12 40
Total des écoles communes comprenant l'école Senior	75·7	2958·5	40049 26	9581 35	30467 91	10 30	11 42
Ecoles subsidées	7.	242·3	1128 89	.....	1128 89	4 66	7 49
Total pour toutes les écoles	108·7	3685·	66057 85	26425 91	39631 94	10 76	11 76
Total pour toutes les écoles, 1880 81	110·1	3610·8	69666 40	27217 70	42448 70	11 76	.....

APPENDICE No. VI

LISTE DE DISTRIBUTION DES FONDS

DE

L'EDUCATION SUPERIEURE

Liste de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.

COMTÉS	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
Argenteuil						$ cts.	$ cts.
St. André (Académie Bonin)	.....	.....	1	.....	.....	90 00	100 00
Arthabaska.							
Arthabaskaville (St. Christophe)	.....	1	.....	.....	.....	200 00	200 00
St. Christophe	.....	.....	.....	.....	1 (c)	80 00	80 00
Stanfold	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Norbert	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Victoriaville	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	100 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	25 00	25 00
L'Assomption							
L'Assomption	1	.....	.....	.....	.....	1500 00	1500 00
L'Assomption (village)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
L'Assomption	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	70 00
St. Henri de Mascouche	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00	80 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 90
St. Lin	.....	.....	.....	.....	1 (c)	90 00	90 00
St. Roch de l'Achigan	.....	.....	.....	.....	I (g)	50 00	50 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	60 00
St. Lin	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
Lachenaie	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
Bagot.							
St. Hugues	.....	.....	.....	1 (c)	.....	60 00	60 00
Acton-Vale	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	70 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
Ste. Rosalie	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00	70 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
BAGOT.—*Suite.*						$ cts.	$ cts.
St. Simon	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
St. Ephrem d'Upton	.....	.....	.....	.....	1 (c)	90 00	100 00
BEAUCE.							
Ste. Marie	.....	1	.....	.....	.....	225 00	225 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	225 00	225 00
St. Joseph	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	225 00	200 00
St. Pierre de Broughton	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	.....
St. François	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	.....
St. Sébastien d'Aylmer	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Vital de Lambton	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	.....
St. George	.....	.....	.....	.....	1 (g)	.....	40 00
St. George	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	180 00
St. Frédéric	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30 00
BEAUHARNOIS.							
Beauharnois	.....	.....	1 (g)	.....	.....	130 00	130 00
Beauharnois	.....	.....	.....	.....	0 (c)	30 00	90 00
St. Timothée	.....	.....	1 (g)	.....	.....	115 00	115 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	90 00	90 00
Ste. Cécile de Valleyfield	.....	.....	.....	1 (c)	1 (c)	150 00	150 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	115 00	115 00
St. Louis de Gonzague	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
St. Louis de Gonzague	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	60 00
St. Stanislas de Kotska	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
BELLECHASSE.						$ cts.	$ cts.
St. Michel	.....	.....	1 (g)	.....	.....	140 00	175 00
St. Michel	.....	.....	.....	1 (c)	.....	125 00	125 00
St. Charles	.....	.....	.....	.....	1 (c)	90 00	90 00
St. Gervais	.....	.....	.....	.....	1 (c)	80 00	80 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
St. Raphaël	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Valier	.....	.....	.....	.....	1 (f)	50 00	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
St. Charles	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
Beaumont	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	40 00
BERTHIER.							
Berthier	.....	.....	1 (g)	.....	.....	160 00	160 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	90 00	90 00
St. Cuthbert	.....	.....	.....	1 (c)	.....	50 00	50 00
Lanoraie	.....	.....	.....	.....	1 (g)	65 00	70 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	70 00
St. Barthélemy	.....	.....	.....	.....	1 (c)	40 00	55 00
St. Gabriel de Brandon	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
St. Norbert	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
BONAVENTURE.							
Carleton	.....	.....	.....	.....	1 (m)	100 00	100 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	120 00	125 00
Maria	.....	.....	.....	.....	1 (m)	80 00	80 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
BONAVENTURE.—*Suite.*						$ cts.	$ cts.
St. Bonaventure d'Hamilton	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Nouvelle	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	60 00
CHAMBLY.							
Chambly	.....	1	.....	.....	.....	400 00	550 00
Longueuil	.....	1	.....	.....	.....	180 00	180 00
Longueuil	.....	.....	.....	1 (c)	.....	215 00	200 00
Chambly	.....	.....	.....	1 (c)	.....	120 00	120 00
Chambly (canton)	.....	.....	.....	1 (m)	.....	.....	50 00
Boucherville	.....	.....	.....	1 (c)	.....	50 00	50 00
Boucherville	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
St. Bruno	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Hubert	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
CHAMPLAIN.							
Ste. Anne de la Pérade	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00	80 00
Ste. Anne de la Pérade, village	.....	.....	.....	.....	1 (g)	100 00	100 00
Batiscan	.....	.....	.....	.....	1 (m)	45 00	45 00
Champlain, village	.....	.....	.....	1 (c)	1 (c)	70 00	90 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
Ste. Geneviève de Batiscan	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Stanislas	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	60 00
Fermont	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Maurice	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
St. Narcisse	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	40 00
St. Prosper	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	40 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
CHARLEVOIX.						$ cts.	$ cts
Baie St. Paul	.....	.....	1 (g)	.....	.....	140 00	140 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	160 00	160 00
Eboulements	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00	70 00
Malbaie	.....	.....	.....	.....	1 (c)	125 00	125 00
Ste. Agnès	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	50 00
St. Irénée	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Etienne de la Malbaie	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
Pointe-au-Pic	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
CHATEAUGUAY.							
Châteauguay	.....	.....	.....	1 (c)	.....	60 00	60 00
St. Joachim de Châteauguay	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
St. Jean Chrysostôme No. 2	.....	.....	.....	.....	1 (m)	100 00	100 00
Ste. Martine	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (f)	40 00	40 00
Ste. Philomène	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
CHICOUTIMI							
Chicoutimi	1	.....	.....	.....	.....	2000 00	2000 00
Chicoutimi	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 00	175 00
Bagotville (St. Alphonse)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Grande Baie (St. Alexis)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
Grande Baie	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
Hébertville	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	60 00
Notre-Dame de Laterrière	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Ste. Anne	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Jérôme	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
CHICOUTIMI.—*Suite.*						$ cts.	$ cts
Louis de Métabetchouan	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
iatchouan (Roberval)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
COMPTON.							
reford	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	100 00
DEUX-MONTAGNES.							
Eustache	.....	.....	1 (c)	.....	.....	115 00	115 00
Eustache	.....	.....	1 (g)	.....	.....	115 00	115 00
. Scholastique	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 00	150 00
. Scholastique	.....	.....	.....	.....	1 (g)	75 00	75 00
Joachim	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00	70 00
Hermas	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Benoit (Hospice Youville)	.....	.....	.....	.....	4 (c)	120 00	140 00
DORCHESTER.							
. Claire	.....	.....	.....	.....	1 (m)	100 00	100 00
Anselme	.....	.....	.....	.....	1 (c)	80 00	80 00
Anselme	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
Bernard	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
DRUMMOND.							
antham (Drummondville)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
ummondville	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	90 00
Germain de Grantham	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Pierre de Durham (village L'Avenir)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
agsey (St.Félix)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
GASPÉ.						$ cts.	$ ct
Grande-Rivière	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	60 0
Cap Chatte	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	50 0
Percé	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00	80 0
Ste. Anne des Monts	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	55 0
Ile de la Madeleine (Hâvre-aux-Maisons)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	100 0
Rivière aux Renards	.....	.....	.....	.....	1 (m)	30 00	40 0
HOCHELAGA.							
Pointe-aux-Trembles	.....	.....	.....	ac (g)	.....	150 00	125 0
Pointe-aux-Trembles	.....	.....	.....	.....	1 (c)	150 00	135 0
St. Louis de Mile-End	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	70 0
Côte des Neiges	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	60 0
Côte des Neiges	.....	.....	.....	.....	1 (g)	.....	40 0
St. Henri	.....	.....	.....	.....	1 (g)	100 00	120 0
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	120 0
St. Jean-Baptiste	.....	.....	.....	.....	1 (c)	140 00	140 0
Académie Marie-Rose (St. Jean-Baptiste)	.....	.....	.....	1 c)	.....	100 00	150 0
Sault-au-Récollet	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 0
Sault-au-Récollet (Ste. Sophie)	.....	.....	ac (g)	.....	.....	150 00	130 0
St. Gabriel	.....	.....	.....	.....	1 (g)	100 00	100 0
St. Gabriel	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	50 0
Côte St. Paul	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 0
Longue-Pointe	.....	.....	1 (g)	.....	.....	40 00	40 0
Longue-Pointe	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	50 0
Côte St. Louis (Académie St. Viateur)	.....	.....	.....	.....	.....	40 00	40 0

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.	Ecoles modèles.	Subvention 1880-81	Subvention 1881-82
HOCHELAGA.—*Suite.*					$ cts.	$ cts.
anit-an-Récollet (Sacré-Cœur)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 00	130 00
te. Cunégonde	.....	.....	.....	1 (c)	.....	.....	100 00
HUNTINGDON.						
Hemmingford	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	70 00
t. Anicet	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
" No. 1	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
IBERVILLE.						
t. Alexandre	.....	.....	.....	.....	1 (c)	40 00	40 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
t. Athanase (Iberville)	.....	.....	.....	.....	1 (v)	100 00	45 00
te. Brigide	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
t. George de Henriville	.....	.....	.....	.....	1 (c)	40 00	40 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
t Grégoire le Grand	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	40 00
ISLET.						
Islet	.....	1	.....	.....	.....	125 00	.....
Islet	.....	.....	.....	.....	1 (v)	120 00	.....
t. Roch des Aulnets	.....	.....	.....	.....	1 (f)	40 00	40 00
t. Aubert	.....	.....	.....	.....	1 (c)	90 00	90 00
t. Jean Port-Joli	.....	.....	.....	.....	1 (f)	50 00	50 00
t. Jean Port-Joli	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
JACQUES-CARTIER.						
t. Laurent	1	.....	.....	.....	.....	450 00	500 00
t. Laurent	.....	.....	.....	1 (c)	.....	170 00	170 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
JACQUES-CARTIER.—*Suite.*						$ cts.	$ cts
Lachine	.....	.....	.....	1 (c)	.....	180 00	200 00
Lachine	.....	.....	.....	.....	1 (g)	100 00	100 00
Ste. Geneviève, No. 1	.....	.....	.....	1 (c)	.....	75 00	75 00
Ste. Geneviève, No. 1	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00	140 00
Ste. Anne de Bellevue	.....	.....	.....	.....	1 (f)	45 00	45 00
Ste. Anne de Bellevue	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
Pointe Claire	.....	.....	.....	1 (c)	.....	140 00	100 00
JOLIETTE.							
Joliette	1	.....	.....	.....	.....	800 00	800 00
St. Ambroise	.....	.....	.....	1 (c)	.....	60 00	60 00
St. Charles	.....	.....	.....	"	.....	100 00	140 00
St. Paul de l'Industrie	.....	.....	.....	"	.....	70 00	70 00
Ste. Elizabeth	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00	70 00
Ste. Elizabeth	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	100 00
St. Félix de Valois	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Ste. Mélanie	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	60 00
KAMOURASKA.							
Ste. Anne de la Pocatière	1	.....	.....	.....	.....	2000 00	2000 00
St. Anne de la Pocatière	.....	.....	.....	.....	1 (c)	180 00	180 00
Kamouraska	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
Kamouraska	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	60 00
Rivière Ouelle	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00	80 00
Rivière Ouelle	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
St. Alexandre	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
KAMOURASKA.—*Suite.*						$ cts.	$ cts.
St. Alexandre	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00
St. André	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Denis	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Philippe de Néri	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Paschal	.....	.....	.....	.....	1 (f)	.....	40 00
St. Paschal	.....	.....	.....	.....	1 (g)	.....	40 00
Ste. Hélène	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	40 00
LAPRAIRIE.							
Laprairie (Village)	.....	.....	ac (g)	.....	.....	175 00	175 00
" "	.....	.....	.....	1 (c)	.....	90 00	90 00
St. Constant	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Isidore	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
St. Jacques le Mineur	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	40 00
St. Philippe	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	50 00
LAVAL.							
Laval (St. Vincent de Paul)	.....	1 (c)	.....	.....	.....	100 00	85 00
St. Vincent de Paul	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
St. Martin (Village)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
Ste. Rose (Village)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	70 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
LÉVIS.							
Lévis	1	.....	.....	.....	.....	1400 00	1400 00
Lévis	.....	.....	.....	1 (c)	.....	90 00	120 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
LÉVIS.—*Suite.*						$ cts.	$ cts.
St. Joseph (Lauzon)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 00	150 00
Lauzon (St. Joseph)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	225 00	250 00
St. Nicolas	.....	.....	.....	.....	1 (c)	150 00	140 00
St. Nicolas	.....	.....	.....	.....	1 (g)	.....	60 00
Etchemin (St. Romuald)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	130 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	.....	200 00
St. Romuald (New Liverpool)	.....	.....	.....	.....	1 (f)	60 00	50 00
St. Romuald (New Liverpool)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
St. Henri	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Jean Chrysostôme	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Lambert	.....	.....	.....	.....	1 (m)	125 00	115 00
LOTBINIÈRE.							
Lotbinière	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	70 00
St. Louis Lotbinière	.....	.....	.....	.....	1 (g)	75 00	75 00
Ste. Croix	.....	.....	.....	1 (c)	.....	75 00	90 00
Leclercville (Ste. Emélie)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Agapit	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Antoine de Tilly	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Apollinaire	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	60 00
St. Flavien	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Sylvestre	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	100 00
Ste. Agathe, No. 2	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Jean des Chaillons	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	50 00
St. Gilles	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	40 00

Liste de l'Education supérieure pour l'année 1881-82 —*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
Maskinongé.						$ cts.	$ cts.
Rivière-du-Loup, No. 1	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	60 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
St. Léon (Dumontier)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Paulin	.....	.....	.....	.....	1 (c)	75 00	75 00
Ste. Ursule	.....	.....	.....	.....	1 (c)	75 00	65 00
Maskinongé	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	40 00
Mégantic.							
Ste. Anastasie de Nelson	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	50 00
St. Calixte de Somerset	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	90 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00	70 00
Ste. Julie de Somerset	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Ferdinand d'Halifax	.....	.....	.....	.....	1 (c)	80 00	80 00
Missisquoi.							
West Farnham	.....	1	.....	.....	.....	200 00	200 00
St. Romuald de Farnham	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	100 00
Montcalm.							
St. Jacques de l'Achigan	.....	.....	.....	1 (c)	.....	120 00	120 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
Rawdon	.....	.....	.....	.....	1 (c)	45 00	60 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	45 00	45 00
St. Esprit	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
St. Liguori	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	90 00
Montmagny.							
St. Thomas (collège Dufresne)	.....	1	.....	.....	.....	120 00	100 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	140 00	120 00
Berthier	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
MONTMAGNY.—*Suite.*						$ cts.	$ cts.
St. François (Rivière du Sud)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
Cap St. Ignace	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
Ile aux Grues	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
MONTMORENCY.							
L'Ange-Gardien	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Ste. Famille	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00	60 00
Ste. Famille	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
St. Jean	.....	.....	.....	.....	1 (m)	100 00	100 00
Château-Richer	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	70 00
St. Joachim	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Laurent	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	90 00	90 00
St. Pierre	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	63 00
Ste. Pétronille	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	53 00
Ste. Anne de Beaupré	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
Ste. Brigitte (de Laval)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
MONTRÉAL							
Ste. Marie	1	.....	.....	.....	.....	1750 00	1800 00
Ecole des sciences appliquées aux arts	.....	.....	1 (g)	.....	.....	2500 00	2500 00
Académie du Plateau	.....	.....	1 (g)	.....	.....	500 00	500 00
Académie St. Denis (St. Denis Street)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	90 00	80 00
St. Vincent de Paul	.....	.....	.....	.....	1 (c)	80 00	80 00
Marianites (St. Hubert)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	90 00	90 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies		Ecoles modèles	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
MONTRÉAL.—*Suite.*						$ cts.	$ cts
St. Jacques (Montréal)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	625 00	625 00
Sacré-Cœur, (rue Ontario)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	125 00	140 00
Sacré-Cœur (Rue Ste. Catherine), Montréal	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	80 00
Académie, (rue du Palais)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	40 00	80 00
Académie de l'évêché	.....	.....	.....	1 (c)	.....	125 00	180 00
Miss Baldwin's School	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
Pointe St. Charles (St. Gabriel)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	90 00	130 00
Commissaires catholiques	.....	.....	.....	.....	.....	1600 00	1600 00
Ste. Brigide	.....	.....	.....	.....	1 (c)	80 00	80 00
NAPIERVILLE.							
St. Cyprien	.....	.....	a (g)	.....	.....	80 00	80 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00	80 00
St. Edouard	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	50 00
St. Michel	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	60 00
St. Patrice de Sherrington	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	60 00
St. Rémi	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	60 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
NICOLET.							
St. Grégoire	.....	.....	.....	1 (c)	.....	160 00	150 00
Bécancour	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Gentilly	.....	.....	.....	.....	1 (c)	90 00	80 00
Nicolet (Town)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	60 00
Nicolet	.....	.....	.....	.....	1 (g)	.....	40 00
St. Célestin	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
NICOLET.—*Suite.*						$ cts.	$ cts.
Ste. Gertrude	.....	.....	.....	.....	1 (f)	60 00	60 00
Ste. Monique	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	30 00
St. Pierre les Becquets	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Vinceslas	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Grégoire	.....	.....	.....	.....	1 (g)	75 00	75 00
Ste. Eulalie	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	40 00
OTTAWA.							
Commissaires catholiques de Hull	.....	.....	.....	.....	.....	.....	170 00
Hull	.....	.....	.....	.....	1 (g)	300 00	300 00
Maniwaki (N. D. du Désert)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	70 00
Montebello	.....	.....	.....	1 (c)	1 (m)	200 00	180 00
N. D. de Toutes-Grâces (Hull)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	200 00	230 00
St. André Avelin	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Aylmer	.....	.....	.....	.....	1 (c)	200 00	200 00
Waterloo (Village)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	80 00
Buckingham	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	50 00
Buckingham	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	70 00
Ripon	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Antoine de Hull	.....	.....	.....	.....	1 (c)	40 00	40 00
Pointe à Gatineau	.....	.....	.....	.....	1 (g)	.....	40 00
PORTNEUF.							
Pointe-aux-Trembles	.....	.....	.....	1 (c)	.....	200 00	240 00
"	.....	.....	.....	1 (g)	.....	.....	40 00
Cap Santé	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
PORTNEUF.—*Suite.*						$ cts.	$ cts.
Deschambault	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00	70 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	110 00	110 00
Grondines, No. 2	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Portneuf	.....	.....	.....	.....	1 (f)	45 00	45 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
St. Basile	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Ste. Catherine	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Jean (Ecureuils)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Augustin	.....	.....	.....	1 (f)	.....	75 00	190 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
Ste. Jeanne de Neuville	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Casimir	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
QUÉBEC (Cité).							
Ecole de dessin et des arts (Frères)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	1000 00	1000 00
Ecole du Patronage	.....	.....	.....	.....	1 (g)	200 00	200 00
Commissaires Catholiques (Frères des Ecoles Chrétiennes)	.....	.....	.....	.....	3 (g)	486 00	486 00
Ecole Com. du Fabourg St. Jean (Fecteau)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	85 00	90 00
Société d'éducation	.....	.....	.....	.....	.....	944 00	944 00
Sœurs de Charité	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	100 00
Sœurs du Bon Pasteur	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	100 00
Sœurs de la Congrégation (St. Roch)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	100 00
St. Sauveur (Sœurs de la Congrégation)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	200 00	200 00
Sœurs de charité (petits garçons pensionnaires)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40 00
Cap Diamant	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
QUÉBEC (Cité).—*Suite.*						$ cts.	$ cts.
St. Sauveur (Frères)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	200 00	200 00
Orphelinat des Sœurs de Charité	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	100 00
N. D. de la Garde (Cap Blanc)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	100 00
Ecole de Mme Coté (St Roch)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00	70 00
Ecole rue St. François (St. Roch)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
Académie Lavallé (St. Sauveur)	.....	.....	1 (g)	.....	.....	40 00	.....
Miss Neville's, Ste. Famille Street	.....	.....	.....	.....	.....	60 00	65 00
Quartier Montcalm	.....	.....	.....	.....	1 (g)	.....	40 00
QUÉBEC (Comté)							
St. Colomban (de Sillery)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	200 00	200 00
Beauport	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Cap Rouge	.....	.....	.....	.....	1 (g)	100 00	100 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (f)	40 00	60 00
Charlesbourg	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	40 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (f)	40 00	40 00
N. D. des Laurentides (Charlesbourg,)	.....	.....	1 (c m)	.....	.....	100 00	100 00
St. Ambroise	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Ambroise	.....	.....	.....	.....	1 (f)	.....	40 00
Sillery (Sœurs de J. M.)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	75 00	175 00
Bellevue	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 00	150 00
Ancienne Lorette	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
Ste. Foye	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	60 00
Richmond	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	60 00
RICHELIEU.							
Sorel (Ville)	.....	.....	.....	1 (g)	.....	300 00	300 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	360 00	380 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
RICHELIEU.—*Suite.*						$ cts.	$ cts.
St. Aimé	.....	.....	.....	1 (c)	.....	50 00	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	75 00	75 00
St. Ours (Ville)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
St. Ours	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	60 00
RIMOUSKI.							
Rimouski (séminaire de St. Germain de)	1	.....	.....	.....	.....	3000 00	2200 00
St. Germain (Rimouski)	.....	.....	1 (c)	.....	.....	350 00	320 00
Rimouski (Orphelinat)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	80 00
Rimouski (Sœurs des petites écoles)	.....	.....	.....	.....	.....	60 00	60 00
Maison mère	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100 00
Matane (St. Jérôme)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Ste. Cécile du Bic	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Fabien	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Simon	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	50 00
McNider	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Ste. Luce	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Ste. Flavie	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Angèle de Mérici	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Anaclet	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	.....
St. Octave de Métis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40 00
ROUVILLE.							
Ste. Marie de Monnoir	1	.....	.....	.....	.....	800 00	800 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	110 00	120 00
St. Césaire	.....	1	.....	.....	.....	200 00	220 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
ROUVILLE.—*Suite.*						$ cts.	$ cts.
St. Césaire	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	75 00
St. Hilaire	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
St. Hilaire	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00
Ste. Angèle	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
St. Mathias	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	40 00
ST. HYACINTHE.							
St. Hyacinthe	1	.....	.....	.....	.....	800 00	800 00
St. Hyacinthe (Sœurs de la Présentation)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	150 00	140 00
St. Hyacinthe (Académie Girouard)	.....	.....	.....	1 (g)	.....	40 00	40 00
Acad. Prince (St. Hyacinthe)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	40 00	40 00
St. Denis	.....	.....	.....	1 (c	.....	90 00	90 00
St. Denis	.....	.....	.....	1 (g)	.....	40 00	40 00
St. Charles	.....	.....	.....	1 (m)	.....	100 00	100 00
St. Judes	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	.....
ST. JEAN.							
St. Jean	.....	.....	1 (g)	.....	.....	200 00	200 00
" "	.....	.....	.....	1 (c)	.....	170 00	170 00
Lacolle	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	60 00
Ste. Marguerite (l'Acadie)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	45 00
St. Valentin	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	60 00
ST. MAURICE.							
Yamachiche	.....	.....	.....	.....	1 (g)	200 00	180 00
Yamachiche	.....	.....	.....	1 (c)	.....	90 00	90 00
Pointe du Lac	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00	70 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
ST. MAURICE.—*Suite.*						$ cts.	$ cts.
Couvent St. Louis (Pointe du Lac)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	.....
Shawinigan (St. Boniface)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
Gatineau (St. Bernabé)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	.....	60 0.
SHEFFORD.							
Granby	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	70 00
Waterloo (village)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
SHERBROOKE.							
Sherbrooke	1	.....	.....	.....	.....	2000 00	2000 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	.....	300 00	300 00
SOULANGES							
Les Cèdres (Soulanges)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	60 00	60 00
St. Joseph (Les Cèdres)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
Coteau Landing (village)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	60 00
Coteau du Lac	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
Coteau du Lac	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
St. Polycarpe	.....	.....	.....	.....	1 (g)	50 00	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	70 00
St. Zotique (village)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
" (Rivière-Beaudet)	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.	Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
STANSTEAD.					$ cts.	$ cts.
Coaticook	.....	.....	.....	1 (c)	.....	300 00	300 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (g)	40 00	60 00
SAGUENAY.						
Escoumains	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	50 00
TÉMISCOUATA.						
Cacouna	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00	100 00
Cacouna	.....	.....	.....	1 (g)	.....	.....	80 00
Fraserville (Rivière-du-Loup)	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00	100 00
" (Rivière-du-Loup)	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
Ile Verte	.....	.....	.....	.....	1 (f)	50 00	50 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (8)	50 00	50 00
Trois Pistoles, No. 1	.....	.....	.....	1 (c)	.....	100 00	100 00
Trois Pistoles	.....	.....	.....	.....	1 (g)	70 00	70 00
N. D. du Portage	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	60 00
St. Arsène	.....	.....	.....	.....	1 (m)	70 00	70 00
TERREBONNE.						
Ste. Thérèse	1	.....	.....	.....	.....	2500 00	1700 00
Ste. Thérèse	.....	.....	.....	1 (c)	.....	80 00	80 00
St. Jérôme	.....	1	.....	.....	.....	250 00	250 00
"	.....	.....	.....	.....	1 (c)	100 00	100 00
Ste. Anne des Plaines	.....	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	60 00
Terrebonne	.....	.....	.....	1 (c)	.....	70 00	70 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Suite.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.	Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
TROIS-RIVIÈRES.					$ cts.	$ cts.
Trois-Rivières	1	.....	.....	.....	2000 00	2000 00
" (Société d'éducation)	.....	1	.....	.....	500 00	500 00
" (Ursulines)	.....	.....	.....	1 (c)	200 00	200 00
VAUDREUIL.						
Rigaud (collège Bourget)	1	.....	.....	.....	1000 00	1000 00
"	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	60 00
Ste. Marthe	.....	.....	.....	1 (m)	60 00	50 00
Vaudreuil	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	60 00
Vaudreuil	.....	.....	.....	1 (g)	80 00	80 00
VERCHÈRES.						
Varennes	.....	.....	.....	.....	225 00	500 00
Varennes	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	70 00
Verchères	.....	.....	1	.....	100 00	90 00
Belœil	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	70 00
St. Antoine	.....	.....	.....	.....	1 (m)	50 00	50 00
St. Marc	.....	.....	.....	.....	1 (m)	40 00	40 00
Contrecœur	.....	.....	.....	.....	1 (m)	38 00	50 00
WOLFE.						
Wotton (St. Hypolite)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	125 00	140 00
YAMASKA.						
Baie-du-Febvre	.....	.....	1 (g)	.....	.....	150 00	150 00
" "	.....	.....	.....	.....	1 (c)	70 00	70 00
St. David	.....	.....	.....	.....	1 (g)	.....	40 00

LISTE de l'Education supérieure pour l'année 1881-82.—*Fin.*

COMTÉS.	Collèges classiques.	Collèges industriels.	Académies.		Ecoles modèles.	Subvention 1880-81.	Subvention 1881-82.
YAMASKA.—*Fin.*						$ cts.	$ cts.
St. David	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
St. François du Lac (village)	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00
St. François	.....	.....	.....	.....	1 (m)	.....	60 00
St. Thomas de Pierreville	.....	.....	.....	.....	1 (g)	60 00	60 00
St. Michel d'Yamaska	.....	.....	.....	.....	1 (c)	60 00	60 00
St. Guillaume d'Upton	.....	.....	.....	.....	1 (c)	50 00	50 00

APPENDICE No. VII

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Séances des 19 et 21 Octobre 1881.

Présents :—L'honorable Surintendant, président ; Monseigneur l'Archevêque de Québec ; NN. SS. les Evêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de Montréal, de Sherbrooke, d'Ottawa, de Chicoutimi ; Sir N. F. Belleau, les hons. juges Routhier et Jetté, l'hon. P. J. O. Chauveau et P. S. Murphy, Ecr.

I. Lecture et adoption du procès-verbal des délibérations de la dernière séance.

II. Proposé par l'hon. Juge Routhier, secondé par l'hon. M. Chauveau, et voté à l'unanimité :

" Que ce Comité a appris avec douleur la mort du Dr. Hubert LaRue, " membre de ce Conseil, et désire offrir à sa famille, en même temps que " ses condoléances, l'expression de l'estime qu'il avait pour les talents du " défunt et pour ses efforts à promouvoir les intérêts de l'instruction pu- " blique en ce pays.

" Que copie de cette résolution soit transmise à Madame LaRue."

III. Lecture des requêtes suivantes :

1o. Du collège de Rimouski, demandant une augmentation de sa subvention annuelle.

2o. Du supérieur du séminaire de Ste. Thérèse, demandant une aide particulière, à la suite de l'incendie de ce séminaire.

3o. Du collège de Ste. Marie (Montréal), demandant une augmentation de subvention.

4o. Du collège de St. Laurent, demandant une augmentation de subvention.

5o. De l'académie du Sacré-Cœur d'Etchemin.

6o. De l'école-modèle des Sœurs de la Congrégation de la paroisse de St. Vincent-de-Paul (Montréal).

7o. Du couvent de Terrebonne.

8o. Du couvent de Ste. Cunégonde (Montréal).

9o. De l'académie du Sacré-Cœur, rue Ste. Catherine (Montréal).

10o. De l'académie des Frères du village de Lauzon.

11o. De l'académie de l'évêché (Montréal).

12o. De l'académie des Frères de Ste. Geneviève No. 1.

13o. Du couvent de Montebello.

14o. De l'école-modèle de Nouvelle, dans le comté de Bonaventure.

15o. Requête de l'inspecteur G. S. Vien, demandant une augmentation de traitement.

IV. Proposé par l'hon. juge Jetté :

" Que ce Comité, tout bien considéré, ne croit pas opportun de recom-
" mander maintenant la requête de M. l'inspecteur Vien à l'attention du
" gouvernement."—Adopté.

V. Proposé par l'hon. M. Chauveau :

" Que ce Comité recommande qu'un an de congé soit accordé à M. l'ins-
" pecteur Tanguay, vu que l'état de sa santé est toujours précaire, et que
" pendant ce temps M. Bouchard continue à être chargé de l'inspection de
" ce district avec une rémunération convenable,"—Adopté.

VI. Proposé par l'hon. M. Chauveau :

"Que ce Comité recommande au gouvernement de nommer Pierre "Joseph Ruel suppléant ou remplaçant de l'inspecteur J. W. Alexander, "dans le district jusqu'ici confié à ce dernier, et cela, avec un traitement "annuel de $800.00."—Adopté.

VII. Proposé par Mgr. de St. Hyacinthe :

"Que le Rév. Théodule Boivin soit nommé membre du Bureau d'exa-"minateurs de St. Hyacinthe à la place du Rév. M. Godard qui ne de-"meure plus dans le district."

VIII. Sur proposition de Mgr. d'Ottawa, le Comité décide qu'il y aura un bureau d'examinateurs catholique pour le comté de Pontiac, devant siéger à Portage-du-Fort, et demande que ce bureau se compose du Rév. Père A. Brunet, de J. M. G. Rooney, de Joseph Timoléon St. Julien, Avocat, de Edouard H. Rouleau, Ecr., M.D., et de Tancrède C. Gaboury, Ecr., M.D., et que cette décision soit recommandée à la favorable considération du gouvernement.

IX. Proposé par l'Hon. M. Chauveau :

"Qu'il soit établi deux bureaux catholiques d'examinateurs pour le "comté de Bonaventure, l'un siégeant à Carleton et l'autre à New-Carlisle, "pour écoles modèles et écoles élémentaires, les diplômes des dits bureaux "ayant force et effet dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure."—Adopté.

Proposé par Mgr. de Rimouski :

"Que les personnes suivantes composent le Bureau siégeant à Carle-"ton : P. C. Beauchêne, M.P., Rév. F. A. Blouin, Rév. F. Gagné, Rév. Jacob "Gagné, H. J. Martin, Ecr.

"Et les personnes suivantes le Bureau siégeant à New-Carlisle : Rév. "P. Napoléon Thivierge, Rév. Cyprien Larrivée, Rév. J. A. Philéas Fortier, "MM. F. D. Gauvreau, Gordian F. Maguire."

X. Lecture d'une lettre de la supérieure des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, informant ce Comité que la communeauté est prête à établir une école normale de filles à Montréal.

Lecture d'une lettre de Mgr. de Rimouski, demandant une école normale de filles à Rimouski, sous la direction d'une des communautés religieuses en cet endroit.

Lettre du Secrétaire de la Province transmettant à ce Comité la demande que fait Mgr. des Trois-Rivières d'établir aux Trois-Rivières une école normale de filles, sous la direction d'une communauté religieuse.

Mgr. de Rimouski propose :

" Que les demandes d'établissement d'écoles normales d'institutrices à " Montréal, aux Trois-Rivières et à Rimouski, soient référées à un sous-" com chargé d'examiner ces demandes et de faire rapport à ce Comité aus-" tôt que possible ;

" Que ce sous-comité se compose de Mgr. l'Archevêque de Québec, " Mgr. d'Ottawa, M. le Surintendant, l'hon. M. Chauveau et des juges " Routhier et Jetté."

Pour :—NN. SS. de Sherbrooke, d'Ottawa, de Chicoutimi, de Rimouski, Sir N. F. Belleau, les Juges Routhier et Jetté, P. S. Murphy, l'hon. M. Ouïmet.—9.

Contre :—Mgr. l'Archevêque de Québec, NN. SS. des Trois-Rivières, de Montréal et de St. Hyacinthe.—4.

La proposition est adoptée.

XI. Le sous-comité d'examen des livres classiques fait le rapport suivant :

PRÉSENTS :—Mgr. l'Archevêque, Mgr. de Rimouski, Mgr. de Sherbrooke.

19 octobre 1881.

I. *La Grammaire française*, par J. A. Lévêque, instituteur, imprimée à Joliette, 1880.

Bonne et recommandable, sauf quelques omissions et erreurs de peu de conséquence qui devront être corrigées dans une autre édition.

II. *Syllabaire gradué et récréatif des petits enfants*, par Mme. Emma H. C., Québec, chez Langlais, 1881.

Nous n'en voyons pas l'utilité. Il parait trop compliqué pour les petits enfants auxquels il est destiné.

E. A., Archevêque de Québec,
Président.

Ce rapport est adopté, sauf en ce qui concerne le Syllabaire de Mme. H. C., dont l'examen est remis à la prochaine séance.

XII. Sir N. F. Belleau propose :

" Que le traitement du Dr. L. Giard, comme secrétaire du Conseil de " l'Instruction publique et de ce Comité, soit porté à $400 par année, " lorsque M. Giard aura été mis à sa retraite."

XIII. Lecture est donnée de la requête de Monseigneur Guay, Curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, de Joseph Parent, Ecr., M.P.P., et autres, se plaignant de la manière dont M. D. Bégin remplit ses devoirs d'inspecteur d'écoles, et alléguant, entre autres griefs, négligence grave, incompétence, langage inconvenant tenu en public, à la porte d'une église, inexactitude de ses rapports.

Mgr. l'Archevêque propose :

" Que les accusations portées contre M. Désiré Bégin étant d'un caractère assez grave pour donner lieu à une enquête, le Secrétaire-archiviste fasse signifier au dit Bégin une copie des accusations portées contre lui et l'assigne régulièrement à comparaître en personne ou par procureur devant le sous-comité permanent, le jeudi, premier décembre prochain (1881), à dix heures du matin, dans la salle du Conseil de l'Instruction publique (nouveaux édifices du gouvernement, Québec)."—Adopté à l'unanimité.

Le Comité s'ajourne au 21.

SÉANCE DU 21.

PRÉSENTS :—Les mêmes.

XIV. Lecture d'une lettre du Secrétaire de la Province proposant la formation par le gouvernement d'un comité pour terminer l'examen des livres qui devront composer les bibliothèques de paroisses.

Proposé par Mgr. l'Archevêque, secondé par Sir N. F. Belleau :

"Que, vu la demande du Gouvernement et la section 5 de l'acte 40 " Vict., ch. 22, Mgr. de Rimouski soit chargé de préparer un règlement " concernant le choix des livres destinés aux bibliothèques de paroisses et " la régie des dites bibliothèques."—Adopté.

XV. Le rapport suivant est soumis par le Surintendant :

Le soussigné a l'honneur de faire rapport :

"Que depuis le mois de juin 1880, il a été informé à plusieurs reprises " que l'inspecteur Samuel Boivin n'a pas cessé de tomber dans les écarts de " conduite qui lui ont valu une sévère réprimande de ce Comité, à sa séance " de juin 1880.

"Que le dit S. Boivin remplit mal ses devoirs, que notamment il fait " ses rapports d'une manière très-irrégulière, et que cette année en parti- " culier, il n'en a pas fait du tout, malgré les lettres pressantes, les dépêches " télégraphiques, les menaces réitérées que le soussigné lui a adressées, " lettres et dépêches qui ont causé au département de l'Instruction pu- " blique des dépenses inutiles.

"Que cette négligence du dit Boivin dans l'accomplissement de ses " devoirs nuit sérieusement aux intérêts de l'éducation dans son district " d'inspection.

"Que dans le mois de mai dernier le dit S. Boivin a reçu des demoi- " selles Vitaline St. Hilaire et Josephte Côté, deux institutrices de la Baie " St. Paul, $57.08 en dépôt pour être transmises au Surintendant, dans le

" but de faire inscrire ces institutrices au fonds de pension des membre
" de l'enseignement primaire ; qu'il a gardé cette somme par devers lu
" laquelle n'a été remboursée aux deux dites institutrices qu'après un voyag
" dispendieux fait par elles à Québec en septembre dernier et grâce seule
" ment à la décision prise par le soussigné de les payer à même le salair
" de M. Boivin, et ce n'est que le 15 du courant que le soussigné a reçu du
" dit S. Boivin l'autorisation de ce faire.

" En conséquence, le soussigné recommande que, pour les raisons men
" tionnées dans la première requête produite contre lui, et vu les raison
" ci-haut formulées, le dit inspecteur S. Boivin soit révoqué de ses fonc
" tions.

QUÉBEC, le 19 octobre 1881.

(Signé) GÉDÉON OUIMET,
Surintendant."

Les conclusions de ce rapport, sur proposition de Mgr. l'Archevêque sont adoptées, et en conséquence, ce comité recommande au gouvernemen de destituer le dit Samuel Boivin, inspecteur d'écoles.

XVI. Sir N. F. Belleau propose :

" Que ce comité recommande que M. Bernard Lippens soit nomm
" provisoirement, durant une année, inspecteur d'écoles à la place du dit S
" Boivin, avec le même traitement que ce dernier."

Adopté.

XVII. Le sous-comité chargé d'étudier la question de l'établissement d'écoles normales de filles à Montréal, Trois-Rivières et Rimouski, fait rapport qu'il a nommé pour son président Mgr. l'Archevêque, et qu'il a adopté la proposition suivante à l'unanimité :

" Que ce sous-comité, ayant été informé que le gouvernement ne croit
" pas pouvoir consacrer une somme additionnelle pour de nouvelles écoles
" normales, fasse rapport de ce fait et s'abstienne de toute action ultérieure."

Sur proposition de l'hon. Juge Routhier, secondé par l'hon. M. Chauveau, ce rapport est adopté unanimement.

XVIII. Le Surintendant informe le comité que M. l'inspecteur Painchaud a donné sa démission.

Proposé par Mgr. l'Archevêque :

" Que M. Daniel Paquet soit nommé inspecteur d'écoles aux Iles de la " Magdeleine à la place de M. Painchaud, démissionnaire."—Adopté.

Proposé par l'Hon. M. Chauveau :

" Qu'un sous-comité composé des Révérends M.M. Onésime Hébert et " M. Allard, et de Philippe Léger Joncas, écr., soit nommé pour faire " passer, au nom de ce comité, au dit M. Paquet, l'examen requis des can- " didats-inspecteurs par l'acte 40 Vict., chap 22, sec. 42."—Adopté.

XIX. Le comité procède à la distribution des fonds de l'éducation supérieure et des municipalités pauvres.

Mgr. l'Archevêque de Québec, secondé par l'hon. M. Chauveau, propose que :

" Vu que le 5 avril dernier, un désastreux incendie a consumé le " séminaire de St. Germain de Rimouski, avec la plus grande partie des " bibliothèques, du mobilier des classes et des salles, ainsi que les musées " et les collections d'histoire naturelle, de numismatique, etc., qu'on y avait " commencés ;

" Vu que le montant des assurances (moins de vingt-neuf mille piastres) " n'a pas suffi à rembourser les emprunts contractés pour la construction " des édifices, la pose d'un appareil de chauffage à l'eau chaude et l'ameu- " blement des classes, des salles d'étude, etc. ; et qu'une partie considérable " des généreuses contributions particulières a été absorbée pour cet objet ;

" Vu que, à cause de ces circonstances, la corporation du dit séminaire " se trouve dans l'impossibilité d'entreprendre la reconstruction de la " bâtisse incendiée sans encourir une dette ruineuse pour un demi-siècle " peut-être ;

" Vu que le diocèse de St. Germain de Rimouski est généralemen
" pauvre, offrant peu de ressources pour accomplir une entreprise si forte
" et que d'ailleurs les paroisses dont il est composé avaient fait pendant un
" douzaine d'années des sacrifices extraordinaires pour cette maison que l
" feu vient de dévorer en quelques heures ;

" Vu enfin que ce séminaire est le seul collège classique destiné à
" répondre aux besoins de la haute éducation dans un immense diocèse
" formé des comtés de Témiscouata, Rimouski, Bonaventure, Gaspé et un
" grande partie de celui de Saguenay ;

" Vu que ce comité du conseil de l'instruction publique, tout désireux
" qu'il fût d'accorder au dit séminaire une aide beaucoup plus considérabl
" dans la distribution du fonds d'éducation, n'a pu augmenter son alloca
" tion que de mille piastres, vu le montant peu élevé du fonds à distribuer e
" les besoins croissants des autres maisons d'éducation, le comité catholiqu
" de ce conseil espère que la législature provinciale, sur la proposition d
" gouvernement et comme mesure exceptionnelle, voudra bien voter u
" secours proportionné à la grandeur du désastre et à la position critiqu
" de l'établissement, et prie M. le Surintendant de soumettre cette demand
" à la favorable considération de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneu
" en Conseil et à celle de la législature provinciale, lors de sa prochaine
" réunion."

Le juge Routhier propose, secondé par Mgr. de Montréal :

" Que, vu le désastre subi par le Séminaire de Ste. Thérèse, dont les
" bâtisses, et presque tout le mobilier ont été consumés par un incendie,
" le 5 octobre courant ;

" Vu que le montant des assurances (environ $40,000.00) suffit à peine
" à payer la dette antérieurement contractée par le dit Séminaire, et que les
" pertes s'élèvent à plus de $100,000.00, déduction faite des dites assu-
" rances ;

" Vu que la corporation du dit Séminaire a décidé de le reconstruire
" et a déjà pris des mesures pour la ré-ouverture de ses classes dans l'intérêt
" de la jeunesse confiée à ses soins ; mais qu'elle ne saurait continuer son
" œuvre sans qu'on lui vienne généreusement en aide ;

" Vu que ce comité du conseil de l'instruction publique, si désireux " qu'il fût d'accorder au dit Séminaire une aide beaucoup plus considérable " dans la distribution des fonds d'éducation, n'a pu augmenter son alloca- " tion que de mille piastres ($1000.00), eu égard au montant peu élevé du " fonds à distribuer et aux besoins croissants des autres maisons d'éduca- " tion ;

" Ce comité catholique du conseil espère que la législature provinciale " voudra bien, sur la proposition du gouvernement et comme mesure ex- " ceptionnelle, voter en faveur du dit Séminaire de Ste. Thérèse un secours " proportionné au chiffre de ses pertes, et prie M. le Surintendant de sou- " mettre cette demande à la favorable considération de Son Honneur le " Lieutenant-Gouverneur en Conseil et à celle de la législature provinciale, " lors de sa prochaine session."

Proposé par l'hon. juge Routhier, secondé par Mgr. de Montréal :

" Qu'une somme de mille piastres ($1000.00) en sus de l'allocation ordi- " naire soit accordée aux Séminaire de Ste. Thèrèse et de Rimouski, la dite " somme devant être prise sur le total du fonds de l'éducation supérieure, et " qu'il soit entendu que ce comité regrette que les fonds dont il dispose ne " lui permettent pas d'accorder davantage, le Surintendant demeurant " chargé de répartir ces deux prélèvements de mille piastres [$1000.00) sur " chacune des institutions ayant droit au dit fonds."—Adopté à l'unanimité.

Mgr. de Sherbrooke propose :

" Que la subvention du collège de St. Hyacinthe et celle du collège de Ste. Marie de Monnoir soient portées à huit cents piastres ($800.00)."

Pour :—N. N. S. S. des Trois-Rivières, de Sherbrooke, de St. Hyacinthe, de Chicoutimi, de Montréal, de Rimouski ; l'hon. Juge Jetté, Sir N. F. Belleau, P. S. Murphy, écr., l'hon. P. J. O. Chauveau, l'hon. Gédéon Ouimet.—11.

Contre :—Mgr. l'Archevêque, l'hon. juge Routhier.—2.

Proposé par Mgr. des Trois-Rivières, secondé par Mgr. de Rimouski :

"Que ce comité, tout en désirant vivement l'encouragement de la littérature canadienne, croit que, pour le moment, le nombre d'environ quatorze mille volumes peut suffire à cette fin, ces volumes formés principalement d'ouvrages canadiens étant mis annuellement entre les mains des inspecteurs pour distribution dans les écoles, et propose respectueusement au gouvernement de ne pas continuer à retenir pour cet objet 5 p. cent. sur le fonds de l'éducation supérieure."

Pour :—Mgr. l'Archevêque, N. N. S. S. des Trois-Rivières, de Sherbrooke, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Chicoutimi, de Montréal, de Rimouski.—8.

Contre :—Sir N. F. Belleau, l'hon. juge Routhier, l'hon. juge Jetté, l'hon. P. J. O. Chauveau, P. S. Murphy, écr.—6.

La proposition est adoptée.

Le comité termine ensuite l'examen de la liste de distribution du fonds de l'éducation supérieure et des municipalités pauvres, liste préparée par le Surintendant, et prie ce dernier de la soumettre à l'approbation du gouvernement.

XX. Proposé par Mgr. l'Archevêque :

"Qu'à l'avenir, la réunion d'automne de ce comité ait lieu le premier "mardi qui suivra les Quatre-Temps."—Adopté.

SÉANCE DU 17 MAI 1882.

PRÉSENTS :—Le Surintendant, président ; Mgr. l'Archevêque de Québec, N.N. S.S. les évêques de Rimouski, de Montréal, de Sherbrooke, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Chicoutimi, M. le G. V. Caron, représentant de Mgr. des Trois-Rivières, l'hon. Juge Jetté, Sir Narcisse F. Belleau, P. S. Murphy, Ecr., M. le Dr. Painchaud et M. Joseph G. Bossé, avocat.

1. Le compte-rendu des délibérations de la dernière assemblée est lu et adopté.

2. M. le Surintendant rappelle que M. l'inspecteur Tanguay a obtenu un congé de six mois et que ce congé est maintenant expiré, mais que M. Tanguay prétend être en état de reprendre ses fonctions.

Après discussion, l'hon. juge Jetté propose :

"Que, vu les infirmités de M. l'inspecteur Tanguay, ce Comité recommande au gouvernement de le remplacer ; mais qu'en considération de ses longs services, il lui soit accordé une indemnité de $600.00, sans préjudice de ses droits éventuels au fonds de retraite en 1885."—Adopté.

3. Lecture de la requête suivante de M. Célestin Bouchard au Comité catholique :

"A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, à Nos Seigneurs les Evêques et aux honorables membres du Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique.

L'humble requête du soussigné expose très-respectueusement :

Qu'il a été nommé inspecteur d'écoles *pro tempore* au mois d'octobre 1881, pour le district d'inspection de George Tanguay, écr. ; qu'il croit avoir rempli la dite charge à votre satisfaction et convenablement ;

Que votre requérant a fait beaucoup de dépenses pour faire cette inspection, parce qu'il a été obligé d'acheter un cheval et toutes les autres fournitures nécessaires pour ses voyages.

C'est pourquoi votre requérant vous prie de vouloir bien le continue dans la dite charge d'inspecteur.

Et votre requérant ne cessera de prier.

(Signé,) CÉLESTIN BOUCHARD.

Québec, 16 mai 1882."

Proposé par Mgr. l'Archevêque, secondé par Mgr. de Rimouski :

"Que, dans le cas où M. Tanguay serait remplacé, ce Comité recommande au gouvernement de nommer inspecteur d'écoles à sa place M. Célestin Bouchard qui a remplacé M. Tanguay durant plus de six mois avec le même traitement."—Adopté.

4. Proposé par Mgr. de Rimouski :

"Que ce Comité recommande au gouvernement de nommer M. Thomas Tremblay, instituteur à la Baie St. Paul, inspecteur d'écoles à la place de S. Boivin qui a été révoqué, avec les mêmes appointements que recevait le dit S. Boivin."—Adopté.

5. Proposé par Mgr. de Chicoutimi :

"Que ce Comité recommande au gouvernement d'élever à $1,000.00 par année les appointements de M. l'inspecteur Savard."—Adopté.

6. Proposé par Mgr. de Chicoutimi, secondé par Mgr. de Rimouski :

"Que ce Comité recommande au gouvernement d'accorder $200.00 par année à M. le Magistrat Frs. H. O'Brien pour faire la visite des écoles du comté de Saguenay."—Adopté.

7. On remet à la prochaine réunion la prise en considération d'une requête du collège de St. Césaire, demandant que sa subvention soit augmentée.

8. Lecture du rapport suivant du sous-comité d'examen des livres classiques :

" Le comité des livres a l'honneur de faire le rapport suivant :

1o. Cours d'Arithmétique—Arithmétique mentale par X X X, Québec. N. S. Hardy, éditeur, 1882.

Ne contient rien de répréhensible en soi.

La numération est dans la seconde partie.

Nous ne voyons pas l'utilité d'approuver des ouvrages de ce genre, parce que les problèmes peuvent être variés à l'infini.

2o. Syllabaire gradué et récréatif, par Mlle Emma H. G....., Québec, . A. Langlais, libraire, 1881.

Ne paraît pas toujours correct ni à la portée des enfants. Certaines iphtongues sont séparées en deux dans certaines épellations. Certains xercices d'épellation paraissent (page 23) trop difficiles.

3o. Ci-joint une lettre de M. Toussaint, 16 mai 1882, concernant les hangements faits à son arithmétique, conformément aux instructions du 'omité, dans la 18e édition, 1882.

4o. Recueil d'exercices sur l'arithmétique, par F. X. Toussaint.—Pre-nière édition, 1882.

Recommandé.

(Signé,) ‡ E. A., Archevêque de Québec,
Président.

Québec, 17 mai 1882.

Proposé par Sir Narcisse F. Belleau :

" Que ce rapport soit adopté, sauf en ce qui concerne le *Syllabaire gra-ué et récréatif.*"

Cette proposition est rejetée. Sir N. F. Belleau et l'hon. Surintendant uls votent pour.

Le rapport est, en conséquence, adopté.

9. Mgr. de Rimouski, chargé de préparer un règlement concernant les bibliothèques de paroisse, présente le rapport suivant :

EVÊCHÉ DE RIMOUSKI,

25 avril 1882.

A l'Honorable GÉDÉON OUIMET,

Surintendant de l'Instruction Publique,

Québec.

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

J'ai l'honneur de vous transmettre le projet de règlement des bibliothèques de paroisse que j'avais été chargé de préparer par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa dernière séance. Je vous prie de vouloir bien le mettre devant le dit Comité à sa séance du mois de mai.

Je demeure, etc., etc.,

(Signé) † JEAN, Ev. de S. G. de Rimouski.

" PROJET DE RÈGLEMENT DES BIBLIOTHÈQUES DE PAROISSE.

Considérant que, d'après l'acte 40 Vict., chap. XXII (sect. 5), un subside annuel n'excédant pas deux mille piastres est destiné à aider et établir des bibliothèques de cité, ville, village, paroisse ou township dans les municipalités scolaires desquels des contributions convenables auront été faites par telles corporations scolaires ou autrement pour cet objet ;—que cette aide sera donnée en argent ou en livres, aux conditions jugées convenables par le Lieutenant-Gouverneur en conseil ;..... et que ces bibliothèques seront soumises à la régie, inspection et règlements que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique prescrira de temps en temps.

Ce Comité fait le règlement suivant :

1. Dans chaque diocèse ces bibliothèques sont soumises à la haute surveillance de l'Ordinaire qui a plein droit de *veto* sur tout livre formant partie de ces bibliothèques.

Ce Comité adopte un catalogue de livres propres aux bibliothèques paroissiales catholiques, et il en est envoyé quelques exemplaires à chaque évêché et au curé de chaque paroisse.

3. Une circulaire accompagnant le catalogue ci-dessus mentionné invite chaque curé qui désire obtenir de l'aide pour une bibliothèque ou en établir une nouvelle, à faire connaître à ce Comité, sous le délai d'un mois, le nombre et la valeur des volumes composant les bibliothèques catholiques déjà existantes, leur mode de fondation et d'organisation et le taux de contribution annuelle pour leur entretien, ainsi que le chiffre des fonds prélevés dans chaque lieu pour établir de nouvelles bibliothèques ou augmenter les anciennes, et enfin une liste tirée du dit catalogue des livres qu'il croit mieux convenir à la localité.

4. Il est préparé par les soins du Surintendant un tableau synoptique de tous ces rapports par ordre de comté.

5. Le Comité distribue le montant mis à sa disposition entre les différentes municipalités scolaires, en prenant pour base le dit tableau et les besoins particuliers des lieux. Si le nombre de demandes est trop considérable eu égard à la somme accordée chaque année par la loi, la distribution n'est faite qu'entre le tiers des localités chaque année, ou entre toutes chaque troisième année.

6. Conformément à la liste publiée comme il est dit ci-dessus (art. 3), le Surintendant envoie à l'adresse de chaque curé un nombre de volumes en rapport avec la somme accordée par ce Comité en vertu de l'article 5 du présent règlement.

Respectueusement soumis.

(Signé,) JEAN, Ev. de S. G. de Rimouski.

9. On remet à la prochaine réunion l'étude de ce rapport dont une copie devra être envoyée à chacun des membres du Comité.

10. Lecture de la lettre suivante de Mgr. de Chicoutimi au sujet des écoles modèles :

CHICOUTIMI, 1er avril 1882.

A l'Honorable GÉDÉON OUIMET,
Surintendant de l'Instruction Publique,
Québec.

HONORABLE MONSIEUR,

Le Conseil de l'Instruction publique devant se réunir au mois de ma prochain, je crois bon de vous soumettre les quelques remarques suivantes avec prière d'en faire part aux membres de ce conseil.

Vous n'ignorez pas qu'un certain nombre de nos écoles modèles son en même temps écoles primaires. Ces deux écoles réunies sous un même toit et dirigées par le même instituteur obligent cet instituteur à partager le temps de chaque classe entre ces deux catégories d'élèves. La conséquence ordinaire de cet état de choses, c'est que l'une des deux classes est favorisée au détriment de l'autre ; quelquefois même elles sont toutes deux également en souffrance. N'y aurait-il pas un remède à apporter à ce mal ? Ne pourrait-on pas exiger, par exemple, qu'une école modèle, pour avoir droit à ce titre, devrait être absolument séparée de la classe élémentaire, à moins que le nombre d'enfants des deux classes réunies ne dépassât pas trente élèves ; qu'une école modèle ne pourrait être maintenue dans une municipalité, séparément de l'école primaire, qu'autant que cette municipalité fournirait au moins vingt élèves en état de suivre les programmes des écoles modèles.

Je crois que par ce moyen on aurait de bonnes écoles modèles et on empêcherait bien des enfants de perdre leur temps et bien des instituteurs de perdre leur réputation comme bons instituteurs.

J'ai l'honneur, etc., etc.,

(Signé.) DOM., Ev. de Chicoutimi.

10. Mgr. l'Archevêque propose :

" Qu'il soit nommé un sous-comité composé de Mgr. de Chicoutimi, de Mgr, de Rimouski et du Surintendant pour étudier le projet de Mgr. de

Chicoutimi, et qu'une copie de sa lettre soit adressée à chacun des membres du Comité."—Adopté.

11. Sur proposition de Mgr. de St. Hyacinthe, le Rév. M. Théodule Boivin et l'hon. M. de la Bruère sont nommés membres du Bureau d'examinateurs de St. Hyacinthe.

12. Sur proposition de Mgr. de Montréal, M. Wm. Fahey est nommé membre du Bureau d'examinateurs de Montréal à la place de William Doran, Ecr., démissionnaire.

13. Le sous-comité permanent chargé de faire une enquête sur les plaintes faites contre M. l'inspecteur d'écoles D. Bégin fait rapport. Ci-suit le résumé.

Les plaintes faites contre M. Bégin portent sur les sujets suivants :

1o. Qu'il néglige ses devoirs en n'employant pas le temps nécessaire à la visite des 9 écoles modèles et des 109 écoles élémentaires dont il a l'inspection ; en ne fixant jamais ou presque jamais aux commissaires l'époque de son inspection, faisant très-mal ou omettant entièrement l'examen des comptes des secrétaires-trésoriers ; ne fournissant pas aux curés l'occasion d'être présents à son inspection.

2o. Qu'il fait d'une manière tout-à-fait insuffisante l'examen des élèves de chaque arrondissement.

3o. Qu'il prend part aux difficultés locales, causant par là des murmures légitimes, en mettant son influence au service d'un parti.

4o. Qu'il se permet quelquefois d'adresser la parole à toute une paroisse, pour favoriser une opposition et injurier certaines personnes dont il croit avoir à se plaindre.

5o. Qu'il soutient et laisse subsister des abus opposés à la lettre de la loi et aux instructions du Conseil de l'instruction publique.

6o. Qu'il omet de se conformer à plusieurs des articles contenus dans les instructions du Conseil de l'instruction publique transmises par le Département.

7o. Qu'il approuve dans son rapport au Surintendant la mesure qui décrète le choix d'un seul ouvrage sur chaque matière d'enseignement dans les écoles.

8o. Que son inspection des écoles est parfaitement nulle et d'aucun avantage quelconque pour le progrès de l'instruction publique.

9o. Que des livres qu'il reçoit du Département de l'instruction publique pour être distribués dans les écoles de son district d'inspection ont été vendus en grand nombre par son fils aux élèves du Séminaire de Rimouski.

Votre sous-comité, après avoir entendu sous serment Mgr. Guay, Joseph Parent, écr., père, Joseph Parent, fils, Alfred Pineau, étudiant en médecine et M. l'inspecteur Bégin lui-même, et pris leurs divers témoignages en mûre considération, en est venu aux conclusions suivantes qu'il soumet au Comité.

Sur le tout votre sous-comité est d'opinion qu'il n'y a pas lieu de procéder ultérieurement dans cette affaire ; mais que le dit inspecteur d'écoles Bégin soit prévenu par M. le Surintendant qu'il ait à l'avenir à ne plus se servir publiquement ou autrement d'un langage offensant ou d'expressions blessantes vis-à-vis de qui que ce soit ; qu'il ait à faire la visite des écoles de son district d'inspection avec régularité ; qu'il y apporte tout le temps nécessaire, et qu'il sache qu'il n'y aurait pas eu de plainte contre lui, s'il avait rempli cette partie de ses devoirs avec plus d'énergie.

Après la lecture de ce rapport, Mgr. Guay et M. l'inspecteur Bégin sont entendus et donnent au Comité leurs explications.

Proposé par Mgr. l'archevêque que les conclusions de ce rapport soient adoptées —Adopté.

14. Proposé par M. Bossé :

" Que François-Xavier Blouin, Ecr., Avocat, de Québec, soit nommé à la place de feu le Dr. H. LaRue membre du Jury d'examen des candidats-inspecteurs."—Adopté.

15. La nomination d'un inspecteur d'écoles à la place de M. Pilon, révoqué, est remise à la prochaine réunion.

Le Comité s'ajourne.

COMITÉ PROTESTANT

(TRADUCTION)

Séance du 31 mai 1882.

Présents : le Lord Evêque de Québec, dans le fauteuil ; le Rév. Cook, le Rév. Dawson, l'Hon. James Ferrier, E. J. Hemming, Ecr., D.C.L., le Rév. Mathews et l'Hon. Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique.

Les minutes de la réunion précédente sont lues et confirmées.

Une résolution passée à la dernière réunion, au sujet des rapports que ce Comité désire avoir de la part de toutes les écoles élémentaires protestantes de la Province, est de nouveau discutée, et l'honorable Surintendant de l'Instruction publique est prié de voir à ce que ces rapports soient faits conformément aux instructions contenues dans une circulaire adressée aux inspecteurs à ce sujet par le Comité, en 1877.

Après quelque discussion, il est résolu à l'unanimité :

Que la liste des livres d'école approuvés soit réimprimée dans le " Educational Record," et qu'il en soit commandé un tirage supplémentaire de mille exemplaires pour l'usage de ce comité.

L'honorable Surintendant de l'Instruction publique informe le Comité de la nomination d'une commission d'examinateurs protestants pour le comté de Pontiac et de l'approbation, par le gouvernement, des " New English School Readers " de MM. Gage et Cie., suivant la suggestion faite par le Comité.

Sur motion du Rév. Dawson, secondé par le Rév. Mathews, il est résolu à l'unanimité :

" Que le sous-comité nommé pour examiner la loi scolaire soit prié de préparer et de soumettre à ce Comité, à sa réunion de septembre, un projet des amendements qu'il y a lieu de faire à la loi scolaire au sujet des écoles et autres établissements d'éducation protestants ;

" Que ce sous-comité soit composé du Rév. Heneker, du Dr. Church et du Rév. Dawson, et soit assisté de M. Weir, secrétaire du comité ;

" Que le Surintendant soit prié de vouloir mettre à la disposition du sous-comité les services du secrétaire protestant du département."

Le sous-comité du " Educational Record " fait un rapport provisoire et demande la permission de se réunir de nouveau.

Il est résolu à l'unanimité :

" Que le Surintendant soit prié de conférer avec le gouvernement dans le but d'obtenir un octroi additionnel de $250 pour le " Educational Record."

Il est fait lecture d'une lettre du Rév. Thomas Bull, de Maple-Grove, au sujet de l'école modèle de cet endroit ; l'examen en est remis à la prochaine séance.

La prise en considération d'une demande de Waterville, Compton, à l'effet de constituer l'école de cette municipalité—école modèle, est également remise à la prochaine réunion.

Une lettre du Rév. A. A. Allen, recteur de Clarenceville, au sujet du payement de l'octroi pris sur le fonds de l'éducation supérieure, est renvoyée à l'honorable Surintendant de l'Instruction publique.

En réponse à une lettre de M. James R. Beatty, secrétaire-trésorier provisoire des commissaires d'écoles de St. Lambert, au sujet d'une difficulté dans l'administration actuelle de l'école modèle de cette municipalité, le secrétaire est chargé de dire que le Comité ne voit, pour vider la question, d'autre moyen que d'obtenir une modification de la loi spéciale actuelle,

soit par l'entremise du député du comté, ou de toute autre manière propre à atteindre l'objet désiré.

Une requête de M. F. J. Barnford, Principal de l'académie de Dunham, accompagnée de témoignages en sa faveur, est renvoyée à l'hon. Surintendant de l'Instruction publique et au Lord président.

Il est donné lecture d'une lettre de M. H. Hubbard, secrétaire de la commission d'examen de Sherbrooke, annonçant que le Rév. Archibald Duff, D.D., a été nommé président de cette commission en remplacement de M. W. R. Doak, décédé, et recommandant la nomination du Rév. Isaac Brock et de M. Henry D. Lawrence comme membre de la dite commission, pour remplir les vacances qui existent actuellement. L'hon. Surintendant de l'Instruction publique est prié de recommander au gouvernement la nomination des dits Rév. Isaac Brock et Henry D. Lawrence comme membres de cette commission d'examen.

Il est fait lecture d'une pétition des syndics de l'école modèle de Cowansville, demandant que cette école soit érigée en académie : l'examen de cette pétition est remis à la réunion de septembre.

Il est également lu une lettre de M. Legrand, transmettant sa démission de membre de la commission d'examinateurs protestants de Bonaventure. Le secrétaire reçoit instruction d'écrire au président de la dite commission pour demander que cette commission désigne une autre personne recommandable en remplacement de M. John Legrand.

L'honorable Surintendant de l'Instruction publique dit qu'il n'a été fait aucune démarche nouvelle au sujet des arrérages d'honoraires de licences de mariage. L'hon. M. Ferrier et l'hon. Surintendant sont priés de saisir la première occasion pour soumettre cette question au gouvernement fédéral, dans le but de faire verser ces arrérages aussitôt que possible dans la caisse de ce Comité.

Sur motion du Rév. Dawson, secondé par le Rév. Cook, il est unanimement résolu :

" Qu'attendu qu'il apparaît par le recensement que 1,611 personnes ont déclaré pratiquer la croyance juive, le paganisme, ou autres cultes, et

même n'avoir aucune religion, et qu'attendu qu'il y a raison de croire que ces personnes s'adressent aux écoles protestantes pour l'éducation de leur famille, le gouvernement soit prié, par l'entremise du Surintendant de l'Instruction publique, de faire porter ces 1,611 noms sur la liste des protestants."

Les comptes et pièces justificatives soumis par le secrétaire sont examinés et trouvés corrects ; la balance, dans la banque de Montréal, est à cette date de $368.25.

Ordre est donné de payer les dépenses casuelles du trésorier pour le trimestre écoulé, au montant de $11.00.

Il est décidé que si un des jours désignés pour la réunion trimestrielle, savoir, le dernier mercredi de février, mai, août et novembre, tombait un jour de fête légale, la réunion serait remise au mercredi suivant.

Il est de plus décidé que la réunion du mois d'août soit remise au mercredi, 13 septembre.

Le Comité, ayant terminé ses travaux, s'ajourne au 13 septembre prochain, ou, s'il en est besoin, à une époque plus rapprochée, sur la convocation du président.

GEORGE WEIR,
Secrétaire.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Secrétariat iii
Département de l'Instruction Publique iv
Conseil de l'Instruction Publique—Comité Catholique v
" " " — " Protestant vi
Rapport du Surintendent pour 1881-82 vii

APPENDICE No. 1

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

MM.	PAGES
1—Archambeault	3
2—Bégin	9
3—Béland	12
4—Belcourt	17
5—Bouchard	21
6—Brault	25
7—Carrier	32
8—Delâge	34
9—Dorval	36
10—Fontaine	42
11—Fothergill	45
12—Gay	50
13—Grondin	52
14—Hubbard	55
15—Juneau	59
16—Lamarche	64
17—Lefebvre	66
18—Lévesque	71
19—Lucier	75
20—Lyster	78
21—McGrath	78
22—McGregor	81
23—McLoughlin	87
24—McMahon	89
25—O'Brien	94
26—Pâquet	110
27—Pilon	111
28—Prémont	118
29—Ruel	127
30—Savard	129
31—Simard	132
32—Stenson	136
33—Tétreault	142
34—Thompson	147
35—Tremblay	151
36—Vien	154

Recapitulation——Grand Tableau Statistique des Inspecteurs d'écoles pour 1881-82 158

APPENDICE No. 2

RAPPORTS SUR LES ÉCOLES NORMALES.

Ecole Normale Laval 182
Ecole Normale Jacques-Cartier 189
Ecole Normale McGill 193

APPENDICE No. 3

—

TABLEAUX MONÉTAIRES.

PAGES

1—Tableau des sommes levées pour l'instruction publique en 1881-82 198

2—Tableau Récapitulatif Général des institutions d'éducation supérieure en 1881-82..... 227

APPENDICE No. 4

—

PETITS TABLEAUX.

Tableau A—Tableau des livres de prix envoyés aux Inspecteurs en 1881-82 236

Tableau B—Indiquant chaque district d'inspection, le domicile et le traitement des Inspecteurs. 246

Tableau C—Nombre d'élèves des écoles normales et brevets qui leur ont été accordés depuis la fondation de ces institutions 247

Tableau D—Tableau Synoptique des cinq grandes divisions, 1881-81 248

Tableau E—Récapitulation des cinq grandes divisions 250

Tableau F—Ecoles catholiques et protestantes 251

Tableau G—Fonds de pension et de secours en faveur des fonctionnaires de l'instruction primaire 252

Rapports des Bureaux des Examinateurs 253

APPENDICE No. 5

—

RAPPORTS FINANCIERS DES COMMISSAIRES DES ÉCOLES CATHOLIQUES ET PROTESTANTES.

Etat des recettes et des dépenses générales du 1er juillet 1881 au 30 juin 1882 inclusivement... 258

Cédule A—Etat des paiements faits pour le soutien des diverses écoles 259

Cédule B—Etat indiquant la dépense nette pour le maintien de chaque école 260

Cédule C—Etat des paiements faits pour le maintien de l'Ecole Polytechnique 261

Cédule D—Etat indiquant le nombre des Professeurs et des élèves dans chaque école 262

Etat des revenus et des dépenses du bureau des commissaires des écoles protestantes de Montréal, du 1er juillet 1881 au 30 juin 1882 263

Extrait indiquant le prix d'entretien des écoles, pour 1881-82 265

Statistiques de l'assistance dans les écoles sous le contrôle du Comité protestant des Commissaires d'écoles de Montréal, pour l'année finissant le 30 juin 1882 266

Etat du nombre des instituteurs et des élèves en assistance, et le coût de chaque élève dans chaque école 267

APPENDICE No. 6

—

LISTE DE DISTRIBUTION DES FONDS, 1881–82.

Education Supérieure..... 270

APPENDICE No. 7

—

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DES COMITÉS DU CONSEIL.

1—Comité Catholique..... 294
2—Comité Protestant..... 313

H6
1962-4
JS

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050839 7

The R. W. B. Jackson
Library
OISE